REVUE

DES

DEUX MONDES

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXII. — 1er AVRIL 1840.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME VINGT-DEUXIÈME

QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DES BEAUX-ARTS, 10

1840

054
R 3274

1840 [v. 2]

L'IRLANDE

SOCIALE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE,

PAR M. GUSTAVE DE BEAUMONT.[1]

M. Gustave de Beaumont, dans la préface de son excellent livre, remarque, avec beaucoup de raison, qu'aucun pays plus que l'Irlande ne mérite l'attention du moraliste et de l'homme politique. Il n'est aucun pays, en effet, qui, pendant une durée non interrompue de sept siècles, ait, tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre, subi une si constante, une si dure oppression. Il n'est aucun pays où la tyrannie ait produit des effets plus visibles, et, par une juste expiation, créé pour les tyrans plus d'embarras et de périls. Jusqu'ici pourtant la situation de l'Irlande n'avait point été complétement décrite, et la raison en est simple. L'Irlande, depuis le milieu du XVIIe siècle, est liée à l'Angleterre par ses institutions et ses lois, tandis qu'elle en est séparée par ses sentimens et ses mœurs. Pour se former une opinion saine et complète, il faut donc connaître à la fois les institutions et les lois de l'Angleterre, les mœurs et les sentimens de l'Irlande. Puis, il faut rapprocher les deux termes du problème, les comparer, et examiner si de cette comparaison ne sortirait pas l'explication toute naturelle de faits étranges dont, au premier abord, l'esprit ne peut se rendre compte. C'est là un travail très compliqué, très difficile, et que bien peu d'écrivains, dans le temps où nous vivons, auraient eu le courage d'entreprendre et la patience d'achever. On doit donc une

(1) 2 vol. in-8°, librairie de Ch. Gosselin.

véritable reconnaissance aux hommes qui, comme M. de Beaumont, savent, pendant plusieurs années de leur vie, s'affranchir de nos vagues préoccupations, et concentrer sur un point déterminé toutes les forces de leur esprit. Pour découvrir la vérité, M. de Beaumont, d'ailleurs, n'a rien négligé; il a fait deux voyages en Irlande et visité les recoins les plus obscurs et les plus ignorés de ce malheureux pays. Il a lu tous les documens anciens ou modernes qui pouvaient l'éclairer, et, ce qui vaut mieux encore, il a interrogé les hommes notables de tous les partis. Puis, recueillant ses souvenirs, il a écrit un livre où l'on peut sans doute signaler quelques défauts et quelques lacunes, mais qui n'en est pas moins un des ouvrages les plus remarquables de l'époque.

Ce qui a frappé d'abord M. de Beaumont, et ce qui frappe tous ceux qui visitent l'Irlande pour la première fois, ce sont les contrastes qu'elle présente. L'Irlande n'est certainement pas le seul pays où il y ait en haut un luxe insolent, en bas une révoltante pauvreté; mais il existe d'ordinaire une série de situations intermédiaires qui forment transition, et qui atténuent la dissonance. En Irlande, dans les campagnes du moins, ces situations intermédiaires manquent, et l'œil n'aperçoit que des châteaux magnifiques ou des huttes misérables, que des riches qui ne se refusent aucune de leurs fantaisies, ou des pauvres qui meurent de faim. En Irlande, en un mot, la classe moyenne ne fait que de naître, et sur une population de huit millions d'hommes, on ne compte guère moins de trois millions d'indigens. C'est là un état de choses dont l'humanité gémit et dont la politique s'inquiète. C'est un état de choses qui ne saurait durer sans menacer sérieusement le repos et la puissance des trois royaumes unis. Aussi, l'Irlande est-elle devenue, en Angleterre et en Écosse, l'objet principal de la préoccupation publique. Quelle est la cause des malheurs de l'Irlande? Et, cette cause connue, comment peut-on en détruire les effets? Telle est la double question que se posent les hommes d'état de tous les partis, et qu'aucun d'eux n'a su résoudre jusqu'ici. Plus impartial et plus libre, M. de Beaumont l'a-t-il complétement résolue? Je n'oserais le dire. Je crois pourtant qu'il a vu plus loin que ses devanciers et pénétré plus avant.

Et d'abord M. de Beaumont a parfaitement compris que c'est surtout à l'Irlande des siècles passés qu'il faut demander l'explication de l'Irlande actuelle. Il a donc fait précéder la partie critique de son livre d'une introduction qui résume rapidement les principales phases d'une histoire trop peu connue. Comme ce morceau est, en

quelque sorte, la base de tout l'édifice, il importe d'en donner une idée avant de toucher au fond même de la question.

C'est en 1169, sous Henri II, que les Anglo-Normands mirent pour la première fois le pied en Irlande, sur cette terre où ils devaient apporter tous les inconvéniens de la conquête, sans aucun de ses avantages. Ailleurs en effet, par la fusion qu'elle opéra entre des races jusqu'alors étrangères l'une à l'autre, la conquête, en définitive, renouvela les institutions, fortifia les mœurs, épura les croyances, et prépara ainsi les progrès de la civilisation; mais en Irlande, où cette fusion ne put avoir lieu, la conquête n'eut d'autre effet que de pervertir à la fois les vainqueurs et les vaincus, et de les condamner à une lutte éternelle. M. de Beaumont explique très bien comment les causes mêmes qui rendirent la conquête facile l'empêchèrent ensuite de s'étendre et de se consolider. La première de ces causes, c'est le fractionnement de l'Irlande, subdivisée en une foule de principautés trop isolées et trop faibles pour résister à l'invasion, mais trop nombreuses et trop indépendantes pour qu'on pût les soumettre toutes à la fois. La seconde, ce sont les liens étroits qui continuèrent à subsister entre les conquérans et la mère-patrie. Établis sur quelques points de la côte, les Anglo-Normands regardaient leurs possessions irlandaises comme une ferme ou comme un comptoir, et dès 1295, sous Édouard Ier, l'absence habituelle des principaux propriétaires passait, aux yeux d'une portion de l'Irlande, pour une calamité nationale. Ainsi au dedans du territoire conquis (le *pale*) les Anglo-Normands avec leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions, telles qu'ils les avaient apportées d'Angleterre; au dehors les Irlandais avec leurs lois, leurs coutumes, leurs croyances, telles qu'ils les avaient reçues de leurs pères; puis, entre ces deux populations si différentes, une guerre tantôt sourde, tantôt ouverte, mais qui ne permettait aucune espèce de fusion : tel fut l'état de l'Irlande pendant un siècle et demi.

Une circonstance pourtant existait, qui devait mettre fin à cette déplorable situation et préparer entre les Anglais établis en Irlande et les Irlandais une assimilation salutaire. Les Anglais trouvaient très bon de conserver sur le sol conquis l'organisation féodale de l'Angleterre et de s'en servir pour opprimer les Irlandais; mais ils trouvaient très mauvais qu'au nom même et en vertu de cette organisation féodale, le roi d'Angleterre prétendît leur dicter des lois et les asservir. Dès le XIIIe siècle, il s'établit entre le roi d'Angleterre et les Anglais établis en Irlande une lutte persévérante et qui ne pou-

vait manquer de rapprocher, dans un intérêt commun, tous ceux qui habitaient le même sol. Aussi voit-on dans les vieux historiens que, dès le milieu du XIVe siècle, les Anglo-Normands avaient adopté les mœurs, la langue et les lois du peuple vaincu. Bien plus que le peuple vaincu, ils repoussaient d'ailleurs la domination anglaise, ce qui les faisait accuser d'être plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes, *Hibernis hiberniores*. S'ils se fussent alors saisis de l'indépendance qu'ils revendiquaient, tout prouve que les traces de la conquête se seraient promptement effacées; mais l'Angleterre n'était pas à cette époque moins ennemie qu'aujourd'hui de l'indépendance irlandaise, et moins déterminée à rester maîtresse à tout prix. En 1366, sous Édouard III, elle eut donc, pour la première fois, recours à un moyen souvent employé depuis et qui, en rajeunissant la conquête, devait en maintenir toutes les violences et toutes les rigueurs. Ce moyen, on le sait, fut de substituer aux anciens conquérans des conquérans nouveaux, purs de tout contact avec le peuple vaincu. Les Anglais nés en Irlande furent déclarés incapables d'être propriétaires, et d'autres Anglais vinrent se mettre à leur place. En outre, pour empêcher que ceux-ci ne finissent, comme leurs prédécesseurs, par oublier leur origine, le fameux statut de Kilkenny interdit, sous peine de mort, de contracter mariage avec les Irlandais et de vivre selon leurs lois et leurs mœurs. Ce fut alors un crime de prendre le costume des naturels du pays, de laisser, à leur imitation, pousser sa barbe sur la lèvre supérieure, et de parler leur langue. Ce fut un crime aussi d'entretenir avec eux les plus simples relations de bon voisinage, par exemple, d'accorder sur des terres anglaises le droit de pâture à leurs troupeaux.

Ainsi, à dater du statut de Kilkenny, il resta bien établi en droit qu'il devait y avoir en Irlande non-seulement deux peuples, mais deux races entre lesquelles la loi plaçait à toujours une barrière insurmontable. Il resta bien établi que l'une de ces deux races était la maîtresse de l'autre, et que celle-ci n'avait que le choix entre la servitude ou la guerre. Est-il étonnant que la guerre, une guerre terrible, acharnée, ait été pendant deux siècles entiers la conséquence d'une telle législation?

Si la conquête se fût étendue sur l'île entière, le statut de Kilkenny, malgré les injonctions de l'Angleterre, n'aurait pourtant pu subsister long-temps dans toute sa rigueur. Il est possible de maintenir la séparation de deux races juxta-posées, et la sujétion de l'une à l'autre, quand elles diffèrent profondément, comme la race noire et la race

blanche; mais, entre la race anglaise et la race irlandaise, la différence était trop petite pour que, réunies sur le même sol, elles n'arrivassent pas à se rapprocher et à se fondre. Ce qui les tint séparées, c'est que jusqu'à la fin du XVIe siècle la conquête ne dépassa point une limite très-rapprochée de la mer. Ainsi, sous Henri VIII, 400 ans après la première invasion, le territoire de la colonie (le *pale*) se réduisait à un rayon de sept lieues. Henri VIII, au faîte de la puissance, entreprit alors de soumettre le pays tout entier, et soit qu'il réussît, soit qu'il échouât, il y avait pour l'Irlande dans cette entreprise les germes d'un meilleur avenir. Mais au moment où la distinction des races allait, sinon disparaître, du moins s'affaiblir, une autre distinction apparut bien plus durable, bien plus vivace, celle des religions. L'Angleterre venait de se faire protestante, et voulait que l'Irlande le fût comme elle. Henri VIII demandait donc à l'Irlande non-seulement de reconnaître la suprématie politique de l'Angleterre, mais de se soumettre à sa suprématie religieuse, non-seulement d'accepter ses lois, mais d'adopter ses croyances. C'était une tyrannie pire que toutes les autres, et à laquelle l'Irlande catholique eut l'honneur d'opposer une invincible résistance.

On sortirait des bornes d'un article, si l'on voulait suivre ici dans toutes ses phases la lutte terrible qui commença sous Henri VIII et finit sous Guillaume III, un siècle et demi plus tard. Pendant cette longue et sanglante période, tous les moyens, depuis la confiscation en masse des propriétés jusqu'à la déportation des habitans, furent employés à plusieurs reprises. A cet égard, Élisabeth et Jacques Ier, Charles Ier et Cromwell, Charles II et Guillaume III n'eurent qu'un esprit et qu'une politique. A la fin du XVIIe siècle, les catholiques d'Irlande, dépouillés de leurs biens et de leurs droits, persécutés, décimés, écrasés, étaient encore pourtant aux protestans dans la proportion de quatre à un. Il est vrai que sur onze millions d'acres de terre, ils n'en possédaient plus qu'un, et que ce million même était concentré dans cinq à six grandes familles anglaises. Ainsi la conquête était complète, et le sol tout entier avait cessé d'appartenir aux anciens habitans du pays.

Il faut remarquer que ce n'est plus à titre d'Irlandais qu'ils se trouvaient dépossédés, mais à titre de catholiques. S'il y avait deux lois pour les deux religions, il n'y en avait plus qu'une pour les deux races, et un Irlandais protestant eût compté parmi les vainqueurs, de même qu'un Anglais catholique parmi les vaincus. Comme malgré les persécutions et les tentations, les Irlandais étaient restés tous

fidèles à leur culte, il n'en résultait pourtant dans leur situation aucun changement réel. Seulement le sentiment religieux venait fortifier le sentiment national, et un nouveau sujet de colère et de haine se joignait aux anciens.

On sait qu'à cette époque commença pour l'Irlande un nouveau genre d'oppression, l'oppression légale et systématique. Pendant la lutte, l'Angleterre avait agi contre l'Irlande catholique violemment, arbitrairement, selon les passions et les besoins du moment. La lutte finie, elle crut devoir régulariser la persécution; de là sous Guillaume et sous la reine Anne, le code pénal, ce code qu'un siècle plus tard Burke flétrissait comme le plus puissant et le plus habile instrument d'oppression qui ait jamais été inventé par le génie pervers de l'homme. On ne défendit plus alors aux catholiques de rester fidèles à leur culte; mais l'exercice de ce culte fut entouré de tant de restrictions et de piéges, qu'il devint à peu près impossible. Déchus d'ailleurs du droit d'élire et d'être élus, exclus de tous les emplois de l'armée, de la marine, de la magistrature et même du barreau, déclarés incapables d'acquérir des propriétés immobilières, et de faire de longs baux; forcés, s'ils voulaient exercer le commerce ou l'industrie, de se soumettre aux taxes et aux vexations dont les accablaient des corporations exclusivement protestantes, ils furent frappés à la fois dans leur vie politique et dans leur vie civile. On ne respecta même pas leur vie domestique, et des lois intervinrent d'une part pour enlever au père catholique la tutelle de ses enfans, de l'autre pour le dépouiller de sa fortune au profit de celui de ses fils qui se ferait protestant.

Je ne puis ici qu'indiquer brièvement les dispositions principales du code pénal. Il en est pourtant de plus humiliantes encore, celle par exemple qui autorisait tout protestant à prendre au prix de 5 liv. st. tout cheval appartenant à un catholique, et celle qui interdisait aux catholiques d'avoir des armes, même pour leur défense personnelle. Au reste, j'en ai dit assez pour qu'on comprenne la situation des catholiques irlandais au commencement du XVIIIe siècle. Il faut ajouter que loin d'user modérément de leur supériorité légale, les protestans en abusaient scandaleusement, et ne se piquaient, lorsqu'il s'agissait des papistes, ni de justice ni d'humanité.

Mais si l'Irlande catholique souffrait, l'Irlande protestante était-elle du moins libre et heureuse? Point du tout, et ici apparaît dans tout son jour le pacte honteux dont avec une grande sagacité M. de Beaumont a trouvé les germes dès les premiers jours de la conquête. En vertu de ce pacte, tacitement convenu, l'Irlande protestante accep-

tait le joug de l'Angleterre, pourvu que l'Angleterre, en échange, l'aidât à opprimer l'Irlande catholique. Ainsi depuis Henri VII une loi existait, la loi Poyning, qui subordonnait complètement le parlement irlandais au parlement anglais, et donnait à celui-ci le droit de régir l'Irlande sans elle et malgré elle; mais toujours jusqu'aux lois pénales le parlement irlandais avait protesté contre cette loi. A dater de cette époque, les protestations cessèrent, et le parlement irlandais souscrivit à sa propre dégradation. Ainsi encore, il existait en Irlande des fabriques d'étoffes de laine très nombreuses, très riches, et qui entretenaient dans plusieurs comtés beaucoup d'aisance et d'activité. Ces fabriques, parce qu'elles portaient ombrage à l'Angleterre, furent anéanties presque sans réclamation de la part des prétendus représentans du pays.

En présence d'une telle politique, toutes réflexions seraient inutiles, et si l'on s'étonne, c'est qu'une nation de plusieurs millions d'hommes ait pu la supporter si long-temps. Ce n'est pourtant qu'en 1760 qu'éclatèrent les premières insurrections populaires. Encore ces insurrections n'eurent-elles alors aucun caractère politique ou religieux. Aux exactions des propriétaires et du clergé protestant, les petits fermiers répondirent par l'assassinat et par l'incendie; mais rien n'annonçait encore qu'un grand mouvement, un mouvement national, se préparât. Il en fut autrement dix-huit ans après au moment de la guerre d'Amérique. Alors le sentiment du droit se réveilla, l'exemple des Américains agita les esprits, et l'Angleterre, effrayée et affaiblie, crut devoir conjurer l'orage en adoucissant les lois pénales. Peu de temps après, la guerre d'Amérique se prolongeant, la grande association des volontaires se forma dans le but apparent de résister à l'invasion étrangère, et cette association, espèce de parlement militaire qui choisissait ses chefs, discutait publiquement, votait des résolutions, et présentait des pétitions à la pointe des baïonnettes, commença, bien que composée presque exclusivement de protestans, à élever une voix hardie en faveur des principes éternels de la justice et du droit. On sait que le résultat de l'intervention des volontaires fut d'une part de nouvelles concessions aux catholiques, de l'autre l'abolition de la loi Poyning, et la reconnaissance formelle par l'Angleterre de l'indépendance du parlement irlandais.

Jusque-là la lutte n'était pas sortie du cercle des vieilles institutions anglaises, et des droits que ces institutions consacraient. Comme le remarque d'ailleurs très judicieusement M. de Beaumont, quelques-uns de ces droits ont toujours paru si sacrés en Angleterre,

qu'au temps même de la plus dure oppression, les Irlandais catholiques n'en étaient pas entièrement privés. Ainsi, quand les lois pénales leur enlevaient le droit de faire partie même des assemblées locales, et d'être propriétaires ou avocats, elles leur laissaient la faculté de s'assembler et de publier leur pensée. Obtenir à l'aide de ces libertés toutes celles dont jouissait l'Angleterre, tel était, en 1782, le dernier but des patriotes les plus ardens; encore beaucoup d'entre eux répugnaient-ils, au fond de l'ame, à affranchir les catholiques. Mais, sous l'influence de la révolution française, il naquit un parti bien plus hardi, bien plus radical, et qui, non plus au nom des institutions anglaises, mais au nom des droits de l'homme, réclama nettement l'égalité entre les catholiques et les protestans. Ce parti, en 1792, enfanta l'association des Irlandais-unis qui succéda à celle des volontaires, et qui obtint de l'Angleterre une troisième émancipation. On peut supposer que si les Irlandais-unis s'étaient tenus dans une juste mesure, les lois pénales eussent à cette époque reçu le dernier coup. Malheureusement, tandis que les uns se laissaient entraîner à l'idée d'en finir avec le passé, et d'établir une république indépendante, les autres reculaient devant de tels projets, et cherchaient à les déjouer en se rapprochant du gouvernement. A la tête de ceux-ci se placèrent non-seulement les plus illustres des réformateurs protestans, Burke et Grattan, mais le clergé catholique lui-même. De là une réaction dont le gouvernement profita pour dissoudre les volontaires, et reprendre son pouvoir. De là aussi la sanglante insurrection de 1798, si effroyablement réprimée, et le bill d'union acheté d'un parlement corrompu et imposé à un peuple mutilé.

Ce qui s'est passé depuis est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler. Je me contente de remarquer que la quatrième émancipation, celle de 1829, fut, comme celles de 1778, de 1782 et de 1793, arrachée à l'Angleterre par la nécessité. « J'ai accordé l'émancipation, disait il y a peu de jours sir Robert Peel à la chambre des communes, *parce qu'elle était inévitable.* » Et sir Robert Peel ajoutait que « s'il était impossible de refuser l'émancipation en 1829, il serait bien plus impossible encore de la reprendre aujourd'hui. » Si aujourd'hui l'Irlande catholique conserve les libertés qu'elle a conquises, ce n'est donc point à la justice de sa cause qu'elle en est redevable, mais à l'effroi qu'elle inspire. C'est là un fait très important et dont il est aisé de pressentir toutes les conséquences.

L'introduction historique d'où j'ai extrait tous ces faits est un morceau excellent, et auquel j'adresse un seul reproche, celui d'être trop

court. Il est facile de voir que M. de Beaumont en sait plus qu'il n'en dit, et que pour ne pas dépasser les limites qu'il s'était imposées, il a abrégé plusieurs parties de son récit. Je citerai le passage où il indique, sans l'expliquer suffisamment, l'espèce de fusion qui, de 1169 à 1360, s'était opérée entre les Irlandais et les Anglo-Normands. Je citerai aussi tout ce qui se rapporte à l'invasion et aux progrès de la réforme en Angleterre et en Irlande. Il y a là un côté important de la question auquel M. de Beaumont ne me paraît pas s'être assez arrêté. Je ne saurais donc trop l'engager, quand viendra la deuxième édition de son livre, à prendre ses coudées franches et à élargir son cadre. Il lui suffit pour cela, j'en suis certain, de puiser dans les notes qu'il a déjà recueillies, peut-être même d'imprimer des fragmens qu'il a déjà composés.

Quand on a lu l'histoire de l'Irlande, on doit comprendre, ce me semble, toutes les souffrances et tous les ressentimens de ce malheureux pays. Aujourd'hui cependant que l'acte de 1829 a complété l'émancipation, et détruit, ou peu s'en faut, les derniers vestiges des lois pénales, pourquoi ces souffrances subsistent-elles? Pourquoi ces ressentimens ne se calment-ils pas? Grace à l'administration juste et bienveillante du ministère whig, et à la salutaire influence d'O'Connell, l'Irlande, en ce moment, est paisible; mais, quand on y regarde de près, il est aisé de voir que le calme n'est qu'à la surface, et qu'en dessous fermentent et s'agitent toutes les anciennes passions. D'un autre côté, il a été constaté par la dernière enquête que la condition matérielle de la population irlandaise est plus fâcheuse, plus misérable aujourd'hui qu'il y a soixante ans. Encore une fois, d'où vient cela? et comment expliquer cette apparente anomalie?

Il y a une première explication, c'est que l'œuvre de plusieurs siècles ne se détruit pas en un instant. Voilà une population que, pendant six cents ans, vous avez opprimée, appauvrie, écrasée; voilà une population que vous avez condamnée à l'esclavage, à la misère, à l'avilissement, et parce qu'un jour il vous plaît de retirer la main de fer qui pesait sur ce pays, parce qu'il vous convient d'appeler cette population à une vie meilleure, vous vous étonnez de ne trouver ni les ressources, ni les sentimens que si soigneusement et si long-temps vous aviez cherché vous-même à étouffer. — Il n'y a rien, dites-vous, à faire avec un pays où les capitaux manquent, où l'industrie existe à peine, où l'agriculture languit. Il n'y a rien à faire avec une population sans activité, sans moralité, sans prévoyance de l'avenir. — En supposant qu'il en soit ainsi, n'est-ce pas vous qui l'avez voulu,

vous qui l'avez fait? Ne reprochez donc point à l'Irlande des torts qui sont les vôtres, et que la gravité des maux qu'elle vous doit ne vous serve point de prétexte pour lui retirer l'assistance dont elle a besoin.

Mais est-ce tout? et est-il bien vrai que l'état actuel de l'Irlande tienne uniquement à ses anciennes souffrances, et que la cause en ait entièrement disparu? Est-il vrai, en un mot, que depuis l'acte de 1829, les catholiques irlandais n'aient plus rien à demander, rien à désirer? Est-il vrai du moins que, pour achever une guérison déjà fort avancée, il suffise de détruire ce qui peut rester encore du code de la conquête, et d'assimiler de tout point la législation de l'Irlande à celle de l'Angleterre? M. de Beaumont n'est point de cet avis, et je ne vois rien à répondre aux motifs graves qu'il fait valoir en faveur de son opinion. Comme c'est ici le point le plus important de la question, je dois m'y arrêter un moment.

Un grand fait a frappé M. de Beaumont. Entre les institutions de l'Irlande et celles de l'Angleterre, il n'existe aujourd'hui que de légères différences. Cependant, d'un côté du détroit, ces institutions sont, jusqu'à un certain point, salutaires et populaires, de l'autre, odieuses et funestes. Il faut donc que l'esprit soit différent si la lettre est la même. Or, la différence, quelle est-elle? La voici, selon M. de Beaumont. En Irlande comme en Angleterre, l'aristocratie gouverne; mais en Angleterre, l'aristocratie, sortie de la fusion des deux élémens normand et saxon, a été, pendant une longue suite de siècles, l'expression la plus haute des idées, des sentimens, des besoins nationaux. Qu'il y eût à fonder et à défendre les libertés du pays, à étendre sa puissance, à développer sa richesse, toujours l'aristocratie prenait le premier rang, toujours on la voyait réclamer la plus forte part des fatigues et des dangers. De là, malgré les vices inhérens à toute aristocratie, le respect qu'on lui porte et la confiance qu'elle inspire. De là aussi, dans l'état qui lui est soumis, beaucoup de liberté et de force. En Irlande, au contraire, étrangère par la race d'abord, puis par la religion, l'aristocratie ne s'est jamais mêlée à la masse de la nation que pour l'opprimer, pour l'insulter, pour la dépouiller. De là la haine héréditaire dont elle est justement l'objet. De là aussi la misère et la servitude du pays sur lequel elle a pesé si long-temps.

Ainsi la source des maux de l'Irlande, c'est une mauvaise aristocratie. Tel est le point de départ M. de Beaumont, tel est le fait duquel, par une analyse rigoureuse, il déduit successivement tous les autres. Peut-être ici M. de Beaumont a-t-il trop cédé au désir de trouver une formule générale qui résumât tous les griefs de l'Irlande et qui

expliquât toutes ses souffrances. Quand les soldats de Cromwell dépouillaient les catholiques de leurs propriétés et les refoulaient dans le Connaught; quand, pour en finir plus vite, ils enlevaient en un jour mille jeunes filles qu'ils vendaient comme esclaves à la Jamaïque; quand enfin, maîtres du sol, ils le partageaient entre eux pour ne rien laisser à ses anciens possesseurs, il est difficile de voir dans cet effroyable abus de la force l'œuvre de l'aristocratie. Et cependant, de toutes les tyrannies qu'a subies l'Irlande, la tyrannie de Cromwell est celle qui a laissé dans le pays les traces les plus profondes et les plus amers souvenirs. Mais, cette réserve faite, il n'en est pas moins incontesable que l'aristocratie irlandaise mérite tous les reproches qui lui sont adressés. Il n'en est pas moins incontestable aussi que la situation de l'Irlande donnée, il n'en pouvait être autrement. C'est ce que M. de Beaumont a parfaitement démontré dans quelques chapitres qui, par la sagacité des vues, par la vigueur du raisonnement, par la fermeté du style, rappellent tout-à-fait le beau livre de M. de Tocqueville. Pour rendre justice à ces chapitres, il faudrait les citer tout entiers; mais je dois me borner à en indiquer brièvement les principaux résultats.

Avant les réformes qui, depuis dix ans, ont commencé à ruiner l'aristocratie et à lui ravir une partie de ses attributions, l'organisation civile, politique et religieuse de l'Angleterre était quelque chose de logique et de complet. Maîtresse, par son droit, de la chambre héréditaire, et, par son influence, de la chambre élective, l'aristocratie, grace à l'institution des juges de paix, étendait sa main puissante sur la police, sur une portion notable de la justice et sur toute l'administration provinciale. La vénalité des emplois dans l'armée, et l'impossibilité pour les sous-officiers de s'élever au grade d'officier, lui assuraient en outre le monopole glorieux de la défense du pays. Ce n'est pas tout encore. En Angleterre, on le sait, l'église est entièrement liée à l'état, et fait partie en quelque sorte du gouvernement. Or, l'aristocratie, par les bénéfices qu'elle possédait à titre de propriétaire, aussi bien que par ceux dont la couronne conservait la libre disposition, s'était cantonnée dans l'église comme partout ailleurs, et se trouvait investie de la direction religieuse et morale du pays. L'enseignement public faisait ainsi partie de son domaine, et les professions libérales, celles dont l'exercice est subordonné à de certaines épreuves, relevaient d'elle en quelque sorte et devaient obtenir sa bienveillance et son assentiment.

A côté de ces institutions, il est vrai, il en existait d'autres qui

procédaient d'un principe différent, par exemple, l'organisation de la paroisse, ce vieil asile de la liberté saxonne, et les corporations municipales; mais les attributions de la paroisse étaient singulièrement restreintes et ne formaient qu'un bien faible contre-poids. Quant aux corporations municipales, une aristocratie de second ordre les avait presque partout envahies, de sorte qu'elles étaient devenues le réceptacle des abus les plus crians et les plus scandaleux.

Le gouvernement, la justice, l'armée, l'église, l'enseignement, c'est-à-dire tout ce qui constitue la vie politique, civile et intellectuelle d'un pays, se trouvait donc en Angleterre réuni et concentré dans un petit nombre de familles. Transportez maintenant de telles institutions dans un pays où entre l'aristocratie et le peuple il n'y ait rien de commun, et suivez-les dans tous leurs développemens; n'est-il pas évident que vous aurez constitué le plus intolérable des despotismes, un despotisme qui n'aura de limite et de frein que dans les représailles sanglantes auxquelles de temps à autre le désespoir poussera les populations opprimées? N'est-il pas évident aussi que, tant qu'il restera la plus petite parcelle de ce despotisme, on ne pourra espérer ni prospérité ni repos? Or, telle a été, telle est encore jusqu'à un certain point, la condition de l'Irlande.

Il y a donc là un mal qu'il faut extirper radicalement, si l'on veut relever l'Irlande de sa dégradation. Maintenant, pour obtenir ce résultat, deux voies sont ouvertes, changer les hommes tout en maintenant les institutions, modifier profondément les institutions sans toucher aux hommes. En d'autres termes, on peut s'efforcer de substituer une aristocratie nationale à une aristocratie qui ne l'est pas, ou détruire l'aristocratie elle-même, en la frappant dans ses pouvoirs et dans ses priviléges. C'est à ce dernier parti que s'arrête M. de Beaumont.

Ce parti est-il le meilleur? Quelques bons esprits le nient et reprochent à M. de Beaumont de s'être mépris sur les véritables sentimens et sur les intérêts bien entendus de l'Irlande. Je crois que c'est faute d'y avoir suffisamment réfléchi. Il est aisé de dire que si l'Irlande possédait une aristocratie telle que l'aristocratie anglaise, l'Irlande serait de tout point semblable à l'Angleterre. Mais en supposant même que ce raisonnement fût juste, il resterait à découvrir en Irlande, hors du parti anglo-protestant, les élémens de cette aristocratie. Or, ces élémens où sont-ils? Dans les grands propriétaires catholiques? Ils sont un contre dix. Dans les commerçans et les industriels? C'est à peine s'ils sont assez nombreux et assez riches pour

donner à la classe moyenne naissante quelque force et quelque ascendant. Dans les hommes qui exercent les professions libérales? Toutes leurs habitudes et tous leurs instincts les portent vers les idées démocratiques. Si l'on voulait constituer en Irlande une aristocratie catholique, il faudrait donc commencer par confisquer les terres des protestans, non pour les diviser, mais pour les donner telles qu'elles existent aux descendans des vieilles familles irlandaises autrefois dépouillées. Est-ce là ce qu'on propose? et existe-t-il au XIXe siècle un homme d'état assez insensé pour rêver un pareil projet? En supposant que l'œuvre fût possible, on ne ferait d'ailleurs que déplacer la tyrannie et remplacer l'oppression de la majorité par celle de la minorité. J'ajoute qu'après avoir justement maudit l'aristocratie pendant sept siècles, le peuple irlandais ne peut guère séparer le principe de ses résultats, et se contenter d'un changement de garnison, le jour où il se sent maître d'abattre la forteresse.

Sous tous les rapports, M. de Beaumont a donc parfaitement raison de regarder comme une chimère la substitution d'une aristocratie catholique à l'aristocratie protestante. Il a raison, par conséquent, de chercher dans la réforme des institutions le moyen de soustraire définitivement l'Irlande à la tyrannie qu'elle subit depuis si long-temps. En quoi cette réforme doit-elle consister, et jusqu'où convient-il de la pousser? Telle est la question qui reste à examiner. Je commence par la loi civile.

Au temps des lois pénales, la propriété catholique et la propriété protestante étaient régies en Irlande par des lois différentes. Aujourd'hui toute propriété relève d'une seule loi, la loi anglaise, qui, on le sait, a pour but avoué d'empêcher autant que possible la terre de se diviser et de changer de mains. Mais si en Angleterre la propriété immobilière est l'apanage d'un petit nombre de familles, à côté de cette propriété, il en est une autre que l'industrie crée, que l'épargne augmente, et qui, plus puissante chaque jour, marche déjà de pair avec son orgueilleuse rivale. Ainsi, en Angleterre, sur plus de seize millions d'habitans, il y en a cinq millions seulement voués à l'agriculture, de sorte que plus des deux tiers de la population échappent à la dépendance des maîtres du sol. En Irlande, au contraire, sur huit millions d'habitans, un million et demi tout au plus demandent leurs salaires à l'industrie et au commerce. Six millions et demi sont donc attachés au sol ou privés de tous moyens d'existence. Appliquez maintenant la loi anglaise à un tel état de choses, et voyez quels en doivent être les résultats. D'une part, une population misérable, dé-

gradée que ne soutient ni n'excite l'espoir de devenir à son tour propriétaire ou d'améliorer son sort par son intelligence et son activité; de l'autre, une race de propriétaires dure, égoïste, insensible à des maux trop nombreux et trop invétérés pour qu'elle puisse les soulager, ne songeant qu'à tirer du sol le plus gros revenu possible avec la plus petite mise de fonds : c'est en effet la situation de l'Irlande. Comme après tout, dans ce malheureux pays, la terre est la seule ressource et qu'il faut en occuper un fragment ou mourir, tout le monde se jette sur la terre avec frénésie, avec désespoir, et s'en dispute les lambeaux. De là, par un contraste étrange, des fermages qui augmentent à mesure que la misère s'accroît. Ajoutez qu'entre le propriétaire et le cultivateur véritable il y a souvent trois ou quatre intermédiaires dont chacun a ses profits à faire, et qui pèsent tous à la fois sur le pauvre paysan. Ajoutez aussi qu'en définitive la terre, dans ce système, produit moitié moins qu'en Angleterre et en Écosse, et que les abus de la grande propriété et les inconvéniens de la petite culture se trouvent ainsi réunis.

Ceux qui voudraient se faire une idée exacte des diverses manières d'exploiter la propriété en Irlande, et de toutes les souffrances auxquelles la population est condamnée, doivent lire le livre de M. de Beaumont. Je ne puis ici que constater le mal et indiquer le remède. Ce remède, c'est selon M. de Beaumont et selon presque tous les écrivains qui ont étudié la question, de faire en sorte que le peuple puisse devenir propriétaire. Mais il reste à savoir comment on peut obtenir cet heureux résultat. Un publiciste allemand dont l'ouvrage a eu beaucoup de succès, M. Van Raumer, va droit au but et demande tout simplement que les fermiers soient déclarés propriétaires. M. de Sismondi, sans trancher aussi brusquement la question, désire que le droit des propriétaires soit converti en une rente foncière dont un acte législatif déterminerait la quotité. M. de Beaumont répudie de tels moyens comme injustes et violens. Il veut, quant à lui, non qu'on dépouille ceux qui possèdent aujourd'hui, mais qu'on rende la propriété accessible à ceux qui ne possèdent pas. Pour cela il propose d'une part d'abolir les substitutions et le droit d'aînesse, de l'autre de délivrer la propriété de toutes les entraves légales qui l'enchaînent aujourd'hui. Ainsi, une des principales difficultés que rencontrent en Irlande comme en Angleterre la vente et le morcellement des héritages, c'est l'obscurité dont, par l'absence de tous actes publics, la propriété est enveloppée; c'est aussi le prix énorme qu'il en coûte pour faire examiner par des hommes de loi des titres

imparfaits. Il est clair qu'il y a là, sans injustice et sans violence, d'utiles réformes à introduire et une lacune à combler.

M. de Beaumont remarque d'ailleurs que ces réformes seraient faciles en Irlande. En Angleterre, où la propriété féodale est restée populaire, on s'occupe plus de l'héritage que de l'héritier. C'est donc avec une certaine douleur que l'on verrait disparaître ces terres si belles et si admirablement cultivées, où le parc et les fermes se réunissent pour former un ensemble parfait. Mais en Irlande il n'y a rien de semblable, et hors des limites du parc, la propriété la plus étendue n'offre plus que le triste spectacle d'un morcellement poussé jusqu'à ses dernières limites. L'œuvre devant laquelle recule l'Angleterre est donc accomplie, et il ne s'agit plus que de savoir s'il vaut mieux que chaque demi-acre de terre soit cultivé par un propriétaire ou par un fermier, par un homme libre ou par un serf. Ainsi posée, la question ne saurait être douteuse.

Dans l'ordre politique, il semble, si l'on s'en tient aux apparences, que l'Irlande n'ait presque plus rien à désirer. Comme l'Angleterre, l'Irlande est maîtresse des droits essentiels sur lesquels repose la liberté politique et civile, le jugement par jury, l'indépendance des juges, la responsabilité des fonctionnaires, le droit de pétition et d'association, la liberté individuelle, la liberté d'enseignement. De plus, l'odieuse distinction qui existait entre les habitans d'un même pays a cessé, et les catholiques, électeurs et éligibles au même titre que les protestans, ne voient plus devant eux aucune carrière fermée. En reprenant quelques-unes des attributions jusqu'alors dévolues à l'aristocratie, et en se réservant sur quelques autres un droit de surveillance et de contrôle, le gouvernement central, d'ailleurs, a trouvé le moyen d'empêcher que le droit ne fût détruit par le fait. Reste, à la vérité, la question des corporations municipales sur laquelle la chambre des lords et la chambre des communes n'ont pu encore parvenir à s'entendre, mais qui ne peut manquer de finir bientôt par une transaction. Une fois cette transaction conclue, l'organisation politique de l'Irlande sera à peu de chose près semblable à celle de l'Angleterre, et ceux qui se bornent à demander l'égalité entre les deux pays paraîtront avoir gain de cause.

Malheureusement cette égalité restera purement nominale, et il suffit, pour s'en convaincre, de regarder au fond des choses. Aujourd'hui, sans doute, le gouvernement anglais, en pesant de tout son poids sur l'aristocratie irlandaise, contient ses mauvais penchans, et l'empêche d'abuser des instrumens que la loi met entre ses mains.

Ainsi, vers la fin du dernier siècle, l'aristocratie irlandaise, incapable de porter sa tâche, avait, à titre de soulagement, sollicité et obtenu une loi qui permettait au pouvoir exécutif, d'une part, de placer des magistrats salariés et révocables dans toutes les localités où les juges de paix ne suffiraient pas au service journalier de la justice; de l'autre, de faire présider les réunions trimestrielles des juges de paix par un membre éclairé du barreau. Cette loi, le gouvernement s'en sert aujourd'hui contre l'aristocratie qui l'a faite, et pour assurer au pays une justice plus impartiale et une administration plus équitable. En même temps, en choisissant comme lords-lieutenans, comme sheriffs, comme juges, des hommes éclairés et libéraux, il remédie, autant qu'il le peut, au vice fondamental des institutions. Mais ces institutions n'en subsistent pas moins, et le jour où reviendrait au pouvoir un ministère complice de l'aristocratie, l'Irlande retomberait sous une oppression d'autant plus dure que ses tyrans auraient une revanche à prendre et des injures à venger. Ce sont alors, comme par le passé, les protestans les plus fanatiques qui jugeraient, qui administreraient, qui taxeraient une population catholique; ce sont les protestans les plus fanatiques aussi qui useraient de la force publique au gré de leurs passions et de leurs intérêts.

Et qu'on ne dise pas que la situation serait la même si le pouvoir, au lieu d'appartenir à l'aristocratie, était centralisé. Entre faire le mal et le laisser faire, la différence est grande, surtout quand, après tout, la loi, sinon le droit, est du côté des oppresseurs. Pour parler clairement, un cabinet même ultra tory, s'il devait prendre sous sa responsabilité le gouvernement de l'Irlande, hésiterait à violer les grands principes de justice et d'équité qui, dans un pays comme l'Angleterre, ont toujours tant de puissance et de retentissement; mais d'un autre côté un cabinet même tory modéré aurait difficilement le courage de résister à l'aristocratie irlandaise réclamant le libre usage de ses antiques priviléges, et s'emparant, au nom de la loi, de l'administration du pays.

Si cela est vrai, il est clair que l'unique moyen de soustraire l'avenir de l'Irlande à l'oppression, c'est d'arracher définitivement le pouvoir aux mains qui en ont tant abusé. On conçoit, d'ailleurs, facilement que, dans l'état actuel du pays, ce pouvoir ne puisse être réuni à la démocratie sans qu'elle en abuse à son tour. Le gouvernement doit donc en hériter, momentanément du moins, et jusqu'à ce que le pays soit capable de le prendre. Déjà quelques pas ont été faits dans cette voie, malgré l'opposition de la chambre des lords, et avec la pleine approbation du parti irlandais. Telles sont les lois qui obligent

les juges de paix et les grands jurys à faire publiquement tous les actes de leurs fonctions, qui transportent au gouvernement central le choix et le contrôle de plusieurs agens salariés, qui créent enfin trois administrations centrales, l'une pour les travaux publics, l'autre pour l'instruction primaire, la troisième pour les pauvres. Telle est surtout la loi du 20 mai 1836 qui enlève à l'aristocratie la disposition de la gendarmerie, et qui la place exclusivement entre les mains du vice-roi. Mais de ces mesures partielles à une mesure générale et radicale la différence est grande, et pourtant sans une mesure générale et radicale, il n'y aura rien de fait.

Je n'examine pas si, pour opérer cette réforme, il faudrait, ainsi que le pense M. de Beaumont, supprimer la vice-royauté. J'incline pourtant à penser le contraire. Dans le système qui tend à assimiler en tout l'Irlande à l'Angleterre, rien sans doute ne serait plus logique et plus utile que cette suppression. Cependant, si l'on veut briser une unité factice, et gouverner l'Irlande d'après d'autres principes et d'autres règles, peut-être la vice-royauté est-elle nécessaire, ne fût-ce que pour marquer bien nettement la séparation administrative des deux pays. C'est, au reste, un point secondaire, et sur lequel il est difficile de se former d'avance une opinion. Je passe donc à la question religieuse, la plus grave de toutes celles que traite M. de Beaumont.

Il faut d'abord reconnaître les utiles et sages réformes qui, depuis dix ans, ont modifié en Irlande la situation de l'église anglicane. Ainsi le nombre des évêques a été réduit, et leur revenu diminué; on a enlevé aux protestans le droit exorbitant de taxer les catholiques pour la réparation de leur église; les dîmes enfin, de transformation en transformation, sont devenues une rente foncière payable par le propriétaire, et que l'état perçoit pour la rendre ensuite au clergé. Ce sont là des améliorations réelles, et que l'Irlande a bien accueillies. Comment se fait-il donc que ces améliorations, en définitive, n'aient produit aucun effet durable, et que l'église anglicane rencontre aujourd'hui les mêmes antipathies qu'il y a dix ans? C'est que le mal était bien moins dans les abus de cette église que dans son établissement. Voyez, en effet, quelle singulière anomalie : sur huit millions à peu près d'habitans, il y a six millions et demi de catholiques, et six cent mille dissidens. La population anglicane n'arrive donc pas à un million sur huit. Néanmoins, tandis que les catholiques et les dissidens font eux-mêmes les frais de leur culte et paient leur clergé, l'église anglicane vit et prospère aux dépens de tous, de sorte que sur huit personnes qui contribuent à son

entretien, il en est sept à qui elle est étrangère, si ce n'est ennemie. Que les dissidens, protestans comme les anglicans, et aisés pour la plupart, acceptent une telle loi sans trop se plaindre, cela se comprend. Mais qu'on se mette à la place des pauvres catholiques, et qu'on dise s'il n'y a pas là pour eux un sujet inépuisable de mécontentement et de colère. A la vérité on se met, pour les apaiser, en frais des raisonnemens les plus savans et les plus ingénieux. On leur prouve, de par Ricardo, que ce qu'ils paient sous forme de dîme, ils le paieraient, si la dîme était supprimée, sous forme de fermage. Puis on leur présente le tableau séduisant du bien que ne peuvent manquer de leur faire deux mille *gentlemen* éclairés, aisés, et qui veulent bien résider au milieu d'eux. Malheureusement ces deux mille gentlemen passent leur vie à les maudire, et il ne faut pas un grand effort d'esprit pour comprendre que sans faire cadeau aux propriétaires du produit de la dîme, il serait aisé de l'employer en Irlande utilement pour le pays tout entier. En dépit des explications et des commentaires, le fait reste donc dans toute sa simplicité. Or, le fait, c'est que, malgré sa profonde misère, le pauvre catholique a deux prêtres à payer : le sien, au moyen d'une contribution volontaire; celui d'un culte qu'il abhorre, au moyen de l'impôt; l'un pour le secourir et le consoler dans ses souffrances, l'autre pour le mépriser et pour le persécuter.

Si de l'ensemble on descend aux détails, c'est bien autre chose encore. On a souvent cité l'exemple d'une certaine paroisse où il n'y avait que trois protestans : le ministre, le sacristain et le sonneur. Cet exemple est loin d'être unique, et M. de Beaumont, d'après la grande enquête, cite 42 bénéfices et 198 paroisses qui sont ou qui étaient alors précisément dans le même cas. Il existe même un diocèse, le diocèse d'Emly, qui, sur 96,000 habitans, compte 1200 anglicans seulement. Pour ces 1200 anglicans, il y a 15 églises, 17 bénéfices et 31 ministres salariés. Le nombre total des ministres de l'église anglicane est de 2,435, qui touchent ensemble un revenu de 22 à 25 millions. Sur cette somme, 8 millions sont absorbés par le haut clergé. Ajoutez que toutes ces richesses appartenaient jadis à l'église catholique, qui, dans les guerres religieuses, en a été violemment dépouillée au profit de sa rivale.

Il n'est donc point vrai que les réformes opérées depuis dix ans aient fait droit aux griefs légitimes de l'Irlande, et que l'égalité religieuse existe désormais en ce pays. En Angleterre, j'en conviens, elle n'existe pas davantage; mais, en Angleterre, l'église dominante est

celle de l'immense majorité, tandis qu'en Irlande c'est tout le contraire. En Irlande, il ne s'agit donc point, comme en Angleterre, d'examiner, du point de vue de la philosophie et de la politique, si une église dominante est en soi une bonne institution, et si le culte de la majorité doit être ou non investi de certaines prérogatives et de certains priviléges; il s'agit de secouer le joug d'une église dont les priviléges et les prérogatives sont une insulte pour la majorité, et la blessent profondément dans ses sentimens les plus élevés, dans ses croyances les plus intimes; il s'agit aussi d'affranchir une population misérable d'un impôt doublement odieux, puisqu'il pèse à la fois sur l'ame et sur le corps.

Maintenant, comment, sans réaction et sans violence, est-il possible de détruire en Irlande l'établissement anglican? Il n'y a que deux moyens : laisser chaque congrégation religieuse payer elle-même ses prêtres, ainsi que le font aujourd'hui la congrégation catholique et les congrégations dissidentes; salarier les ministres de toutes les communions. De ces moyens, le premier paraît le plus simple; mais, en y réfléchissant, on voit qu'il pourrait avoir de graves inconvéniens. Pour l'église anglicane, établie sur tous les points du pays et habituée à une vie facile, ce serait d'abord une épreuve bien dure, et à laquelle il est douteux qu'elle résistât. Or, on ne doit pas oublier que les huit cent mille Irlandais qui professent la religion anglicane sont une des portions les plus éclairées, les plus riches, les plus industrieuses du pays, et que l'état leur doit, à plusieurs titres, aide et protection. D'un autre côté, une fois l'égalité religieuse proclamée et réalisée, n'est-il pas à craindre que l'indépendance absolue du clergé catholique ne devienne un danger public? Aujourd'hui, placé en face du fanatisme anglican et des violences orangistes, le clergé catholique professe, en matière de tolérance et de liberté, les idées les plus libérales; mais l'expérience des autres pays prouve que la pente naturelle du clergé catholique n'est pas de ce côté. Il est donc bon que le salaire soit entre l'état et lui un lien qui le contienne et le modère. Il est bon aussi qu'il soit un peu moins dans la dépendance du peuple, et qu'il n'ait pas besoin, pour vivre, de ménager ses passions et de flatter ses préjugés.

Telle était, en 1800, à l'époque de l'union, la pensée de Pitt, et le clergé catholique alors y consentait tout entier. L'étroit bigotisme de George III empêcha ce grand projet de se réaliser, et aujourd'hui, si l'on y revenait, c'est au sein du clergé catholique lui-même que se rencontrerait la plus vive résistance. Cependant il y a

beaucoup de raisons de croire que cette résistance ne serait rien moins qu'invincible. Il n'est pas besoin de dire que dans ce système, tous les biens de l'église, c'est-à-dire six cent soixante dix mille acres de bonnes terres, feraient retour à l'état, qui, en les vendant par parcelles, pourrait commencer à constituer en Irlande la petite propriété. Quant aux dîmes, elles deviendraient un impôt foncier qui se confondrait avec les autres. Ministres protestans et prêtres catholiques, tous seraient dans la même situation et recevraient du trésor public une égale allocation.

Ainsi, dans l'ordre civil, partage égal des successions; dans l'ordre politique, abolition au profit du gouvernement central des priviléges aristocratiques; dans l'ordre religieux, retour à l'état des propriétés ecclésiastiques de toute nature, et paiement égal des ministres de tous les cultes, telles sont les réformes que propose M. de Beaumont, réformes excellentes et que j'approuve toutes: mais ces réformes suffiraient-elles, et l'Irlande, une fois qu'elle les aurait obtenues, marcherait-elle d'un pas rapide vers une ère toute nouvelle de puissance et de prospérité? M. de Beaumont paraît le croire, et je désirerais être ici encore de son avis. Malheureusement, il est une question à laquelle il attache peu d'importance, et qui, dans l'état actuel de l'Irlande, me paraît la première de toutes; cette question, je n'ai pas besoin de le dire, est la question économique, surtout en ce qui touche la population. Comme c'est entre M. de Beaumont et moi le seul désaccord sérieux, je suis forcé, pour bien fixer le point en litige, de rappeler quelques principes et d'entrer dans quelques détails.

Parmi les vérités que l'économie politique moderne a mises en lumière, il en est une plus incontestable que toutes les autres et que nulle objection n'a pu ébranler jusqu'ici : c'est que la population, si elle n'était pas limitée par les moyens de subsistance, doublerait au moins tous les vingt ans. Quand les économistes anciens signalaient entre la population et la richesse d'un pays un rapport intime et nécessaire, ils avaient donc raison; mais ils avaient tort quand ils en tiraient cette conséquence, qu'on favorisait les progrès de la richesse en donnant des encouragemens directs à la population. C'était là prendre l'effet pour la cause, et intervertir la relation véritable des deux faits. La richesse n'augmente pas parce que la population s'accroît; mais la population s'accroît parce que la richesse augmente, ce qui est bien différent. Sur ce point, tous ceux qui ont étudié la question sont aujourd'hui d'accord, et il n'y aurait pas assez de sifflets pour le législateur qui, dans une société comme la nôtre, viendrait, à l'exemple des

anciens, proposer de donner des primes aux mariages précoces. En un mot, la population n'est point absolument trop grande ou trop petite, et vingt millions d'hommes, si la richesse s'est accrue dans une proportion suffisante, peuvent vivre dans l'aisance là où cinq millions seulement végétaient misérablement; mais cinq millions d'hommes en revanche, si la richesse a suivi une progression contraire, peuvent mourir de faim sur le sol qui en nourrissait jadis vingt millions.

Maintenant supposez un pays où la richesse restant à peu près stationnaire, la masse à partager entre les habitans n'ait subi aucune altération sensible depuis deux ou trois siècles; supposez que dans ce pays, néanmoins, par une déplorable imprévoyance, les mariages soient, plus que partout ailleurs, précoces et féconds; supposez en un mot que, sous l'influence de causes diverses et compliquées, l'accroissement de la population tende sans cesse à dépasser de beaucoup l'accroissement des moyens de subsistance; qu'arrivera-t-il? Il arrivera nécessairement, ou que la mortalité, résultat de la misère, viendra rétablir un douloureux équilibre, ou que, pour vivre tous, les habitans devront se contenter chacun d'une plus petite part. On les verra donc d'abord renoncer à tout ce qui, dans un pauvre ménage, peut passer pour du superflu, puis supprimer une portion du nécessaire et descendre graduellement l'échelle de la civilisation. Mais enfin viendra le jour où, sur le logement, sur le vêtement, sur la nourriture, il n'y aura plus rien à retrancher sans tarir les sources de la vie. La population alors cessera de croître, et l'on se trouvera en face d'un pays deux fois plus peuplé et deux fois plus pauvre qu'auparavant.

Ce que je viens de présenter sous forme d'hypothèse est tout simplement l'histoire de l'Irlande depuis soixante ans. En 1776, lors du voyage que fit dans ce pays le célèbre Arthur Young, la population était à peu près de deux millions six cent mille habitans. Elle est aujourd'hui de huit millions, c'est-à-dire trois fois plus nombreuse. Mais bien que, pendant cet intervalle, il ait été successivement dégagé de presque toutes les chaînes légales qui garrottaient son activité, le peuple irlandais n'en est pas moins bien plus misérable qu'alors. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le récit d'Arthur Young à la dernière enquête. Ainsi, en 1776, le *cottier* (petit fermier ou simple ouvrier agricole) faisait entrer dans son régime alimentaire, outre les pommes de terre qui en étaient déjà la base, du lait, du pain d'avoine, et même un peu de poisson et de viande. Aujourd'hui, il se nourrit de pommes de terre seulement; encore ces pommes de terre ne sont-elles pas de l'espèce qui contient le plus de

substance nutritive, mais d'une espèce commune, malsaine, et qui n'a d'autre avantage que son excessive abondance. Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de bien plus significatif encore. En 1776, si la nourriture était grossière, du moins ne manquait-elle jamais. Dans les plus pauvres habitations, il y avait toujours pour tout le monde des pommes de terre à discrétion, et l'étranger, quel qu'il fût, partageait, sans faire tort à personne, le repas de la famille. Aujourd'hui il est rare que la provision de pommes de terre suffise pour toute l'année, et beaucoup de familles doivent, pour ne pas mourir de faim, se réduire pendant plusieurs mois à un seul repas par jour. Si telle est la situation de la population irlandaise dans les temps ordinaires, qu'on juge de ce qu'elle doit être quand la récolte est mauvaise! Comme la nourriture habituelle de plusieurs millions d'hommes est la moins coûteuse qu'il y ait, il ne leur reste d'autre ressource, cette nourriture manquant, que d'apaiser leur faim, aussi long-temps que possible, avec des racines et des herbes sauvages. Alors apparaissent dans le pays désolé la fièvre et la famine, ces deux fléaux presque inconnus il y a soixante ans, et qui ravagent en peu de jours des paroisses tout entières.

Veut-on passer de la nourriture au logement et au vêtement, il faut encore arriver à la même conclusion. En 1776, toujours selon Arthur Young, les pauvres Irlandais étaient passablement vêtus et logés. Aujourd'hui, ils habitent des tanières infectes et ne se couvrent que de haillons; encore ces haillons sont-ils quelquefois une propriété commune et compte-t-on bon nombre de familles qui ne possèdent qu'un seul habillement complet pour deux individus. En résumé, la dépense totale d'un *cottier* qui, en 1776, était évaluée à 11 livres sterling, ne l'est plus aujourd'hui qu'à 6 ou 7 livres tout au plus. On peut estimer par là tout ce qu'il a perdu.

Ainsi, qu'on le remarque bien, en même temps qu'en Irlande les lois devenaient plus humaines et plus justes, la condition matérielle de la population empirait au lieu de s'améliorer; en même temps que tombait, morceau par morceau, le code oppresseur qui pendant tant d'années avait paralysé toutes les facultés du pays, la misère publique augmentait. Comment expliquer cette monstrueuse anomalie si ce n'est par l'accroissement démesuré de la population? En Angleterre, pendant cette même période, la population aussi s'est accrue, bien que moins rapidement; mais comme la richesse croissait dans une proportion au moins égale, il n'en est résulté pour le pays que plus de puissance et de force. D'un côté du détroit, l'accroissement de la po-

pulation a donc été un bien, parce qu'il n'a fait que suivre les progrès de la richesse; de l'autre, il a été un mal, parce qu'il les a devancés.

M. de Beaumont ne paraît pourtant pas croire qu'en Irlande la population soit trop forte, et voici les principaux argumens qu'il apporte à l'appui de son opinion. L'Irlande, dit-il, est une contrée d'une rare fertilité, et qui, bien cultivée, pourrait nourrir vingt-cinq millions d'habitans. Si huit millions y vivent misérablement, c'est qu'avant de demander au sol ce qu'il leur faut pour exister, les Irlandais ont d'abord à y prendre ce qu'il leur faut pour payer des fermages exorbitans. La population diminuant, il y aurait bien dans le premier moment quelque amélioration; mais dès que les propriétaires s'en apercevraient, ils augmenteraient proportionnellement leurs fermages. Donc, au bout de peu de temps, les pauvres Irlandais retomberaient précisément dans la même situation.

Je vais prendre ces objections une à une, et tâcher de prouver à M. de Beaumont lui-même qu'elles ne sont pas fondées.

Qu'il me permette d'abord de mettre en doute cette excessive fertilité de l'Irlande qui lui permettrait de nourrir vingt-cinq millions d'habitans. Il y a en Irlande, je le sais, quatre à cinq millions d'acres de terre qui n'ont point encore été mis en culture, et qui, moyennant de grands travaux d'assainissement et de défrichement, pourraient finir peut-être par donner de belles récoltes. Mais outre que ce résultat devrait être chèrement acheté, il est une circonstance qu'il ne faut pas oublier : c'est que, selon M. de Beaumont lui-même, la même étendue de terrain peut nourrir en pâturage une personne, en blé cinq ou six, et vingt en pommes de terre. Tout le terrain qui est aujourd'hui cultivé en pommes de terre ne nourrirait donc qu'une population moindre, si cette population, ainsi que M. de Beaumont le désire, mangeait un peu de pain et de viande. Il est vrai que l'Irlande exporte du blé, et que ce blé, dans ce cas, serait consommé dans le pays. En supposant même qu'il ne sortît plus d'Irlande un grain de blé, ce ne sont pas cinq cent mille quarters de froment environ et quinze cent mille quarters d'avoine qui ajouteraient sensiblement aux ressources alimentaires du pays. J'incline donc à penser que M. de Beaumont exagère la fertilité de l'Irlande; j'ajoute qu'il pourrait avoir raison sur ce point sans que la question fît un pas. Il y a, on le sait, quelques terres qui produisent presque d'elles-mêmes; mais quand cette première fécondité est épuisée, il faut, on le sait aussi, employer beaucoup de travail et de capital pour obtenir un nouveau produit. Peu importe donc ce que la terre d'Irlande ou

de tout autre pays pourrait nourrir d'habitans si un capital double, triple ou quadruple était appliqué à cette terre. Tant que ce capital manque, c'est précisément comme si la terre était moins étendue et moins féconde; car en définitive le produit résulte de la combinaison de deux élémens, la fécondité de la terre et le capital qui vient aider cette fécondité. Or, dans l'état actuel de la terre et du capital en Irlande, huit millions d'habitans ne peuvent parvenir à vivre qu'en substituant la pomme de terre au pain. Il y a là un fait contre lequel toutes les théories viennent se briser.

Mais, dit M. de Beaumont, s'il en est ainsi, c'est la faute du fermage. Que les propriétaires soient moins avides, et tout ira bien. A mon sens c'est là méconnaître la loi qui détermine la hausse et la baisse du fermage en Irlande comme partout. M. de Beaumont pense-t-il qu'un propriétaire soit maître de hausser son fermage comme il lui plaît, et uniquement parce qu'il a le désir d'augmenter son revenu? Non, certes; et M. de Beaumont sait aussi bien que moi qu'entre le propriétaire et le fermier, comme entre le vendeur et l'acheteur, il se fait un marché où l'un cherche à obtenir plus et l'autre à donner moins. De ce libre débat sort en général la fixation du prix véritable, de celui qui représente réellement la valeur de l'objet loué et vendu. En Irlande pourtant, il est très vrai que la balance penche toujours du côté du propriétaire, et que l'équilibre est détruit. Pourquoi cela? Par la raison fort simple que pour chaque lambeau de terre il y a vingt concurrens qui surenchérissent les uns sur les autres, et finissent par offrir au propriétaire un prix qu'ils sont hors d'état de payer. Diminuez le nombre des concurrens, et les fermages baisseront nécessairement.

Cette vérité est si évidente, que M. de Beaumont lui-même ne peut s'empêcher de la reconnaître quelque part. « La concurrence des cultivateurs qui se disputent la terre, dit-il, élève encore plus le taux des fermages que l'avidité du propriétaire et du *middleman* (fermier-général). » Or, je le répète, cette concurrence excessive tient uniquement à un excès de population. Il est inutile, d'après cela, d'examiner si la question des fermages a toute l'importance que lui donne M. de Beaumont, et si l'abandon, par les propriétaires, de la moitié des fermages actuels, c'est-à-dire de 3 millions sterling (75 millions) suffirait pour ramener l'aisance en Irlande. Je crois que le taux énorme des fermages est un grand mal; mais je crois en même temps que ce mal est le résultat nécessaire de la disproportion qui existe entre la population et les moyens généraux d'existence. Je crois que si on veut le guérir, c'est à cette disproportion qu'il faut remédier.

Ce que je viens de dire du fermage, je dois le dire aussi des salaires qui, pour le simple journalier, varient de 6 pence à 2 pence par jour (de 12 sous à 4 sous). Dans ce pays dénué d'industrie et chargé de bras inoccupés, le travail est peu demandé et beaucoup offert. La raison qui élève les fermages abaisse ainsi les salaires, et le pauvre Irlandais, pressé entre ces deux effets d'une même cause, s'enfonce chaque jour davantage dans sa misère et dans son imprévoyance. « Que voulez-vous? finit-il par répondre aux sages conseils qu'on lui donne, nous ne pouvons être plus mal; » et sous l'influence de cette pensée désolante il se marie dès qu'il est nubile, il met au monde des enfans qui, s'il est possible, seront encore plus malheureux que lui.

C'est donc, j'en suis profondément convaincu, une affreuse calamité pour l'Irlande que d'avoir triplé sa population en soixante ans, tandis que sa richesse restait presque stationnaire, ou du moins ne croissait que dans une bien plus faible proportion. Mais le mal est fait, et il faut songer aux moyens de le guérir. Le premier qui se présente à l'esprit, c'est l'émigration. On voit d'une part des populations qui meurent de faim sur un sol insuffisant à les nourrir; on voit de l'autre, au-delà des mers, des terres fertiles et mal peuplées. Quoi de plus simple que de déplacer ces populations, et de rétablir ainsi un équilibre désirable? Malheureusement, dans ces beaux calculs, on oublie plusieurs choses assez importantes, le sentiment si naturel et et si vif qui nous attache à la patrie, les dépenses énormes du déplacement, les chances auxquelles est exposée une famille jetée ainsi sur un sol qu'elle ne connaît pas, dans un climat qui lui est étranger, au milieu de populations qui la traitent en ennemie. Ajoutez que, pour que les effets de l'émigration se fissent sentir en Irlande, ce sont quatre millions d'hommes qui devraient chercher une nouvelle patrie. Or, cela est tout simplement impossible. Sur ce point, je partage donc entièrement l'avis de M. de Beaumont, et je ne vois rien à répondre au dilemme qu'il pose à peu près en ces termes : ou l'on veut que l'émigration ne s'applique qu'à deux ou trois cent mille individus, ou l'on entend qu'elle enlève une portion notable de la population. Dans le premier cas l'émigration est inutile, dans le second impraticable.

Deux vérités me paraissent également établies, l'une que la population en Irlande est trop nombreuse, l'autre qu'il n'existe aucune mesure à l'aide de laquelle on puisse brusquement la réduire. Faut-il donc se résigner et attendre en silence que, par un des moyens qu'elle tient en réserve, la Providence vienne remédier au mal? Non, certes, et ici comme toujours, il y a des devoirs à remplir et des efforts à

faire. Le problème, on ne doit pas l'oublier, a deux termes, d'une part le chiffre de la population, de l'autre la somme des moyens de subsistance. Qu'on diminue le premier, ou qu'on augmente le second, on ne tend pas moins à rétablir l'équilibre. Ce sont deux chemins fort différens en apparence, mais qui conduisent précisément au même but. Et, qu'on y fasse attention, il s'agit de tout autre chose que de prendre aux uns pour donner aux autres, de dépouiller, par exemple, les propriétaires pour enrichir les fermiers. Sans parler de l'injustice de tels moyens, ils seraient parfaitement impuissans. En Irlande, l'enquête le constate, les petits cultivateurs ont une part proportionnelle du produit brut de la terre aussi forte qu'en Angleterre; mais, en Irlande les petits cultivateurs sont beaucoup plus nombreux, et le produit est beaucoup plus faible. Il en résulte que, la part relative étant la même, la part absolue est moindre. Il en résulte aussi que vouloir augmenter sensiblement la part absolue des petits cultivateurs sans réduire leur nombre ou sans augmenter le produit de la terre, c'est vouloir l'impossible.

Voici donc comment le problème doit être posé. La population irlandaise restant ce qu'elle est aujourd'hui, comment faut-il faire pour accroître en Irlande la masse des moyens de subsistance? Comment faut-il faire notamment pour que moins de bras cultivent la terre et pour qu'elle produise davantage? La commission d'enquête formée en 1835, et qui comptait à la tête de ses membres l'archevêque protestant et l'archevêque catholique de Dublin, proposait à cet égard divers moyens. D'une part, elle voulait que le gouvernement instituât un bureau d'amélioration nationale qui eût les pouvoirs nécessaires, 1° pour faire mettre en culture les terres non cultivées, et dessécher les terres marécageuses, même malgré le propriétaire, et en fixant la rente qui lui serait payée; 2° pour contraindre les propriétaires à détruire les huttes malsaines bâties sur leur propriété, et pour les faire rebâtir tant à leurs frais qu'aux frais du district. De l'autre, elle demandait que des encouragemens puissans fussent donnés à l'industrie, afin d'offrir à la population agricole un débouché nouveau, et en quelque sorte un moyen d'émigration à l'intérieur. Mais outre que quelques-uns de ces projets soulevaient de très graves objections, ils supposaient tous l'emploi d'un capital considérable. Or, ce capital, on le sait, n'existe point en Irlande, et c'est à l'y attirer que consiste la difficulté.

Beaucoup d'écrivains pensent que pour que les capitaux affluent en Irlande, il suffit de lui accorder sur-le-champ toutes les réformes

politiques, civiles et religieuses auxquelles elle a droit. L'Irlande, disent ces écrivains, a un sol fertile, une population intelligente, des ports magnifiques, des voies de communication nombreuses et perfectionnées. De plus, les salaires y sont à très bas prix, et promettent sur la main-d'œuvre une notable économie. Que lui manque-t-il donc pour que les capitaux anglais viennent s'y fixer? Un peu de repos et de sécurité. Or, le jour où l'Irlande n'aura plus de plaintes à faire, ce repos et cette sécurité renaîtront.

Tous ceux qui prennent intérêt au sort de l'Irlande voudraient que cette opinion fût fondée; mais il est deux circonstances importantes dont on ne tient pas compte. D'abord, les mauvaises habitudes et les vices qu'ont engendrés plusieurs siècles d'oppression; ensuite et surtout la misère qui résulte de l'excès de la population et les désordres qui en sont la conséquence. Pour que les capitaux prennent confiance et viennent rétablir l'équilibre entre la population et les moyens de subsistance, il faut, tout le monde le sent et le dit, de la sécurité; mais pour que la sécurité se rétablisse, il faut que les moyens de subsistance ne soient plus, comme ils le sont aujourd'hui, insuffisans pour la population. Il y a là un cercle vicieux dans lequel on peut tourner bien long-temps.

Pour ma part, je ne crois pas que l'Angleterre puisse en être quitte à si bon marché. Cette Irlande si pauvre et si turbulente, c'est l'Angleterre qui l'a faite. N'est-il pas juste que l'Angleterre vienne aujourd'hui à son aide, et contribue, autrement que par des vœux stériles et de bons conseils, à relever un peuple qui lui doit tous ses maux? N'est-il pas juste, en un mot, que si les capitaux libres reculent devant l'état incertain et agité de l'Irlande, l'Angleterre y supplée à l'aide de capitaux puisés dans le trésor public? Et qu'on ne dise pas que faire intervenir le trésor public dans des opérations agricoles et industrielles, c'est violer toutes les lois de l'économie politique. La réponse est excellente en Angleterre, où, à la faveur de lois bienfaisantes, une population industrieuse et libre travaille depuis plusieurs siècles à accroître la richesse nationale. Elle est détestable en Irlande, où les lois, jusqu'à ces dernières années, n'ont eu d'autre but que d'étouffer toute activité et toute prospérité. Il y a peu d'années, l'Angleterre s'imposait la somme énorme de 500 millions pour racheter ses esclaves et se mettre en mesure de reconstituer sans injustice la société coloniale. Croit-on qu'elle n'ait pas autant à réparer envers l'Irlande qu'envers les colonies? et huit millions d'Irlandais pèseraient-ils moins dans la balance que quelques cent mille esclaves et colons?

Je ne fais qu'indiquer cette idée; mais plus j'y pense, plus je reste convaincu que, sans un sacrifice considérable de la part de l'Angleterre, l'Irlande ne se relèvera pas. A l'aide de ce sacrifice, de vastes terres pourraient être divisées par parcelles et vendues à bas prix, de manière à créer en peu de temps l'esprit et les habitudes de la propriété, là où cet esprit et ces habitudes manquent si complètement. Les terrains incultes en même temps seraient mis en culture, et les marais desséchés. De grands ateliers enfin s'ouvriraient et détourneraient de l'agriculture une partie de la population. — Si l'on attend tout cela du cours naturel des choses, on attendra vainement.

Il est bien évident, d'ailleurs, que si, à mesure que des capitaux étrangers viennent créer en Irlande de nouveaux moyens de subsistance, la population continue à s'accroître dans une proportion égale ou supérieure, il n'y aura rien de changé. Il faut donc que les Irlandais apprennent que leur sort est entre leurs mains, et qu'ils sont maîtres, par leur imprévoyance, de rendre impuissantes toutes les mesures qu'on prendrait en leur faveur. Aujourd'hui, dans beaucoup de comtés, l'âge moyen du mariage est de quinze à seize ans pour les femmes, de dix-huit à vingt ans pour les hommes, et ces tristes unions se contractent sans souci du lendemain, sans pitié pour les enfans auxquels on donnera la vie. C'est ainsi qu'en dix ans, de 1821 à 1831, la population du Connaught a augmenté de vingt-deux pour cent. C'est presque la proportion des États-Unis américains où, pour si long-temps encore, ce seront, à l'inverse de nos vieilles sociétés, les hommes qui manqueront à la terre. A une telle progression, si elle devait durer, il n'y aurait rien à opposer, et l'Irlande serait fatalement condamnée à la souffrance et à la pauvreté. Mais l'exemple de l'Irlande elle-même est là pour prouver que l'extrême imprévoyance suit l'extrême misère. De tous les témoignages recueillis dans l'enquête, il résulte clairement que les mariages précoces ont pour cause principale le manque d'emploi et la paresse. Ceux qui ont quelque chose craignent de perdre leur aisance, et sont plus disposés à attendre. Aussi, par une déplorable anomalie, la population croît-elle bien plus rapidement dans les comtés pauvres que dans les comtés riches, dans le Connaught que dans l'Ulster. Ne doit-on pas en conclure que si les pauvres Irlandais pouvaient concevoir l'espérance d'une condition meilleure, cette espérance les élèverait aux idées de prudence qui leur sont si complètement étrangères aujourd'hui? Quoi qu'il en soit, c'est là un des côtés importans de la question, un de ceux qui appellent le plus l'attention des moralistes et des hommes d'état.

Ce que je viens de dire suffit, je crois, pour faire connaître mon

opinion sur la loi des pauvres, que le gouvernement anglais vient de donner à l'Irlande. Le résultat avoué de cette loi est la construction d'une centaine de maisons qui, sous de certaines conditions, offriront un asile à cent mille indigens. M. de Beaumont démontre à merveille que c'est là un pitoyable expédient, et qu'il n'en peut résulter aucun soulagement réel dans un pays où trois à quatre millions de créatures humaines éprouvent chaque année les angoisses de la faim. Si, dans les maisons dont il s'agit, la vie est douce et commode, tout le monde y voudra être admis, et le choix deviendra impossible. Si la vie y est dure et pénible, ce seront des prisons où se réfugieront les plus paresseux et les plus corrompus. Il est impossible qu'un gouvernement sensé comme le gouvernement anglais n'ait pas senti lui-même toute l'impuissance et tous les dangers d'une pareille mesure. Mais on voulait faire quelque chose pour l'Irlande, et l'on a fait la loi des pauvres, faute de mieux.

Voici donc, en définitive, quelle est mon opinion sur la question économique la plus difficile et la plus compliquée de toutes. Je crois la population irlandaise deux fois trop forte, non pas absolument, mais relativement à la masse de salaires en argent ou en nature qu'elle doit se partager. Si donc il était possible, par l'émigration, de réduire de moitié la population irlandaise, j'y verrais un moyen à peu près certain de lui faire remonter quelques degrés de l'échelle qu'elle a si déplorablement descendue depuis soixante ans. Mais l'émigration, appliquée à quatre millions d'hommes, est une pure chimère. Dès-lors il ne reste qu'à agir sur l'autre terme du problème, et qu'à s'efforcer, tout en maintenant la population stationnaire, d'augmenter la richesse nationale, et par conséquent la masse des salaires. Mais dans l'état actuel de l'Irlande, et même en supposant que justice complète lui ait été faite, on ne peut guère espérer que les capitaux anglais ou étrangers viennent affronter les chances d'une nouvelle guerre sociale. Il y a donc pour l'Angleterre devoir et nécessité d'intervenir plus activement, plus efficacement, et de réparer, autant que possible, les maux qu'elle a causés. Je suis, d'ailleurs, bien loin de penser que la réforme économique doive faire ajourner d'un seul jour les réformes civiles, politiques et religieuses, dont M. de Beaumont a si bien démontré la nécessité. Quelle que soit la diversité apparente de ces réformes, elles se tiennent toutes par un lien secret, et concourent au même but. Toutes doivent donc marcher du même pas, sous peine de ne rien faire que d'incomplet et de mesquin.

Maintenant y a-t-il lieu d'espérer que l'Angleterre entre franche-

ment dans cette voie? La crainte d'ébranler ses propres institutions en touchant à celles de l'Irlande ne la retiendra-t-elle pas au contraire dans le cercle assez étroit où tournent péniblement ses hommes d'état de toute couleur depuis l'émancipation? Telle est la dernière question. Il faut d'abord remarquer que l'Irlande ne peut rien attendre ni des tories qui sont depuis de longues années ses ennemis acharnés, ni des radicaux qui, malgré le bruit qu'ils font, ne forment encore dans le parlement et dans le pays qu'une faible minorité. Les radicaux, zélés protestans pour la plupart, ont d'ailleurs peu d'entrailles pour l'Irlande catholique. Si l'Irlande a quelque chose à espérer, c'est donc des whigs, auxquels elle doit depuis six ans ce qu'elle n'avait jamais obtenu jusqu'ici, un gouvernement juste et modéré. Cependant les whigs, il faut le dire, n'ont guère moins que les tories de respect et d'affection pour les vieilles institutions du pays. Forcés de se défendre en Irlande contre une aristocratie et un clergé fanatiques, peut-être seraient-ils disposés à enlever à cette aristocratie et à ce clergé une notable portion de leurs priviléges politiques et religieux; mais la réforme des lois civiles ne les trouverait certes pas si complaisans. Sur ce point, ils ont précisément les mêmes idées, les mêmes préjugés que les tories, et le maintien des grandes propriétés au moyen du droit d'aînesse et des substitutions leur paraît l'arche sainte. Il est donc difficile de supposer qu'ils prêtassent volontairement la main à une réforme funeste selon eux, et qui mettrait le comble à la misère de l'Irlande au lieu de la diminuer. Bien plutôt les verra-t-on encourager les propriétaires irlandais à réunir les parcelles aujourd'hui louées et sous-louées de leurs propriétés, pour revenir ainsi à la grande culture et augmenter le produit net.

Je suppose pourtant que les whigs, éclairés par l'expérience, finissent par reconnaître que des lois bonnes, jusqu'à un certain point, en Angleterre, peuvent être détestables en Irlande, et que ces lois, pour faire le bien du pays, doivent subir des réformes profondes : pourront-ils obtenir du parlement qu'il s'associe à une telle œuvre, et ne rencontreront-ils pas, dès les premiers pas, des obstacles insurmontables? J'en suis profondément convaincu. Voilà quarante ans que l'Angleterre et l'Irlande sont légalement unies et n'ont plus qu'un parlement; voilà plus de dix ans que sont tombés sous la main du duc de Wellington et de sir Robert Peel les derniers débris des lois pénales. L'Angleterre protestante n'a pu pourtant encore s'habituer à regarder les Irlandais comme des compatriotes, et les catholiques comme des frères. A ses yeux, l'Irlande est toujours une terre con-

quise, l'Irlandais un vaincu, le catholique un esclave. « Que parle-t-on d'égalité entre les Anglais et les Irlandais? s'écrie superbement dans la chambre des lords lord Lyndhurst, chancelier du ministère tory. Les Irlandais ne nous sont-ils pas étrangers par la race, par la langue et par la religion? » « Je le répète après mûres réflexions, dit à Cantorbéry M. Bradshaw, membre de la chambre des communes, les Irlandais, prêtres et laïques, pairs et paysans, sont les ennemis nés de l'Angleterre, bigots sauvages, moins civilisés que les indigènes de la Nouvelle-Zélande. » Et ces audacieuses paroles, après avoir excité des applaudissemens frénétiques, trouvent un écho bruyant dans toutes les parties du pays!

On peut prétendre à la vérité que de tels sentimens sont ceux d'une minorité impuissante. Il n'en est point ainsi néanmoins. Ce qui le prouve, c'est qu'aux dernières élections encore, la lutte s'est partout, en Angleterre, engagée sur ce terrain, et qu'en définitive l'opinion de lord Lyndhurst et de M. Bradshaw a obtenu la majorité. On adressait bien au ministère, en passant, quelques reproches sur sa conduite au dehors et au dedans, indépendamment de la question irlandaise; mais, dès que cette question apparaissait, elle absorbait toutes les autres. N'est-ce pas encore la question irlandaise qui, pendant le dernier intervalle des sessions, a défrayé tous les journaux, tous les *meetings*, tous les dîners politiques? N'est-ce pas cette question qui a soulevé contre le ministère, et même contre la reine, des colères si véhémentes? En appelant à de hautes fonctions trois catholiques, parmi lesquels M. Shiel, le ministère et la reine avaient commis un nouveau crime, un crime indigne de pardon. Aussi toutes les tribunes et toutes les chaires s'en sont-elles émues, et n'ont-elles cessé, pendant trois mois, de vomir l'invective et de lancer l'anathème. Lord Melbourne est ainsi devenu un Judas, et la reine une Jésabel. Enfin la société de la réforme protestante, présidée par lord Wharncliffe, a prescrit un jeûne universel, en expiation d'un si funeste évènement.

Telles sont les fureurs que suscite la politique des whigs, quand cette politique se borne à assimiler, autant que possible, l'Irlande à l'Angleterre, et à traiter les catholiques comme les protestans. Qu'on juge de celles qui naîtraient si les whigs voulaient s'en prendre à la fois à l'aristocratie et au clergé! Je ne crains pas de prédire qu'il y aurait en Angleterre un soulèvement presque général contre une si audacieuse tentative. Tout ce que l'Irlande peut demander aux whigs, c'est donc de continuer à la gouverner, comme ils l'ont fait jusqu'ici, avec prudence et impartialité; c'est aussi de se servir des forces du

gouvernement pour contenir l'aristocratie, au lieu de lui prêter appui.

Il est douloureux de le dire, la seule chance qu'il y ait pour l'Irlande d'obtenir des réformes plus radicales, c'est l'avénement des tories. Tous les tories sans doute sont loin de ressembler à lord Lyndhurst ou à M. Bradshaw, et sir Robert Peel, premier ministre, voudrait aussi se montrer juste et bienveillant envers l'Irlande; mais cela lui serait impossible, et voici pourquoi. Il n'y a point en Irlande de partis intermédiaires et d'opinions moyennes : d'une part, l'aristocratie protestante avec ses passions furieuses; de l'autre, la démocratie catholique avec ses souvenirs et ses haines. Or, il faut inévitablement que le gouvernement s'appuie sur l'une ou sur l'autre. L'ardente inimitié de l'aristocratie protestante pour le ministère whig ne lui laissait pas le choix, et c'est au sein de la démocratie catholique qu'il a dû chercher son point d'appui. Sir Robert Peel ne serait pas plus libre, et la force des choses lui donnerait, le jour même de son avénement, la démocratie catholique pour ennemie, l'aristocratie protestante pour alliée. Alors cesserait l'espèce de trève qui, depuis cinq ans, enchaîne les passions de l'Irlande, et fait taire ses souffrances. L'Irlande est aujourd'hui aussi misérable, plus misérable peut-être qu'il y a dix ans, et ses justes griefs sont loin d'avoir obtenu tous satisfaction; mais le gouvernement est en guerre avec ses oppresseurs, et, tout étonnée d'avoir le gouvernement pour ami, elle supporte ses maux et modère ses ressentimens. Le jour où le pouvoir reviendrait à ses oppresseurs, la réaction serait terrible. On peut prévoir alors entre l'Angleterre et l'Irlande cette guerre sanglante que les tories les plus ardens appellent de tous leurs vœux, et qui remettra en présence les deux races et les deux religions. Ce que sera le résultat d'une telle guerre, personne ne le sait; mais il est difficile de croire que l'aristocratie et l'église en sortent victorieuses.

Tout le monde comprend d'ailleurs ce qu'il y aurait d'effroyable dans cette dernière lutte, et il n'est pas en Irlande un bon citoyen qui voulût en hâter le moment. C'est pourquoi l'Irlande, sans attendre du cabinet whig la guérison de tous ses maux, soutient ce cabinet avec constance, et s'émeut chaque fois que sa chute paraît imminente.

Abandonnée à elle-même, il est pourtant douteux que l'Irlande, avec ses trois millions d'indigens, pût persister long-temps dans sa modération; mais l'Irlande, depuis vingt ans, a pris l'habitude d'être agitée ou paisible selon qu'il plaît à l'homme extraordinaire qui règne sur elle par son génie. Cet homme, c'est O'Connell, le plus rare exemple

que je connaisse de la persévérance unie à la passion, et de la force aidée par la prudence. Dans un voyage que je fis à Dublin, en 1826, j'eus l'honneur de voir de près O'Connell, et j'avoue que je fus loin de l'apprécier à sa juste valeur. Dès cette époque, j'admirais sincèrement en lui l'orateur puissant qui prêtait aux misères de son pays une voix si éloquente, et dont la parole retentissait dans le cœur de six millions d'hommes; j'admirais aussi le légiste consommé qui, se jouant, avec une souplesse merveilleuse, de toutes les prescriptions légales, savait, à l'aide de transformations successives, maintenir la grande association dont il était l'inventeur et le chef: toutefois, à côté de l'avocat habile et du tribun véhément, je n'avais pas deviné l'homme politique patient et mesuré. Je n'avais pas supposé surtout que des caractères si divers pussent exister à la fois, et qu'un homme étranger jusqu'à plus de cinquante ans aux habitudes parlementaires de l'Angleterre, dût acquérir tout à coup autant d'ascendant et de puissance dans la chambre des communes que sur la place publique, ou dans les cours de justice. Je prévoyais donc que le jour du triomphe d'O'Connell serait celui de sa chute, et qu'en passant le seuil de la chapelle Saint-Étienne, il laisserait derrière lui la meilleure portion de son influence et de son talent.

On sait qu'il n'en a point été ainsi, et que, tout en conservant ses anciennes qualités, O'Connell a, depuis l'émancipation, déployé celles dont il paraissait dépourvu. On sait que sans cesser d'être l'homme de l'Irlande, il est devenu un des membres les plus importans du parlement anglais. Il semble d'ailleurs que ses facultés se soient multipliées à mesure que s'élargissait le cercle de leur action. Que la chambre des communes soit assemblée ou non, il remplit les journaux, et l'on est tout étonné de le trouver dans la même semaine injuriant l'Angleterre à Cork ou à Dublin, et la flattant à Liverpool ou à Manchester; attaquant le ministère à Birmingham et le défendant à Londres; aujourd'hui véhément et amer, demain calme et bienveillant. Et qu'on ne voie pas là l'effet d'une activité désordonnée et d'une mobilité capricieuse. Sous l'apparence du laisser-aller et de l'incohérence, il n'est pas d'homme peut-être dont la vie contienne une unité plus ferme et plus profonde. O'Connell n'est ni whig, ni tory, ni radical. Il est Irlandais, et, pour arracher l'Irlande à l'oppression, tous les partis comme tous les langages lui semblent bons. L'intérêt de l'Irlande, voilà sa pensée dominante, ou plutôt sa pensée unique; toujours raisonnable d'ailleurs dans sa conduite, quand il ne l'est pas dans ses paroles; toujours prêt à faire, quand il le faut, le sacrifice

momentané de ses affections, de son amour-propre, et même de sa popularité.

On peut dire beaucoup de mal d'O'Connell, et quelquefois il y prête; mais, tout balancé, sa destinée sera, dans l'histoire, une des plus singulières et des plus glorieuses qu'il y ait. On a vu de grands guerriers changer la face du monde, et de grands rois ou de grands ministres exercer sur les institutions et les mœurs d'un peuple une puissante influence; ce qu'on n'a guère vu, c'est un homme qui, sans disposer de la puissance militaire ou civile, parvient, par la seule force de la raison et du talent, à affranchir pacifiquement son pays, et à dominer en quelque sorte le gouvernement de qui, peu de temps auparavant, son pays dépendait. Voilà ce qu'a fait O'Connell, et ce qu'il fait encore aujourd'hui. C'est lui qui a conquis l'émancipation, lui qui contient et modère l'Irlande en obtenant pour elle justice et bienveillance, lui qui maintient au pouvoir le cabinet whig à l'exclusion des tories. Et pour qu'il ne manque rien à cette haute situation, chaque année l'Irlande paie volontairement à O'Connell un tribut de 15 à 20,000 livres sterling, récompense bien légitime et bien acquise; espèce de liste civile populaire qui honore à la fois ceux qui la donnent et celui qui la reçoit.

Que les injures dont chaque jour il est abreuvé ne découragent donc point l'illustre patriote qui soutient avec tant de persévérance et de courage une si bonne cause. En Angleterre, il a et doit avoir des ennemis acharnés; mais hors de l'Angleterre il n'est pas une ame généreuse qui ne sympathise avec lui, pas un esprit élevé qui ne le comprenne et ne l'admire.

Je reviens au livre de M. de Beaumont, et je termine comme j'ai commencé. Le sujet de ce livre est un des plus intéressans qu'il y ait, et l'auteur s'est montré digne du sujet. Quant à l'étendue et à la variété des connaissances qu'un tel livre suppose, je laisse parler le *Dublin Magazine*, qui appartient au parti orangiste. « M. de Beaumont, dit à peu près textuellement ce *Magazine*, analyse et explique si bien les institutions de l'Angleterre et de l'Irlande, qu'il nous paraît impossible que cette partie de l'ouvrage soit composée par un étranger. Nous sommes donc convaincus qu'elle lui a été fournie toute faite par un radical de Dublin. » Un tel éloge de la part d'un adversaire vaut mieux que tous les miens.

P. DUVERGIER DE HAURANNE.

LES

MISSISSIPIENS.

PROVERBE.

PERSONNAGES.

LA MARQUISE.
LE DUC.
JULIE.
SAMUEL BOURSET, devenu comte de Puymonfort.
LOUISE, fille de Samuel et de Julie.
GEORGE FREEMAN, voyageur américain.
LUCETTE, fille du jardinier, sœur de lait de Louise.
LE DUC DE LA F...
LE COMTE DE HORN.
LE DUC DE M...
LE COMTE DE ***
LE MARQUIS ***

PLUSIEURS AUTRES PERSONNAGES DE QUALITÉ.

ACTE PREMIER.

(La maison de campagne de Samuel Bourset, à quelques lieues de Paris. — Dans les jardins, une tente décorée pour la fête.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LA MARQUISE, LE DUC.

LA MARQUISE.

Eh! voyez, mon cher duc, comme ceci est galant! quelle riche décoration! partout le chiffre de Julie enlacé par des fleurs à celui de mon gendre, des

guirlandes, des écussons, des draperies! Sur ces gradins en amphithéâtre se placera l'orchestre. Ma fille et son mari seront sur cette belle estrade. C'est ici qu'ils couronneront la rosière. Et, avec cela, un temps magnifique. Oh! toute la cour y sera! Je parierais gros que le régent lui-même,... ou tout au moins une des princesses ses filles, y viendra.

LE DUC.

Eh! pourquoi pas? Votre gendre est fort bien en cour à l'heure qu'il est, et pour cause!... Pour qui ce fauteuil de velours à crépines d'or?

LA MARQUISE.

Et pour quel autre que le bienfaiteur, le sauveur, le prestidigitateur écossais Law? C'est aujourd'hui l'homme de la France. Et quelle fête un peu belle pourrait se passer de sa présence?

LE DUC.

Quelle fortune un peu solide pourrait se passer de son appui?

LA MARQUISE.

Cela, nous l'avons.

LE DUC.

En êtes-vous bien sûre?

LA MARQUISE.

C'est à charge de revanche, car certainement Law n'a pas moins besoin de nos fonds que nous de son crédit.

LE DUC.

L'un me paraît plus certain que l'autre... Enfin! ça commence magnifiquement, et je souhaite que ça finisse de même... Eh bien! marquise, qui nous eût prédit, le 13 octobre 1703, que nous célébrerions aussi gaiement et avec autant d'éclat, en l'an de grace 1719, l'anniversaire du mariage de Julie? Ce mariage ne s'annonçait pourtant pas sous d'heureux auspices; tout était larmes et désespoir, gémissemens et syncopes, quand nous conduisions la victime à l'autel. Le soleil même ne brillait pas comme aujourd'hui; ce qui n'empêchait pas que mes jambes ne me fissent moins mal... Ah! j'étais encore jeune alors.

LA MARQUISE.

Vous le serez toujours.

LE DUC.

C'est pour que je vous en dise autant, railleuse?

LA MARQUISE.

Non-seulement cela, mais je prétends ne jamais mourir.

LE DUC.

Je crois bien! qui est-ce qui meurt?

LA MARQUISE.

Ah! ce pauvre chevalier pourtant!... Savez-vous que depuis cinq ans je n'a pas passé un seul anniversaire de ce singulier mariage sans penser à lui?

LE DUC.

Femme sensible! vous avez pensé à lui *à tout le moins une fois l'an!*

LA MARQUISE.

Et je n'ai jamais passé un anniversaire du jour où j'ai appris sa mort sans faire dire une messe pour le repos de son ame.

LE DUC.

Bonne tante! cela fait cinq messes! Et Julie, combien de pensées a-t-elle eues pour lui? combien de messes a-t-elle fait dire?

LA MARQUISE.

Julie?... Elle a donné le jour à cinq enfans.

LE DUC.

C'est beaucoup trop! (Prenant du tabac.) Heureusement il y en a quatre de morts!

LA MARQUISE.

Pauvres enfans! Tenez, duc, Julie est un modèle d'amour conjugal; mais il semble que cela l'ait empêchée de bien connaître l'amour maternel. Moi, je pleure encore mon neveu...

LE DUC.

Quand vous y pensez?

LA MARQUISE, babillant toujours sans faire attention aux sarcasmes du duc.

Et elle, il semble qu'elle ait oublié les siens comme s'ils n'avaient jamais existé. Vraiment elle n'aime au monde que M. Bourset.

LE DUC, ironiquement.

Ah! c'est bien naturel!

LA MARQUISE.

N'en riez pas, c'est incroyable comme cet homme-là s'est décrassé depuis son mariage.

LE DUC.

Je crois bien, il a usé beaucoup de savon!

LA MARQUISE.

De savonnette à vilain, vous voulez dire? car le voilà comte décidément. Samuel Bourset, comte de Puymonfort! Quel drôle de temps que celui-ci! Enfin c'est un homme qui a du savoir-faire que mon gendre, n'en dites pas de mal!

LE DUC.

Je n'en dis pas de mal, chère marquise; c'est un homme habile et probe en même temps. Sa réputation est bien établie, et votre fille a fait sagement de l'épouser, quoiqu'il ne soit pas aimable.

LA MARQUISE.

Oh! c'est que Julie est sage, trop sage peut-être!

LE DUC.

Plus sage que vous ne l'étiez à son âge, *mon cœur!*

LA MARQUISE, ironiquement.

Et plus que vous ne souhaiteriez.

LE DUC.

Vous plaît-il de vous faire comprendre?

LA MARQUISE.

Ah! vous comprenez de reste, perfide! (Riant.) Vieux enfant, je sais de vos folies! Julie m'a tout conté.

LE DUC.

Eh bien! ça n'a pas dû lui coûter beaucoup de peine.

LA MARQUISE.

Elle en riait aux larmes et moi aussi. Ah çà! vous êtes donc devenu tout-à-fait fou, de vouloir en conter à ma fille?

LE DUC.

Votre fille est une coquette.

LA MARQUISE.

Et vous un fat. (Elle rit.)

LE DUC.

Ah! vous voilà jalouse? Il est temps de vous y prendre.

LA MARQUISE.

Vous savez bien que je ne l'ai jamais été, j'aurais eu trop à faire avec vous!

LE DUC.

Cela vous eût donné la peine d'aimer!

LA MARQUISE.

Ah! c'est joli ce que vous dites là! Mais ce n'est pas vrai. Rappelez-vous que quand je fus ruinée par les sottises de mon mari, jeune encore et faite pour briller, je me retirai du monde sans dépit et sans tristesse, et que j'allai passer les longues années du veuvage dans mon petit hôtel du Marais, bien pauvre, bien oubliée, excepté de vous, *mon bon!* et toujours aussi gaie, aussi heureuse qu'au temps de ma splendeur. Pourtant Julie s'ennuyait là bien mortellement, enviait toutes les jeunes filles qui faisaient de grands mariages, et, tout en se croyant éprise de son cousin, s'inquiétait souvent de son peu de fortune. Enfin, la meilleure preuve qu'elle est plus calculatrice que moi, c'est qu'au lieu de se trouver malheureuse avec ce Samuel, dont la seule vue m'eût fait mourir de dégoût il y a quarante ans, elle fait bon ménage avec lui, s'attife du matin au soir, embellit au lieu de vieillir, et n'a point d'amans!

LE DUC.

Le fait est que, pour ma part, je l'ai trouvée d'une rigueur!...

LA MARQUISE.

Ah! si c'était la seule preuve!

LE DUC.

Eh! vous n'eussiez pas dit cela, il y a quarante ans!

LA MARQUISE.

Oh! c'est qu'alors vous étiez charmant!

LE DUC, lui baisant la main.

Et vous adorable! (lui offrant du tabac) il y a quarante ans!

LA MARQUISE, prenant du tabac avec beaucoup de grace et de propreté.

Tâchez de ne pas séduire ma fille, entendez-vous, vieux libertin?

LE DUC.

Je tâcherai, au contraire! Pourtant je crains d'avoir aujourd'hui un rival redoutable dans la personne du philosophe.

LA MARQUISE.

Quel philosophe?

LE DUC.

Vous savez bien que c'est aujourd'hui que le fameux George Freeman fait son entrée ici.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce donc que ce fameux George Freeman? Est-ce encore un de ces grands hommes du jour dont personne n'a jamais entendu parler? Je ne suis pas initiée à sa célébrité.

LE DUC.

Eh bien! vous ne serez pas fâchée de l'être. Ce n'est pas un charlatan comme tous vos *Mississipiens*.

LA MARQUISE.

Qu'appelez-vous *Mississipiens?* J'entends parler de cela depuis quelques jours sans y rien comprendre.

LE DUC.

Ah çà! vous ne savez donc rien au monde? Vous savez au moins que votre gendre est un des principaux agens de la grande affaire du Mississipi?

LA MARQUISE.

Je sais fort bien qu'il est dans la nouvelle société en commandite qui se charge de fouiller dans le Mississipi, et d'en retirer de l'or en barres; mais je n'avais jamais ouï dire auparavant que l'or se trouvât de la sorte, et qu'il n'y eût qu'à se baisser pour en prendre.

LE DUC.

Il paraît cependant que nous allons en avoir à jeter par les fenêtres. Il y a, dit-on, des mines d'or à la Louisiane. On ne les a pas encore trouvées, mais Law assure qu'on les trouvera; et, en attendant, on en met le produit en actions, et on spécule sur les profits de l'affaire pour payer les dépenses.

LA MARQUISE.

Et si on ne trouve rien?

LE DUC.

Les actionnaires seront ruinés, et on tâchera d'inventer quelque autre chose pour les consoler.

LA MARQUISE.

Mais Bourset ne donne pas dans ces folies?

LE DUC.

Il y donne si bien, qu'il a pris pour un million d'actions.

LA MARQUISE.

En ce cas, l'affaire n'est pas si mauvaise que vous croyez. Law est-il vraiment là-dedans?

LE DUC.

C'est lui qui a imaginé cela pour faciliter l'émission de son papier-monnaie.

LA MARQUISE.

Mais, mon Dieu! il nous ruinera avec de pareilles bourdes!

LE DUC.

Voilà les femmes! Il y a un instant, vous étiez aussi sûre de lui que de votre propre existence; et au premier mot que je vous dis en l'air, moi qui ne connais goutte à ces sortes d'entreprises (qui diable y comprendrait?), vous voilà épouvantée et prête à accuser Law lui-même de mauvaise foi.

LA MARQUISE.

Mais que dites-vous donc?

LE DUC.

Je dis que, s'il n'y a pas de mines, peu importe, car Law trouvera la pierre philosophale. N'est-ce pas un magicien, un prestidigitateur, un dieu? Je ne raille pas; c'est un habile homme, qui a fait des miracles et qui en fera encore.

LA MARQUISE.

Et ce George Free... Free... Comment l'appelez-vous?

LE DUC.

Freeman; ce qui veut dire *homme libre*.

LA MARQUISE.

Eh bien! qu'est-ce que c'est que ça?

LE DUC.

Un homme libre? ah! c'est un animal bien étrange, et tel qu'il ne s'en est jamais vu dans ce pays-ci. L'individu en question est une sorte de quaker habillé de brun à l'américaine, allant à pied, parlant peu et bien, ne disant et ne faisant jamais rien d'inutile, si ce n'est de prêcher la réforme à des fous et la probité à des fripons. Homme distingué d'ailleurs, doué d'un langage élevé, d'un grand sens à beaucoup d'égards, et, je le crois, un galant homme en tous points; mais fort original, rêvant et publiant sur la liberté les choses du monde les plus extraordinaires. Et puis, le bon d'Aguesseau l'a pris en grande considération, parce qu'il est fortement opposé au système de Law. Mais cela ne choque personne; d'Argenson le tolère, Law le réfute, le régent s'en amuse. Enfin, il plaît à tout le monde, et vous le verrez aujourd'hui.

LA MARQUISE.

Ah! j'en suis fort curieuse maintenant. J'aurais été fâchée de mourir sans avoir vu un homme sérieux dans ma vie. Et, dites-moi, est-il jeune? est-il beau?

LE DUC.

Il ne montre guère plus d'une trentaine d'années, peut-être en a-t-il trente-cinq; mais il est fort bien, et Julie, qui est diablement curieuse de le voir, a envoyé coucher sa fille, sous prétexte de rhume, quoique la petite ne tousse pas plus que moi.

LA MARQUISE.

Que dites-vous là? Vous êtes un méchant!

LE DUC.

Que voulez-vous? On a beau être jeune et belle, on n'aime pas à avoir une fille de quinze ans à ses côtés!...

LA MARQUISE.

Allons! vous avez du dépit contre Julie, ce n'est pas bien!

(Ils sortent en causant.)

SCÈNE II.

GEORGE FREEMAN. Costume philosophique, cheveux noirs séparés sur le front et peignés naturellement, habit brun uni sans broderie, épée à poignée d'acier; une simplicité dans les manières qui contraste avec le ton du jour; figure pâle et mélancolique.

C'est donc ici!... Partout de l'ostentation et de la prodigalité, jusque dans cette décoration d'un jour! c'est ici que je la reverrai! me reconnaîtra-t-elle?... Et moi, moi! la reconnaîtrai-je? Mon cœur est accablé de tristesse, mais il n'est pas agité. Il me semble que l'être que j'ai aimé n'existe plus, de même que l'être que j'ai été s'est effacé comme un rêve dans le passé!

(Il s'assied sur les gradins de l'orchestre.)

SCÈNE III.

LOUISE, LUCETTE. Louise est habillée en villageoise comme Lucette, elles entrent sans voir George.

LUCETTE.

Comme vous trottez vite dans ces habillemens-là! Convenez, mamselle, qu'on est bien mieux à l'aise que dans vos belles robes de damas, et qu'on se sent toute dégagée pour courir. Mais, comme vous êtes *brave* là-dessous! ça vous va comme des plumes à un oiseau; on dirait que vous n'avez jamais été autrement!

LOUISE.

N'est-ce pas qu'il est impossible de me reconnaître?

LUCETTE.

Je ne vous reconnais pas moi-même. Qui êtes-vous donc, *jeunesse?* Je ne vous connais point; vous n'êtes donc pas d'ici?

LOUISE, l'imitant.

J'suis d'la Bourgogne, dame! j'm'appelle... attendez! j'm'appelle... Jacqueline.

LUCETTE.

Oh! comme vous dites bien ça! Vrai, d'honneur! votre maman vous parlerait qu'elle ne vous reconnaîtrait point!

LOUISE, tressaillant.

Maman! ah! ne m'en parle pas! Quand j'y pense, la peur me prend, et toute ma gaieté s'en va.

GEORGE, à part.

C'est singulier! quelle est donc cette jeune fille? (Il l'examine avec attention.)

LUCETTE.

N'ayez point peur, mamselle; elle vous croit bien enfermée dans votre chambre. Est-ce qu'elle pourrait s'imaginer que j'ai été quérir l'échelle avec quoi que mon père taille ses espaliers? Et puis, y aura tant de monde! dame! nous n'irons pas nous mettre au premier rang. Nous nous cacherons comme ça dans la foule du monde; ou bien, tenez, nous monterons là-haut, tout en haut des échafauds, derrière la musique. C'est là que j'étais l'an dernier. C'est la meilleure place, et personne ne vous ira chercher par là. Tenez! venez voir comme on y est bien perché!

(Louise veut suivre Lucette qui grimpe sur les échafauds, mais elles se trouvent face à face avec George, et s'arrêtent.)

LUCETTE.

Ah! mon Dieu! mamselle, v'là un homme qui nous regarde drôlement.

LOUISE.

Voyons s'il nous connaît. Bonjour, mon brave homme, que demandez-vous?

GEORGE.

Vous ne m'offensez pas en me prenant pour un artisan, j'en ai presque l'habit; mais moi, je vous offenserais sans doute en vous prenant pour une villageoise?

LOUISE.

Oh! mon Dieu, pas du tout. Je voudrais bien l'être toujours. Mais, puisque vous voyez que je suis déguisée, ne me trahissez pas, je vous en prie.

GEORGE.

Il me serait bien difficile de vous trahir, puisque je ne vous connais pas.

LUCETTE.

Ah! monsieur, c'est égal. Vous pourriez quelque jour voir Mlle Louise de Puymonfort, la fille à M. le comte Bourset, et dire comme ça, devant madame

ou devant monsieur : « Tiens! voilà cette petite paysanne que j'ai vue à la fête!... » Il ne faudra rien dire, entendez-vous, monsieur? Ça nous ferait de fâcheuses affaires, dà.

GEORGE, regardant Louise fixement.

Ainsi, vous êtes leur fille?

LOUISE, bas à Lucette.

Comme il me regarde!

LUCETTE.

Dame! c'est bien le cas de dire : Il vous regarde comme queuque-z'un qui ne vous a jamais vue.

GEORGE, à part.

Comment faire connaissance avec elle? La gronder. C'est un moyen... avec les enfans. (Haut à Lucette.) Si c'est vous qui avez conseillé à Mlle de Puymonfort de désobéir à sa mère, et de se mêler à la foule qui va venir ici, sans autre Mentor que vous, vous avez commis une grande faute, et vous mériteriez bien que je vous fisse renvoyer pour ce fait-là, comme une petite soubrette de mauvaise tête et de mauvais conseil que vous êtes.

LUCETTE, toute fâchée.

Eh! voyez-vous comme me traite ce monsieur-là? Vrai, que je ne le connais ni d'Ève, ni d'Adam, et qu'il n'est jamais venu au château. On voit ben que vous n'êtes point fréquentier de la maison, car vous sauriez que je ne suis point fille de chambre, mais que je suis Lucette, la fille au jardinier, la petite-fille au vieux Deschamps, à qui M. le duc fait une pension, et la sœur de mamselle Louise, qui pis est; et si vous dites du mal de moi, on ne vous croira point.

LOUISE, souriant.

Mais si tu prends soin de l'informer de tout ce qui nous concerne, il n'aura pas grand'peine à nous trahir. Allons, tais-toi! (A George.) Monsieur, excusez-la, et quoi qu'il arrive, que vous connaissiez ou non mes parens, ne la faites pas gronder : c'est moi qui mérite tout le blâme, et je vous remercie de la leçon que vous venez de me donner.

GEORGE, lui prenant la main avec vivacité.

Ah! croyez, mademoiselle, que j'ai quelque droit à vous avertir et à vous protéger... (se contenant) car mes intentions sont bonnes, et vous m'inspirez autant d'intérêt que de respect.

LOUISE, tristement.

C'est donc la première fois de ma vie que j'inspire ces sentimens-là!... Je vous en remercie.

GEORGE, ému.

Que dites-vous?... N'avez-vous pas une mère? (Louise baisse la tête.)

LUCETTE.

Oh! si celle-là aime ses enfans, j'irai le dire à Rome. Elle aime son mari, voilà tout ce qu'elle aime; et elle a raison, car c'est un brave et digne homme

qui veut le bien à tout le monde. Mais elle a tort de haïr sa fille... car enfin, mamselle Louise est bonne... y n'y a rien de bon au monde comme mamselle Louise! Vous voyez bien, monsieur? vous lui faites des remontrances, et elle vous remercie. Quand on prend les gens par la douceur, à la bonne heure! mais quand on les déteste sans qu'ils sachent seulement pourquoi...

LOUISE, qui a essayé en vain plusieurs fois de faire taire Lucette, l'interrompt enfin en lui mettant la main sur la bouche.

Taisez-vous, Lucette. Oh! fi! ce que vous dites là est affreux.

GEORGE, à Louise, d'un ton affectueux.

Vous avez raison; ne laissez jamais parler ainsi devant vous de votre mère; cela doit vous faire bien du mal?

LOUISE.

Vous n'avez rien entendu, monsieur; d'ailleurs, elle a menti.

GEORGE.

Ne craignez rien de moi; mais craignez que votre présence à la fête sous ce déguisement n'inspire à tout le monde les mêmes idées qu'à cette jeune folle, car espérer qu'on ne vous reconnaîtra pas est un rêve d'enfant : il suffira d'une seule personne...

LOUISE.

Eh bien! vous avez raison; je n'avais songé, en écoutant le conseil de Lucette, qu'au danger d'être grondée, punie, et celui-là je le bravais; mais celui de faire penser mal de maman, vous m'y faites songer, et je m'en vais... Adieu, monsieur!

LUCETTE, avec un gros soupir.

Adieu, monsieur!

GEORGE.

Vous teniez donc bien toutes les deux à voir cette fête? ne devez-vous pas être rassasiées de ces sortes de spectacles, au milieu du luxe qui règne autour de vous?

LUCETTE.

Oh bien oui! nous n'en jouissons guère! Dès qu'on s'amuse, on nous renvoie; dès que nous avons envie de nous amuser, on nous enferme.

LOUISE.

N'écoutez pas ce qu'elle dit, et ne croyez pas que j'aie aucun regret à ces plaisirs. J'en suis dégoûtée sans les avoir connus, car je sais ce qu'ils coûtent de fatigues à ceux qui les préparent; mais j'avais une idée, aujourd'hui, une idée sérieuse, je vous assure, en venant ici.

GEORGE.

Dites-la-moi?

LUCETTE, à part.

Oh! qu'il est sans façons! il fait comme ça le vertueux, mais je suis sûre que c'est un *Tartufe*, ça m'a tout l'air d'un prêtre déguisé!

LOUISE, après avoir hésité un instant.

Je veux bien vous la dire; pourquoi pas? je voulais voir une personne!...

GEORGE, souriant.

Ah! c'est différent. (A part.) Je commence à comprendre.

LUCETTE.

Bah! ça n'est pas du tout comme vous vous imaginez; nous voulions voir... comment s'appelle-t-il donc, mamselle, celui que nous voulions voir?

LOUISE, à George.

Peut-être le connaissez-vous: le philosophe, l'Américain,... celui qui a fait du bien à la Louisiane, et qui a publié des écrits contre l'esclavage?... Moi, j'en ai lu un de ces écrits, et c'est la seule fois que j'aie lu quelque chose de sérieux. Pourtant je l'ai compris; du moins, il me semble, car j'ai pensé, pour la première fois, qu'il y avait bien des misères dans ce monde, des infortunes dignes de pitié, et des richesses dignes de mépris. Je ne savais pas ces choses-là; eh bien! c'est le livre de George Freeman qui me les a apprises.

GEORGE.

George Freeman?

LOUISE.

Ah! vous le connaissez? que vous êtes heureux!

LUCETTE.

Vous lui direz bien des choses de not' part. Moi aussi, j'en ai lu, de son livre, car je sais lire; c'est mamselle Louise qui m'a enseignée, et j'ai compris deux ou trois lignes, par ci, par là, qui sont, ma fine, bien tapées.

GEORGE, à Louise.

Eh bien! puisque vous ressentez quelque sympathie pour ce George Freeman, si vous voulez bien le permettre, je vous le présenterai quelque jour devant vos parens.

LOUISE.

Il n'y faut pas songer: maman ne veut pas qu'on me voie, encore moins lui qu'un autre.

GEORGE.

Et pourquoi donc?

LOUISE, ingénument.

Ah! je ne sais pas!

LUCETTE, passant de l'autre côté de George, et lui parlant bas.

Parce qu'on dit comme ça qu'il est bel homme, et que madame a peur qu'il ne s'amourache de sa fille, au lieu de s'amouracher d'elle.

LOUISE.

Allons! n'y pensons plus! vous lui direz seulement qu'il y a une petite fille qui... Non! ne lui dites rien, que lui importe?

GEORGE, ému.

Dites toujours, je ne le lui redirai pas.

LOUISE.

Eh bien! je voulais dire qu'il y a une petite fille qui peut-être ira passer le reste de ses jours dans un couvent, car tous les autres hommes lui paraissent fous ou méchans! Adieu, monsieur!

GEORGE, ému.

Un mot encore! un instant! personne ne vient!

LUCETTE.

Si fait, voilà justement M. le comte dans la grande allée avec du monde! Eh vite! mamselle Louise, par ici!...

LOUISE.

Par ici? Il en vient encore!

LUCETTE.

En ce cas, par là! sous l'estrade! Tenez, c'est creux, sous ce rideau!

LOUISE, revenant sur ses pas.

O mon Dieu! maman! Ah! je suis perdue si elle me voit! (Elle se cache sous l'estrade avec Lucette.)

GEORGE.

Comme elle la craint! Oh! la peur règne donc toujours ici!... Que vois-je?... (Il hésite un instant, puis fait un effort et se décide à passer auprès de Julie qui ne fait pas attention à lui. Il disparaît parmi les arbres.)

SCÈNE IV.

JULIE, toujours belle et parée, suivie de plusieurs dames.

UNE DAME.

Voyez, madame la comtesse! il ne tiendrait qu'à vous! Si vous aviez la bonté de dire seulement quelques mots pour moi à M. de Puymonfort...

JULIE.

Pardon, madame la marquise; mais en vérité vous auriez en moi un faible avocat. Mon mari ne me permet pas de lui parler d'affaires.

UNE AUTRE DAME.

Madame de Puymonfort plaisante. On sait que son mari est à ses pieds; et le moyen d'en douter, quand on la voit!

UNE AUTRE.

Ah! duchesse! nous ne savons que trop qu'il l'adore, car il est invulnérable à toutes nos attaques; et si, nous autres femmes, nous venons solliciter madame, ce qui n'est pas dans l'ordre, à coup sûr, c'est en désespoir de cause. N'est-ce pas, madame la présidente?

LA PRÉSIDENTE.

Aussi madame abuse de sa supériorité et nous traite en vaincues.

JULIE.

Oh! mesdames, vous m'accablez de vos épigrammes. Mais que puis-je faire?

Mon mari m'avait fait cadeau de quelques-unes de ces actions pour ma toilette, je vous les ai sacrifiées; à présent je n'ai plus rien, adressez-vous à lui. Tenez, le voici!

(Samuel Bourset s'approche, suivi du duc et de plusieurs gentilshommes.)

TOUTES LES DAMES, s'élançant vers lui.

Ah! M. de Puymonfort!... (Elles lui parlent toutes à la fois.)

BOURSET.

Pardon! mille pardons, mesdames! Je suis désolé, mais je ne puis pas vous entendre toutes à la fois. (Aux autres personnages.) Je ne puis absolument plus rien pour vous, messieurs. J'ai renoncé à tous mes bénéfices dans cette affaire pour vous être agréable. Si vous voulez vous adresser à M. Law, peut-être sera-t-il plus heureux. Je viens de voir passer sa voiture.

TOUS ENSEMBLE.

Ah! M. Law!

JULIE.

Je vais le recevoir. (Elle s'éloigne, tout le monde la suit, excepté le duc et Samuel Bourset.)

LE DUC.

Vous n'allez pas au-devant du contrôleur-général?

BOURSET.

Il n'arrivera que dans deux heures; c'est moi qui ai imaginé cet expédient pour me délivrer de leurs importunités.

LE DUC.

Ah! quelle rage les possède! Savez-vous, mon cher comte...

BOURSET.

Ah! monsieur le duc, de grace, appelez-moi Bourset dans l'intimité. Si j'ai acquis un titre, c'est, vous le savez, par amour pour Julie, afin qu'elle n'eût pas à rougir de notre union; mais, au fond, moi, je ne rougis pas de mon nom, je l'ai porté quarante ans avec honneur.

LE DUC.

Aussi vous a-t-il porté bonheur de son côté, mon cher Bourset!

BOURSET.

Et j'espère qu'il m'en portera encore plus par la suite. Cette affaire de la Louisiane s'annonce sous des auspices magnifiques.

LE DUC.

Êtes-vous bien sûr de celle-là?

BOURSET.

J'y ai mis tout ce que je possède.

LE DUC.

En vérité?

BOURSET.

Et j'y aurais mis la France tout entière, si elle m'eût appartenu.

LE DUC.

Peste! mais on dit que le régent la jette en effet dans ce gouffre?

BOURSET.

Dites plutôt, monsieur le duc, que la France s'y jette d'elle-même et y entraîne le régent.

LE DUC.

Et en votre ame et conscience, Bourset, vous ne pensez pas que la France et le régent fassent de compagnie la plus grande sottise du monde?

BOURSET.

Pourquoi essaierais-je de vous démontrer le contraire, mon cher duc? Vous me paraissez incrédule; mais c'est le propre des grandes vérités, de pouvoir être repoussées sans périr et de triompher malgré tout.

LE DUC.

Je ne suis pas incrédule, mon cher, je suis curieux, incertain...

BOURSET.

Mais vous n'êtes pas séduit! Vous êtes sans ambition, vous, monsieur le duc? Vous avez une moquerie spirituelle et philosophique pour cette soif de l'or dont les autres grands seigneurs se laissent voir indécemment dévorés!..

LE DUC.

Si vous parlez vous-même en philosophe, Bourset, dites-moi donc pourquoi vous êtes dans les affaires?

BOURSET.

J'y suis pour le salut et l'honneur de la France, monsieur le duc. Le régent est un grand prince, qui veut préserver la nation d'une ruine imminente, et l'état de la tache ineffaçable d'une banqueroute. Il y parviendra, n'en doutez pas, car il a confié le sort de la France à la science d'hommes habiles, à Law, à d'Argenson, et ceux-ci ont appelé à leur aide les ressources et le dévouement des hommes riches, Samuel Bernard, Samuel Bourset et d'autres encore.

LE DUC.

C'est un beau mouvement de votre part; mais il est peut-être plus généreux que sage... et ceux que vous entraînez dans cette affaire, plus cupides que généreux, seront sans doute fort dégrisés s'ils en retirent de l'honneur au lieu d'argent.

BOURSET.

Ils ont une garantie, monsieur le duc, c'est l'honneur et l'argent de ces mêmes banquiers qui font appel à leur confiance.

LE DUC.

Mais enfin, mon ami, si vous êtes ruinés vous-mêmes?..

BOURSET.

Si nous y perdons la fortune et l'honneur, monsieur le duc, il ne nous restera que la vie, et le peuple en fureur nous la prendra, en revanche de ses dé-

ceptions. Quant à moi, je suis prêt, et je vous l'ai dit déjà souvent, un semblable martyre vaut bien tous ceux qu'on a affrontés et subis jusqu'ici pour des querelles de religion.

LE DUC, ému.

C'est beau, c'est très beau, ce que vous dites là, mon pauvre Bourset, et j'ai parfois envie de me risquer aussi, le diable m'emporte!

BOURSET.

Vous, monsieur le duc? je ne vous le conseille pas.

LE DUC.

Et pourquoi?

BOURSET.

A votre âge on a besoin de repos, on a suffisamment rempli sa tâche en ce monde.

LE DUC.

Eh! vous me faites bien vieux! je ne me sens pas encore cacochyme.

BOURSET.

Oh! je le sais, mais je veux dire que vous avez servi l'état d'une manière assez brillante dans les guerres du feu roi, pour avoir droit à une vieillesse tranquille. Vous irez loin si vous vous conservez calme et dispos, mais craignez les émotions du grand jeu des spéculations; elles vous vieilliraient plus que les années.

LE DUC.

Vous raillez; je suis de force à supporter toutes sortes d'émotions. Vous croyez l'affaire sûre?

BOURSET.

Bah! il vaut mieux de petites affaires sans soucis que de grandes avec des craintes. Tenez-vous tranquille.

LE DUC.

Plus vous voulez me décourager, plus j'ai envie de tenter le sort.

BOURSET, à part.

Hem! je le sais bien. (Haut.) Mais quel besoin avez-vous de cela? vous êtes riche?

LE DUC.

Eh bien! non, je vous le confie, Bourset, je suis ruiné. J'ai fait quelques folies, j'ai été tantôt dupe de mes mauvaises passions, tantôt de mon bon cœur; bref, il ne me reste pas plus de deux millions à l'heure qu'il est, et j'ai envie de vous en confier un pour voir si je le doublerai.

BOURSET.

Ah! pas avant six mois, je vous le déclare.

LE DUC.

Pas avant six mois! mais si ce n'était même que dans un an, ce serait magnifique.

BOURSET.

Oh! dans un an, ce serait misérable. Si vous vous donnez la peine d'attendre tout ce temps, il vous faudra tripler tout au moins.

LE DUC.

Comme il y va!... Voyons, Bourset, vous êtes mon ami avant tout, n'est-ce pas? Que me conseillez-vous?

BOURSET.

De vivre de peu et avec économie; c'est encore le plus sûr moyen d'être heureux.

LE DUC.

Allons, je vois que vous n'avez pas envie de m'obliger. Vous n'avez plus d'actions pour moi?

BOURSET.

Il est vrai, j'en ai réservé pour quinze cent mille francs au duc de la F...

LE DUC.

Vous m'en céderez pour un million. Le duc a déjà gagné immensément, et ce n'est pas juste. Allons, traitez-moi en ami.

BOURSET.

Je ne puis. Jusqu'ici je me suis imposé la loi de ne délivrer d'actions à mes amis qu'en leur donnant une caution sur ma propre fortune, et je n'ai plus un coin de propriété au soleil qui soit libre d'hypothèque.

LE DUC.

Et le duc vous confie ses fonds sans hypothèque, lui, si âpre au gain, si méfiant au jeu?

BOURSET.

Il connaît les affaires, lui, il sait qu'il joue à coup sûr.

LE DUC.

Eh bien! laissez-moi faire le coup à sa place.

BOURSET.

Non, ne le faites pas. Si les choses n'allaient pas tout d'abord à votre gré, vous me feriez des reproches, et des reproches de votre part me seraient trop sensibles. Il n'est rien de plus sérieux au monde que de faire des affaires avec des gens qui ne les comprennent pas, qui pour un rien prennent l'alarme, croyant tout perdu, et vous font tout manquer au plus beau moment.

LE DUC.

Mais, enfin, je ne suis pas si borné qu'avec un peu d'étude et d'attention je ne puisse comprendre les affaires aussi, moi! que diable! Je ne vois pas que la F... soit un homme si habile. D'où cela lui serait-il venu? Voyons, Bourset, cédez-moi son action, ou je vous jure que j'y verrai de votre part une mauvaise volonté, mortelle à notre amitié.

BOURSET.

Si vous le prenez ainsi, je cède; mais je voudrais vous donner une hypothèque, et en vérité... je ne sais plus... (Il rêve.)

LE DUC, à part.

Ah! je sais bien celle que je lui demanderais si sa femme était moins bégueule!

BOURSET, comme frappé d'une idée subite.

Tenez, monsieur le duc, il me vient une idée qui vous paraîtra singulière au premier abord, mais qui m'est suggérée par un fait récent dont vous avez certainement connaissance. Je veux parler du traité conclu dernièrement entre le marquis d'Oyse, âgé de trente-trois ans, et la fille d'André, le capitaliste, âgée de trois ans, à condition que le mariage aurait lieu lorsqu'elle en aurait douze.

LE DUC.

C'est un des traits les plus caractérisques du temps bizarre où nous vivons. Mais qu'en voulez-vous conclure?

BOURSET.

Qu'un père qui s'est engagé à vendre sa fille d'avance à un noble pour des titres, et un noble qui s'est engagé à vendre l'appui de son nom à un traitant pour de l'argent, font tous deux un assez vulgaire échange. Mais qu'un père qui, pour caution, offrirait la main de sa fille à un ami, dans un engagement d'honneur, et un ami qui l'accepterait avec la pensée que le bonheur domestique vaut bien un ou deux millions, feraient une affaire assez neuve, assez piquante, que les sots railleraient peut-être, mais que les bons esprits appelleraient chevaleresque. Que vous en semble?

LE DUC.

Parbleu! l'idée est étrange, ingénieuse, gracieuse au dernier point. (A part.) Où diable ce Bourset prend-il tout l'esprit qu'il a? Mais si c'était un piége? Je prendrai mes sûretés. (Haut.) Bourset, vous êtes un homme admirable en expédiens, et le vôtre me plaît. Vous aurez mon million, et dans un an j'aurai fait fortune ou j'épouserai votre fille.

BOURSET.

Oui, si je ne puis vous restituer votre million?

LE DUC, à part.

Bien entendu! Mais je crois que je vais désirer de le perdre. (Haut.) Nous allons stipuler ces conditions et passer un acte en bonne forme.

BOURSET, le regardant fixement.

Le prenez-vous au sérieux?

LE DUC.

Foi de gentilhomme!

BOURSET.

Et moi aussi, foi d'honnête homme! L'acte sera passé; quand voulez-vous? La semaine prochaine?

LE DUC.

Ce soir!

BOURSET.

Vous êtes bien pressé. Mais, mon ami, vos fonds ne sont pas en valeur monnayée?

LE DUC.

Si fait, pardieu! en bons et beaux louis d'or et écus d'argent, chez mon notaire.

BOURSET, avec affectation.

Tant pis! Cette vieille monnaie est frappée de discrédit.

LE DUC.

Vous serez bien libre de la convertir en papier, puisque vous aimez mieux votre papier-monnaie.

BOURSET.

Mais vous y perdrez, je vous en avertis.

LE DUC.

Comment! je vous donnerai du métal pour du chiffon, et il faudra encore que je donne du retour?

BOURSET.

Très certainement! Où en serions-nous, si le papier n'avait pas cette énorme valeur à la fois fictive et réelle?

LE DUC.

C'est merveilleux! Allons, faites!.... Voulez-vous que j'opère l'échange, et que je vous paie vos actions en papier?

BOURSET, avec vivacité.

Non pas, vraiment! (Se reprenant.) Vous y perdriez trop; je me charge de négocier cet échange à moindre préjudice pour vous. Monsieur le duc, nous reparlerons de cette affaire.

LE DUC.

Elle est décidée, j'espère?

BOURSET.

Je n'ai qu'une parole... Mais nous sommes interrompus.

LE DUC.

J'entends, vous voulez en parler à Julie.... Je vous laisse ensemble, et je vais en parler à la marquise. Elle va être, pardieu! bien étonnée! (A part en s'éloignant.) C'est un homme à spéculer sur ses propres entrailles, et sa fille, belle et jeune, doit représenter pour lui une garantie propre à amorcer de plus jeunes que moi. S'il me l'offre, à moi, c'est que l'affaire est bonne.

SCÈNE V.

BOURSET, JULIE.

JULIE.

Je n'ai rien fait de bon; malgré toute leur avidité, ces femmes sont de fer

quand on en vient à négocier. J'espérais tripler la valeur de nos actions, j'ai à peine doublé.

BOURSET.

C'est que vous êtes une sotte. Les femmes ne savent rien faire. Moi, je viens de décupler.

JULIE.

Comment cela?

BOURSET.

Je tiens un actionnaire qui vaut cent pour cent.

JULIE.

Et qui donc?

BOURSET.

Ça ne vous regarde pas... Écoutez seulement ce que j'ai à vous dire... Mais où est votre fille?

JULIE.

Elle est malade.

BOURSET.

Ce n'est pas vrai. Est-elle habillée?

JULIE.

Je vous assure qu'elle est fort enrhumée; le docteur lui a prescrit de garder la chambre.

BOURSET.

Le docteur est un âne. J'entends qu'à l'instant même Louise soit mise en liberté, parée de sa plus belle robe, bien coiffée, bien jolie, bien gaie; qu'elle voie la fête, et qu'elle soit vue de tous; qu'elle plaise, qu'elle brille, car il faut que ce soir vingt hommes, et des plus huppés, soient amoureux d'elle et me la demandent en mariage.

JULIE, effrayée.

Mais, monsieur, Louise est trop jeune pour que vous songiez à l'établir.

BOURSET.

Vous vous trompez, elle a quinze ans.

JULIE.

Plus vous la produirez, moins elle plaira. Elle est fort niaise, manque absolument d'usage, et jase avec tout le monde sans discernement.

BOURSET.

Si cela est, c'est votre faute, et je veux qu'à partir d'aujourd'hui elle soit sous la direction de sa grand-mère, qui est une femme d'esprit et saura la former.

JULIE.

Craignez qu'elle n'en sache trop.

BOURSET.

Voilà comme les filles bien nées parlent de leurs mères; il n'est pas étonnant qu'elles traitent si mal leurs filles.

JULIE.

Vraiment, monsieur, vous êtes avec moi d'une amertume singulière, et vous reprenez vos anciennes façons bien à propos pour me faire souvenir de l'horreur avec laquelle j'ai contracté un lien indissoluble avec vous, il y a aujourd'hui seize ans.

BOURSET.

Je vous dis, madame, aujourd'hui comme il y a seize ans, que je veux être obéi et que je ne vous conseille pas de résister à mes volontés : voici mon compliment. Maintenant, allez chercher votre fille.

JULIE, à part.

Oh! je me vengerai quelque jour!... (Elle veut s'éloigner. Une troupe de jeunes filles vêtues de blanc et portant des bouquets arrivent deux par deux et lui barrent le passage. La plus jeune s'approche et commence à lui débiter son compliment.)

« Monsieur le comte et madame la comtesse, permettez-nous de vous exprimer en cet heureux jour la joie que nous éprouvons de vous voir donner plus que jamais l'exemple de l'union et des vertus conjugales qui.... »

JULIE, prenant le bouquet.

C'est bien, c'est bien, mon enfant, on ne vous en demande pas davantage; c'est très bien, je vous remercie.

LA PETITE FILLE, continuant.

« C'est toujours avec un nouveau plaisir, madame la comtesse et monsieur le comte, que nous fêtons l'anniversaire du jour trois fois heureux qui a uni pour la vie vos tendres cœurs; car.... »

BOURSET, avec emportement.

C'est assez! quand on vous dit que c'est assez! Gardez cela pour quand il y aura du monde; vous venez trop tôt. (Il s'éloigne d'un côté, Julie de l'autre; les petites filles, déconcertées, se retirent en désordre.)

SCÈNE VI.

LOUISE, LUCETTE.

LOUISE, pâle et tremblante.

Lucette, va un peu voir s'il ne vient personne par la petite allée, afin que je me sauve par là.

LUCETTE.

J'y vas, mamselle. Ah! Dieu de Dieu? comme vous allez t'être heureuse d'épouser M. le duc! (Elle s'éloigne.)

LOUISE.

(George sort des bosquets et la contemple.)

O mon père! ô ma mère! je me plaisais encore à douter de mon isolement en ce monde; à présent, je ne le puis plus... Haïe, méprisée, livrée comme une vile marchandise dont on trafique.... Oh! mieux vaudrait être morte!

(Elle s'assied sur les gradins, et cache son visage entre ses mains pour pleurer.)

GEORGE, à part, la regardant.

O corruption! ô ame dépravée! femme sans entrailles et sans cœur! Et toi, Samuel! Shylock moderne, il ne te reste plus qu'à tuer tes victimes, pour vendre plus aisément leur chair et leur sang! (Regardant Louise.) Malheureuse, innocente créature! que puis-je faire pour toi? Ma protection ne pourra que te nuire. (A Louise, qui se lève avec impétuosité. Il l'arrête.) Où courez-vous ainsi? Calmez-vous, votre désespoir va vous trahir.

LOUISE.

Oh! vous êtes là! Laissez-moi, ne vous occupez plus de moi. Je n'ai plus rien à ménager, car bientôt je n'aurai plus rien à craindre : je vais me tuer.

GEORGE.

Vous tuer! vous êtes donc sans foi et sans Dieu, vous aussi?

LOUISE.

Dieu m'abandonne, je vois que personne ne m'aime, que je n'ai personne à qui me fier! (A George, qui la retient.) Laissez-moi, vous dis-je; demain matin ils me retrouveront dans la pièce d'eau sous leurs fenêtres; je ne souffrirai plus... et alors ils me regretteront peut-être; ce sera la première fois qu'ils m'auront aimée!

GEORGE.

O jeune fille! ne te laisse pas briser par la perversité d'autrui et par ta propre douleur. Il est temps encore de te soustraire à l'horrible contagion qui bientôt peut-être te flétrirait aussi. Il le faut, et je crois qu'ici la main de Dieu me pousse et me trace mon devoir... J'aurai le courage de le remplir, quelque soupçon, quelque blâme qu'il en puisse retomber sur moi par la suite... Écoutez, Louise, voulez-vous avoir confiance en moi? Voulez-vous suivre mon conseil?

LOUISE.

Et que feriez-vous à ma place?

GEORGE.

Je fuirais cette maison à l'instant même, et j'irais me cacher dans un couvent.

LOUISE.

Me faire religieuse? oh! j'y ai souvent songé, j'y songe tous les jours.

GEORGE.

Non pas vous engager par des vœux téméraires, insensés; mais vous placer, pour quelques années du moins, sous l'égide de personnes sages et vous dérober à d'odieuses persécutions à l'abri d'un asile inviolable.

LOUISE, vivement.

Je le veux! Mais m'accueillera-t-on? Voudra-t-on me protéger? A quel titre implorerai-je l'appui des amitiés étrangères?

GEORGE.

Fiez-vous à moi. Consentez à passer pour ma sœur ou pour ma fille, et ne vous inquiétez pas du reste. Je vous verrai souvent; je veillerai sur vous.

LOUISE.

Vous!... Mais je ne vous connais pas!

GEORGE.

Vous me connaissez, et vous devez croire en moi : je suis George Freeman.

LOUISE.

George Freeman! ô mon sauveur! protégez-moi. (Elle va pour s'élancer dans ses bras, puis s'arrête tout à coup.)

GEORGE.

Hâtons-nous, mon enfant; si vous voulez fuir, il n'y a pas un instant à perdre.

LOUISE, passant son bras sous le bras de George.

Partons. O ma mère! pourquoi ne m'aimez-vous pas?

GEORGE, à part.

O Julie! Julie!... (Ils fuient.)

LUCETTE, rentrant tout essoufflée.

Mamselle! mamselle!... vous pouvez venir, il n'y a personne; ils sont tous à la messe... Tiens... où est-elle donc passée?... Et ce monsieur!... Ah! voilà une jolie affaire! ils sont allés à la messe sans moi. Oh! je les rattraperai bien. (Elle se met à courir dans la direction contraire à celle qu'ont prise George et Louise.)

Un cortége rustique, la musique en tête, traverse le jardin et se dirige vers le château. Des jeunes filles vêtues de blanc et voilées, postulantes rosières, marchent en tête avec leurs mères. Des paysans portant des bouquets ferment la marche en criant :

Vive M. le comte! vive Mme la comtesse!

ACTE II.

Un riche appartement à Paris, à l'hôtel Bourset. — Un salon donnant sur un jardin de plain-pied.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA MARQUISE, JULIE, en grande toilette de bal toutes deux.

LA MARQUISE.

Ah! ma fille, vous voilà mise comme un ange et belle à ravir.

JULIE.

Croyez-vous, maman? Il fallait bien faire un peu de toilette. Le bal de notre vieux ami sera, dit-on, d'un grand luxe.

LA MARQUISE.

Ce pauvre duc, il fait des folies pour vous, ma chère! Savez-vous que ce n'est pas bien de tourner la tête à un homme de cet âge-là? Il peut en mourir.

JULIE.

Allons donc, maman, vous raillez; vous savez bien que ce n'est pas de moi qu'il est amoureux.

LA MARQUISE.

De moi, peut-être? Il y a long-temps que je ne fais plus de passions, mon enfant, pas même celle-là. Mais puisque tu me persiffles, je veux te tourmenter un peu à mon tour. Depuis quelque temps tu vas si souvent dans certaines maisons, et si rarement dans les autres, qu'il y a, ce me semble, quelque chose là-dessous. George Freeman ne nous est pas indifférent, Julie!

JULIE.

Cet homme-là? quel original!

LA MARQUISE.

C'est ce que disent toutes les femmes, et toutes en raffolent.

JULIE.

Vous croyez?

LA MARQUISE.

Oh! je m'y connais.

JULIE.

Il est certain qu'on lui fait mille agaceries. Qu'a donc cet Américain de si séduisant?

LA MARQUISE.

De beaux yeux, de belles paroles, des façons fort étranges, et, par-dessus tout, la réputation d'être invulnérable aux traits de l'amour.

JULIE.

Quelle prétention! je ne crois guère à cette vertu-là.

LA MARQUISE.

Il me semble, en effet, qu'il ne vous serait pas difficile de la faire broncher.

JULIE.

Je ne m'en mêle pas.

LA MARQUISE.

Coquette, vous vous laissez adorer! Je l'ai bien observé, moi. Il ne s'approche de vous qu'avec une émotion..., et vous ne faites pas un mouvement qu'il ne vous suive des yeux. Au reste, tout le monde l'a remarqué aussi bien que moi.

JULIE.

Oui, plusieurs personnes me l'ont dit; mais c'est une plaisanterie. Et puis, d'ailleurs, que m'importe?

LA MARQUISE.

Cela fait toujours plaisir. Un homme devant qui ont échoué les coquetteries de toutes les femmes à la mode, devant qui les plus orgueilleuses se font mi-

gnonnes, attentives et raisonnables, et que les gens les plus sérieux et les plus haut placés écoutent avec intérêt, avec respect même, un homme sans naissance, sans fortune, oh! un tel homme est une conquête difficile, glorieuse, et vous n'y êtes pas indifférente, Julie.

JULIE.

Ah! je vous assure que je le suis parfaitement.

LA MARQUISE.

Point! Orgueil ou sympathie, vous êtes émue aussi lorsque vous le voyez.

JULIE.

Il est vrai, quelquefois; mais vous en savez bien la raison.

LA MARQUISE.

Sa ressemblance avec feu le chevalier? Il est certain qu'elle me frappe maintenant plus qu'elle n'avait fait d'abord; mais que vous importe? Entre nous, Julie, tu ne l'as guère regretté, ton pauvre cousin, et s'il n'était mort à propos pour se rendre intéressant...

JULIE.

Brisons là, ma mère; quoi que vous en disiez, ce sujet m'est pénible.

LA MARQUISE.

Eh bien! parlons d'autre chose. As-tu des nouvelles de Louise?

JULIE.

Ce sujet m'est plus pénible encore que l'autre.

LA MARQUISE.

Oui, mais il y a cette différence que tu as bien fait dans un sens d'oublier le chevalier, et que tu ferais mal de toutes les façons d'oublier ta fille.

JULIE.

Ma fille! qui peut croire que je l'oublie? Elle m'a écrit ce matin encore.

LA MARQUISE.

Ah! Et te dit-elle enfin où elle est?

JULIE.

Pas plus qu'à l'ordinaire. Elle se dit toujours retirée dans un couvent. Elle me recommande de ne pas être inquiète à son sujet; mais elle déclare, avec cette petite obstination fâcheuse que vous lui connaissez, qu'elle ne veut ni sortir de sa retraite, ni me la faire connaître.

LA MARQUISE.

Pauvre Louise! Tout cela est bien étrange! Qui peut donc lui avoir suggéré une pareille détermination? Depuis plus d'un an, elle est perdue pour nous, et rien n'a pu nous mettre sur ses traces. Elle se trouvait donc bien malheureuse ici!...

JULIE.

Je ne sais pourquoi vous insistez sur ce sujet si cruellement, ma mère; pensez-vous donc que mon cœur n'en soit pas déchiré? (Elle se jette sur un fauteuil

avec une sorte d'irritation nerveuse; et au bout d'un instant, elle rajuste sa coiffure en se penchant vers une glace. La marquise l'observe et soupire.)

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTES, BOURSET.

JULIE.

Eh bien! monsieur, nous sommes prêtes, vous le voyez, et il est dix heures. Partons-nous?

BOURSET.

Pas encore; j'attends quelqu'un pour compléter l'éclat de notre entrée chez le duc.

LA MARQUISE.

Qui donc?

BOURSET.

Devinez!

LA MARQUISE.

George Freeman, peut-être?

BOURSET, haussant les épaules.

Celui-là, je ne m'en occupe guère.

JULIE, à sa mère, et regardant son mari.

Il a un sourire étrange.

LA MARQUISE, bas à Julie.

Bon Dieu! lui serait-il apparu? Nous en parlions tout à l'heure, et on dit que, quand on parle des morts oubliés, cela les fait revenir.

JULIE, bas.

Oh! maman, quelle triste gaieté vous avez ce soir!

BOURSET.

Je vois bien que vous ne devineriez jamais. Mais, tenez... une voiture s'arrête dans la cour : c'est notre revenant... Eh bien! vous pâlissez toutes deux?

LA MARQUISE.

Mon Dieu! qu'as-tu donc?

JULIE, à part, regardant Bourset qui se frotte les mains.

C'est quelque chose de fâcheux pour moi, il est trop gai.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, LOUISE, en costume de novice bénédictine.

JULIE.

Ma fille!

LA MARQUISE, s'élançant vers Louise, et l'embrassant avec transport.

Ah! quelle charmante surprise! ma pauvre enfant!

LOUISE, tombant aux pieds de sa mère.

Ah! maman, vous n'êtes donc pas malade? Dieu soit béni! on m'avait trompée.

JULIE.

Il a donc fallu vous tromper pour vous ramener vers moi, Louise?

BOURSET.

Tu me le pardonnes, ma Louison. Tu n'es pas fâchée de voir que ta mère se porte bien?

LOUISE, embrassant son père.

Oh! mon papa, vous voyez que j'en suis bien heureuse. Maman, embrassez-moi aussi.

JULIE.

Vous m'avez fait bien du mal, ma fille!

BOURSET.

Point de reproches, s'il vous plaît; ce jour est un jour de bonheur. Louise a eu tort de nous quitter. J'ai fini par découvrir sa retraite, et, grace à une ruse innocente, je vous la ramène. Elle doit être pardonnée le jour où elle rentre sous le toit paternel.

LA MARQUISE.

Mon Dieu! que je suis heureuse de la revoir, cette méchante enfant! Ah! tu ne nous quitteras plus, j'espère!... Vilaine, est-ce que nous pouvons vivre sans toi?

LOUISE.

Chère bonne maman!... Il faudra pourtant que je rentre ce soir. La règle de mon couvent le prescrit.

LA MARQUISE.

Comment! la règle de ton couvent? Est-ce que tu t'es faite religieuse, petite mauvaise tête? Heureusement je vois que tu as un voile blanc... Voyez comme elle est jolie en novice! Tout lui sied, c'est juste comme moi quand j'avais son âge.

LOUISE.

Je ne suis encore que postulante, bonne maman.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que c'est que cela? postulante au noviciat? Mais tu es donc folle, jolie comme tu l'es, de songer à prendre le voile? Nous ne le souffrirons jamais.

BOURSET.

Nous causerons de tout cela plus tard, s'il vous plaît, mesdames. Ce n'est pas le moment; il faut maintenant aller au bal, Louise; j'exige que vous y veniez avec nous, mon enfant.

LOUISE.

Moi, mon père! Oh! mais c'est impossible!...

JULIE.

Au bal dans ce costume? mais cela aurait l'air d'une mascarade!

BOURSET.

Aussi je lui ai fait préparer depuis ce matin, par la meilleure tailleuse de la cour, la plus jolie parure de bal qui se puisse imaginer. Allez dans votre chambre, Louise, et faites-vous arranger. Hâtez-vous, nous vous attendrons.

LOUISE.

Mon père, je vous en supplie, n'exigez pas que j'aille au bal; je n'ai jamais vu le monde et je n'ai pas envie de le voir... J'y serais si gauche... si contrainte... Maman, priez mon papa de me laisser vous attendre. Je veillerai dans votre chambre, afin de vous embrasser quand vous rentrerez, et au jour je retournerai au couvent pour l'heure de la prière.

JULIE, à Bourset.

En effet, pourquoi contrarier ses idées religieuses? Commencerez-vous, pour la réconcilier avec la maison paternelle, par la contrarier mortellement?

BOURSET lui jette un regard sévère et se tourne vers sa fille.

Louise, je vous ai promis de vous écouter et de faire droit à toute demande raisonnable de votre part; mais il me semble que vous devez commencer par condescendre aux désirs de votre père, surtout quand il exige de vous une chose de peu d'importance. Allez, mon enfant; si vous voulez me trouver indulgent, soyez soumise.

LOUISE, abattue.

J'obéis, mon père!

(Bourset l'embrasse au front.)

LA MARQUISE.

Je vais l'aider à sa toilette, et je suis sûre qu'en se voyant bien belle, elle prendra son parti devant le miroir. (Elles sortent.)

JULIE, à Bourset.

Je crois que vous prenez un mauvais moyen...

BOURSET, sèchement.

Je sais ce que je fais, madame, et ne veux point ici de résistance à ma volonté. — Allons! ne boudez pas; voici le collier de diamans que vous désiriez tant! (Il tire un petit écrin de sa poche et le lui présente.) Mistress Law n'en aura pas un plus beau ce soir... Mais ne le vendez pas, entendez-vous; l'argent devient rare et dangereux. Les diamans sont des valeurs qu'aucun arrêt de confiscation ne peut atteindre.

JULIE.

Que vous êtes aimable d'avoir pensé à ce collier! Mais que parlez-vous d'arrêt

BOURSET.

D'un arrêt qui sera publié demain matin et qui fera mordre les doigts à bien des gens. Le régent et d'Argenson ont imaginé, pour discréditer entièrement les valeurs monnayées et pour brusquer l'émission du papier-monnaie,

dont on commence à se dégoûter d'une manière effrayante, de faire défense à qui que ce soit de garder entre ses mains une somme d'or ou d'argent excédant cinq cents livres, sous peine de la Bastille.

JULIE.

Cela est bon à savoir. Que ferez-vous des quatre-vingt mille livres que vous avez reçues tantôt?

BOURSET.

Je les ai déjà échangées contre du papier.

JULIE.

Vous avez fait là une grande sottise. Comment, avec votre habileté, ne voyez-vous pas que ce papier est une grande friponnerie, et va nous ruiner tous? personne n'en veut déjà plus, l'ignorez-vous?

BOURSET.

Julie! vous vous êtes embarquée sur une mer orageuse le jour où vous avez épousé Samuel et sa fortune. Si c'est une bonne affaire que vous avez faite, il faut en profiter; si c'est une sottise, il faut la boire. (Il sort.)

SCÈNE IV.

JULIE, seule.

Oh! je l'ai bu tous les jours de ma vie, ce calice amer! et ce bonheur que par une odieuse ironie le monde feint de m'envier, est un poison qui me dévore! O tortures de l'orgueil brisé! O soif de vengeance qu'une lâche terreur enchaîne! je finirai par t'assouvir! C'est trop souffrir, c'est trop sacrifier à la fausse gloire d'un semblant de bonheur et de vertu! Je veux une fois dans ma vie connaître l'ivresse des passions, et me venger, dans l'ombre et le mystère, des outrages que je reçois dans le secret de ma vie domestique. George! tu m'aimes, je n'en puis douter! Par une intention bizarre de la destinée, tu ressembles au premier, au seul homme que j'aie osé aimer! C'est toi qui vengeras le chevalier! Puisque c'est la seule représaille que la femme puisse exercer contre la tyrannie de l'homme, j'en goûterai le plaisir terrible! George Freeman, je veux t'aimer! et il me semble que je t'aime déjà!

UN DOMESTIQUE, annonçant.

M. George Freeman.

JULIE, à part.

Ah! Dieu le veut.

SCÈNE V.

JULIE, GEORGE. Ils se saluent avec cérémonie.

JULIE.

Vous êtes bien rare depuis quelque temps, monsieur, mais il serait peu gracieux de vous faire des reproches, quand vous nous revenez. Il faut vous savoir gré du peu que vous faites pour vos amis.

GEORGE.

Vous me parlez aujourd'hui avec beaucoup de bonté, madame.

JULIE.

Croyez qu'il m'en coûte pour être aussi bonne, car, franchement, vous ne le méritez guère. Vous avez partout la réputation d'un ingrat.

GEORGE.

Je ne sais comment je l'ai méritée; mais, puisque vous me dites des choses si obligeantes, je vous dirai avec ma franchise accoutumée que je craignais d'être importun.

JULIE.

Mon apparence est donc bien trompeuse? Moi aussi pourtant, j'ai la réputation d'être franche.

GEORGE.

Votre réputation est trop bien établie à tous égards pour que j'ose vous contredire; mais, enfin, ne m'est-il pas permis de croire qu'avec des opinions aussi différentes des vôtres sur bien des points, pour ne pas dire sur tous... je suis accueilli chez vous avec plus de politesse que de bienveillance?

JULIE.

M. de Puymonfort peut être fort poli; quant à moi, je ne pensais pas mériter ce reproche.

GEORGE.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je suis heureux de vous trouver dans ces sentimens. Je désirais précisément avoir l'occasion de détruire les préventions que je vous supposais contre moi.

JULIE.

Des préventions! je vois que votre réputation de franchise est usurpée; vous savez trop que toutes les préventions sont en votre faveur.

GEORGE, à part.

Quel changement!... (Haut.) Je vous assure, madame, que je vous supposais quelque éloignement pour moi. Il m'a toujours semblé que ma présence vous causait une impression désagréable.

JULIE.

Désagréable! oh! non... mais triste, je l'avoue... Une ressemblance inouie... avec une personne qui n'est plus.

GEORGE.

Je le sais, madame.

JULIE.

Comment! vous le savez? quelqu'un vous l'a dit?

GEORGE.

D'autres personnes que vous ont remarqué cette ressemblance. Et d'ailleurs j'ai des raisons plus particulières pour savoir combien elle est fidèle.

JULIE.

O mon Dieu! auriez-vous connu?... Oui, en Amérique! cela est possible; vous avez pu rencontrer une personne... qui portait le même nom que moi.

GEORGE.

Le même nom que porte aujourd'hui M. Bourset.

JULIE, à part, le regardant.

Il est des instans où je crois que c'est lui-même qui me parle! (Haut.) Ainsi vous l'avez connu?

GEORGE.

Intimement, madame.

JULIE.

Et vous ne m'avez jamais parlé de lui!

GEORGE.

Je pensais que cela vous serait pénible!

JULIE.

Non! au contraire! j'éprouve une curiosité.....

GEORGE.

Une *curiosité?...*

JULIE, à part.

Comme c'est là son regard! (Haut.) Oui, une émotion profonde... Dites-moi, je vous en prie, il a dû se plaindre de moi avec amertume?

GEORGE.

Il ne s'est jamais plaint, madame, même à son meilleur ami.

JULIE, le regardant avec attention et commençant à douter.

Mais alors, comment pouvez-vous savoir...

GEORGE.

Je sais seulement qu'il a horriblement souffert.

JULIE, à part.

Mon Dieu! comme il dit cela! si c'était lui!... (Haut, avec une émotion jouée.) Pauvre chevalier!

GEORGE, ironiquement.

Ah! vous l'avez beaucoup aimé, madame?...

JULIE, à part.

Quel ton étrange! Ce ne peut pas être lui. (Haut, essayant de sourire) Est-ce donc lui qui vous l'a confié?

GEORGE.

Il ne s'est jamais vanté, pas plus qu'il ne s'est plaint.

JULIE.

Oh! c'était un honnête homme?..

GEORGE.

Oui, madame.

JULIE.

Et une belle ame! aussi belle que son visage, qui ressemblait tant au vôtre.

GEORGE.

Le mien doit vous sembler une bien pâle et bien déplaisante copie, madame.

JULIE, à part.

Il en est jaloux! ce n'est pas lui. (Haut.) Le vôtre est cent fois plus mâle, plus noble et plus expressif.

GEORGE.

Vous me raillez! Il est impossible qu'un premier amour soit effacé à ce point; quiconque aurait la prétention de vous le faire oublier serait bien présomptueux!

JULIE, avec coquetterie.

Vous croyez!..

GEORGE.

Et quiconque en aurait le désir serait bien malheureux?

JULIE, encore plus coquette.

En êtes-vous bien sûr?

GEORGE, ému malgré lui, et avec une amertume qu'il ne peut contenir.

Le chevalier a pu l'être autrefois, mais ce fut une assurance bien ridicule de sa part, n'est-ce pas, madame?

JULIE, à part et bouleversée.

Du dépit? Ah! grand Dieu! c'est bien lui! (Haut et se remettant tout de suite.) Je vois que vous méprisez beaucoup les femmes, monsieur Freeman!

GEORGE, se reprenant.

Si j'avais eu quelque raison pour le faire, vous m'eussiez converti, madame.

JULIE, à part.

Ah! tu crains de te trahir, à présent! C'est déjà fait, va!

GEORGE.

Vous aurais-je offensée? J'ai eu tort de vous parler du chevalier; je m'étais promis de ne jamais le faire.

JULIE.

Pourquoi donc? C'est un homme dont le souvenir me sera toujours cher, monsieur. Si je lui ai fait du mal en épousant M. Bourset, j'ai expié cet acte de soumission envers mes parens par de longs regrets et des larmes bien amères. Si je me suis attachée à mon mari, c'est par devoir, non par inclination; mais je suis restée fidèle à la mémoire du chevalier, car je n'ai point eu d'amans. Le monde le sait!

GEORGE, à part.

Le monde le dit!

JULIE, à part.

Lui inspirer du respect, c'est le plus sûr à présent.

GEORGE, à part.

Après tout, elle dit peut-être la vérité. (Haut.) Si le chevalier revenait à la vie, il serait touché de vous entendre parler ainsi, madame.

JULIE.

Si le chevalier revenait à la vie, monsieur, je ne pourrais plus prétendre à son amour, et je ne le voudrais pas, car le devoir a pour les ames élevées d'austères consolations; mais je me flatte que le chevalier m'estimerait et serait mon meilleur ami.

GEORGE, ému.

Je crois aussi que cela serait si vous le vouliez, madame.

JULIE.

Puisque le sort a tranché le fil de sa vie, je désire du moins que son ami reporte sur moi un peu de cette honnête affection que j'eusse voulu lui faire connaître.

GEORGE.

Oh! madame, je vous prends au mot avec reconnaissance.

(Il lui baise la main, puis se prononce avec quelque agitation.)

JULIE, à part.

Oh! je te tiens maintenant, et tu m'aimeras toujours; mais comme par le passé, en pure perte, car un tel lien serait dangereux désormais. La colère et la jalousie se déchaîneraient à la moindre familiarité.

GEORGE, à part, se promenant dans le salon.

Oui, je crois qu'elle a conservé des sentimens élevés et que je puis lui parler. Le moment est venu. (Il se rapproche.) Madame, puisque vous me traitez avec une si généreuse confiance, j'oserai m'enhardir jusqu'à remettre en vos mains un secret où ma conscience est intéressée et mon honneur engagé.

JULIE.

Parlez, monsieur George, parlez-moi comme à une sœur. (A part.) Où veut-il en venir à présent?

GEORGE.

Je veux vous parler de votre fille. Elle n'est point auprès de vous. Le bruit court dans le monde qu'elle s'est retirée au couvent par vocation religieuse. Vous-même vous le croyez peut-être?...

JULIE, pâlissant.

A cet égard, monsieur George, je n'ai de comptes à rendre qu'à Dieu, ce me semble!

GEORGE.

Aussi Dieu vous demandera un compte sévère! permettez à un frère de vous le rappeler.

JULIE, à part.

Peut-on rien voir de plus pédant? (Haut.) Mon cher monsieur Freeman, j'espère que Dieu trouvera mon cœur pur. Voyons, que vouliez-vous dire?

GEORGE.

Si vous vous blessez au premier mot!...

JULIE.

Non, je sais que vous êtes philosophe, et que vous n'agissez comme personne. Dites toujours.

GEORGE.

Vous ignorez où est votre fille... et je présume que vous désirez vivement le savoir.

JULIE, vivement.

Le savez-vous donc, vous?

GEORGE.

Oui, et je vous l'apprendrai, quand vous m'aurez promis de veiller sur elle avec un peu plus de sollicitude et d'énergie que vous n'avez fait jusqu'ici.

JULIE.

C'est elle qui s'est plainte de moi à vous?

GEORGE.

Non! c'est moi qui ai observé.

JULIE.

Mais cela est fort singulier! Il y a précisément un an que ma fille est au couvent, et je ne crois pas que vous l'ayez jamais vue auparavant.

GEORGE.

Je l'ai vue il y a un an précisément... un jour que je venais pour me présenter dans votre maison.

JULIE.

Le jour où elle a disparu, peut-être!... C'est vous qui l'avez enlevée?... Oh! elle avait la tête montée pour vous avant de vous avoir vu, je le sais! Avouez donc tout, vous l'avez séduite, dites, monsieur, dites!

GEORGE.

Séduite! oh! madame! vous ne m'en croyez pas capable... Mais le hasard... Si vous daignez m'accorder un peu d'attention, je vous conterai tout ce qui s'est passé.

JULIE.

Ah! vous l'avez revue depuis! (A part.) Une intrigue où je suis affreusement jouée!...

GEORGE.

Vous êtes trop irritée contre moi dans ce moment...

JULIE, d'un ton forcé.

Nullement, monsieur, nullement!... Mais il me semble si étrange que, me connaissant à peine, vous soyez l'ami et le confident de ma fille!.. Je suis sa mère avant tout; et, quelque légère que je semble, quelque philosophe que vous paraissiez, j'ai le droit de trouver fort suspecte une intimité mystérieuse entre ma fille et vous!

GEORGE.

Vous auriez grand tort de suspecter son innocence et ma loyauté.

JULIE.

Ah! de grands mots, je connais cela. Mais il n'en est pas moins vrai, monsieur, que vous faites à mon insu la cour à ma fille. Vous plaira-t-il de me dire où vous l'avez cachée?

GEORGE.

Je venais exprès pour vous l'apprendre; mais, si vous me parlez ainsi, je ne vous dirai rien. Il me semblait que votre premier mouvement serait la joie et l'impatience de la revoir; je ne trouve en vous que froideur pour elle et méfiance envers moi. Je me retire; je vous trouverai peut-être mieux disposée un autre jour.

JULIE.

J'attendrai donc, pour vous écouter, que vous soyez mieux disposé vous-même. Peut-être sentirez-vous que le rôle que vous jouez en ce moment est indigne d'un homme aussi grave et aussi vertueux que vous avez la réputation de l'être. J'espère qu'à notre prochaine entrevue vous me déclarerez nettement vos intentions à l'égard de ma fille.... afin que je voie le parti que j'ai à prendre.... (George la salue.)

JULIE, à part, lui rendant son salut.

Ah! ceci ne peut se supporter. Il feignait de m'aimer! Je me vengerai de cet outrage! J'ai été jouée indignement! (Elle se retire dans ses appartemens. George, au moment de passer dans le jardin, voit entrer Louise et s'arrête. Louise est en toilette de bal.)

GEORGE.

Est-ce un rêve? Vous ici, Louise, et ainsi parée, quand je vous ai laissée sous le voile et derrière la grille du couvent?

LOUISE.

Oh! vous êtes bien étonné, n'est-ce pas, mon ami? Je le suis encore plus que vous, peut-être; moi aussi, je crois rêver. Mais vous venez au bal, à ce que j'ai ouï dire; nous pourrons peut-être nous parler.

GEORGE.

Au bal! au bal chez le duc?

LOUISE.

C'est chez le duc? Je ne le savais pas. Oh ciel! je ne veux plus y aller; on ne m'y traînera pas de force. Ah! si vous saviez comme on m'a trompée pour m'amener ici! On m'a dit que ma mère était mourante.

GEORGE, à part.

Ils ont quelque méchant projet. (Haut.) Allez au bal, Louise, je vous y suivrai; je ne vous perdrai pas de vue, soyez tranquille.

LOUISE.

Vous êtes agité, monsieur Freeman! que se passe-t-il donc?

GEORGE.

Je ne sais, mais je crains quelque trahison.

LOUISE.

Oh! moi, je ne crains rien, vous êtes près de moi.

GEORGE.

Fiez-vous à moi, mon enfant; mais ne vous fiez pas trop à vous-même. Vous allez au bal; ne craignez-vous pas que l'enivrement de ce premier triomphe que vous allez remporter ne vous réconcilie avec les projets de votre père?

LOUISE.

O mon ami, vous ne le croyez pas! Et d'ailleurs... si vous le craignez... voyez, je puis m'échapper encore, retourner au couvent, et n'en plus jamais sortir.

GEORGE.

Non, Louise; vous savez bien que je vous détourne autant que je le puis de ces idées. Il est temps que vous voyiez le monde, que vous sachiez quels sont ses avantages et ses séductions, et ce que vous devez choisir d'une vie modeste et pure ou d'une ivresse d'ambition et de vanité.

LOUISE.

Oh! mon choix sera bientôt fait. Tenez, George, ce n'est pas bien; vous êtes toujours porté à croire que les femmes sont vaines et coquettes; vous me soupçonnez moi-même, comme si vous ne me connaissiez pas, depuis un an que je vous dis toutes mes pensées. Il faut que vous ayez été bien trompé dans vos amitiés pour être si méfiant, même envers moi.

GEORGE.

Chère, excellente enfant! (A part, avec tristesse.) Pourquoi suis-je né quinze ans trop tôt!

LOUISE.

O ciel, mon père! George, ayez l'air de ne me pas connaître. (Ils s'éloignent l'un de l'autre précipitamment. Bourset entre et les observe.)

BOURSET, à part.

Julie ne m'a pas trompé, ils s'entendent à merveille. (Haut.) Ma fille, votre mère vous demande; allez la trouver.

(Louise va pour sortir, un domestique se présente avec un bouquet.)

BOURSET.

Qu'est-ce que cela?

LE DOMESTIQUE.

Avec la permission de monsieur le comte, c'est un bouquet pour mademoiselle.

BOURSET.

De quelle part?

LE DOMESTIQUE.

De la part de M. le duc de Montguay.

BOURSET, lui donnant de l'argent.

Tenez, mon ami. (A Louise.) Prenez ce bouquet, ma fille.

LOUISE.

Oh! mon papa, je n'aime pas les fleurs.

BOURSET.

Vous les aimez, au contraire. Prenez, vous dis-je. (Louise obéit, regarde George, et laisse tomber le bouquet.)

BOURSET.

Ramassez votre bouquet, ma fille.

LOUISE.

Mais, mon papa, l'odeur des fleurs me fait mal.

BOURSET.

Elle vous fera du bien aujourd'hui. Ramassez votre bouquet.

LOUISE ramasse le bouquet.

Oh! il est si lourd, c'est fort incommode au bal! Que peut-on faire de ce gros vilain bouquet?

BOURSET.

Emportez-le, et allez trouver votre mère.

(Louise sort en effeuillant le bouquet.)

SCÈNE VI.

BOURSET, GEORGE.

BOURSET.

Votre serviteur, monsieur Freeman; j'ai deux mots à vous dire, ni plus ni moins. Vous voulez épouser ma fille, cela ne se peut pas.

GEORGE.

Je ne me suis pas expliqué à cet égard, monsieur; mais, si telle était mon intention, je crois que vous ne me la refuseriez pas.

BOURSET.

Vous vous trompez. Ma parole est irrévocable. Ma fille est promise.

GEORGE.

Je le sais, monsieur; mais, comme vous aurez toujours un million à rendre à M. le duc de Montguay, quand le moment sera venu, vous ne serez pas obligé de lui livrer votre fille.

BOURSET, à part.

Est-il sorcier, ou le vieux duc tombe-t-il en enfance jusqu'à raconter ainsi nos affaires? (Haut.) Et d'où êtes-vous si bien informé, monsieur?

GEORGE.

Peu importe! Il me suffit que ce soit la vérité. Ainsi ce ne serait pas là le prétexte plausible de votre refus.

BOURSET, à part.

Ce diable d'homme me déplaît. (Haut.) Serais-je donc obligé de motiver mon refus?

GEORGE.

Vous ne voudriez pas me faire d'insulte.

BOURSET.

Eh bien! s'il vous fallait une raison, il y en aurait une bien simple : c'est que vous n'avez pas le sou.

GEORGE, à part.

A la bonne heure! voici le Samuel d'autrefois! (Haut.) Mais, monsieur, lorsque vous donnerez votre fille à M. le duc de Montguay, vous n'aurez pas le sou vous-même, comme il vous plaît de dire; autrement vous rembourseriez le million, et ne donneriez pas votre fille, je le suppose, par goût, à un octogénaire. Ainsi ce n'est pas encore là la raison.

BOURSET.

Eh bien! monsieur, il y en a une autre, c'est que vous n'avez pas de nom.

GEORGE.

On peut toujours en acheter un!

BOURSET.

Comme j'ai fait, vous voulez dire? Mais il faut avoir de l'argent pour cela, ça coûte cher!

GEORGE.

Et cela ne sert à rien.

BOURSET.

Si fait, cela sert à tout; avec un nom on a du crédit et de la faveur; ma fille sans dot sera duchesse, et bientôt, veuve d'un octogénaire, comme vous dites, elle pourra épouser un prince.

GEORGE.

Et pour peu qu'il ait quatre-vingt-dix ou cent ans, elle pourra en troisièmes noces épouser le roi.

BOURSET.

Vous avez de l'esprit!

GEORGE.

Et vous aussi. Mais allons au fait : vous faites un calcul que vous croyez bon, et je vais vous prouver qu'il ne vaut rien. Vous croyez que la roture s'élève en s'accrochant à la noblesse, vous vous trompez : c'est la noblesse qu s'abaisse en se rattrapant à la roture.

BOURSET.

Ah! je sais bien que la noblesse dégringole; mais avant qu'elle soit par terre, nous serons tous morts.

GEORGE.

Il est possible qu'elle se soutienne jusque-là dans l'opinion; mais, en fait d'argent et de pouvoir, elle est déjà morte. La manie qu'ont les traitans de s'anoblir n'est qu'une sotte vanité qu'ils tâchent de se dissimuler à eux-mêmes en se persuadant qu'elle aide à leur fortune. Ils se trompent, on se moque d'eux, et voilà tout.

BOURSET, à part.

Voilà un original bien osé, de me parler ainsi en face!

GEORGE.

Et puis, comme la noblesse est incontestablement ruinée...

BOURSET.

Elle ne l'est pas encore, c'est moi qui vous le dis.

GEORGE.

Elle le sera dans six mois, dans six jours peut-être, grace à vous et à vos confrères, vous le savez bien. Que pourra-t-elle vous donner quand vous lui aurez tout pris? Ses titres, ses armoiries? Qu'en ferez-vous alors? Vous voyez bien qu'il n'y a là que mensonge et fumée.

BOURSET.

Vous raisonnez serré, maître Freeman, et votre conclusion est que vous devez épouser ma fille par la raison que vous n'avez ni argent ni blason? Il n'en sera pourtant rien, je vous jure.

GEORGE.

J'aurai un blason quand je voudrai, et de l'argent, à coup sûr, j'en aurai.

BOURSET.

Ouais? seriez-vous un homme adroit?

GEORGE.

Non, mais je suis aussi laborieux que vous et beaucoup plus intelligent.

BOURSET.

Ah oui! vous êtes philosophe! ça vous mènera loin.

GEORGE.

Je suis cultivateur, monsieur, et négociant, et je suis en train de faire fortune.

BOURSET.

Eh bien! quand ce sera fait, vous reviendrez, et on verra.

GEORGE.

Je serai riche le jour où vous serez ruiné. Prenez garde qu'alors je ne vous en dise autant.

BOURSET, à part.

Quel diable d'original! c'est peut-être un habile compère. (Haut.) Expliquez-moi ça.

GEORGE.

Vous savez bien qu'il y a de belles et bonnes terres à la Louisiane, et vous savez bien aussi qu'il n'y a pas de mines d'or? Vous savez bien que Crouzat a cédé son privilége pour rien?

BOURSET, effrayé.

Monsieur, doucement, doucement! ne criez pas si haut des choses que vous ne savez pas.

GEORGE.

Oh! mon Dieu, j'étais présent à la signature de l'acte.

BOURSET, à part.

Aïe!

GEORGE.

Et j'ai travaillé dix ans avec Crouzat à la recherche des mines.

BOURSET, baissant la voix et ouvrant les yeux.

Eh bien! ces mines?

GEORGE.

Il n'y en a pas, vous le savez de reste...

BOURSET, hébété.

Qu'y a-t-il donc?

GEORGE.

Des forêts, des troupeaux, des pâturages; il ne manque que des bras, et c'est absolument la fable du trésor caché dans le champ du laboureur. En le cherchant, on remue la terre, on la fertilise, et c'est ainsi, et non pas autrement, qu'on s'enrichit en Amérique.

BOURSET, tâchant de reprendre de l'assurance et d'un ton brutal.

Vous ne savez pas ce que vous dites!

GEORGE.

Oh! j'en fournirai la preuve à qui me la demandera.

BOURSET, à part.

Que la peste étouffe le philosophe! Heureusement, je le tiens par son côté faible. (Haut.) Vous êtes donc amoureux de ma fille?

GEORGE.

Pourquoi me faites-vous cette question, puisque vous ne voulez pas me la donner en mariage?

BOURSET.

C'est que vous ne me paraissez pas dépourvu de sens, et on pourrait peut-être s'entendre avec vous par la suite.

GEORGE.

Ce ne sera pas long, car dans quelques jours le duc aura gagné les douze millions que vous lui promettez, ou perdra celui qu'il vous a confié.

BOURSET.

Il est certain que s'il y a beaucoup de gens comme vous, qui vont décrier nos affaires et nous ôter la confiance publique...

GEORGE.

Il y aura toujours des gens pour dire la vérité et des gens pour l'entendre. Ainsi, jouissez vite de votre reste, vous touchez au dénouement.

BOURSET, à part.

Il me donne froid, ce sauvage! (Haut.) Et si je suis ruiné, puis-je refuser ma fille au duc de Montguay?

GEORGE.

Oui.

BOURSET.

Touchez là! Mais qui remboursera le million?

GEORGE.

Vous et moi.

BOURSET.

Avec quoi?

GEORGE.

Avec notre travail et notre probité.

BOURSET.

Hum!... Allons, faites la cour à ma fille sous les yeux de sa mère, bien entendu; mais pas un mot de ceci, et pas une démarche qui me discrédite auprès du duc.

GEORGE.

Je ne m'engage à rien de semblable.

BOURSET, à part.

Eh bien! ni moi non plus, car je ne suis pas encore ruiné! (Haut.) Nous reparlerons de cette affaire, et, en attendant, partons pour le bal; il est temps.

GEORGE.

Avec ces dames?

BOURSET.

Vous irez dans ma voiture, elles iront dans la leur; nous froisserions leurs atours. Venez-vous?

GEORGE.

Soit! (A part.) Je ne te lâcherai pas.

BOURSET, de même.

Je saurai bien te tenir! (Ils sortent.)

SCÈNE VII.

JULIE, LOUISE, regardant à la fenêtre.

LOUISE.

Partons-nous, maman? voilà la voiture de papa qui s'en va, la nôtre attend.

JULIE.

Un instant, ma fille, j'ai quelques mots à vous dire.

LOUISE.

Oh! j'écoute, maman.

JULIE.

Parlez-moi avec franchise, mon enfant, ouvrez-moi votre cœur comme à votre meilleure amie.

LOUISE, avec effusion.

Oh oui! ma chère maman.

JULIE.

Vous connaissez George Freeman?

LOUISE.

Un peu... maman...

JULIE.

Dites toute la vérité; votre mère veut votre bonheur, mon enfant. George m'a demandé votre main (Louise tressaille), et j'ai promis de la lui accorder, si je puis m'assurer que son affection pour vous est sincère.

LOUISE, émue.

Oh! s'il vous l'a dit, maman, j'en suis bien sûre.

JULIE.

Mais comment le savez-vous? Il vous l'a donc dit?

LOUISE.

Jamais, maman.

JULIE.

Louise, vous me trompez; vous ne m'aimez donc pas?

LOUISE.

Oh! ma bonne mère, aimez-moi, car je ne demande qu'à vous chérir de toute mon ame.

JULIE, la caressant.

Eh bien! ma fille, il t'a parlé d'amour?

LOUISE.

Eh bien! maman, je vous le jure, il ne m'en a jamais dit un mot.

JULIE.

Mais il t'a parlé de mariage, au moins?

LOUISE.

Pas davantage. Il me disait toujours qu'il avait horreur du mariage, au contraire, et qu'il ne connaissait pas de lien plus avili par l'ambition et la cupidité.

JULIE, à part.

Ceci est pour moi. (Haut.) Et lorsqu'il t'a enlevée, où t'a-t-il conduite?

LOUISE.

Oh! il ne m'a pas enlevée; c'est moi qui voulais me tuer.

JULIE.

Par amour pour lui?

LOUISE.

Je ne le connaissais seulement pas! Mais c'est que je m'imaginais!... oh! pardonnez-moi, maman, j'avais bien tort; car vous êtes si bonne pour moi!... je m'imaginais que vous ne m'aimiez pas.

JULIE.

Et lui, il t'a persuadé qu'il t'aimait?

LOUISE.

Oh! maman! si vous ne me disiez pas qu'il vous a demandé ma main, je ne le croirais pas, car il m'a toujours traitée comme un enfant. Au couvent, il

passait pour mon oncle, et il venait me voir seulement une fois par semaine à la grille du parloir. Et puis, peu à peu, je ne sais comment, il est venu plus souvent, et il restait plus long-temps, mais toujours en présence de la tourière, et il me parlait avec une bonté, mais aussi avec une sévérité qui me tenait dans la crainte, de sorte que je ne sais pas encore s'il m'aime, ou s'il a eu pitié de moi.

JULIE.

Et si tu le crains, tu ne l'aimes pas, toi?

LOUISE.

Oh! je l'aime plus que je ne le crains, maman!

JULIE.

Et tu consentirais à l'épouser?

LOUISE.

Oh! oui, si vous y consentiez!

JULIE.

Et t'a-t-il écrit quelquefois?

LOUISE.

Oui, maman, quelquefois. Tenez, j'ai encore là une lettre que j'ai reçue hier, il ne croyait pas me voir aujourd'hui. Voulez-vous que je vous la montre?

JULIE.

Sans doute.

LOUISE.

La voici.

JULIE, parcourant la lettre.

Il vous appelle sa fille? Il vous tutoie?... Il me semble que c'est le langage de la passion, si ce n'est celui de la folie.

LOUISE.

Mon Dieu! maman, vous me faites trembler! Qu'y a-t-il donc dans cette lettre? Est-ce que je ne l'aurais pas comprise?

JULIE.

La lettre est fort tendre, à coup sûr; mais, si je t'en montrais une de cette même écriture et de ce même style, plus tendre encore, adressée à une autre femme que toi?

LOUISE, pâlissant.

Oh! mon Dieu! je dirais que je me suis trompée, qu'il ne m'aime pas.

JULIE.

Cependant il te demande en mariage! Comment expliquer ceci? Tiens... regarde! (Elle tire une lettre de sa poche.)

LOUISE, toute tremblante, ouvre la lettre convulsivement, et lit :

« Votre indifférence me tuera... Vous ne m'aimez pas. Vous croyez que j'en aime une autre... » (Sa voix est étouffée.)

JULIE, prend la lettre et la continue.

« Mais c'est vous seule, c'est vous pour qui je veux vivre et mourir... »

LOUISE, tombant dans un fauteuil.

Assez!... maman, assez!...

JULIE, à part, remettant la lettre dans sa poche.

Tu ne te doutais pas, pauvre chevalier, en m'écrivant ce billet dans toute la candeur de tes dix-sept ans, qu'elle me servirait dix-sept ans plus tard à déjouer tes perfidies... Allons, le coup est porté! (A Louise.) Eh bien! Louise, avez-vous donc si peu de dignité que vous pleuriez un homme qui vous trompe? Allons, remets-toi, oublie-le, et allons au bal.

LOUISE.

Au bal? Le revoir? oh jamais! je mourrais de honte!.. Partons, maman, partons!

JULIE.

Où veux-tu donc aller?

LOUISE.

Au couvent, au couvent pour jamais!

JULIE.

Pour qu'il aille encore t'égarer par de nouveaux artifices!

LOUISE.

Dans un autre couvent, où il ne pourra ni me découvrir, ni m'approcher.

JULIE.

Ce serait peut-être là le meilleur parti à prendre, si tu t'en sentais le courage.

LOUISE.

Oh! oui, maman, j'aurai du courage, je vous en réponds! Ah! mon voile, ma robe de novice! Rendez-moi tout cela, maman, afin que je m'en aille bien vite!

JULIE.

Je vais te les chercher. La voiture nous attend, nous pouvons aller à Chelles.

LOUISE.

Où vous voudrez, maman, pourvu que ce soit bien loin de lui. (Julie sort.)

LOUISE, seule, arrachant les fleurs de ses cheveux.

Oh! cette parure maudite que je portais déjà avec orgueil, en songeant qu'elle m'embellirait à ses yeux!... Il ne l'avait pas seulement remarquée... Il était mécontent, inquiet de me voir aller au bal; sans doute celle qu'il aime doit s'y trouver, et ma présence les eût gênés... Mais après tout, il ne m'a jamais rien promis. (Se laissant tomber sur un fauteuil, les cheveux épars et ses parures gisant à terre.) Quel rêve ai-je donc fait! Insensée que je suis! Ah! je l'aimais, moi, et j'aurais su me faire religieuse, et vivre à jamais retirée du monde, cloîtrée, oubliée de tous, pourvu qu'une heure, un instant, qu'une fois dans l'année, il fût venu me dire, au travers de la grille : « Mon enfant, je veille sur vous. » Mais à présent, je ne peux pas, je ne veux pas le revoir... Et mes jours se consumeront dans l'ennui mortel de la solitude, dans l'horreur de l'abandon... car personne ne m'aime, moi! personne ne m'a jamais aimée.

Que cette idée fait de mal... elle donne la mort... Oui, je me sens mourir!.. Maman!.. J'étouffe!.. Ah!.. (Elle veut se lever, chancelle et retombe évanouie sur le fauteuil.)

JULIE, rentre avec le voile et la robe de novice.

Allons, Louise, du courage... Eh bien!... Elle ne répond pas... Louise... vous souffrez donc beaucoup?... Comme elle est froide!... Oh! je lui ai fait bien du mal... Oui, cela fait bien du mal, un premier amour brisé!... On en rit, on dit que ce sont des larmes d'enfant... On croit que le luxe, la parure, l'enivrement de l'orgueil, vous consoleront en un jour... On le croit soi-même... Et cela n'est pas vrai, on souffre long-temps... On souffre toujours!... On n'aime plus, mais on a honte de soi-même, et à chaque déception, à chaque douleur qu'on rencontre dans la vie, on se dit: C'est ma faute, j'aurais pu être heureuse... Je ne l'ai pas voulu... J'ai manqué de courage... J'ai eu peur de la misère!... Louise... Louise!... ma fille, ah!.. je l'ai tuée... J'ai tué ma fille!... (Elle la saisit dans ses bras et tâche de la ranimer. Louise revient à elle-même, la regarde d'abord sans la reconnaître, puis se jette dans ses bras et fond en larmes.)

JULIE, pleurant.

Ma fille, vous êtes bien mal.

LOUISE.

Partons, maman.

JULIE.

Non, mon enfant, vous ne le pouvez pas... Je serais trop inquiète de me séparer ainsi de vous; venez, vous allez vous reposer sur mon lit.

LOUISE.

Eh bien! maman, comme vous voudrez. Allez au bal, j'attendrai votre retour.

JULIE.

Non, je ne vous quitterai pas. Jamais, jamais, je ne te quitterai plus...

LOUISE.

Oh! que vous êtes bonne pour moi, maman! vous m'aimez, vous?

(Elle se jette à son cou.)

JULIE.

Et si je vous aime, Louise, vous vous consolerez, n'est-ce pas?

LOUISE.

Oh! maman, je l'aurais haï, mais je l'aimerai pour m'avoir rapprochée de vous aujourd'hui! Ah! j'étais bien ingrate de douter de votre cœur! il sera mon refuge dans l'avenir!

JULIE, à part.

Et le tien sera mon refuge aussi contre le passé. (Haut.) Viens dans ma chambre; tu dormiras, je veillerai près de toi. (A part et soutenant sa fille dans ses bras. Mon Dieu! voici pourtant une idée de bonheur; pourquoi ne l'avais-je pas encore comprise?

ACTE III.

(A l'hôtel Bourset. — L'appartement de Samuel Bourset.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE DUC, BOURSET.

BOURSET.

Levé avant midi, monsieur le duc? Après la fatigue de votre bal? Vraiment, vous êtes de fer. Vous rajeunissez tous les jours!

LE DUC.

Le duc de La F... est venu m'éveiller ce matin avec une nouvelle qui m'a ôté l'envie de me rendormir, je vous assure.

BOURSET.

Parbleu! la belle fête que vous nous avez donnée cette nuit! Je suis sûr qu'il ne sera bruit d'autre chose ce soir à la cour et à la ville.

LE DUC.

Il s'agit bien de mon bal! Parlez-moi donc de ce qui occupe tout le monde et de ce qui m'inquiète en particulier. Que dites-vous de l'arrêt?

BOURSET.

Celui de ce matin? C'est un arrêt comme tant d'autres.

LE DUC.

C'est un arrêt comme il ne s'en est jamais vu! un arrêt à nous ruiner tous! une exaction, une infamie!

BOURSET.

Bah! voilà comme vous êtes tous, avec vos méfiances et votre ignorance des affaires! Est-ce qu'il est exécutable, cet arrêt? Et d'ailleurs, est-ce qu'il concerne les partisans du système?

LE DUC.

Partisans ou récalcitrans, il frappe tout le monde. On parle déjà d'arrestations, de visites domiciliaires, de Bastille, de procès, de potence, que sais-je? Pour nous faire donner notre argent plus vite, et Dieu sait que pourtant nous allions assez vite comme cela, voilà qu'on imagine de nous le prendre de force! Merci Dieu! défense à quiconque veut avoir des valeurs monnayées, de garder chez soi plus de cinq cents livres! et le reste de notre fortune, on nous le restitue en papier.

BOURSET.

Eh bien! que vous faut-il donc? Le papier vaut dix fois l'argent, et vous n'êtes pas content!

LE DUC.

Voilà un joli arrangement! L'état déclare que le papier décuple mes rentes, et mon tapissier, mon maître d'hôtel, mon cordonnier, mon valet de chambre,

me déclarent qu'ils ne recevront plus aucun paiement effectué dans cette belle monnaie. Nous habillera-t-on avec du papier maintenant? Nous chaussera-t-on avec, ou nous en fera-t-on manger? Qu'est-ce qu'une valeur fictive qu'on nous force à recevoir, et qu'on ne nous permet pas d'échanger? Si ce papier est meilleur que l'argent, qu'on nous le reprenne quand nous n'en voulons plus, et qu'on nous rende ce vil métal dont nous voulons bien nous contenter. Que diable! ceci est une plaisanterie de fort mauvais goût, monsieur Bourset! jamais on n'a imaginé de dépouiller les gens pour les empêcher de se ruiner.

BOURSET.

Vous m'affligez, monsieur le duc, vrai! vous me faites de la peine.

LE DUC.

Pardieu! j'en suis fort marri. Mais votre système m'en fait bien davantage, à moi.

BOURSET.

Est-il possible qu'un homme de votre sens et de votre rang écoute et répète les propos de la populace ignorante et couarde!

LE DUC.

Il s'agit bien de propos! Le papier-monnaie tombe-t-il en discrédit, oui ou non? Le système de Law a-t-il perdu la confiance publique? dites. Les actions sur toutes vos belles entreprises, après avoir follement décuplé, sont-elles déjà retombées au-dessous de leur valeur première? Osez le nier! Et où s'arrêtera la baisse?

BOURSET.

Si la confiance publique est ébranlée, n'est-ce pas la faute des ambitieux et des intrigans qui excitent, à force de mensonges, de puériles frayeurs? N'est-ce pas celle des gens timides qui les écoutent? Ah! j'en étais bien sûr, que vous arriveriez à me faire des reproches. Je vous le disais bien, l'an dernier, quand vous voulûtes absolument prendre ces actions! Vous êtes tous les mêmes. Au moment de gagner la partie, on la perd, parce que chacun, frappé de panique, retire son enjeu, et paralyse l'homme habile qui tient les cartes!

UN DOMESTIQUE.

M. le duc de La F... demande à parler à monsieur le comte.

BOURSET.

Faites-le entrer dans mon cabinet, mais pas par ici; par le grand salon. Je suis à ses ordres dans un instant. (Le domestique sort.)

LE DUC.

Pardieu! il est inquiet lui-même, votre duc de La F..., qui s'entend si bien aux affaires! Tout le monde l'est. Paris est consterné, et le peuple s'agite.

BOURSET.

Le peuple! le peuple! Si on écoutait le peuple, personne ne ferait fortune, et pour empêcher l'état de s'acquitter envers les hautes classes, il pillerait à son profit le trésor public! Belle autorité, ma foi, que le peuple!

LE DUC.

Le peuple a des instincts de sagesse et d'honnêteté, tout aussi bien que nous, et nous, nous avons des accès d'avidité et de démence pires que les siens.

LE DOMESTIQUE.

La voiture de M. le duc de M... entre dans la cour. Faut-il faire entrer M. le duc dans le cabinet de monsieur le comte?

BOURSET.

Faites. J'y suis dans l'instant. (Le domestique sort.)

LE DUC.

Voilà M... aussi qui prend l'alarme. Mon cher Samuel, vous en aurez gros sur les bras aujourd'hui; chacun est mécontent.

BOURSET.

Est-ce donc ma faute si l'on a rendu cet arrêt? C'est une imagination de M. le ministre des finances; mais le parlement y fera opposition, et dans peu de jours il sera révoqué.

LE DUC.

Il faut bien l'espérer. La peste soit du d'Argenson avec ses coups d'état!

LE DOMESTIQUE.

M. le comte de Horn, M. le comte de ... et M. le marquis de ...

BOURSET.

Toujours dans mon cabinet. Introduisez là tous ceux qui viendront.

(Le domestique sort.)

LE DUC, voulant sortir.

Allons, venez! voyons ce qu'ils disent, et ce que vous allez leur répondre.

BOURSET.

Un instant, monsieur le duc; je vois bien que tous mes actionnaires vont venir me chanter un chœur de lamentations. Laissez l'assemblée se compléter, et vous verrez comme je répondrai.

LE DUC.

Ils vont tous vous redemander leur argent. Et qu'est-il devenu?

BOURSET.

Ce que vous avez voulu qu'il devînt, du papier!

LE DUC.

Belle denrée! Je voudrais qu'on en servît aux soupers du régent.

BOURSET.

Et si je ne l'avais converti suivant vos désirs, où en seriez-vous aujourd'hui?

LE DUC.

Ma foi, nous le cacherions dans nos caves, et vous auriez dû le cacher dans les vôtres, afin de pouvoir nous le restituer en cas d'alarme.

BOURSET.

Oui, pour qu'il fût saisi chez moi et confisqué sans retour. Oh! les choses

vont mieux comme elles vont! Dans un mois, la confiance renaîtra, les actions remonteront, et vous rirez bien de ce que vous me dites aujourd'hui. Allons donc! monsieur le duc; il faut se conduire ici comme un général à la veille d'une bataille.

(Le domestique, puis George.)

LE DOMESTIQUE.

Plus de vingt personnes demandent monsieur le comte et attendent dans son cabinet.

BOURSET, apercevant George.

C'est bien, j'y vais. (Il veut sortir.)

GEORGE, l'arrêtant.

Permettez, monsieur de Puymonfort; j'ai deux mots à vous dire.

BOURSET.

Pardon, monsieur Freeman, je n'ai pas le temps.

GEORGE.

J'insiste, monsieur. Ce que j'ai à vous dire vous intéresse plus que moi, et monsieur le duc ne sera pas fâché de l'entendre.

LE DUC.

Est-ce relatif à l'arrêt? Je ne m'intéresse pas à autre chose aujourd'hui.

BOURSET, au duc.

Cet homme est un intrigant ou un fou. Ne l'écoutez pas.

LE DUC.

Ce n'est ni l'un ni l'autre; je l'écouterai, moi. Parlez, monsieur Freeman.

GEORGE.

Ce que je vous avais dit, monsieur de Puymonfort, j'en étais trop bien instruit pour l'avancer à la légère. Aujourd'hui le fait est avéré, et le grand leurre est anéanti. Il n'y a pas de mines d'or à la Louisiane; il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais.

LE DUC.

J'en étais sûr!

BOURSET, à George.

Monsieur, on sait de quelle coterie vous êtes l'agent. Vous allez souvent à Sceaux, et vous êtes l'ami des frères Pâris. Mais je vous avertis que personne ici ne conspire contre le régent, et que vous ne ferez point de dupes.

GEORGE.

Je ne conspire contre personne; je ne conspire pas surtout contre la fortune publique.

LE DUC.

Comment! monsieur Freeman, vous croyez que M. Bourset...

GEORGE.

Je n'accuse personne, et il me siérait fort mal de me venger des imputa-

tions de M. Bourset. J'admets sa bonne foi, et je vous déclare qu'il peut être dans une voie d'erreur et d'enivrement dont il sera victime lui-même.

LE DUC.

Écoutez-le, monsieur Bourset, M. Freeman parle en galant homme.

BOURSET.

Écoutez-moi un moment, monsieur le duc, deux mots éclaireront la question. Monsieur fait la cour à ma fille; je l'ai soustraite à ses poursuites, je lui ai refusé sa main, et, par vengeance, il veut flétrir mon honneur et ruiner mon crédit. Expliquez-vous avec lui maintenant, vous, monsieur le duc, à qui ma fille est promise.

LE DUC.

Ah! pardieu! ce serait trop fort qu'on voulût m'enlever à la fois la main de Louise et mon million, s'il est vrai qu'il repose sur la confiance que votre nom inspire. Optez, monsieur Freeman, laissez-moi l'un ou l'autre, s'il vous plaît.

GEORGE, à Bourset, avec indignation.

Vous venez de dire une parole bien imprudente, monsieur Bourset. C'est insensé ce que vous venez de faire! Rien n'enchaînera plus mon indignation. Venez, monsieur le duc, venez entendre la vérité; je la dirai devant tous. (Il veut sortir, le duc le suit.)

BOURSET, se plaçant devant eux.

C'est à vous d'opter, monsieur le duc. Cet homme, avec de faux renseignemens et des preuves absurdes, que, dans le premier mouvement de frayeur, chacun acceptera sans examen, va ruiner mon crédit et vous faire perdre, par conséquent, les fonds que vous avez mis dans l'entreprise. Voyez si vous voulez lui céder la main de ma fille; j'y consens, moi, car ma ruine va entraîner celle de bien des honnêtes gens, et je saurai sacrifier mes sympathies à leurs intérêts. Voyez : s'il parle et si on l'écoute, je ne réponds plus de rien.

LE DUC.

Monsieur Bourset, me croyez-vous lâche ou me savez-vous homme d'honneur? Si la vérité n'intéressait que moi, je pourrais refuser de l'entendre; mais je ne suis pas seul en cause ici, et, si monsieur doit faire quelque révélation qui soit utile aux autres, j'aime mieux perdre mon argent que ma propre estime. (A Freeman.) Venez, monsieur!

BOURSET, bas à Freeman.

Eh bien! vous, monsieur, songez que vous allez décider de votre sort. Gardez le silence, et vous pourrez prétendre à ma fille.

FREEMAN, le regarde avec mépris, et se retournant vers le duc :

Allons, monsieur!

(Ils entrent tous trois dans le cabinet.)

SCÈNE II.

JULIE ET LOUISE, en habits du matin.

LOUISE.

Mon Dieu! maman, que se passe-t-il donc? Que de voitures sont entrées dans la cour aujourd'hui! Je n'ai pu réussir à approcher de mon père pour lui dire bonjour.

JULIE.

Ton père a une existence bien malheureuse, mon enfant! Il travaille à l'œuvre funeste de la richesse.

LOUISE.

N'est-ce pas, maman, que vous regrettez souvent le temps où, comme moi, vous ne souhaitiez qu'un sort modeste et l'affection de ceux qui vous étaient chers?

JULIE.

O ma fille!

LOUISE, regardant à une fenêtre.

Comme le peuple est agité aujourd'hui! Voyez donc, maman, tous les travaux semblent interrompus; on se groupe, on se parle avec inquiétude... Le peuple est bien à plaindre, n'est-ce pas, maman?

JULIE.

Qu'en sais-tu? mon enfant.

LOUISE.

Oh! j'y pense souvent, et je prie Dieu tous les jours pour que cela change et qu'il n'y ait plus de pauvres.

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENS, BOURSET.

BOURSET, fort ému, sur le seuil de son cabinet, et parlant à ceux qui y sont.

Écoutez-le donc, messieurs, je lui cède la place; il me siérait mal de disputer avec l'ignorance et la mauvaise foi. Il me répugnerait d'avoir à défendre mon honneur contre la calomnie et la vengeance. Je laisse à vos consciences le soin de me justifier et à la sienne la tâche de le punir. (Il laisse retomber les battans de la porte et revient pâle et tremblant tomber sur une chaise, sans voir sa femme et sa fille.)

LOUISE, courant vers lui.

Qu'est-ce donc? Mon papa semble prêt à s'évanouir. Oh! mon Dieu! maman, voyez comme il est pâle! Mon père, répondez-moi!... Vous souffrez?...

JULIE, s'approchant de Bourset plus lentement.

Quel malheur vient donc de vous frapper, monsieur?

BOURSET, éperdu.

Laissez-moi!... Ah!... c'est vous!... Julie... Louise... donnez-moi de l'eau!... Là!... là!... (Il montre une table.)

(Louise lui apporte précipitamment un verre d'eau.)

BOURSET, après avoir bu.

Oui... je suis mieux... c'est cela... Écoute, Louise... Non! écoutez, vous... Julie... Freeman est là-dedans... il parle!...

JULIE.

Eh bien!... que dit-il donc?

BOURSET.

Il nous perd, il nous ruine, il nous déshonore!...

LOUISE.

Lui! Oh! c'est impossible, mon père; vous ne le connaissez pas.

BOURSET, avec âcreté.

Il t'aime, ou plutôt il veut t'épouser parce que tu es riche et parce qu'il est ambitieux, et parce qu'il est pauvre; et moi, je lui ai résisté, parce que je veux ton bonheur et ta considération... Et maintenant, il se venge, il me traîne à terre, il me calomnie...

LOUISE.

Oh! maman!... dites à mon père qu'il se trompe... Cela n'est pas!...

JULIE.

Oh! Léonce pousserait-il la haine et la vengeance à ce point?

BOURSET.

Léonce? Qui est Léonce?...

JULIE.

Rien!... un souvenir... une distraction! Mais ne peut-on enchaîner sa langue? Rentrez, défendez-vous. Pourquoi abandonnez-vous la lutte? Allons, ne faiblissez pas... parlez à votre tour...

BOURSET.

Non... La colère... l'indignation me suffoquent... Julie, appelez-le, arrachez-le comme vous pourrez à cet auditoire imbécille qu'il captive. Louise... sur un prétexte quelconque, entrez là.... montrez-vous! D'un mot, d'un regard, vous pourrez l'enchaîner, vous!... Allez! l'honneur de votre père est en péril!... Ayez un peu de courage... Vous êtes deux femmes, vous pouvez beaucoup....

JULIE, arrêtant Louise qui obéit instinctivement et toute tremblante.

Restez là, ma fille! et vous, monsieur, rougissez de vouloir exposer votre enfant à la malignité des hommes pour sauver de vils intérêts.

BOURSET.

Oh! maudites soyez-vous! femmes sans cœur qui savez vous enorgueillir et vous parer de nos triomphes, et qui ne savez pas nous aider et nous plaindre dans nos revers!... (Il se lève et va avec agitation écouter à la porte du cabinet.) Il ne m'accuse pas encore... non!... Mais il dévoile le secret de l'affaire!... Oh!

qui peut l'avoir si bien informé?... On l'interrompt!... C'est le comte de Horn... Celui-là me défend! Oh! ils ne perdront pas dans un instant l'estime que depuis vingt ans de travail et de persévérance j'ai su leur inspirer!... Ah! maintenant! des preuves!... oui, des preuves!... Est-ce qu'il en a?... S'il en avait!... des preuves fabriquées!... des pièces apocryphes!... Ah! comme ils lui répondent mal... que ce comte de Horn est borné!... qu'ils sont tous lâches et crédules!... Oui, l'acte de vente du privilége de Bourset pour cinq cents écus... pas davantage! Je le sais bien!... qu'est-ce que cela prouve?... Ils veulent le voir... ils le commentent... Que disent-ils? des injures... contre moi... Mais on me défend... on me défend avec chaleur!... Qui donc me défend si bien?...

LOUISE, écoutant aussi.

C'est la voix de George Freeman, mon père! .. Oh! c'est bien lui qui vous défend! — Il dit que vous avez été le premier trompé... que vous serez la première victime de vos bonnes intentions!...

BOURSET.

Ah! il dit toujours qu'il le suppose!... il ne dit pas qu'il en est sûr!

LOUISE.

On l'écoute, mon père!... Personne ne le contredit... Ah! on vous connaît bien, allez!... et j'étais bien sûre que George ferait triompher la vérité. Oh! c'est un noble cœur!

LE DUC rentre.

Eh bien! mon pauvre Bourset! nous voilà ruinés et vous comme les autres! Nous avons fait là une grande équipée, et vous avez été diablement fou; nous aussi!... Allons, je ne vous fais pas de reproches; vous ne le vouliez pas, je m'en souviens. C'est moi qui me suis jeté là-dedans tête baissée!

BOURSET, reprenant son arrogance.

Ainsi donc, monsieur le duc, vous croyez aux hableries de cet homme-là?

LE DUC.

Cet homme-là, Bourset? C'est un homme que je respecte, et que vous devriez remercier à genoux, car un autre à sa place vous eût peut-être fort mal arrangé, et si vous n'aviez pas affaire à des gens d'honneur, vous auriez un mauvais parti à l'heure qu'il est. Savez-vous bien qu'on ne perd pas des millions de capitaux et des milliards d'espérances sans un peu d'humeur? Moi-même j'ai été ému tantôt; mais, puisque c'est fait, j'en prends mon parti; j'ai un si doux sujet de consolation devant les yeux! (Il regarde Louise, qui fait un mouvement d'effroi. — A George qui rentre, lui montrant Louise.) Merci, monsieur, vous m'avez fait plus riche que je ne l'ai été de ma vie.

GEORGE.

Oh! ce n'est pas encore décidé, ne vous réjouissez pas trop vite, monsieur le duc; je connais vos conventions avec monsieur Bourset. Il a bien un million à vous rendre, même avec les intérêts.

LE DUC.

Je ne le désire plus pour moi, et ne l'espère pas pour lui, pauvre Bourset!

BOURSET, à Freeman.

Vous m'avez ruiné, monsieur, ne me raillez pas.

GEORGE.

Je ne vous ai pas déshonoré, monsieur, et vous ne me remerciez pas.

BOURSET.

N'est-ce pas le déshonneur que la banqueroute? et comment puis-je l'éviter à présent?

GEORGE.

Je vous en évite une plus grande et plus funeste à vos actionnaires.

BOURSET.

Que ce soit plus ou moins, la tache est la même sur ma famille.

GEORGE.

Mais vous ne pensez qu'à vous, monsieur; vous comptez donc pour rien ceux qui avaient remis leur sort entre vos mains? Sans moi, vous alliez les amener à de nouveaux sacrifices, espérant par là conjurer un naufrage qui n'eût été que plus prompt et plus terrible?

BOURSET, à part.

Oh! scélérat d'honnête homme!

LE DUC.

Allons, Bourset, consolez-vous, mon ami. On sait que vous êtes pur dans cette affaire, et vous ne recevrez guère de reproches. Les gens comme il faut ont cela d'agréable qu'ils savent se ruiner au jeu sans jurer comme des Suisses au corps-de-garde. Quant à moi, je n'aurai que des bénédictions à vous adresser, puisque je gagne à tout ceci mille fois plus que je n'ai perdu.

(Il regarde Louise.)

GEORGE, brusquement.

Vous ne perdez rien, et vous ne gagnez rien; votre situation n'a pas changé, votre million va vous être rendu.

BOURSET, avec une tristesse impudente.

Et où les prendrai-je?

GEORGE, lui montrant un panneau de boiserie.

Ici.

BOURSET, effaré en bégayant.

Que... que voulez-vous dire?

GEORGE.

La vérité... c'est mon entreprise à moi!... Vous avez des valeurs considérables en or et en argent cachées dans l'épaisseur de ce mur.

LE DUC.

Ah?

JULIE, à part, regardant Bourset.

Oh! le misérable! (A sa fille.) Venez, Louise... Ce sont là des affaires que vous ne comprendriez pas. (Elle l'emmène.)

BOURSET, essayant de se remettre.

C'est une infame imposture, quelque propos de valet... Si cela était, comment le sauriez-vous?

GEORGE.

Voulez-vous que je vous le dise? (Il l'emmène à l'écart et lui parle à voix basse.) Cette nuit, comptant retrouver votre femme et votre fille au bal, j'y étais allé avec vous; mais, ne les voyant point arriver, et ne vous en voyant point inquiet, j'ai craint quelque attentat à l'indépendance et à la dignité de celle que j'ai prise sous ma protection envers et contre vous! Je suis revenu ici sans être aperçu. Oui, monsieur, j'y suis revenu, je m'y suis introduit en même temps que vous, comme vous rentriez un peu avant le jour. Je me suis glissé dans l'ombre sur vos pas, je me suis assuré de la présence de Louise dans la maison, et comme je traversais cette pièce pour me retirer, je vous ai vu, là, comptant et recomptant des sommes qui suffiront bien, et au-delà, pour vous acquitter envers les actionnaires qui sont ici réunis; car vous saviez l'arrêt d'avance, comme vous saviez, il y a un an, le discrédit où tomberait le papier aujourd'hui. Or, vous n'aviez pas été assez fou pour vous dessaisir des espèces qu'on vous a confiées, et vous ne vous en êtes rapporté qu'à vous-même du soin de les tenir cachées. Pourtant on fait des imprudences malgré tous les calculs! Vous croyiez cette porte fermée, et elle ne l'était pas; vous aviez regardé autour de la chambre, et vous aviez oublié de soulever ce rideau derrière lequel je me tenais... Allons! exécutez-vous de bonne grace... ou bien moi-même je vais faire jouer le ressort caché dans cette boiserie, et déployer à tous les regards l'aspect splendide de vos coffres-forts!

BOURSET, pâle et consterné.

Je... je paierai ce que je dois au duc, soyez tranquille. Mais si... si je vous donne ma fille... vous ne... direz pas aux autres que... que j'ai... de l'argent... caché?...

GEORGE.

Je ne pense pas que mon devoir m'entraîne à cette rigueur. J'ai dû empêcher le nouveau mal que vous alliez commettre, mais il ne m'appartient pas de réparer celui qui est fait. Je ne suis ni magistrat, ni recors. C'est aux parties intéressées de se faire rendre justice, si elles le veulent, et à la police de vous y contraindre si elle le peut. Moi, je n'ai plus qu'à me taire, ma tâche est remplie.

BOURSET.

C'est bien... Monsieur, vous... vous en serez récompensé. (Au duc, qui examine la boiserie.) M. Freeman avait été induit en erreur, monsieur le duc. Je viens de lui prouver que je n'ai point d'argent caché.

GEORGE.

Non, sans doute; celui que vous avez, vous ne le cachez pas. Allez le chercher (bas à Bourset), car vous en avez ailleurs encore.

BOURSET, terrassé.

J'y vais! (Il sort.)

LE DUC.

Vous me rendez là un méchant service, monsieur le justicier, monsieur le philosophe! Je ne veux point de restitution; je préfère la main de Louise.

GEORGE.

Vous n'êtes pas libre d'opter, monsieur le duc; vous êtes forcé d'accepter la restitution. Ce sont les termes de l'acte que vous avez passé. Quant au service que je vous rends, il est très grand. Je vous fais restituer une aisance dont, à votre âge, il eût été impossible de vous passer, et je vous préserve de la haine d'une épouse qu'à votre âge vous ne pouviez pas espérer de charmer.

LE DUC.

Vous êtes rude en paroles, monsieur le citoyen de l'Amérique; mais vous avez peut-être fort raison, car vous avez su conduire votre propre barque.

GEORGE.

Attendez la fin pour me juger, monsieur le duc.

BOURSET, rentre avec un papier.

Tenez, monsieur, voici une hypothèque de paiement sur ma terre de Lagny; c'est une première et unique hypothèque, vous le voyez, et la terre vaut deux millions. Avant une heure, si vous voulez, elle sera légalisée.

LE DUC, prenant le billet.

Allons, me voilà remboursé malgré moi! Je vous rends les armes, maître Freeman.

BOURSET.

Maintenant, monsieur, vous avez ma parole. Je vous donne la main de ma fille.

GEORGE.

Je ne vous l'ai pas demandée, monsieur.

BOURSET.

Comment?... Est-ce que...

(Julie rentre. George la salue, s'approche d'elle et lui prend la main.)

GEORGE.

Ma cousine, veuillez aider M. Bourset à reconnaître le chevalier Léonce de Puymonfort, qui lui a fait rembourser depuis long-temps une petite dette de quatre cent vingt-cinq louis, et qui par conséquent ne craint plus de sa part l'effet d'une lettre de cachet.

BOURSET, de plus en plus effrayé.

Vous êtes un revenant!

LE DUC.

Palsambleu! mon pauvre chevalier, je ne m'attendais pas à te rencontrer un jour sur mon chemin en fait de mariage, lorsque, il y a dix-sept ans, je fis manquer le tien... Au diable la rivalité! Je t'ai toujours aimé, je t'ai regretté absent, je t'ai pleuré mort, et je te revois avec une vraie joie. Il faut que je t'embrasse! (Il l'embrasse.)

BOURSET.

Permettez, monsieur mon cousin, qu'oubliant le passé et me confiant dans l'avenir, je vous embrasse aussi.

(George, qui a reçu assez froidement l'accolade du duc, recule devant celle de Bourset.)

BOURSET.

Ma femme, embrasse aussi ton cousin. A présent, il n'y a plus de rancune possible.

JULIE, tendant la main à George.

Tout cela n'est pas nécessaire, monsieur; il y a long-temps que j'avais reconnu Léonce.

BOURSET, inquiet.

Et maintenant, monsieur le chevalier, vous voulez être son gendre... Mais la chose n'est pas impossible... Quoique proches parens... on peut obtenir des dispenses, et le nom de Puymonfort se perpétuera dans la famille. (Regardant Julie avec intention.) A moins que ma femme ne s'y oppose...

JULIE.

Vous l'espérez en vain, monsieur, vous ne l'obtiendrez pas. Je consens à ce mariage de toute mon ame.

LE CHEVALIER.

Vous, Julie!

JULIE.

Oui, moi, qui priais hier soir M. Bourset de vous repousser, et qui aujourd'hui me repens de ce que j'ai fait hier. Votre peu de fortune me semblait un obstacle; mais, depuis hier, j'ai fait bien des réflexions sur l'horreur des sacrifices qu'on fait à la vanité. J'ai songé à ce que souffrirait une jeune personne livrée par un contrat sordide à un homme qu'elle ne pourrait aimer. (Avec intention.) J'ai connu des femmes assez malheureuses pour avoir une peur insensée de la misère, et pour renoncer à une existence noble et sereine, par ambition, par faiblesse ou par lâcheté. Je ne veux pas que ma fille dévore les larmes et les affronts que j'ai vu dévorer à de telles femmes! Je veux qu'elle regarde son époux avec un doux orgueil tous les jours de sa vie, et qu'elle puisse lui dire : Mon cœur t'a choisi, et ma raison approuve le choix de mon cœur. O ma pauvre Louise, je veux que tu n'aies point à rougir un jour du père de tes enfans!

BOURSET, à part, la regardant.

Voici une homélie que tu me revaudras! (Haut.) Ainsi, vous consentez à ce qu'ils s'épousent?

LE DUC.

Il faut bien que nous y consentions tous.

GEORGE.

Je n'y consens pas, moi. Nous sommes ici en présence quatre personnes qui nous sommes vues d'assez près autrefois pour n'avoir rien à nous dissimuler

aujourd'hui. J'ai aimé Julie, je l'ai aimée passionnément, et quoique j'aie été pour elle un frère et rien de plus (je puis l'attester devant Dieu!), je sens qu'il me serait aussi impossible d'avoir de l'amour pour sa fille que pour elle désormais. Il est des sentimens qui meurent à jamais en nous quand on les brise violemment. Il est aussi des incestes du cœur, et ceux-là ne sont pas les moins criminels peut-être. Ma pensée les a toujours repoussés sans indulgence, et le jour où, voyant Louise sacrifiée, je l'ai prise sous ma protection, c'est en faisant le serment devant Dieu de l'aimer comme si elle était ma fille, jamais autrement! Je l'ai préservée d'un mariage qui eût fait son désespoir et le vôtre; je l'ai réconciliée avec sa mère, je le vois; j'ai veillé sur elle pendant un an, et maintenant je la laisse heureuse, aimée, protégée, n'est-ce pas, Julie?

JULIE, lui presse la main avec force.

Oh oui! Léonce, vous m'avez rendu le cœur de ma fille, et vous avez relevé le mien du désespoir et de l'abjection.

BOURSET.

Eh bien! maintenant, que voulez-vous donc?

GEORGE, à Julie.

Rien que lui dire adieu!

JULIE.

La voici!

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, LOUISE, LA MARQUISE.

GEORGE, s'approchant de Louise.

Louise, vous prierez pour moi, je retourne en Amérique. Il y a long-temps que je me croyais et que je m'étais fait mort pour la France, lorsqu'une curiosité sérieuse m'y poussa de nouveau. Je m'imaginais que la société devait valoir mieux qu'au temps où je l'avais quittée; mais je n'ai pas trouvé ce que j'espérais, et je vais revoir mes forêts tranquilles et mes patiens laboureurs. Un ange m'est apparu pourtant sur cette terre ingrate. Son souvenir me suivra partout. Que le mien ne soit pas effacé en vous, mon enfant; qu'il soit pur et serein comme ma tendresse pour vous.

(Il l'embrasse au front et se retourne vers Julie, qui se jette dans ses bras en pleurant.)

LA MARQUISE, à qui le duc a parlé bas.

Oui, grand Dieu! je m'en étais souvent doutée. Ah! mon enfant, ne nous quitte pas au moment où nous te retrouvons.

GEORGE, à la marquise.

Ma tante, vous avez ri bien cruellement à mon premier départ.

LA MARQUISE.

Tu ne l'as pas oublié!

GEORGE.

Je ne m'en suis souvenu qu'ici. De loin, je l'oublierai encore. (La marquise l'embrasse. Il salue Bourset et le duc, et sort en jetant à Julie et à Louise un dernier regard. Louise, qui s'est contenue tant qu'il a été présent, se jette dès qu'il est sorti dans le sein de sa mère. La marquise l'emmène.)

SCÈNE VI.

LE DUC, BOURSET, JULIE.

BOURSET, à part.

Amen! (Haut.) Madame Bourset, vous gâterez vos beaux yeux à pleurer ainsi.

JULIE.

Monsieur, je n'ai pas voulu que ma fille entendît révéler vos secrets. Mais moi, cachée ici près, j'ai tout entendu. J'ai appris des choses que je n'avais jamais soupçonnées. Je vous ai aidé jusqu'ici dans vos projets de fortune; j'ai partagé vos richesses et votre enivrement. J'ai même été vaine, ambitieuse, et j'en rougis; mais vous aviez ennobli ce vice à mes yeux en me faisant croire que nous accomplissions une grande œuvre, que notre luxe faisait prospérer la France, et que nous étions au nombre de ses bienfaiteurs. Si je restais votre dupe un jour de plus, je serais forcée de me regarder comme votre complice, car je sais que nous ne sommes plus que des spoliateurs. Souffrez que, sans manquer à mes devoirs et sans rompre le lien qui m'attache à vous, je sépare mes intérêts, mes vœux et mes habitudes des vôtres. Je serais un prétexte à votre faste et à votre ambition, et je ne veux pas l'être. Je me retire dans une petite maison de campagne avec ma fille; nous y vivrons de peu, nous y serons heureuses l'une par l'autre. Vous reprendrez tous les diamans que vous m'avez donnés; je ne veux plus rien qui me rappelle que ces misérables jouets ont ruiné plus de cent familles. Adieu, monsieur, tâchez de vous acquitter! N'ayant pas assez d'influence sur vous pour vous y amener, je n'y serai du moins pas un obstacle, et je ne rougirai devant personne.

BOURSET, avec une rage concentrée.

Allez, et que le ciel vous conduise! Voilà qui porte à mon honneur un dernier coup!

LE DUC.

Entre nous soit dit, vous l'avez un peu mérité, Bourset, mon ami. (A Julie.) Vous êtes fort émue, madame; permettez-moi de vous conduire jusqu'à votre appartement. (Ils sort avec Julie.)

SCÈNE VII.

BOURSET, seul.

Mérité! mérité! cela est facile à dire! Que faire? Le grand coup de théâtre? Le moment est-il déjà venu et la crise décisive?.... Oui, il faut risquer le tout

pour le tout!... Allons, le sort en est jeté. C'est à présent, Bourset, qu'il faut montrer si tu es un grand spéculateur ou un parfait imbécille. (Au duc, qui rentre.) Monsieur le duc, sommes-nous enfin seuls? Veuillez fermer les portes derrière vous.

LE DUC.

Et pourquoi diable!

BOURSET, fermant les portes.

Il est temps que vous me connaissiez. Vous saurez tout à l'heure jusqu'où peut aller le stoïcisme d'un homme qui se laisse accabler dans le sein même de sa famille, plutôt que de trahir les intérêts qui lui sont confiés. Tous ces messieurs sont-ils encore dans mon cabinet?

LE DUC.

Je le présume. Après?

(Bourset va vers le cabinet d'un air tragique et ouvre la porte à deux battans.)

LE DUC.

Que diable va-t-il faire? Se brûler la cervelle devant la compagnie?

(Il veut l'arrêter.)

BOURSET, d'une voix forte.

Messieurs!... messieurs!... ayez la bonté de me suivre ici.

(Entrent le duc de La F., le duc de M., le comte de Horn, le marquis de S., et plusieurs autres.)

BOURSET.

Tout n'est pas perdu, comme vous le croyez. Je n'ai pu m'expliquer devant un étranger; ma justification entraînait la révélation d'un secret qu'il eût divulgué, et qui ne doit être connu que de vous. (On ferme les portes et les fenêtres avec soin.) Je me suis laissé accabler, je porte tout le fardeau de l'accusation et toute l'amertume de vos doutes. J'ai dû attendre que l'ennemi fût sorti de ma maison..... Ce que j'ai souffert durant cette heure de tortures, vous l'apprécierez quand vous saurez quel homme vous avez laissé traduire devant vous comme un criminel devant un tribunal.

LE DUC.

Où diantre va-t-il en venir? Il me fait peur! (Bas à Bourset.) Bourset, mon ami, calmez-vous. Que diable! tout n'est pas perdu!

BOURSET.

Tout est sauvé, au contraire, monsieur le duc. Messieurs! étant déjà chargé de fonds immenses au moment où vous m'avez supplié et presque forcé d'accepter les vôtres, je me suis réservé de les faire valoir en temps et lieu, et jusque-là je les ai regardés comme un dépôt qui m'était confié, et que je devais garder dans mes mains, sauf à tirer les intérêts légaux de ma poche, si je ne trouvais pas un placement sûr et avantageux pour vous. Plus tard, initié au projet de loi qui vous frappe aujourd'hui d'inquiétude et de déplaisir, après avoir vainement combattu cet arrêt, j'ai résolu de vous en préserver, et, loin d'échanger les valeurs que vous m'aviez remises, je les ai intégralement conservées, afin de

vous les restituer le jour où la baisse apparente et nécessaire de nos actions vous ferait croire l'argent plus précieux que le papier. Ce n'est pas mon opinion, à moi, car j'ai converti tout mon or en papier. J'ai acheté des terres en or, et je les ai revendues en papier. J'ai foi au papier, messieurs, c'est ma conviction! c'est le résultat des plus consciencieuses études et du plus sévère examen. Mais de ce que je préfère le papier, il ne résulte pas que vous ne soyez pas les maîtres de vos fonds. L'exécution de l'arrêt qui frappe d'interdiction la possession d'une certaine somme monnayée peut d'ailleurs m'atteindre aussi bien que vous, quoiqu'il y ait plus de chances contre vous que contre moi. Je vous prie donc de reprendre chacun ce qui vous appartient, et de renoncer aux bénéfices de l'affaire. J'y aurai regret pour vous; mais je serai heureux de me débarrasser d'une aussi grande responsabilité dans un moment de crise aussi fâcheux. Un homme tel que moi ne peut se soumettre deux fois dans sa vie à l'injure du soupçon, et je sens que je n'aurais pas la force de supporter une seconde scène comme celle d'aujourd'hui.

LE DUC DE LA F....

Mais où prendriez-vous l'argent pour le rendre?

BOURSET.

Tenez, messieurs, voyez.... (Il ouvre les panneaux de boiserie, et leur montre plusieurs rangées de coffres-forts sur des compartimens.)

LE DUC.

En voici bien d'une autre!

BOURSET.

Allons, messieurs, parlez, j'attends votre décision. Faut-il appeler mon caissier et faire compter à chacun de vous la somme qui lui revient? Il faudra bien que vous renonciez aux bénéfices; car, vu l'état des choses, je ne puis rembourser que les intérêts du capital.

LE COMTE DE HORN.

Et pourquoi donc y renoncerions-nous? qui donc a besoin de son capital ici? Sommes-nous des gens de rien pour ne pouvoir risquer chacun une bagatelle de cinquante, cent, deux cent mille livres? Il y a là une affaire magnifique. Moi, je ne veux pas y renoncer. Les fonds sont en sûreté chez M. Bourset de Puymonfort. Appuyé comme il l'est par le régent, et ami intime de Law, il fera révoquer l'arrêt avant qu'on ait songé à examiner sa caisse. Qui l'oserait d'ailleurs? Nous, nous ne passerions pas vingt-quatre heures avec des fonds sans être inquiétés. Ainsi, mon avis est que nous donnions à l'honnête et respectable M. Bourset une preuve de notre confiance en réparation de l'outrage que nous n'avons pu empêcher aujourd'hui. Qu'il garde nos fonds et qu'il les fasse valoir. Nous avons été trompés par de faux renseignemens, l'affaire est meilleure que jamais. Il faudrait être lâche pour renoncer à l'avenir que l'habileté, la probité et l'immense solvabilité de M. Bourset ouvrent devant nous.

LE DUC DE LA F....

C'est mon avis.

LE MARQUIS DE....

Et le mien.

PLUSIEURS VOIX.

Eh oui! eh oui! c'est le nôtre à tous.

BOURSET.

Je vous remercie, messieurs, de cette preuve d'estime, et quelque pénible, quelque dangereuse que soit la tâche que vous m'imposez, je saurai m'en rendre digne. J'en parlerai au régent dès que l'arrêt sera révoqué, et il sera tellement flatté de votre confiance au système, que vous obtiendrez de lui, je n'en doute pas, les faveurs et monopoles que vous sollicitez depuis si longtemps; vous, monsieur le duc, les sucres et cafés; vous, monsieur le comte, le monopole des cuirs; vous, monsieur le marquis, celui des graisses, savons et chandelles (1); vous, monsieur le duc, que demandez-vous?

LE DUC.

Est-ce que vous ne pourriez pas me trouver quelque chose d'un peu moins malpropre? (A demi-voix.) Moi, mon cher Bourset, je suis très content d'être remboursé et très dégoûté des affaires. A mon âge, vous l'avez dit, il faut du repos.

LE COMTE DE HORN, bas à Bourset.

Je vous ai donné un bon coup d'épaule; vous paierez, je l'espère, ma petite dette de jeu...

BOURSET, avec intention.

Fût-elle de cinq mille livres, monsieur le duc...

LE COMTE DE HORN.

Elle n'est que de dix mille.

BOURSET.

Soit. (A part.) Mendiant! puisses-tu être roué vif (2).

LE DUC, à part pendant que Bourset reçoit les poignées de main, accolades et félicitations de tous.

Ah ça! ce Bourset est-il le plus rusé coquin ou le plus honnête homme que j'aie jamais connu?

BOURSET, traversant le salon pour donner des poignées de main de tous côtés.

Ce pauvre chevalier m'a donné là, sans s'en douter, une heureuse idée! Qu'il aille en Amérique à présent et qu'il en revienne encore, je le défie!

(Tous l'embrassent)

GEORGE SAND.

(1) Historique.

(2) On sait que le comte de Horn a été roué vif pour avoir assassiné, dans la rue Quinquampoix, un agioteur chargé de valeurs considérables.

SALON

DE 1840.

Chaque année le jury du Louvre soulève des plaintes nombreuses; sans admettre que tous les ouvrages refusés par le jury aient des droits à l'estime publique, nous sommes forcé cependant de croire qu'il se trouve parmi ces ouvrages plus d'un morceau recommandable. Il est arrivé, en effet, à des artistes éminens, qui ne partagent pas les convictions du jury, de se voir exclus des galeries du Louvre. Il y aurait un moyen bien simple d'imposer silence à toutes les plaintes, ce serait d'admettre indistinctement tous les ouvrages présentés; et pour circonscrire l'exposition dans des bornes raisonnables, on ne permettrait pas aux peintres et aux statuaires de présenter plus de deux ouvrages. Tant qu'on n'adoptera pas le système que nous indiquons, les artistes seront exposés à d'inévitables injustices. Il est impossible en effet que M. Blondel approuve la peinture de M. Delacroix, et pourtant, malgré ses défauts, M. Delacroix est un peintre éminent, tandis que M. Blondel est un peintre absolument nul, bien qu'il siége dans la quatrième classe de l'Institut. M. Bidauld ne peut approuver les paysages de M. Huet ou de M. Rousseau, et pourtant MM. Huet et Rousseau ont une valeur incontestable, tandis que M. Bidauld ne signifie rien dans l'histoire de son art, quoiqu'il siége dans la quatrième classe de l'Institut. Le système que nous indiquons est donc le seul que la raison avoue, le seul qui puisse contenter tout le monde, et qui soit sans danger pour le développement de l'art.

Quant à l'indifférence dont se plaignent les artistes contemporains, ils ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la cause de cette fâcheuse disposition du public; si la foule accueille sans empressement l'ouverture du salon, ce n'est pas parce que nous avons un salon tous les ans, mais bien parce que les peintres et les statuaires subissent les salons annuels, au lieu d'en profiter. Les salons annuels ont cela d'excellent, qu'ils permettent à chacun de montrer son œuvre presque aussitôt qu'il l'a terminée; malheureusement les sculpteurs et les peintres se croient obligés d'exposer chaque année une œuvre nouvelle; ils se hâtent de produire, et n'envoient trop souvent au Louvre que des œuvres insignifiantes. Il ne tient donc qu'à eux de changer les dispositions du public; qu'ils produisent lentement, qu'ils prennent tout le temps nécessaire à l'exécution de leurs projets, et l'indifférence fera place à l'attention. Cette année, les ouvrages importans sont en petit nombre : aussi quelques pages nous suffiront-elles pour l'analyse et la critique du salon.

Les portraits de M. Hornung, de Genève, étaient annoncés depuis long-temps comme des merveilles destinées à faire une véritable révolution; Titien, Rubens et Van Dyck n'avaient jamais produit rien de pareil. Nous avons étudié attentivement les portraits de M. Hornung, et nous sommes convaincu en effet que les écoles de Venise et d'Anvers n'ont rien de commun avec les portraits admirés à Genève. Il n'y a pas une des toiles envoyées par M. Hornung qui puisse être comparée aux têtes de Titien, de Rubens et de Van Dyck; nous adoptons pleinement l'opinion émise par les admirateurs de M. Hornung. Les écoles de Venise et d'Anvers se recommandent par la franchise, par la vérité de la couleur, et ne négligent jamais ce qui peut donner au visage humain de l'élégance et de la grandeur; or, on ne trouve rien de pareil dans les portraits de M. Hornung. J'accorderai, si l'on veut, qu'il a fallu, pour achever ces portraits, une patience miraculeuse, une adresse remarquable; mais il m'est absolument impossible d'y découvrir quelque chose qui appartienne à l'art de la peinture, tel que l'ont compris les maîtres illustres dont l'histoire a gardé le nom. Toutes les chairs peintes par M. Hornung rappellent uniformément le ton de l'ivoire enfumé; les cheveux et la barbe ressemblent tantôt à des fils d'acier, tantôt à des fils de verre. Il n'y a là rien qui relève de la réalité. Lors même que M. Hornung eût réussi à transcrire littéralement les modèles qui ont posé devant lui, ses portraits seraient encore bien loin de défier la critique; car personne n'ignore que Titien, Rubens et Van Dyck ne se

sont jamais contentés de copier les modèles qu'ils avaient sous les yeux. Tous les artistes éminens ont compris la nécessité d'interpréter la nature pour lutter avec elle. M. Hornung est bien loin d'avoir transcrit la réalité; les modèles de ses portraits n'existent certainement nulle part; on ne trouve en aucun pays des visages d'ivoire et des cheveux d'acier. Pour donner à ses portraits un accent de vérité, M. Hornung a cru devoir étudier à la loupe les détails les plus mesquins du visage; il a dressé procès-verbal de toutes les taches qui se rencontraient sur la peau de ses modèles, et sans doute il a trouvé parmi ses amis de nombreux approbateurs. Mais il n'y a rien de commun entre la tâche du peintre et l'office du greffier. Les gerçures des lèvres, les rides et les verrues ne sont pas et ne seront jamais la partie importante de la peinture. Or, il y a tel portrait de M. Hornung dont les lèvres rappellent le ton d'une muraille moisie, tel autre dont les tempes sont ornées d'une foule de caps et de promontoires. Il est possible que la famille et les amis du modèle pleurent de joie et d'admiration en regardant ces portraits; pour nous qui n'avons à juger dans ces œuvres que le mérite de la peinture, nous sommes forcé de déclarer que les éloges prodigués à M. Hornung sont fort exagérés. La patience et l'adresse sont assurément deux qualités très recommandables, mais ne sauraient suffire pour faire un bon portrait. Si M. Hornung veut garder la réputation dont il jouit dans sa patrie, je lui conseille de ne plus rien envoyer au Louvre.

Les dix portraits envoyés par M. Champmartin ne valent pas ceux qui ont fondé la juste célébrité de l'auteur. Parmi ces dix têtes, il n'y en a pas une qui puisse être comparée aux portraits de M. Portal, de M. Desfontaines ou de M. le duc de Fitz-James. Les trois portraits dont nous parlons ne se distinguaient pas seulement par une rare habileté, et révélaient une étude patiente, le désir ardent de lutter avec la nature. A l'époque où M. Champmartin peignait ces ouvrages si légitimement admirés, il variait ses procédés selon le caractère spécial de ses modèles; l'étude de chaque tête lui suggérait des moyens nouveaux et inattendus. Quoiqu'il fût déjà depuis longtemps sûr de sa main, quoique le pinceau obéît à sa volonté, il se contentait difficilement, et le public s'en trouvait bien. Aujourd'hui, nous le disons avec regret, M. Champmartin n'est pas assez sévère pour lui-même, et néglige trop souvent d'étudier le caractère spécial des têtes qui posent devant lui. Quand il rencontre un modèle dont le caractère s'accorde avec les habitudes de son pinceau, il réussit à peu près à le copier; mais lorsqu'il a devant lui une tête d'une con-

struction et d'une physionomie originale, il ne prend pas la peine d'en saisir la vraie signification, et il en supprime tous les traits caractéristiques avant de la transporter sur la toile. Ce que je dis est facile à vérifier sur le cadre que M. Champmartin a envoyé cette année, car la plupart des modèles qui figurent dans ce cadre sont connus d'une grande partie du public. Sur dix têtes, il en est cinq dont je peux discuter la ressemblance : MM. Henriquel Dupont, Émile Deschamps, Ricourt, Jules Janin, Eugène Delacroix. Or, entre ces cinq têtes, deux seulement, celles de MM. Ricourt et Janin, sont assez fidèlement reproduites. Assurément la ressemblance, prise dans le sens littéral du mot, sera toujours une question très secondaire; il n'y a guère que la famille et les amis du modèle qui puissent s'en inquiéter sérieusement. Mais la ressemblance prise dans le sens le plus élevé intéresse directement la peinture, car il faut à chaque tête un caractère individuel; il faut que chaque tête ait une physionomie spéciale. Eh bien! MM. Henriquel Dupont, Émile Deschamps et Eugène Delacroix ont une physionomie que M. Champmartin n'a pas saisie. Dans le masque de M. Eugène Delacroix, la charpente osseuse est beaucoup plus vivement accusée; le visage de M. Henriquel Dupont n'a ni l'embonpoint ni l'indolence que l'auteur lui a donnés; M. Émile Deschamps offre un mélange de politesse et d'ironie que nous ne retrouvons pas dans son portrait. MM. Janin et Ricourt sont assez fidèlement copiés; cela tient évidemment à ce que MM. Ricourt et Janin ont une physionomie plus facile à saisir que celles de MM. Dupont, Deschamps et Delacroix. Si M. Champmartin se fût attaché à étudier avec persévérance chacun des modèles qui posaient devant lui, ses portraits ne seraient pas seulement d'une plus grande ressemblance, ils seraient meilleurs sous le rapport même de la peinture, car ils auraient l'individualité qui leur manque, et la variété des lignes eût amené la variété des tons. Tel qu'il est, le cadre envoyé par M. Champmartin révèle une incontestable habileté, mais n'offre qu'une réunion d'œuvres incomplètes.

M. Amaury-Duval, aveuglé par les louanges de ses amis, s'éloigne de plus en plus de la vérité. Les portraits de M. Alexandre Duval, de M. Barre et de Mme Menessier-Nodier, méritent tous à peu près le même reproche. Chacun de ces portraits est conçu dans le même système, et entaché des mêmes défauts. Je ne parle pas de la couleur grise et terne de ces trois ouvrages, car M. Amaury-Duval, élève de M. Ingres, considère l'éclat de la couleur comme contraire à l'élévation, à la pureté du style; mais les ombres portées sont ridiculement

exagérées, et le dessin de ces trois portraits ne peut résister à l'analyse. La main gauche de Mme Menessier équivaut tout au plus aux deux tiers de sa main droite, et l'avant-bras droit tout entier est d'une forme absolument inacceptable. Les paupières supérieures ont une épaisseur fabuleuse, et l'ombre des narines ressemble à une tache d'encre. C'est un portrait sans charme, sans jeunesse et sans élégance. Le portrait de M. Alexandre Duval est d'une incorrection non moins choquante; la cuisse gauche a tout au plus la moitié de la longueur qu'elle devrait avoir; il est évident que si le modèle se levait et voulait marcher, il serait obligé d'avoir recours à une béquille. Le portrait de M. Barre, supérieur aux deux toiles dont nous venons de parler, reproduit très infidèlement le caractère de l'original. La tête de M. Barre est fine, attentive, intelligente, mais elle n'est ni sèche ni cernée comme la tête peinte par M. Amaury Duval. L'œil du modèle est vif, l'œil du portrait est immobile et terne. L'ombre de la voûte de l'orbite sur la paupière supérieure, et l'ombre du nez sur les lèvres, sont découpées avec une dureté dont la nature n'offre certainement aucun exemple. La main droite ne semble pas appartenir au bras; on dirait qu'elle est accrochée à la muraille. Non-seulement l'avant-bras n'est pas visible, mais le mouvement général de la main indique l'absence de la vie.

Le portrait de Mme Oudiné, par M. Hippolyte Flandrin, est très supérieur aux portraits de M. Amaury-Duval. La couleur manque de charme, mais le masque est généralement modelé avec une grande fermeté. L'attitude du modèle, disgracieuse et maniérée, offrait malheureusement à M. Flandrin un écueil qu'il n'a pas su éviter. La position de la main gauche l'obligeait à marquer avec une grande précision la saillie inférieure des os de l'avant-bras: or, cette saillie dans le portrait de Mme Oudiné est marquée environ un demi-pouce trop haut; la distance qui sépare le poignet de la naissance des phalanges acquiert ainsi une dimension démesurée. Malgré ces défauts, ce portrait se recommande par un mérite incontestable.

M. Cornu a traité avec une remarquable habileté les portraits de M. et de Mme Aguado; ces deux toiles se distinguent par une grande sagesse de dessin. Toutefois, le bras droit du premier de ces portraits pourrait être posé plus heureusement et gagnerait beaucoup à se rapprocher du corps. J'adresserai au portrait de Mme Aguado un reproche en sens inverse; dans cette toile, le coude du bras droit se confond avec le corps et donne une ligne peu agréable. Je voudrais que la robe fût un peu moins longue et laissât mieux voir les pieds;

ainsi dégagée, la figure deviendrait plus élégante. Le portrait de Mlle Rachel, par M. Charpentier, rappelle assez infidèlement la couleur et l'expression du visage de la jeune tragédienne. M. Charpentier n'a pas voulu copier littéralement la réalité qu'il avait sous les yeux; nous sommes loin de blâmer cette résolution, mais une fois décidé à interpréter le visage qu'il voulait peindre, il devait s'attacher à en saisir le sens intime, afin d'exagérer logiquement les traits caractéristiques de son modèle. Or, c'est ce qu'il n'a pas fait; nous ne retrouvons dans le portrait de Mlle Rachel ni le dédain ni l'ironie qui constituent l'originalité de cette jeune fille : la tête peinte par M. Charpentier n'exprime guère que l'ennui. Les lignes du visage sont plus pures, plus correctes que dans le modèle; mais l'accent a disparu. Le portrait de M. Guyon mérite à peu près les mêmes reproches; le modèle exprime plutôt l'énergie que la rêverie. Or, dans le portrait peint par M. Charpentier, la tête réfléchit et ne veut pas. Si l'auteur veut obtenir dans la peinture de portrait des succès durables, il faut qu'il se tienne en garde contre ses habitudes d'amoindrissement, car les portraits de Mlle Rachel et de M. Guyon auraient beaucoup plus de valeur, si M. Charpentier eût accepté franchement l'expression habituelle de ces deux têtes.

Les portraits de M. Dubufe surpassent en laideur et en gaucherie tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Il est impossible d'imaginer un dessin plus ridiculement ignorant, une couleur plus honteusement fausse. Il n'y a pas une des femmes peintes par M. Dubufe qui puisse marcher ou lever le bras. Le succès des portraits de M. Dubufe prouve malheureusement que le goût de la peinture n'est pas aussi répandu en France qu'on se plaît à le dire, car il n'y a rien de commun entre la peinture et M. Dubufe. Il trouve moyen d'enlaidir les plus beaux visages, de donner aux bouches les plus fines, aux regards les plus intelligens, une expression triviale. Disons-le franchement, la popularité de M. Dubufe, trop évidente pour être contestée, est un véritable scandale. Il n'y a pas une auberge de village dont l'enseigne ne vaille, pour la couleur et le dessin, les portraits de M. Dubufe. Tant que M. Dubufe ne se lassera pas de peindre, la critique ne devra pas se lasser de répéter que les portraits de M. Dubufe sont hideux et difformes; elle ne devra pas se lasser de dire aux gens du monde, pour qui la peinture n'est qu'un délassement et n'a jamais été une étude, que M. Dubufe ne sait dessiner ni une tête ni une main, que les yeux de ses portraits ne regardent pas, que leurs mains n'ont pas de phalanges, que leurs bouches ne pourraient parler; enfin, qu'il a

mis au monde toute une génération de monstres sans nom, qui n'ont rien à démêler avec la race humaine.

La Justice de Trajan, de M. Eugène Delacroix, est le plus beau tableau du salon de cette année. Il est facile de relever dans cet ouvrage plusieurs fautes de dessin; mais ces fautes sont amplement rachetées par une multitude de qualités du premier ordre. Le second et le troisième plan de *la Justice de Trajan* rappellent les toiles les plus éclatantes de l'école vénitienne. L'architecture est conçue et rendue avec une largeur, une simplicité, une harmonie, qui réveillent dans tous les esprits le souvenir des *Noces de Cana*. S'il est vrai, comme on l'assure, que *la Justice de Trajan* ait soulevé dans le jury du Louvre une vive résistance, s'il est vrai que cette toile admirable, refusée d'abord, n'ait été reçue qu'à la majorité d'une voix, on ne saurait trop déplorer l'aveuglement de la quatrième classe de l'Institut; car, parmi les peintres qui siégent à l'Institut, il n'y en a certainement pas un seul capable d'exécuter, encore moins de concevoir *la Justice de Trajan*. Il ne faut pas un grand savoir pour signaler les fautes de dessin qui se rencontrent dans le premier plan de cet ouvrage, il ne faut pas une grande sagacité pour voir en quoi pèche le cheval de Trajan; mais pour assembler toutes les parties dont se compose ce tableau, pour créer cette foule qui regarde et qui écoute, il faut être doué de facultés bien rares, il faut avoir reçu du ciel ce que l'école n'enseignera jamais, le sentiment de la grandeur et de l'énergie. Il n'y a qu'un peintre vraiment digne de ce nom qui puisse concevoir *la Justice de Trajan;* c'est pourquoi la critique la plus sévère, tout en faisant ses réserves contre les taches qu'elle découvre sans peine dans le premier plan de ce tableau, doit le signaler hautement à l'admiration de la foule. Les défauts sont constans, mais les beautés sont innombrables et de l'ordre le plus élevé. Il n'y a dans cette toile aucun effet puéril, aucune combinaison mesquine; c'est de la peinture franche et hardie qu'il faut admirer, parce qu'elle est belle et que les œuvres de cette valeur ne se comptent pas aujourd'hui par centaines.

L'Ouverture des États-Généraux en 1789, de M. Couder, offre plusieurs morceaux d'une exécution recommandable; plusieurs groupes de cette toile se distinguent par la précision et la réalité; on reconnaît surtout dans le tiers-état une grande habileté de pinceau. Mais l'ensemble de cette composition est loin d'être satisfaisant; le mélange malheureux du blanc et du violet donne à toute la toile un aspect singulier; on croit voir un effet de neige. Ajoutons que les figures

sont distribuées d'une manière que la peinture ne saurait avouer; il y a dans cette toile des trous qui s'opposent invinciblement à toute espèce d'harmonie linéaire. Si le programme donné à M. Couder lui a prescrit de faire ce que nous voyons, le programme a eu tort. Il est possible que ce tableau soit conforme au procès-verbal de la séance, mais il n'est certainement pas conforme aux lois de la peinture. Il fallait laisser au peintre la liberté de traiter la donnée historique selon les convenances et les besoins de son art.

Le 18 brumaire de M. Bouchot, inférieur aux *États-Généraux* de M. Couder, donne lieu aux mêmes observations. Je ne peux pas croire que l'auteur justement applaudi des *Funérailles de Marceau* ait agi librement en étalant sur sa toile cette multitude de manteaux rouges. La tête de Bonaparte n'est pas bonne; mais il y a dans cet ouvrage assez de preuves de talent pour qu'il soit permis de penser que M. Bouchot, livré à lui-même, eût produit un tableau très supérieur à celui que nous voyons.

La Mort du président Brisson, de M. Alexandre Hesse, est complètement dépourvue de style; si le livret n'était là pour nous expliquer le sujet du tableau, il serait impossible de deviner à quelle classe appartiennent les personnages. Toutes les têtes sont conçues et rendues avec la même trivialité.

Si les Belges admirent, comme on le dit, le talent de M. Keyser, il faut qu'ils aient cessé de comprendre le mérite de Rubens, car *la Bataille de Wœringen* n'est qu'un assemblage de lieux communs parfaitement insignifians et très incorrectement dessinés. La toile est garnie et n'est pas pleine; le regard ne sait où se poser et ne rencontre pas une seule figure qui le séduise par la hardiesse des contours ou le charme de la couleur; il y a tels papiers peints que je préfère à *la Bataille de Wœringen*.

Le Colloque de Poissy, de M. Robert Fleury, offre une réunion de têtes attentives et finement modelées; la scène est bien comprise et traitée de manière à intéresser le spectateur. Ce tableau est, à notre avis, très supérieur aux précédens ouvrages de l'auteur. On peut reprocher à M. Robert Fleury d'avoir placé toutes ses figures sur le même plan, ou à peu près; on peut lui dire que la salle où ses personnages sont réunis manque de profondeur: mais il faut louer les expressions variées qu'il a su donner à ses têtes, sans distraire l'attention du spectateur par aucun épisode puéril. On reconnaît dans ce tableau le désir de bien faire et de caractériser nettement l'action dans laquelle sont engagés les personnages; on voit que M. Robert

Fleury s'est contenté lentement et difficilement. La couleur de cette toile n'a rien de séduisant, mais les tons sont heureusement assortis et composent un ensemble d'une harmonie très suffisante. M. Robert Fleury n'avait pas encore traité de sujet aussi important que *le Colloque de Poissy;* le succès de ce tableau doit l'engager à persévérer dans la voie où il vient d'entrer.

Le *Saint Jean* de M. Gleyre obtient un succès légitime; la tête, les mains et la draperie sont étudiées avec soin et rendues avec une grande habileté. La couleur est vigoureuse, le dessin pur, le mouvement naturel. La tête, éclairée en plein, exprime très bien l'extase dans laquelle est plongé saint Jean; envisagé sous le rapport de la réalité, le masque entier ne mérite que des éloges, mais on peut lui reprocher de n'être pas assez idéalisé. L'expression du visage est ce qu'elle doit être; les lignes n'ont pas la grandeur et la simplicité qu'elles devraient avoir. Telle qu'elle est cependant, cette figure mérite d'être signalée à l'attention publique, car elle révèle chez l'auteur un remarquable talent d'exécution, une largeur de pinceau qui demanderait à être appliquée sur une grande échelle. Malgré l'absence d'idéal que nous reprochons à la tête de saint Jean, il est évident que M. Gleyre traiterait avec bonheur les sujets religieux; il y a dans l'attitude et dans les draperies du *Saint Jean* l'élévation de style qui convient aux compositions bibliques.

Entre les trois paysages de M. Corot, il en est un dont la composition ne laisse rien à désirer, celui qu'il a nommé *soleil couchant;* les terrains, les arbres, le ciel et le pâtre forment un ensemble harmonieux qui charme les juges les plus sévères. C'est un paysage sur lequel on aimerait à reposer souvent ses yeux. Jamais M. Corot n'a réussi à exprimer si bien sa pensée; malheureusement, l'exécution des diverses parties de ce tableau est loin de répondre à la composition. Les arbres, dont les masses sont bonnes, ne peuvent être vus de près, tant il y a de gaucherie et de mollesse dans le tronc, les branches et le feuillage; la figure du pâtre admirablement placée est d'un dessin très insuffisant. Toutefois, ce paysage est d'un aspect délicieux, et cause le même plaisir que la lecture d'une belle idylle antique. Cette année encore, les toiles de M. Marilhat sont fort au-dessous des premiers ouvrages de l'auteur. Pour éviter la crudité de tons qu'on lui reprochait à l'époque de ses débuts, il s'est jeté dans je ne sais quelle peinture qui n'appartient précisément à aucune école, qui ne vise ni à la ligne, ni à la couleur; il semble fuir l'originalité comme un piége; il fouille dans ses cartons et il transcrit ses

souvenirs d'Orient sans se donner la peine de composer un tableau. Si M. Marilhat ne se hâte de prendre sa revanche, il réussira bientôt à faire oublier l'éclat de ses débuts. La vue du *Château d'Arques* de M. Paul Huet offre plusieurs parties recommandables : je crois pouvoir louer en toute assurance la couleur de la colline, le fond et le ciel; mais je ne saurais approuver le ton des arbres placés sur le devant du tableau, toute cette partie de la toile est d'une crudité qui fait tache. Tout en respectant le contraste que M. Huet a voulu établir entre le second et le troisième plan de son tableau, il conviendrait, je crois, d'adoucir le ton des arbres et de leur donner un peu plus de légèreté. Les paysages de M. Cabat n'offrent pas toutes les qualités de ses précédens ouvrages, et les défauts de l'auteur deviennent plus sensibles à mesure qu'il agrandit le cercle de ses compositions. Égaré par l'amour de la précision, il se croit obligé d'amener au même degré d'exécution tous les plans de ses tableaux; ainsi, dans la vue du *Lac de Némi*, les fonds sont aussi faits que les devants, ce qui nuit singulièrement à l'effet. Cet amour exagéré de la précision choque plus vivement encore dans la toile que M. Cabat nomme *le Samaritain;* la route placée à droite du tableau offre d'un bout à l'autre la même solidité, de telle sorte que l'extrémité supérieure paraît être aussi voisine de l'œil que l'extrémité inférieure. Toute la partie gauche du tableau est traitée avec une rare habileté; mais, quel que soit le mérite de cette composition, nous croyons que l'importance du paysage ne s'accorde pas avec l'étendue de la toile : réduit aux deux tiers de son étendue, le paysage de M. Cabat aurait certainement plus de valeur. Quant à la parabole chrétienne que M. Cabat croit avoir encadrée dans son paysage, je dois dire qu'elle ne me semble pas faire partie de la composition. Lorsque Poussin conçoit un paysage historique, il a toujours soin de placer ses personnages de façon à les rendre nécessaires; s'ils disparaissaient, le paysage serait incomplet. Or, dans *le Samaritain* de M. Cabat, les personnages, loin d'être nécessaires, ne sont pas même utiles; qu'ils soient absens ou présens, le paysage a le même sens et la même valeur. M. Cabat a donc maintenant deux choses à étudier, le côté optique et le côté poétique du paysage; il faut qu'il tienne compte de l'éloignement dans l'exécution des différens morceaux, et qu'il apprenne l'art si difficile de relier étroitement les figures et le paysage.

La *Vue de Constantinople*, de M. Gudin, est un lazzi pareil aux précédentes improvisations de l'auteur. Dans cette toile dont la couleur

ne saurait être définie, il est impossible de saisir la forme d'aucun objet. M. Gudin a traité Constantinople comme il avait traité si souvent l'Italie; le tableau qu'il a exposé cette année, n'apprendra rien aux ignorans et ne rappellera rien à ceux qui ont vu, car le ton beurré qu'il a étalé sur sa toile n'appartient à aucun climat; c'est une composition exécutée avec une déplorable facilité. L'*Entrée du port de Marseille* de M. Eugène Isabey comptera certainement parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur; le ton des eaux est d'une vérité parfaite; les navires sont exécutés avec une adresse miraculeuse. Il est fâcheux que la forme de la toile nuise à l'effet de cette composition, il y aurait de l'avantage à supprimer le tiers supérieur de ce tableau.

Le *Strafford* de M. Paul Delaroche, gravé par M. Henriquel Dupont, est un chef-d'œuvre de précision et de pureté; toutes les parties de cette planche sont traitées avec un soin scrupuleux et une habileté rare. Les têtes, les vêtemens, la pierre, sont rendus avec une patience et une finesse qu'il est, je crois, impossible de surpasser. Nous n'avons que des éloges à donner à M. Dupont; mais nous croyons que chacun, en étudiant cette planche, comprendra toute l'insuffisance, toute la vacuité de la composition de M. Paul Delaroche. La gravure est une épreuve décisive, une épreuve que les œuvres secondaires n'affrontent jamais impunément. Le *Strafford* est un des tableaux où M. Delaroche a montré le plus de talent et de savoir dans l'exécution des morceaux; malheureusement cette toile est vide, et ce défaut, que la couleur dissimulait à grand'peine, est tout-à-fait choquant dans la gravure. M. Dupont a fait tout ce qu'il pouvait faire; il a eu beau varier le travail de son burin, il ne lui était pas donné de garnir le vide laissé sur la toile par M. Paul Delaroche.

Le portrait de M. Guizot, gravé par M. Calamatta, n'est pas indigne de l'artiste habile qui a si dignement traduit *le Vœu de Louis XIII*. Le masque et les mains sont rendus avec une souplesse, une vérité qui ne laisse rien à désirer. La taille adoptée pour le vêtement est d'un bon effet sous le rapport de la couleur; toutefois je ne conseillerais pas à M. Calamatta de prendre ce parti à l'avenir, car dans le portrait qui nous occupe, la couleur est obtenue aux dépens de la forme. Il est nécessaire de varier le travail de la gravure selon la nature des objets qu'il s'agit de représenter, mais le burin ne doit jamais oublier la forme pour la couleur. Malgré le défaut que je signale, le portrait de M. Guizot est une œuvre qui ferait honneur aux plus habiles. La peinture de M. Paul Delaroche offrait au gra-

veur de grandes difficultés, car la tête se détache sur un fond de marbre blanc. Cette donnée absurde et manifestement contraire aux conditions de la peinture ne pouvait être traduite que par un artiste du premier ordre. La manière dont la tête se présente n'est pas choisie plus heureusement que le fond du portrait; le nez est séparé de la bouche par un intervalle beaucoup trop grand: or, si la tête eût été vue de face, une partie de cet intervalle eût été dissimulé par l'ombre du nez. M. Calamatta a traduit cette seconde faute, comme la première, avec une fidélité victorieuse.

La Transfiguration, gravée par M. Desnoyers, est une œuvre consciencieuse qui mérite d'être étudiée attentivement. L'auteur a traité avec soin le contour et l'expression de chaque tête, et sous ce rapport la gravure de M. Desnoyers me paraît très supérieure à celle de Raphaël Morghen. Dans cette dernière planche, en effet, le ciel, les terrains, les vêtemens et les têtes sont rendus à l'aide d'un procédé uniforme; la planche entière ressemble à un réseau d'acier. M. Desnoyers a varié son travail selon la nature des objets qu'il avait à rendre: aussi sa gravure se distingue-t-elle par une admirable clarté. Je reprocherai aux vêtemens un peu de lourdeur. Pour juger d'une façon décisive la fidélité de cette traduction, il faudrait avoir vu l'œuvre de Raphaël. Toutefois j'incline à penser que la toile placée au Vatican offre une harmonie de couleur qui ne se trouve pas dans la gravure de M. Desnoyers.

Cette année, les ouvrages de sculpture sont en petit nombre. Il nous est impossible de contrôler la conduite du jury, car nous n'avons pas sous les yeux les ouvrages qu'il a refusés. Toutefois il nous est difficile d'admettre que les ouvrages refusés soient très inférieurs aux sept huitièmes de ceux que nous voyons. S'il fallait s'en rapporter aux on dit, le jury aurait prononcé à peu près au hasard sur l'admission et l'exclusion des ouvrages envoyés au Louvre. Résolu d'avance à ne recevoir qu'un petit nombre de morceaux, il aurait consulté son caprice plus souvent que la raison. Cette hypothèse, qui pourra paraître impertinente, n'est cependant pas dépourvue de vraisemblance; car le public n'a pas oublié que le jury du Louvre a refusé, il y a quatre ans, tous les groupes envoyés par M. Barye. Or, ces groupes, qui sont aujourd'hui chez M. le duc d'Orléans, ont été pendant plusieurs jours exposés chez M. Aimé Chenavard, et chacun a pu se convaincre de l'injustice du jury. Quels que soient les motifs de la décision prise, il y a quatre ans, par la quatrième classe de l'Institut à l'égard de M. Barye, il est certain que cette décision est absurde,

et qu'aucun raisonnement ne saurait la justifier. Il n'est pas moins certain que pas un de MM. les membres de la quatrième classe n'est capable de faire un groupe d'animaux comparable aux groupes dont nous parlons, pour l'énergie des attitudes, la science anatomique, et la finesse de l'exécution. Quoique les sculpteurs d'un mérite aussi éminent ne soient pas nombreux, il n'est donc pas impossible qu'il y ait parmi les ouvrages refusés des morceaux égaux, sinon supérieurs, à la plupart de ceux que nous voyons au Louvre.

M. Cortot, l'un des membres du jury, a exposé un groupe de deux figures, *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*. Ce groupe, exécuté en bronze doré pour l'église de Notre-Dame-de-Lorette, se distingue par une vulgarité générale. Les lignes sont loin d'être heureuses, les têtes ont une expression difficile à déterminer, et les draperies sont ajustées avec une gaucherie, une lourdeur dont la sculpture offre bien peu d'exemples. Si, laissant de côté toute la partie poétique de la statuaire à laquelle M. Cortot paraît n'avoir pas songé, nous étudions ce groupe sous le rapport de la réalité, nous ne serons guère plus satisfait. La tête de la Vierge est modelée avec une sécheresse, une dureté qu'on a peine à concevoir. Puisque M. Cortot renonçait à consulter la tradition, et ne voulait reproduire aucun des types de la Vierge-mère créés par la peinture et la statuaire pendant le XIVe, le XVe et le XVIe siècle, il devait naturellement consulter la nature vivante. Or, la nature vivante ne fournit pas les élémens dont M. Cortot a composé la tête de la Vierge : ni le front, ni les yeux, ni les lèvres n'appartiennent à la réalité; les mains se composent de phalanges courtes, et sont absolument dépourvues d'élégance. Quant au Christ, il mérite des reproches encore plus sévères. Non-seulement la tête n'a rien de divin, rien même d'élevé, non-seulement les plans musculaires du torse et des membres sont modelés avec une rondeur et une monotonie désespérantes; mais les jambes ne pendent pas. Le groupe de M. Cortot ne relève, ni de l'art antique, ni de l'art chrétien, ni de la réalité; l'auteur n'a consulté ni la tradition ni la nature : aussi ne faut-il pas s'étonner s'il a produit une œuvre dépourvue de vie aussi bien que de beauté. Le *Soldat de Marathon*, placé aux Tuileries, dont l'attitude est si ridicule, et présente des lignes si malheureuses, est certainement très supérieur par l'exécution au groupe dont nous parlons; car s'il manque de hardiesse et de grandeur, il offre du moins plusieurs parties étudiées et rendues avec soin. Le groupe exposé au Louvre, nul sous le rapport poétique, n'est qu'une imitation très infidèle de la réalité.

La *Flora* de M. Bosio est fort inférieure à la *Salmacis* du même auteur. En effet, quoique la *Salmacis* soit très loin de mériter les éloges dont on l'a comblée, elle révèle chez M. Bosio un désir sincère de lutter avec la nature. Cet ouvrage est d'une réalité mesquine, d'un caractère grêle et chétif; mais il a fallu, pour obtenir ce résultat, sinon un grand talent, du moins une rare patience, une attention soutenue : il est évident que M. Bosio a donné dans ce morceau la mesure complète de ses facultés. La *Flora* est modelée avec une rondeur, une mollesse qui ne se trouvent pas dans la *Salmacis*. Je ne parle pas de la tête, dont l'insignifiance ne peut être dépassée, car dans ses meilleurs ouvrages M. Bosio n'a jamais paru accorder au masque humain une grande importance; mais il n'y a pas une seule face de la figure de Flora qui offre des lignes heureuses. Les hanches sont à peine accusées et manquent de jeunesse; le cou et les épaules se composent de plans confus, et n'offrent pas une seule partie qui rappelle la nature. Quant à la poitrine, qui a l'intention évidente de lutter avec la réalité, elle n'offre qu'un ensemble de détails mesquins que la sculpture doit s'interdire sévèrement. M. Bosio, dans la poitrine de sa *Flora*, s'est efforcé de transcrire tous les plis de la peau qui frissonne, et il n'a réussi qu'à produire une masse maigre et informe. La ceinture, le ventre et les cuisses, quoique empreints d'une mesquinerie moins blessante, ne sont cependant pas plus dignes d'éloges; les deux avant-bras choqueront les yeux les moins clairvoyans par leur singulière brièveté; la draperie jetée sur les cuisses n'est qu'un haillon mouillé. Les pieds de la *Flora* ont une forme que la statuaire ne saurait avouer. Je ne dis pas que cette forme ne se rencontre jamais dans la nature; mais tout ce qui est n'est pas bon à imiter, et copiés ou non, les pieds de cette figure sont d'une laideur repoussante. L'espace compris entre la partie inférieure de la jambe et la naissance des phalanges est modelé d'une façon absurde; je dois dire la même chose de l'espace compris entre le talon et l'origine du gros orteil. Il y a sans doute des pieds pareils aux pieds de la *Flora;* mais un pied ainsi fait ne peut exécuter régulièrement les mouvemens nécessaires à la progression. Si la figure de M. Bosio se levait, elle marcherait sans élégance et sans rapidité; car pour que la marche soit élégante et rapide, il est absolument indispensable que le talon soit séparé du gros orteil par une arcade élevée, et cette arcade ne peut exister sans que le dos du pied présente une courbure qui ne se trouve pas dans les pieds de la *Flora*. Dans le cas particulier qui nous occupe, comme dans toutes les ques-

tions qui concernent la forme du corps humain, la beauté peut se déduire de l'utilité et réciproquement. La *Flora* de M. Bosio, construite et modelée d'une façon contraire à l'exécution régulière des mouvemens, est complètement dépourvue de beauté. Cependant il est probable que cette figure sera louée; il se trouvera des yeux assez peu exercés pour confondre la rondeur avec l'élégance. La contradiction que nous prévoyons n'a rien qui doive étonner, car la statuaire est plus difficile à juger que la peinture. Pour connaître les lois de la beauté et pour les appliquer à la forme dépouillée de la couleur, il faut une attention patiente qui n'est pas du goût de tout le monde. Mais ceux qui ont comparé maintes fois les monumens de l'art grec et les types les plus beaux de la nature vivante, sont amenés nécessairement à déclarer que la *Flora* de M. Bosio n'est ni réelle ni belle, et ne relève ni de la tradition ni de l'imitation littérale de la nature.

Le *vase funéraire* de M. Pradier se recommande par une grande habileté d'exécution. Les bas-reliefs sculptés sur la panse offrent une foule de détails très fins, et sont traités avec une rare délicatesse. Le quadrige rappelle heureusement les chevaux des Panathénées, l'imitation est évidente; mais, pour copier les monumens de l'art grec, il faut plus que de la patience et de l'attention, il faut allier au sentiment de l'élégance et de la simplicité une pratique savante. Quelle que soit ma prédilection pour l'originalité, je suis donc loin de reprocher à M. Pradier d'avoir consulté les Panathénées pour composer son vase funéraire, car l'imitation que je signale n'a rien de littéral ni de servile, je crois d'ailleurs que le type emprunté à Phidias est mieux placé que le type réel dans une composition allégorique. Lors même que M. Pradier eût été familiarisé par ses études personnelles avec les formes du cheval, il eût encore bien fait de s'adresser à l'art grec et de demander conseil au Parthénon. Il n'y a pas en effet, parmi les débris de l'antiquité, un seul ouvrage dont la contemplation soit plus profitable; il n'y en a pas un qui enseigne plus clairement la simplification et l'agrandissement de la réalité. J'accorderai, si l'on veut, que les chevaux de Géricault sont plus près de la nature que les chevaux de Phidias; mais je crois que M. Pradier eût commis une maladresse en s'efforçant de reproduire le type des chevaux de Géricault: il y a dans la panse de ce vase une souplesse de modelé à laquelle nous devons applaudir. L'auteur, on le sait, ne se contente pas de modeler en glaise ce qui doit être traduit en marbre; il n'abandonne pas au praticien le soin de reproduire

littéralement d'un bout à l'autre ce qu'il a fait avec son ébauchoir. Habitué dès long-temps à tailler le marbre, il participe personnellement au travail du praticien; cette habitude constante lui donne une grande supériorité sur la plupart des sculpteurs d'aujourd'hui. Quelle que soit la précision des moyens employés par le praticien pour la reproduction des modèles, il est probable que la panse de ce vase funéraire n'offrirait pas la souplesse que nous admirons, si M. Pradier ne maniait pas le ciseau aussi facilement que l'ébauchoir; les ornemens bien choisis ont l'avantage de ne pas distraire l'attention. Quant aux deux figures agenouillées qui forment les anses du vase, je ne saurais les approuver, car elles ne sont pas traitées dans le même style que les bas-reliefs de la panse. Le motif de ces deux anses est plein de grace et de simplicité; mais, pour s'accorder avec les bas-reliefs, il aurait dû être traité dans le style de la renaissance : or, la draperie de ces deux anges se rattache évidemment à l'art gothique. Le style des deux anses contredit donc formellement le style des bas-reliefs; comment M. Pradier est-il arrivé à commettre une faute si facile à découvrir? Comment n'a-t-il pas compris qu'il devait choisir dans l'art chrétien le moment qui se rattache à l'art païen par l'élégance des formes et la souplesse des draperies? Je pose la question et ne me charge pas de la résoudre. Traités dans le style de la renaissance, les deux anges se fussent parfaitement accordés avec les deux bas-reliefs; tels qu'ils sont, ils semblent raides et à peine ébauchés. Il est fâcheux qu'un artiste aussi habile que M. Pradier se préoccupe à peu près exclusivement de l'exécution, et combine avec tant de légèreté les diverses parties de ses ouvrages, car cette inconcevable étourderie, sans diminuer le talent incontestable de l'auteur, nuit singulièrement à l'effet de ses œuvres. Le mérite du vase dont nous parlons ne peut être mis en question; l'élégance générale de la forme, le mouvement des figures, le choix des ornemens, le motif ingénieux des anses, tout se réunit pour charmer les yeux et plaire à la pensée; mais la différence des styles frappera ceux même qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire de la statuaire. Sans connaître la raison de leur déplaisir, les personnes étrangères aux transformations des arts du dessin seront choquées de la contradiction qui existe entre les anses et les bas-reliefs. Puisque M. Pradier fait du marbre tout ce qu'il veut, qu'il prenne donc le temps de vouloir avant d'agir; qu'il délibère avant de composer. Sûr de sa main, qu'il ne recule pas devant les ratures lorsqu'il s'est trompé. Convaincu de l'importance et de l'utilité de la tradition, qu'il lui

demande conseil, qu'il imite librement les plus belles œuvres de l'art antique et moderne; mais qu'il ne néglige jamais de comparer les styles des modèles qu'il choisit avant de les associer dans une œuvre nouvelle. Sans ce travail préliminaire, ses conceptions les plus heureuses seront toujours dépourvues d'unité.

Le modèle en marbre d'un monument consacré à la mémoire de M. Nicolas de Démidoff ne justifie pas la réputation dont jouit M. Bartolini à Florence et dans toute l'Italie. Il y a quelques années, nous avons vu à Paris un buste de Rossini du même auteur, qui ne se distinguait ni par l'élégance ni par la vérité; le monument que nous avons sous les yeux est une composition assez incohérente, dont l'exécution ne mérite pas de grands éloges. Le groupe principal représente M. Nicolas de Démidoff assis et s'appuyant sur l'Amour filial. A ses pieds, la Reconnaissance agenouillée lui présente une couronne. Aux quatre coins du piédestal sont assises quatre statues allégoriques : la Sibérie, la Charité, Terpsichore et la déesse des festins. Je ne me charge pas d'expliquer pourquoi ces quatre figures se trouvent réunies autour d'un tombeau; je ne devine pas comment Terpsichore et la déesse des festins se rattachent à la Charité, ni comment la Charité elle-même se rattache à la Sibérie. Que le statuaire ait voulu rappeler la bienfaisance et la générosité de M. Nicolas de Démidoff, je le conçois sans peine; mais à moins qu'il n'ait protégé d'une façon toute spéciale l'art chorégraphique et l'art culinaire, je ne vois pas pourquoi Terpsichore et la déesse des festins se trouvent placées près de la Charité. Quant à la Sibérie, je suppose qu'elle n'est pas seulement destinée à indiquer la patrie de M. de Démidoff, et qu'elle exprime en même temps l'origine de sa fortune. Quels que soient les motifs qui justifient la présence de chacune de ces figures prise en particulier, il me semble impossible, poétiquement parlant, de concevoir la réunion de ces quatre figures autour d'un tombeau. Si de la composition générale du monument nous passons à la composition individuelle du groupe principal et des quatre figures allégoriques, nous n'avons pas lieu d'être beaucoup plus satisfait. M. Nicolas de Démidoff est bien assis et ne manque pas de gravité; l'Amour filial n'est qu'insignifiant; quant à la Reconnaissance, elle a le tort de ne pas regarder l'homme qu'elle veut couronner. Elle est affaissée sur elle-même et détourne la tête. Si M. Bartolini a voulu réunir dans cette figure l'expression de la reconnaissance à l'expression de la douleur, à mon avis il s'est trompé, car la statuaire s'accommode difficilement d'une telle complication. La

Charité a le front ceint d'un diadème; pourquoi? je n'en sais rien. L'enfant qu'elle tient sur ses genoux est de la taille d'un adolescent; l'enfant qui se tient debout, à la droite de la Charité, touche du bout de la main gauche un des pieds de l'enfant malade que la Charité tient sur ses genoux; c'est-à-dire que sur trois figures il y en a une complètement détachée des deux autres. La Sibérie est chargée d'une draperie disgracieuse, et entoure de son bras droit un enfant dont la forme est à peine ébauchée. La déesse des festins tient un vase dans sa main droite et appuie son bras gauche sur une lyre; la tête de cette figure est grêle et inanimée. Terpsichore est assise comme une femme qui sort du bain et paraît vouloir s'envelopper. Le corps entier est nu et traité avec une sorte d'élégance vulgaire. Dans cette figure comme dans les trois autres, la longueur du torse et des membres est exagérée sans avantage. La poitrine et les cuisses sont modelées avec une évidente facilité, mais ne se recommandent ni par la pureté ni par la précision. Quant à la tête de Terpsichore, elle ne vaut ni plus ni moins que la tête de la Charité, de la Sibérie ou de la déesse des festins; c'est un masque insignifiant, qui se trouve au bout de l'ébauchoir, sans que la pensée du statuaire ait besoin d'intervenir, une espèce de lieu commun dont les doigts se souviennent et qui échappe à la discussion. Incohérente sous le rapport poétique, l'œuvre de M. Bartolini n'a donc qu'un mérite très secondaire sous le rapport plastique. Est-ce à dire que nous devions révoquer en doute la légitimité de la renommée dont M. Bartolini jouit dans sa patrie? A Dieu ne plaise que nous nous hâtions de prononcer! les pièces nous manquent, et nous ne pouvons juger en pleine connaissance de cause la valeur absolue de M. Bartolini. Il a sans doute produit des œuvres très supérieures au monument que nous avons sous les yeux; il est probable cependant qu'il se distingue plutôt par l'habileté de la main que par l'élévation de la pensée. Un statuaire habitué à la réflexion n'eût jamais songé à réunir autour d'un tombeau les quatre figures que nous venons d'analyser, ou si, par un caprice inexcusable, il se fût décidé à les réunir, il n'aurait pas négligé de les caractériser nettement et de donner à chacune de ces figures une expression individuelle. Si M. Bartolini n'a pas satisfait à cette dernière condition, c'est qu'il n'en a pas compris la nécessité, et cette faute suffit pour démontrer qu'il n'a pas droit au premier rang.

Le *Christ expirant sur la croix*, de M. Maindron, est, à notre avis, très supérieur à la *Velléda* du même auteur : le mouvement gé-

néral de cette figure est heureusement conçu; la poitrine et les bras sont étudiés avec soin et rendus avec habileté. Toutefois, je pense qu'il eût mieux valu donner une direction uniforme aux doigts de chaque main. Il est probable que M. Maindron a voulu, en donnant à chaque doigt une direction particulière, exprimer les symptômes de la souffrance; mais je pense que les lois de son art lui conseillaient plus de simplicité. La tête offre tous les caractères de l'agonie; les yeux, la bouche et les joues disent clairement que le supplicié va mourir; malheureusement, M. Maindron, uniquement préoccupé de l'expression de la douleur, a négligé d'inscrire la divinité sur le front du Christ. Il a modelé la tête d'un homme expirant; il a oublié qu'il avait à modeler la tête d'un dieu revêtu de la forme humaine. Le visage de son Christ, bien que traité avec une vérité remarquable, ne satisfait pas la pensée du spectateur, car il est dépourvu d'élévation. La chevelure et la couronne d'épines sont disposées de telle sorte que la tête paraît un peu trop grosse. Les détails musculaires des deux aisselles sont indiqués avec franchise, et révèlent chez M. Maindron le désir sincère de copier la nature qu'il a sous les yeux. Peut-être ce désir est-il chez lui poussé trop loin; peut-être eût-il mieux valu ne pas transcrire avec l'ébauchoir tout ce que l'œil aperçoit dans le modèle vivant. L'omission volontaire de plusieurs détails eût donné à la partie supérieure de cette figure plus d'élégance et de majesté. Je n'approuve pas le mouvement donné par M. Maindron à la cuisse gauche de son Christ; le sujet prescrivait impérieusement de placer les deux cuisses sur le même plan. J'ajouterai que les muscles de la cuisse gauche sont traduits mollement; la forme des pieds est pauvre et vulgaire. Nous devons regretter que M. Maindron n'ait pas apporté plus de soin dans cette partie de son travail. Je crois volontiers qu'il a copié la forme qu'il avait sous les yeux; mais si M. Maindron avait devant lui un modèle vulgaire, il devait le rectifier, ou s'il se défiait de son savoir, il devait s'efforcer de trouver un modèle plus élégant et plus riche. Quoique les autres parties de la figure aient une forme plus heureusement choisie, l'ensemble de cet ouvrage n'est pas traité dans le style que réclamait le sujet. M. Maindron paraît plein de zèle; il poursuit ses études avec persévérance, et si chacun de ses ouvrages n'est pas un progrès, s'il se rencontre, dans la série de ses travaux, des aberrations fâcheuses, telles que la *Velléda* de l'année dernière, son talent est cependant supérieur à ce qu'il était il y a cinq ans. Mais il est évident pour nous que M. Maindron se préoccupe à peu près exclusivement du côté réel de son art, et en néglige presque toujours

le côté poétique. Il consacre ses journées à lutter avec la nature vivante, et il oublie de consulter les monumens de l'art antique. Il ramène la statuaire à son point de départ et contemple trop rarement les marbres grecs, qui lui enseigneraient l'art d'agrandir la réalité en l'interprétant. Toutefois, le Christ de M. Maindron doit être compté parmi les meilleurs ouvrages du salon de cette année. Il ne faut pas oublier, en effet, que le sujet traité par M. Maindron est tout simplement un des problèmes les plus difficiles que la statuaire puisse se proposer. Un Christ, pour ne rien laisser à désirer, doit offrir l'union de la science et de l'inspiration. Il ne faut pas seulement que la tête souffre, il faut qu'elle soit divine, c'est-à-dire qu'elle présente à l'œil du spectateur la plus haute expression de la résignation et de la grandeur. Si M. Maindron avait triomphé de toutes les difficultés que renferme une telle donnée, il serait dès aujourd'hui un artiste consommé; l'art antique n'aurait plus de conseils à lui offrir. En jugeant le Christ de M. Maindron, n'oublions donc pas le nombre des difficultés qu'il avait à vaincre, et tenons-lui compte du savoir et de la patience qu'il a déployés. Jusqu'à présent, il ne paraît pas avoir compris toute l'importance de la beauté linéaire; il a presque toujours subordonné la forme à l'expression, à l'accent; son devoir est maintenant d'étudier sans relâche l'art de concilier l'énergie et la forme, l'expression et la beauté. Il devra se résigner à de nouvelles études; mais il a donné trop de preuves de persévérance pour que nous désespérions de le voir bientôt toucher le but que nous lui désignons.

L'*Oreste* de M. Simart est sans contredit la meilleure statue du salon. Le mouvement général de la figure est plein de naturel et de vérité; les muscles de la poitrine sont rendus avec une habileté qui ne laisse rien à désirer. Le dos et les membres, sans offrir la même richesse, la même élégance d'exécution, sont traités cependant avec une remarquable finesse. L'expression de la tête est bien celle qui convient au sujet, mais les yeux manquent de beauté, et les joues sont trop simples pour le front. Après avoir long-temps considéré la tête de cette figure, je me suis demandé pourquoi la chevelure d'Oreste paraît si pesante, et je crois que cela tient à ce qu'elle recouvre entièrement les oreilles. Je suis convaincu que si les oreilles étaient à moitié dégagées, les cheveux gagneraient beaucoup en légèreté, et que la tête entière deviendrait plus élégante. Élève de MM. Ingres et Pradier, M. Simart a dignement profité de leurs leçons. La figure

dont nous parlons est assurément un des ouvrages les plus recommandables que nous devions à l'école de Rome. Quelles que soient pourtant les qualités qui distinguent cette figure, M. Simart est loin encore de satisfaire à toutes les conditions de la statuaire. Le mouvement de son *Oreste* est naturel et vrai, mais il convient plutôt au bas-relief qu'à la ronde bosse; envisagée sous ses différentes faces, cette figure offre un ensemble de lignes qui, sans être disgracieux, ne réussit pourtant pas à contenter le regard. Chacune de ces lignes s'explique facilement et concourt d'une façon claire a l'expression de l'épuisement; mais la sculpture ronde bosse a d'autres exigences que le bas-relief. Il faut qu'une figure isolée intéresse à peu près également le spectateur sous quelque face qu'elle se présente. Or la statue de M. Simart, quoique traitée avec le même soin dans toutes ses parties, n'offre cependant qu'une face intéressante. Les autres côtés de la figure donnent à penser que l'*Oreste* faisait partie d'une composition dont nous ne possédons qu'un fragment. Il me reste à présenter sur cette statue une observation qui pourrait malheureusement s'appliquer aux meilleurs ouvrages de la statuaire contemporaine. J'ai dit que les plans musculaires de la poitrine d'Oreste se recommandent par l'élégance et la vérité : ce mérite est assez évident pour n'avoir pas besoin d'être signalé; mais le style de ce morceau n'a rien d'idéal, rien d'héroïque. En prenant le sujet de son œuvre dans Eschyle, M. Simart se mettait dans l'obligation de s'élever au-dessus de la réalité que nous avons chaque jour sous les yeux; or je ne trouve pas dans l'*Oreste* de M. Simart la grandeur que réclame un tel personnage. Sans copier servilement les monumens de l'art antique, l'auteur devait imiter les belles divisions musculaires de l'Ilissus et du Thésée. En contemplant ces deux admirables figures, chacun devine qu'il n'a pas devant les yeux des personnages ordinaires, et cette impression ne dépend pas seulement de l'habileté du statuaire, elle s'explique aussi par les belles divisions dont je parlais tout à l'heure. La poitrine du Thésée offre des plans que la nature vivante ne contredit pas, mais qui sont d'une largeur, d'une hardiesse idéale. Ce que je reproche à l'*Oreste* de M. Simart, c'est de rappeler trop fidèlement la réalité. En étudiant cette figure, nous prenons plaisir à retrouver dans le torse et les membres tous les détails du modèle humain; mais cette figure est traitée avec une vérité si littérale, elle reproduit si scrupuleusement toutes les parties de la réalité, qu'elle nous empêche d'ajouter foi à la création de l'auteur. Au lieu d'Oreste, nous ne voulons

voir qu'un jeune homme épuisé, haletant; au lieu d'un personnage tragique, nous n'avons qu'une figure d'étude.

Ces considérations résument assez nettement toute notre pensée sur le salon de cette année. Ce qui manque en effet à la plupart des ouvrages de statuaire et de peinture, souvent même à ceux qui se recommandent d'ailleurs par des qualités solides, c'est une grandeur, une harmonie que les artistes chercheraient vainement dans l'imitation littérale de la nature, et qui ne relève que de la pensée. Si les statuaires et les peintres de nos jours veulent obtenir une gloire durable, il faut qu'ils se pénètrent profondément d'une vérité qui semble aujourd'hui méconnue. Le modèle humain le plus riche, le paysage le plus séduisant ne peut être imité heureusement qu'à condition d'être interprété par l'intelligence du peintre ou du statuaire; la reproduction littérale de la réalité ne pourra jamais enfanter que des ouvrages incomplets.

GUSTAVE PLANCHE.

DE L'ART DRAMATIQUE

ET

DU THÉATRE ACTUEL

EN ANGLETERRE.

École Sentimentale. — École Métaphysique. — École Archaïque.

SHERIDAN KNOWLES. — ROBERT BROWNING. — HENRI HORNE. — LEIGH HUNT. — EDOUARD LYTTON BULWER.

Il se fait aujourd'hui, en Angleterre, un mouvement vers l'art dramatique. Le théâtre essaie de secouer son linceul et de retrouver sa vie perdue. L'excellent acteur Macready, homme d'esprit et de goût, s'est placé, avec Lytton Bulwer, à la tête de cette réforme. Les impuretés des foyers et des coulisses se sont corrigées sous leur influence combinée, et plusieurs drames diversement remarquables, qui ont paru sur la scène ou chez les libraires, ont conquis ou mérité leur succès.

Déjà, depuis le commencement du siècle, quelques efforts tentés vers le même but avaient éveillé l'attention : retour au drame naïf du XVIe siècle; essai d'observation et d'analyse métaphysique; imitation du drame grec dans sa simplicité passionnée. Byron et Talfourd

ont produit de fort beaux ouvrages dans ce dernier genre. Le calque de la vieille école anglaise n'a inspiré qu'une ou deux ébauches assez puissantes à Milman et à Lamb. Coleridge et l'Écossaise Joanna Baillie ont tout-à-fait échoué dans leur prétention de substituer l'analyse des idées au mouvement des caractères.

Drame, c'est action. Une longue recherche étymologique ou une profonde investigation ne sont point nécessaires pour prouver que l'origine du mot *drame* commande et domine encore toute la théorie de l'art qu'il résume. Il s'agit pour le drame, non des hommes qui pleurent ou qui rêvent, mais des hommes qui agissent. L'ode chante son enthousiasme, la philosophie médite. Brutale même et violente, toute action est *drame;* trois peuples d'action, les Grecs, les Espagnols et les Français, l'ont bien compris. Mêlée de l'élément lyrique, revêtue de ces paroles d'or et de feu qui sont la poésie, imprégnée de passion, corroborée par l'étude des caractères humains, l'action dramatique s'élève à des créations miraculeuses. Réduite à sa forme la plus sèche et la plus élémentaire, elle trouve moyen de se suffire : elle se passe d'éloquence, de style, de vérité. La plus misérable œuvre de nos boulevards est encore un squelette dramatique; telle tragédie allemande et anglaise, élégie ou dithyrambe, échappe aux vraies conditions du drame. Je ne prétends pas qu'il soit bon de le transformer en œuvre de curiosité pure, ainsi que la France s'y est habituée récemment : énigme pour l'esprit et illusion pour les yeux, c'est une décadence; mais ce genre n'a point répudié l'essence même et le fond de sa nature, *l'action.* Il est pauvre sans doute et artificiel; il laissera peu de traces dans l'histoire de l'esprit humain; des qualités plus hautes lui sont nécessaires. Du moins pourra-t-on le juger comme drame et le compter pour tel.

De toutes les formes littéraires de la pensée, il n'y en a pas de plus frappante et de plus populaire : quoi de plus intéressant pour nous hommes que *l'action humaine?* Parvenu à un certain degré de naïveté curieuse et de développement moral, un peuple est nécessairement créateur de son drame. Il le fait alors selon la vue propre de son instinct. Il choisit ce qui lui convient dans le jeu de ce monde, composé de destinée et de liberté, d'évènemens et de volonté, de variété dans les caractères et de similitude dans les passions. On lutte contre le destin et on le subit, on cède au penchant et on le combat; on est grand, ignoble, lâche, vénal, incertain, timide, vain, superbe. Dans cette trame infinie, une nation ne prend point au hasard. La passion et le sort constituent le drame grec;

l'aventure et l'enthousiasme font le drame castillan; le drame français accepte l'une et l'autre forme, dont il opère le mélange avec plus d'adresse que de hardiesse. Une philosophie expérimentale, s'exerçant sur les variétés du caractère humain, détermine le drame anglais, résumé dans un seul homme, qui est Shakspeare. Une fois la première et grande curiosité du peuple satisfaite, on languit, on imite, on cherche des effets; le drame meurt lentement. La Grèce dramatique après Euripide, l'Angleterre après Shakspeare, l'Espagne après Calderon, s'éteignent au milieu d'efforts stériles et de tentatives multipliées et inutiles. Le théâtre reste; le drame n'est plus.

Il faut soigneusement distinguer le drame du théâtre. Tant que les hommes seront amoureux de spectacles, ils iront se placer sur les gradins d'un amphithéâtre ou dans les obscurités d'une loge, avides d'entendre et de voir les fantômes passagers d'une toile colorée, les cris d'une lutte mortelle, le sang d'un taureau qu'on égorge, les évolutions d'une armée ou d'un navire. C'est la partie enfantine de l'art; elle survit à l'art lui-même. Elle l'étouffe en le remplaçant. Les gens vraiment émus des plaintes d'Oreste et des fureurs d'Othello, des hymnes du prince Constant et des gémissemens de Phèdre, s'inquiètent assez peu de savoir si les décorations sont bien peintes, et si l'on a dépensé beaucoup d'argent en machines et en costumes. Tous les chefs-d'œuvre ont été créés pour des théâtres imparfaits, et les théâtres perfectionnés n'ont point créé de chefs-d'œuvre. Dans la belle époque de l'art dramatique, c'est l'homme que l'on veut voir sur la scène; quand vient la décadence (et elle vient vite), on veut des plumes, des épées, des lances, des tables, des paysages et des vêtemens. La curiosité s'est déplacée. Elle a passé de l'intérêt inspiré par l'homme à un intérêt accessoire. Toute littérature subit cette transformation, sans laquelle le drame mourrait entièrement. On s'ingénie à représenter Clytemnestre telle qu'elle était, et à imiter le *peplum* et la *toge*. Achille et Agamemnon portent le vrai costume des sculptures helléniques; on croit alors, par ces diverses améliorations, toucher le but véritable de l'art; on s'en est éloigné. On a sacrifié le fonds à l'accessoire, le but au moyen.

Tout le monde sait que les sublimes tragédies de Corneille, livrées à des acteurs mal costumés, étaient représentées entre une double haie de gentilshommes insolens qui s'asseyaient sur la scène et riaient des acteurs. La représentation des œuvres de Calderon ou de Shakspeare était plus misérable encore. Deux grosses bougies de cire, placées aux deux coins du théâtre, éclairaient la scène espagnole dans

les grandes circonstances. Ordinairement, on choisissait une cour, on y dressait un échafaudage, les fenêtres armées de barreaux servaient de loges grillées, les balcons jouaient le rôle de nos avant-scènes, et l'on donnait la pièce entre midi et quatre heures. Les gamins montaient sur les toits. En Angleterre, la partie matérielle du théâtre, sous Shakspeare, ne valait guère mieux : on voyait les gens comme il faut s'étendre sur les tapis de la scène, et se battre avec le parterre à coups de pommes et de noisettes; les décorations employées dans *Macbeth* et dans *Henri VIII* se composaient d'une galerie avec un balcon et un rideau, laquelle, pratiquée au fond du théâtre, servait, selon l'occasion et la nécessité, de montagne, de clocher, de tour, de fenêtre; puis d'une machine à trois pans, formant triangle équilatéral, montée sur un axe mobile, et présentant au spectateur, selon les évolutions de l'axe, un arbre peint, une porte de maison et un lambris d'appartement : le public se tenait pour averti. Dans ce berceau pauvreteux sont nées toutes les œuvres de Shakspeare, toutes celles de Calderon et de Corneille; et ce que j'ai dit de l'influence pernicieuse des accessoires sur l'art dramatique est si profondément vrai, tellement incontestable, qu'à la même époque ou à peu près, la *Mirame* du cardinal de Richelieu, et les *Orbecchi*, abominable tragédie italienne, étaient représentées avec un luxe extraordinaire. A mesure que la pompe théâtrale envahit la scène, l'art dramatique recule. Les tragédies de Campistron se parent de mille ornemens dont *le Cid* n'a pas eu le privilége. Les pièces de Dryden ont besoin d'un matériel magnifique que Shakspeare n'avait pas connu. Cette transition de l'art dramatique réel à l'art théâtral se révèle très ingénument sous Charles II, en Angleterre, et sous la régence du duc d'Orléans, en France. Les amateurs du théâtre imaginent avoir gagné infiniment, parce qu'ils ont corrigé un anachronisme et conquis une vraisemblance de costume. Samuel Pepys, cet excellent journaliste des mœurs anglaises, ne tarit pas en expressions de mépris pour la barbarie ancienne du théâtre shakspearien, comparée à la beauté, à l'élégance, à la vérité, à l'illusion de la scène contemporaine. « Nous avons maintenant des musiciens, dit-il, nous avons des danseuses, nous avons des toiles de fond, nous avons de beaux costumes. »

Hélas! oui; mais vous n'avez plus de drame.

Le drame est dans le public bien plus que sur la scène. Il s'éteint lorsqu'un peuple perd cette curiosité ingénue que satisfait le jeu puissant des caractères et des passions. Il tourne alors au sentimental,

c'est-à-dire à l'élégie, comme chez Rowe et Otway, ou à l'emphase comme chez Dryden et Young, ou à la simple curiosité d'un évènement qui se débrouille, et d'une énigme qui se résout. Nous trouvons ces différens caractères parfaitement marqués dans l'histoire littéraire de la Grèce. Eschyle s'empare du mythe, qu'il transforme en action; Sophocle crée ensuite le drame épique; Euripide penche vers l'élégie et affaiblit toutes les nuances. C'est là ce que blâme Aristophane, lorsque ce grand critique montre Euripide traînant des haillons, poussant des soupirs, et récitant des maximes. Après Euripide, un théâtre matériel, artificiel et factice apparaît un moment pour s'évanouir. En Angleterre, le même phénomène et le même développement ont lieu à travers les révolutions et les guerres civiles, quoique l'organisation d'une société demi-puritaine contrarie sans cesse la marche naturelle du drame. Sous Jacques Ier, la sévérité religieuse commence à frapper le théâtre. Il meurt sous Cromwell, pour renaître sous Charles II, tout chargé de licence, de prétentions et de puérilités; à travers le XVIIIe siècle, il s'étiole et se corrompt, tour à tour bourgeois et larmoyant, burlesque et libertin, augmentant ses ressources scéniques et perdant sa force intime, jusqu'au moment où les pâles esquisses de Richard Cumberland et les comédies sans vigueur d'Arthur Murphy envahissent les trois théâtres de Hay-Market, de Covent-Garden et de Drury-Lane. Deux hommes remarquables, Goldsmith et Sheridan, combattent à force de gaieté et d'observation l'influence philosophique et sentimentale, qui s'est emparée de l'art tout entier. Leur exemple n'est pas suivi; et lorsque le XIXe siècle s'annonce par les chefs-d'œuvre de Godwin, de Byron et de Walter Scott, le théâtre anglais continue à déchoir.

Alors se fait la triple tentative dont nous avons parlé plus haut; on veut renouveler la scène par *l'archaïsme*, ou l'imitation de Massinger et de Webster, par l'analyse philosophique des mobiles humains, par l'imitation de Sophocle et d'Eschyle. Lord Byron, poète passionné et méditatif, se révolte contre le drame accidenté de Shakspeare et sa libre observation des caractères. Il produit des tragédies admirables, qui ne seront jamais des drames complets; l'égoïsme éloquent du poète y occupe tout l'espace. Sardanapale, c'est Byron monarque d'Orient; Foscari, c'est Byron encore; et le doge, et Manfred, Byron encore. Malgré la monotone énergie du ton et de la couleur, ces œuvres dramatiques l'emportent sur les nombreux pastiches du drame ancien, auxquels l'admiration de Dekker, Marlowe et Marston a donné naissance depuis 1800. Elles s'élèvent au-dessus des nom-

breux drames métaphysiques produits par l'école de Wordsworth et de Coleridge; œuvres bizarres, parmi lesquelles nous distinguerons spécialement le *Paracelse* de Robert Browning.

Paracelse (*Paracelsus, a drama*) est d'autant plus digne de remarque, que son mérite a passé à peu près inaperçu en Angleterre. Rarement un poète a perdu plus de pensée, d'éclat, de pathétique et de profondeur dans une création sans avenir, mais non sans puissance. Comme essai dramatique, c'est le néant même. A peine éclos, vite oublié, noyé dans les dissertations d'une esthétique nuageuse et dans les périphrases d'un style prolixe, ce livre doit être signalé cependant comme une très belle analyse psychologique et morale.

L'auteur a voulu mettre en scène un révolutionnaire de la science et intéresser le lecteur aux vicissitudes de sa pensée. Le personnage de Paracelse était bien choisi; il représente tout un mouvement de civilisation. Fils du XIXe siècle, nous sommes étonnés de celui qui s'opère sous nos yeux; au commencement du XVIe, il s'en fit un bien plus étrange dont le nôtre n'est que le développement, et dont nous suivons encore l'impulsion. Alors paraissent en même temps Cardan, rédacteur de magnifiques formules géométriques; Copernic, qui dit au soleil comme Josué : *Arrête-toi!* Corneille Agrippa, qui soutenait en 1510 la même thèse que Jean-Jacques en 1750; Luther, Calvin et Melancthon. Par eux, toute la vieille autorité est ébranlée. Les évolutions du monde nouveau vont s'opérer sur un nouvel axe. Je ne pardonne pas à Voltaire de s'être moqué de Cardan et d'avoir abaissé Luther. Qu'était-il, Voltaire, qui cultivait le doute; qu'était-il, auprès de ceux qui en avaient hardiment jeté le premier germe dans le sol de l'Europe? Le plus original de ces personnages étranges fut, sans aucun doute, Paracelse, qui renouvela la médecine et créa la chimie moderne, nécromant, sorcier, alchimiste, charlatan; Paracelse, qui se vanta d'avoir trouvé la pierre philosophale et la quadrature du cercle, et qui enfermait le démon dans le pommeau de son épée. L'ardeur de la science, la fièvre de connaître, le besoin de la gloire, précipitèrent à travers toutes les folies, tous les voyages, tous les ridicules, cette intelligence enflammée. C'est Faust réduit à la réalité, n'écoutant d'autre Méphistophélès que ses passions et son amour-propre, entouré d'ennemis, d'envieux et d'admirateurs, plein de mépris pour l'espèce humaine, qui est si facile à tromper, irrité jusqu'au délire de notre impuissance à pénétrer les secrets de la vie; aux yeux des uns, ange de lumière; aux yeux des autres, fils de l'enfer; à ses propres yeux, être incomplet et impuissant; pour l'histoire et l'avenir, énigme.

La beauté et la difficulté de cette analyse ont séduit l'imagination de Robert Browning. Le drame intérieur, qui se joue chez tous les hommes célèbres et grands, et qui prend un caractère de frénétique beauté chez un personnage tel que Paracelse, moitié sublime et moitié fou, a exercé sur le jeune poète, dont l'intelligence est évidemment subtile et profonde, une fascination irrésistible; il a tenté d'en faire l'œuvre précisément la plus opposée à la nature même de ses pensées et de son sujet, une pièce de théâtre. Il n'y a pas de plus étrange petit livre que le sien. Descendant en ligne directe de Wordsworth pour la dissection métaphysique des idées, de Goethe pour la poésie plastique et extérieure, et de Byron pour le scepticisme, l'auteur a cru que ces élémens, précieux d'ailleurs, feraient un drame. En effet, ce sont des scènes, et il n'y manque, pour que l'œuvre soit dramatique, qu'une toute petite chose, le drame. Au premier acte, Paracelse déclare à ses amis qu'il veut chercher, au péril de son bonheur, la science et la gloire. Au second acte, ayant beaucoup voyagé, il découvre que la science n'est pas tout, qu'elle tue l'amour, et que sans l'union des deux facultés, amour et intelligence, l'ame humaine languit et meurt. Au troisième acte, il revient en Europe, professe la médecine à Bâle, atteint la gloire, augmente son crédit en mystifiant les hommes, et retombant sur lui-même avec plus de douleur que jamais, reconnaît la misère de ces trois ruines dont il est possesseur, science incomplète, amour impuissant, gloire menteuse. Au quatrième acte, il redescend de ses sublimes inspirations, demande à la volupté terrestre l'oubli de son ennui et de ses peines, retrouve quelque paix et quelque espérance dans la foi vulgaire et dans l'abnégation de l'orgueil, et finit par mourir à l'hôpital de Salzburg. Tout cela se passe entre quatre personnes, ou plutôt ce n'est qu'un monologue en deux mille vers, interrompu par quelques questions incidentes. Festus, l'homme simple et l'ami dévoué; Michal, sa femme; Aprile, jeune homme beau comme Apollon, symbole de la poésie et des arts, ne prennent la parole de temps en temps que pour donner à Paracelse l'occasion de plonger le scalpel dans sa propre pensée, d'interroger l'immensité de ses désirs, le désespoir de ses efforts et le dédain que lui inspirent son succès et l'admiration du genre humain. Voilà tout. Jamais drame n'osa se présenter avec de tels élémens. Nul mouvement, nulle péripétie, nulle catastrophe; rien qu'une élégie éloquente, suivant dans son cours tortueux la vie de Paracelse, comme le soleil et les nuages marquent d'ombre et de lumière le Rhin tombant en nappes bouillonnantes, disparaissant sous

les rochers, ou se développant comme un large miroir qui étincelle. Par un renversement singulier de l'art dramatique, vous n'apercevez plus dans cette œuvre aucune action visible. Le phénomène extérieur des passions et des caractères humains s'évanouit. Il fait place au phénomène intérieur d'une pensée qui s'étudie et d'une ame qui se creuse.

Nous signalons ce résultat bizarre comme le dernier terme de l'abus métaphysique si naturel à la muse du Nord. Le drame d'escamotage habile que les Français ont adopté récemment, le drame d'incidens et de passion que les Espagnols ont porté si haut vers le commencement du XVIIe siècle, occupent l'extrémité opposée du diamètre. Shakspeare penche, mais sans excès, vers l'observation métaphysique du Nord; Calderon, sacrifiant au contraire la pensée à l'action et à la couleur, gravite aussi d'un autre côté vers le point central et vers la perfection de l'art. Quant à l'auteur nouveau dont nous parlons, philosophe et poète remarquable, il faut le nier comme dramaturge.

Prenons-le donc pour ce qu'il est, non pour ce qu'il croit être. Comme œuvre d'analyse philosophique, son prétendu drame est rempli de talent. La poésie des images y est jetée à pleines mains sur la subtilité des pensées. *Manfred* et *Faust* ne renferment pas de plus beaux passages que certains fragmens de ce *Paracelse*, obscurci par tant de divagations inutiles et construit sur un plan insoutenable. Nous donnerons pour exemple la rencontre et le dialogue de Paracelse et d'Aprile, symboles, l'un de la science, l'autre de l'amour, du besoin de connaître qui veut pénétrer tous les secrets du monde visible et invisible, de l'amour s'assimilant à tous les genres de beauté, et produisant la poésie, la musique et les arts.

— Qui es-tu (demande Aprile à Paracelse), homme profond et inconnu?

PARACELSE. — Je suis le mortel qui aspire à CONNAITRE. — Et toi?

APRILE. — Je voudrais AIMER infiniment et être AIMÉ.

PARACELSE. — Esclave! je suis ton roi.

APRILE. — Ah! Dieu t'a bien partagé. L'idéal que je poursuis me fuit sans cesse. Mon désir est immense, et le feu qui me brûle me consume sans me satisfaire. Toi, génie attentif et patient, tu acquiers toujours, tu amasses sans cesse. Ah! malheureux! malheureux que je suis!

PARACELSE. — Calme-toi, je te l'ordonne au nom de la puissance que j'ai sur toi. Je veux te connaître, je veux savoir ce que tu désires.

APRILE. — Ne te l'ai-je pas dit? Je n'ai qu'un but, qu'un désir : aimer! Toutes les belles formes du monde, je voudrais les reproduire dans le marbre, dans la pierre et dans le bronze. Ah! si je pouvais! si je pouvais! rien n'échapperait à ma sympathie; la nymphe, ame secrète des chênes séculaires, le ma-

jestueux vieillard à longue barbe, le jeune homme dans sa première beauté, l'athlète aux muscles nerveux, la femme plus souple, plus moelleuse et plus blanche que le cygne; toutes les passions, tous les désirs, toutes les idées; la laideur même et sa beauté, qui est l'énergie, voilà ce que je voudrais saisir et créer d'un mot. O Dieu! permets-moi de les reproduire, ces beautés que poursuit mon inutile amour, forêts, vallées, miroir de l'Océan, lacs étincelans sous le soleil qui naît, et vous, labyrinthes de bronze, pyramides de pierre, villes peuplées d'hommes, et vous, agitations, passions, cruautés, ambitions, dont le cœur se nourrit et dont il meurt! Qui me donnera des couleurs pour tout exprimer, et des paroles pour tout reproduire, et des notes musicales pour imiter les mouvemens mystérieux de l'ame et les inconnus balancemens des planètes! qui me permettra d'épuiser tout ce que le monde et la vie offrent à l'admiration et à l'amour, jusqu'à ce que Dieu me reprenne à lui, lui l'éternel amour! (Paracelse soupire.)

APRILE. — Tu soupires? Tu n'es donc pas mon roi! Tu n'as point passé par mes épreuves; tu n'as pas souffert de mes souffrances.

PARACELSE. — Continue.

APRILE. — Tu n'as pas, comme moi, arrêté ton regard sur le soleil idéal jusqu'à devenir aveugle. Tu as cherché la cause de tout, et non la sympathie et l'amour des choses divines. On prétend qu'il y a partout des squelettes, dans les fleurs, dans les arbres, dans les étoiles même qui resplendissent là-haut. Ces squelettes, tu les a cherchés. En es-tu plus heureux?

PARACELSE. — Non.

APRILE. — Tu t'occupes à démeubler la nature, moi je la meuble. Cette société des hommes avec leurs lois et leurs coutumes est pour moi une île déserte. J'y bâtis mon palais comme je puis. La réalité est vulgaire, je la transforme. Les coquillages amassés au bord de la mer sont mes diamans, les branches des arbres sont les arcades de mon palais, le jonc tressé remplace le tapis de pourpre, l'imagination est ma servante, et l'opulente fée obéit à toutes mes volontés. Amour universel, sympathie sans bornes! Dans le cœur du paysan et du berger, je découvre une pensée qui est l'essence de la poésie; et ce qu'il y a de plus vulgaire au monde, la branche desséchée qui tombe dans les cavernes de ma poésie, en sort parée de cristaux qui brillent au soleil. O maître orgueilleux, as-tu ce pouvoir? N'as-tu jamais senti cette ivresse? N'as-tu jamais été conduit au désespoir par l'aspiration vers la beauté, et des milliers de fantômes n'ont-ils pas flotté devant toi pour te mener au précipice? N'as-tu pas compris l'impuissance des sons pour reproduire les accens de l'ame, celle des couleurs et des formes, celle des rhythmes et des mots? N'as-tu pas vu que plus la pensée grandit et s'élève, plus la parole devient faible et débile? Dis-moi cela, mon seigneur?

PARACELSE. — Le désir de *connaître* a son impuissance; l'homme n'est que faible poussière!

APRILE. — Tu pleures! toi, des larmes! toi, le maître! toi, le roi!

PARACELSE. — Nous sommes misérables tous deux. Apprends à CONNAITRE, et que Dieu m'apprenne à AIMER. Qu'il nous pardonne à tous deux, êtres ambitieux et impuissans! Nous avons rêvé, Aprile, et nous nous éveillons. Nous sommes deux voyageurs transportés dans un monde de féerie et qui se retrouvent tout à coup auprès de leur foyer. Nous portons les cicatrices du voyage, mais nous avons aussi les bracelets d'or et les colliers de perles dont nos bras ont été

parés. J'ai cherché la *science*, comme tu as cherché l'*amour;* aveugle comme toi! L'amour n'est rien sans la science, ni la science sans l'amour. Cependant nos conquêtes nous restent; j'ai la puissance; tu as la beauté. Hélas! nous nous éveillons cependant, et l'expiation nous attend l'un et l'autre.

APRILE. — Je le vois, Dieu est la poésie complète.

PARACELSE. — Dieu est la science parfaite. Les deux moitiés de l'idéal se réunissent en lui seul. Faibles et fous que nous sommes! mortels débiles! nous avons voulu les atteindre en les isolant. Nous sommes trop punis!

Ce qu'il y a d'élévation et de profondeur dans ces pages n'a pas besoin de commentaire. Paracelse, représentant l'ardeur de connaître au commencement du XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque de renouvellement total où la pensée humaine changeait de peau comme le serpent, offre au philosophe un spectacle d'un intérêt immense. C'est, je l'ai dit, un révolutionnaire de la pensée; il ne voit que l'avenir, il n'a foi qu'aux nouvelles espérances qui animent le genre humain. Il veut savoir, non le passé qu'il rejette, mais ce qui est et ce qui sera. Il veut *connaître,* non les livres, non l'érudition proprement dite, mais le présent, mais l'avenir, mais l'essence des êtres. Il rompt à jamais avec les connaissances acquises par les autres nations et les autres temps, avec les maximes et les conquêtes des sages d'autrefois.

« La vérité n'est-elle pas en nous-mêmes ? (dit-il dans le poème). Il y a en nous tous un point central où l'intime vérité réside dans sa plénitude. Autour d'elle, s'élèvent des remparts qui l'environnent et l'obstruent; la chair et les sens dérobent la flamme de la vérité à nos propres yeux. *Connaître*, c'est délivrer la vérité captive; c'est ouvrir une issue au rayon secret et caché qui est en nous. »

Paracelse n'admettra donc rien de ce qui est convenu; plein de courage et de foi en lui-même, chevalier d'aventure, rejetant tous les anciens naturalistes et tous les vieux philosophes, il se met à courir le monde pour dégager, au moyen de l'expérience active, cette vérité cachée. Plus il avance, plus cette soif de savoir s'augmente et s'irrite; à mesure qu'elle s'abreuve, elle devient plus ardente. Paracelse rit des hommes qui l'admirent, il rit de les voir redoubler d'enthousiasme quand il les trompe; il prend en pitié sa gloire et son école :

« Vous avez vu ce matin, dit-il à Festus son ami, la foule qui se pressait autour de ma chaire! Parbleu! ce n'est pas merveille d'exciter leurs bravos et de faire battre leurs cœurs. Mes principes sont simples; je détruis et je nie. Toutes les fois qu'on nie ce que la foule et les âges ont accepté, la foule est là béante, sans haleine, l'œil hagard, les cheveux hérissés, attendant le tonnerre qui va frapper ses idoles. Comptons un peu mes admirateurs : voyons! D'abord ceux qu'attirent la curiosité, l'étonnement, la nouveauté, rien de plus; puis la race

nombreuse des sots qui veulent des miracles; je leur en donne. Ensuite vient le nombreux bataillon de ceux qui haïssent les institutions établies et les écoles adoptées, toujours prêts à seconder l'homme qui attaque, jusqu'à ce que, victorieux à son tour, ayant planté le drapeau de sa doctrine, il les voie se retourner contre lui. Jetez sur cette cohue une infusion considérable d'indifférens qui profitent de la circonstance; esprits madrés, trop habiles pour s'opposer au courant des opinions, flatteurs adroits qui caresseront et protégeront mon système, charmés de lui donner un développement absurde qui le tuera!

« Pourquoi grossir la liste? Tous ces gens ont leur intérêt à servir, et la vérité leur importe peu. Restent peut-être douze ou quinze pauvres hères qui aiment sincèrement la science, qui ont foi au pouvoir de la vérité; ceux-là méritent ma sympathie et mes efforts : ce n'est pas la peine d'en parler! »

Voilà comment le réformateur apprécie ceux qui l'admirent. Ainsi se juge lui-même, au milieu de sa gloire, ce révolutionnaire et ce novateur. Il n'a pas touché le but qu'il voulait atteindre; il n'a pas découvert le grand mystère de la vie et du monde. La couronne qu'il a obtenue, c'est la réputation, et il la méprise. L'ombre de sa gloire lui fait peur et pitié :

« Je le sais bien, dit-il, je suis en avant de mon siècle. Je suis un de ces flots précurseurs qui viennent battre le rivage, long-temps avant que la multitude des vagues le suive et recouvre la côte. Je sais bien quelle sera ma destinée. On usera de ma pensée en la niant, on montera sur mon cadavre en le déshonorant. Orgueil ou vanité, je n'ai rien voulu devoir à mes ancêtres; on ne voudra rien me devoir. J'ai détruit, on me détruira; c'est juste. J'ai élevé un échafaudage sur lequel on montera pour découvrir de nouvelles régions de la science. Que m'importe après tout? J'aurai accompli mon destin, Dieu fera le reste! »

Convaincu de la vanité de la science et de celle de la gloire, Paracelse cherche enfin le plaisir; il se plonge dans les délices sensuelles et trouve en échange de sa dernière tentative le mépris des hommes qui se vengent ainsi de ses dédains. Lorsque, malade et mourant sur son grabat de l'hôpital, à Salzburg, Paracelse retrouve auprès de lui Festus, le cordial et simple ami qui ne l'a jamais abandonné, l'auteur touche tout à coup à l'effet dramatique, et l'atteint naïvement par une invention très simple et très belle.

PARACELSE, sur son lit de mort — Parle-moi! Que j'entende ta voix! Chante quelque vieille ballade. Je ne veux point songer au passé, je ne veux point rêver!... Parle-moi.

FESTUS, chantant. — « Le Mein est un fleuve charmant dont les flots coulent doucement, à travers les vallons, à travers les prairies; et ses petits flots qui bruissent font la musique la plus douce. Il coule, il coule paresseux sous le soleil qui brille, au milieu des gazons, au milieu des joncs et des charmantes primevères; et de temps à autre l'abeille rase ses vagues en bourdonnant, et

le martin-pêcheur qui plane, avec son plumage de feu, y baigne le bout de son aile quand midi sonne au clocher des hameaux... »

PARACELSE. — Mon cœur, mon cœur s'éveille et se desserre lorsque j'entends cette chanson de la jeunesse; les ténèbres passent, le serpent noir qui me pressait l'ame se déroule enfin et me quitte. Ah! Festus, je respire! c'est toi, c'est toi!

Après cet admirable mouvement, Festus console son ami, dont l'agonie s'éclaire d'un rayon d'espoir sublime :

« Esprit souverain (lui dit son ami), maître, créateur, inventeur, ceux qui raillent les convulsions de ta vie se moqueront de l'Etna dont les profondeurs bouillonnent. Je t'ai connu, moi! je te comprends, je te suis fidèle. Je t'ai vu surgir et lutter. Je te vois mourir. O Dieu puissant, que je sois traité comme il le sera. Si tu m'avais créé fort comme lui, j'aurais failli comme lui; advienne que pourra, je suis avec lui, je suis pour lui!... Dieu! nous nous présentons ensemble devant toi : punis-nous, ou récompense-nous ensemble! »

Paracelse, œuvre qui porte, comme on le voit, toutes les traces d'un esprit supérieur, mais que déparent la diffusion, l'incohérence, le vague des détails et le défaut de concentration dans la forme, ne se rapproche du drame que par son titre. L'élément dramatique apparaît d'une manière un peu plus prononcée dans deux ouvrages de Robert-Henri Horne, intitulés : *La Mort de Christophe Marlowe*, et *Côme de Médicis*. La réflexion y domine encore l'action, et le défaut capital de la poésie du Nord se fait sentir assez vivement dans ces deux ouvrages pour y étouffer la réalité de l'intérêt dramatique. Ici la vie effrénée d'un poète demandant aux voluptés les plus vulgaires la compensation de ses douleurs et de son humiliation sociale; là, un père et un prince cherchant l'équité la plus sévère, et ne rencontrant que l'injustice : telles sont les deux bases de ces ouvrages, dont l'un est élégiaque et l'autre épique. L'effet de scène manque à l'un et à l'autre. Il se trouve encore moins dans la pièce intitulée : *Nina Sforza*, par Richard Zouch Troughton. Il n'est pas étranger aux trois dernières œuvres de Sheridan Knowles : *l'Amour*, — *l'Épouse* — et *la Fille*. Knowles dramatise et dialogue habilement des contes qui ne manquent pas d'intérêt. Mais que faire de ces caractères effacés? quelle valeur attribuer à ces romans invraisemblables? et comment excuser surtout la teinte uniformément sentimentale, qui, répandue sur tous les personnages comme un glacis factice sur certains tableaux, ne reproduit ni la vérité de la nature, ni celle des passions et des pensées? Malgré ces défauts, Sheridan Knowles, auteur et acteur, est le plus brillant représentant de cette école sentimentale qui a long-temps régné sur la scène anglaise auprès de la comédie

licencieuse. Sheridan Knowles conçoit le drame dans des proportions bourgeoises, comme ce pauvre Otway, homme curieux à étudier, ivrogne dans sa vie, pathétique dans ses créations, qui n'avait qu'un genre de talent, et n'a produit qu'une seule œuvre remarquable; il est vrai que la supériorité de cette œuvre (*Venise preserved*) est incontestable.

A prendre la vie humaine dans sa vérité, dans sa largeur, elle comporte autre chose que des larmes. L'écrivain ment à l'œuvre divine, quand, pour la reproduire, il la dépouille de ses joies, de son calme, de ses énergiques mouvemens, de tout ce qui n'est pas gémissement et langueur. Il peut chercher dans ce monde le bon sens des actes ou leur folie, le relief des caractères comiques et la pratique de la société: ainsi fit Molière; la sympathie secrète des ames et des idées, la sublimité et la finesse des sentimens tendres, offrent une vaste carrière: c'est celle de Racine. Tous les autres maîtres ont choisi leur domaine spécial. La sphère des larmes pures est restée le partage d'Otway, de Kotzebue et de La Chaussée; les hommes d'un génie supérieur l'avaient dédaignée. Quoi de plus énervant et de moins viril? Ne sont-ce pas de misérables héros, que ceux qui ne savent que gémir sous le destin? Corneille, en créant ses hommes de bronze ou de granit, dont les paroles frappent au cœur comme des lames d'acier poli, honorait du moins la nature humaine. *Le Cid* et *Polyeucte* exaltent la race qu'ils idéalisent. On se sent fier d'être de leur famille, on est honteux d'avoir pour frères un Meinau qui se lamente incessamment, un Jaffier qui pleure en tuant, et tous ces autres mortels infortunés et coupables, profondément ennuyeux et chétifs, dont le poète se sert comme d'urnes lacrymatoires. Vous ne trouvez rien de cette faiblesse et de cette misère chez les plus grands hommes, Sophocle, Shakspeare, Aristophane, Molière, Racine. Elle commence à se laisser entrevoir chez les écrivains placés sur le bord de la décadence, chez Euripide, chez Voltaire, chez Fletcher et Beaumont; elle déborde aussitôt que l'art dramatique commence à déchoir; enfin un fleuve de larmes coule avec les vers de notre La Chaussée, de Sheridan Knowles, de Fenouillot de Falbaire, avec la prose de Kotzebue et même celle de Diderot. Je reproche moins à Voltaire les maximes philosophiques semées dans ses tragédies, que la teinte faussement sentimentale d'*Alzire*, d'*Adélaïde Duguesclin*, et même de *Tancrède*. C'était là précisément ce que l'on admirait le plus du vivant de Voltaire; la détestable *Mélanie* de M. de La Harpe n'a pas d'autre mérite que ce défaut.

Étudions en Angleterre le progrès de cet énervement dramatique. De Shakspeare à Sheridan Knowles, il est facile à suivre. Les vigoureux dramaturges contemporains de Shakspeare ne sont point atteints de la contagion sentimentale; ils ont leurs défauts propres; celui-là n'est pas encore né. Shakspeare joue sur les mots, Lilly est pédant, Ben Jonson minutieux, Webster effréné, Marlowe brutal, Marston cynique, Dekker diffus, Massinger paradoxal. Avant Fletcher et Beaumont, les héros dramatiques pleurent, mais modérément. Fletcher et Beaumont les premiers ouvrent cette veine de l'art dramatique. Ils prennent dans une situation, non plus tout ce qu'elle a de fort, de profond et de délicat, mais ce qu'elle renferme de douloureux, de mélancolique, d'élégiaque, d'attendrissant et de pénible. Au lieu d'affermir et de tremper puissamment l'ame humaine, ils l'affaiblissent et l'amollissent. Voluptueux et pathétiques, ils ont plus d'éloquence et font couler plus de larmes que Shakspeare; en revanche, ils sont moins variés, moins philosophes et moins vrais. Le coup d'œil sévère que Shakspeare jette sur les choses de la vie leur manque absolument. Ils ont de la fécondité, de l'invention, de la grace, de la souplesse, une vive et fluide faconde et un coloris de style admirable. C'est par la pensée et le fond qu'ils pèchent. Ils ressemblent à la nation qui les admire.

Lorsque Charles II remonta sur son trône, un peuple fatigué de guerres civiles, l'ame tout affadie et abattue en même temps que corrompue et enfiévrée, préféra les drames de ces auteurs aux œuvres de Shakspeare. *Roi et non-roi*, *la Fille Reine* (1), étaient joués tous les jours au milieu des applaudissemens universels, tandis que *Macbeth* et *Othello*, remaniés par des auteurs de troisième ordre, se faisaient à peine supporter. Ecoutez là-dessus le même Pepys, dont nous avons déjà parlé : « Je connais peu de pièces plus médiocres que *Macbeth*, dit-il; il n'y a pas dans cette pièce trois vers qui valent ceux de *la Fille Reine*, par Fletcher. » — Situations invraisemblables, nées de crimes odieux, et donnant naissance à des douleurs sans limites, en dehors de toutes les conditions ordinaires de l'humanité, telle est la trame générale des œuvres de Fletcher et de son ami. Dryden y ajoute l'excès de l'emphase et le style précieux qu'il emprunte à Scudéry et La Calprenède. Immédiatement après les triomphes de Dryden, la scène politique venant à changer sous Guillaume III, les vertus bourgeoises reprennent honneur dans le monde anglais; il se fait

(1) *King and No-King, the Maiden-Queen*, drames de Beaumont et Fletcher.

alors une évolution singulière du drame, qui, gardant ses défauts comme la société, se contente de leur donner, à l'instar de cette dernière, une teinte modeste et morale. Le puritanisme bourgeois du nouveau régime fait irruption sur le théâtre; il s'allie au pathétique forcé et à l'inspiration lacrymatoire de Fletcher et Beaumont.

Une tragédie naît alors de ce mariage; genre singulier, qui n'a pas d'autre mérite que de faire pleurer à torrens, non plus sur des pavés de marbre et dans des coupes d'or, comme celle de Fletcher, mais sur la terre nue et sur le grabat des mansardes. Lillo, Southerne, Otway, Rowe et Congrève exploitent ce genre malheureux, qui a produit un chef-d'œuvre, *Venise sauvée*. La description d'une vente publique de meubles, très habilement jetée dans le dialogue, est un des passages les plus pathétiques de ce dernier drame, dont nous blâmons l'inspiration et non l'exécution, la tendance générale et non les détails. Le pathétique, élément nécessaire et constitutif de la scène tragique, ne doit pas, selon nous, l'envahir dans tous ses replis, comme si l'homme n'avait ni caractère, ni passion, ni vigueur, ni esprit, ni ressources, ni action, ni enthousiasme, ni rêverie ardente, mais seulement des larmes et de la langueur. Ces héros qui prient, qui pleurent, qui s'agenouillent, qui se battent la poitrine, qui hurlent la douleur d'un bout de la pièce à l'autre, ont le désavantage immense d'user le ressort dramatique long-temps avant la fin du quatrième acte. Leur influence morale est d'ailleurs mauvaise. Les sources de la douleur étant assez restreintes dans leur nombre, on invente pour cultiver ce genre et varier les motifs des pièces des forfaits extraordinaires et des situations inouies qui achèvent de flétrir l'art et de le perdre. Tel est le sujet d'une absurde et effrayante tragédie d'Otway, qui repose sur un double inceste et qui se termine par cinq meurtres.

Sheridan Knowles a recueilli récemment l'héritage de cette école. Homme de talent, égaré par un premier succès, des exemples séduisans et des éloges prématurés, il a trop réussi à son début. Ce triomphe l'a engagé aveuglément dans le sillon qui lui avait valu les applaudissemens de l'Europe. On avait admiré dans les remarquables tragédies de *Virginius* et d'*Appius* les scènes d'intérieur, le pathétique naturel, la peinture heureuse de la vie bourgeoise chez les Romains, qu'Addisson avait présentés comme des héros imperturbables et des colosses stoïques; faire d'eux des hommes tout simplement, c'était chose téméraire, œuvre piquante, nouveauté, bonheur, antithèse, presque une épigramme. Les souvenirs classiques, à la fois caressés

et ébranlés, s'éveillèrent; *Virginius* produisit de l'effet en Angleterre, et plus encore en France. Sheridan Knowles, encouragé, créa d'autres œuvres d'après la même inspiration; privé de ces personnages romains qui l'avaient si bien servi par le contraste, il n'obtint malheureusement plus les mêmes résultats. On s'aperçut que l'étude de la vie, l'analyse des caractères, la variété des observations, la vraisemblance des plans manquaient à son génie. L'éloquence élégiaque et le pathétique bourgeois lui restaient sans doute; mais on commençait à se lasser de cette poésie maladive, affaiblissement pour l'esprit et danger pour l'ame. Ce sont encore là les caractères, le mérite et le défaut de ses derniers ouvrages, — *l'Amour*, — *la Fille* — et *l'Épouse*.

La Fille (*the Daughter*) relève essentiellement de l'école d'Otway, embellie de quelques fleurs empruntées aux ossuaires de Maturin. C'est l'horreur dans le vulgaire et le sentimental dans l'atroce. *L'Épouse* (*the Wife* (1)) a le mérite de l'harmonie dans la conception. Si le plan est romanesque, les détails le sont aussi; on peut le trouver faux dans son ensemble, mais la couleur est d'accord avec le dessin. Si *la Fille* révolte par une sorte de férocité gracieuse le sentiment intime et les premières lois de l'art, l'autre drame a du moins le mérite d'un conte intéressant.

Tout est improbable dans ce drame; l'auteur commence par une avalanche suisse, et continue par une révolution qui s'opère le plus doucement du monde; il expose ensuite à des attaques calomnieuses et impossibles la vertu et la vie d'une princesse, qu'il tire du danger au moyen d'une catastrophe non moins chimérique. Suivez-le, lancez-vous en pleine féerie : son conte marche bien; ses situations ont de l'intérêt; son style est poétique; et d'invraisemblance en invraisemblance, vous traversez avec un plaisir d'enfant tous les évènemens incroyables qu'il entasse. Faites surtout taire votre raison : les plaintes de Mariana, les perfidies du traître Ferrardo, la confiance aveugle du mari ne pourront manquer de vous toucher, comme un curieux récit du Lasca ou de Boccace. Je préfère *the Wife* aux autres pièces de Sheridan Knowles, à cause de cette harmonie d'invraisemblance dont l'ensemble est net, et à laquelle tous les détails concourent merveilleusement. Si l'enchaînement et l'invention des faits ne supportent pas la critique, le style fleuri, moelleux, ca-

(1) Ce mot *wife* (femme mariée) comporte un sens beaucoup plus simple que le mot *épouse* (*spouse*), et plus saint, plus digne, plus noble, plus sacré que celui de *femme*, terme générique en français. C'est une de ces nuances de mots et de mœurs qui tiennent à des différences profondes et qui passent inobservées.

dencé, sentimental du dialogue manque également de réalité. Une fois la chose convenue, on perd toute idée de drame véritable, de vie passionnée, active et réelle. C'est un tableau de Boucher, auquel vous ne reprochez pas ses arbres d'azur : ils s'accordent si bien avec les chaumières violettes. Le peintre possède des qualités spéciales dont vous lui tenez compte, et vous avez raison.

Il s'agit d'une époque indéterminée où de certains princes inconnus régnaient à Mantoue, et s'en allaient chercher sur le bord des lacs suisses des épouses et des amantes. L'un d'eux, se promenant rêveur dans je ne sais quelle vallée, est écrasé par une avalanche. On n'en revient pas communément; mais notre prince, recueilli et soigné par Mariana, doit la vie à cette jeune fille. Éprise d'amour pour celui qu'elle a sauvé, elle lui cache sa passion et se contente de suivre, silencieuse, l'homme qui lui a inspiré un sentiment indomptable et profond. Le duc, de retour, trouve sa place envahie par un frère, reprend sans coup férir sa petite couronne, reconnaît Mariana et l'épouse au moment même où le frère perfide a conçu pour elle une passion qui va bientôt se changer en fureur. Devenue duchesse, Mariana est exposée à toutes les embûches, à toutes les intrigues de Ferrardo : ainsi se nomme le mauvais frère. Pendant une absence du prince, Ferrardo déchaîne contre Mariana un de ses courtisans, misérable et vicieux, qui se charge, non de la séduire, mais de la compromettre. Heureusement ce dernier, humilié par l'homme dont il est l'instrument et contre lequel il nourrit un grand désir de vengeance, saisit l'occasion de le satisfaire, dénonce Ferrardo et sauve la duchesse. Toute cette absurde invention se déroule avec une sorte de mélancolie agréable qui ne manque pas de charme; c'est une fiction brodée sur la soie et assez heureusement nuancée. Les traîtres parlent comme des romans; le duc est une ode, et la paysanne suisse une élégie. Quand Sheridan Knowles peut faire valoir la nature spéciale de son talent, qui tient de l'idylle et du conte sentimental, il n'y manque pas, et le lecteur y gagne de jolis vers, à défaut de drame. Ainsi, Mariana, interrogée sur le progrès de son amour, répond par une tirade charmante :

« Comment votre passion s'est-elle développée?

MARIANA. — Comme moi-même, comme je grandissais, sans que je m'en aperçusse. Je le veillais malade, et je croyais qu'il allait mourir. Long-temps la mort et la vie se combattirent en lui; on fut incertain long-temps. Il priait le ciel pour son salut, je priais avec lui. Ainsi nos deux ames se mêlèrent.

LORENZO. — Et vous l'aimâtes?

MARIANA. — Oh! oui, je l'aimai! La fleur dont le vent a effeuillé la co-

rolle, et que la pluie a couchée sur le sol humide, est celle que nous aimons le plus lorsque nos mains patientes la relèvent. N'était-il pas tout pour moi, celui que j'avais fait revivre? Je l'avais vu languissant et pâle, à demi couvert du linceul; enfin, d'espérance en espérance, après bien des jours de veille et des nuits d'angoisses, il m'apparut presque vivant; la première aurore de la santé renaissait sur sa joue pâle; puis, plus brillant, plus fort, plus joyeux, la plénitude de la vie brilla sur son front; lumière! chaleur! existence!

. . . . . .

LORENZO. — Et il vous quitta?

MARIANA. — Hélas, il le voulut! Le jour une fois fixé, il prétexta des délais, et de nouveaux délais encore. Enfin il partit.

LORENZO. — Vous le suivîtes à Mantoue?

MARIANA. — Que pouvais-je faire? Il emportait tout avec lui : souvenirs, plaisir, bonheur, l'azur des lacs, la beauté du ciel, la fraîcheur des montagnes. Je le suivis à Mantoue pour respirer l'air qu'il respirait, pour marcher sur la terre qui le portait, pour voir les choses qu'il voyait, le voir peut-être, peut-être l'entendre, peut-être le toucher... l'aimer toujours et rester inconnue! »

Cette grace élégiaque, supplément insuffisant de la vérité et de la force dramatiques, se répand jusque sur les portions tragiques de la pièce. Elle envahit même une vigoureuse scène, d'une invention forte et heureuse, dans laquelle Saint-Pierre, le traître subalterne, seul avec Ferrardo, son maître, écrit sous sa dictée, ou plutôt fait semblant d'écrire une lettre qui compromettra la duchesse. Saint-Pierre est sans armes; Ferrardo a un bon poignard. Au lieu de rédiger la lettre qu'on lui demande, Saint-Pierre transcrit mot pour mot la conversation de Ferrardo; puis, s'emparant du poignard par un tour d'adresse, il contraint l'homme dont il veut se venger à signer ce document contre lui-même. Nous dépouillerons cette scène de quelques déclamations sentimentales, très ridicules dans la bouche de pareils coquins; ainsi réduite, elle mérite d'être citée :

SAINT-PIERRE, écrivant. — Avez-vous fini de dicter?

FERRARDO. — Oui.

SAINT-PIERRE. — Parbleu, et moi d'écrire!... Bien commencé, bien continué; la fin surtout est excellente. Votre altesse jugera mon style... Diable! un mot pour un autre! Avez-vous un grattoir, un canif, quelque instrument tranchant?

FERRARDO. — Non.

SAINT-PIERRE. — Ce poignard, si la lame en est bonne?

FERRARDO. — Prenez-le.

SAINT-PIERRE, regardant le poignard. — Excellente! Maintenant, seigneur duc, lisez et signez.

FERRARDO, lisant. — Qu'avez-vous écrit là? C'est ma confession!

SAINT-PIERRE. — Vous le dites.

FERRARDO. — J'y retrouve mot pour mot notre conversation de tout à l'heure.

SAINT-PIERRE. — Pas une syllabe de plus ni de moins. Je ferais un assez

bon secrétaire comme vous voyez; cependant votre altesse n'est pas satisfaite, à ce qu'il semble; je ne l'avais pas espéré. Satisfait ou non, duc, il faut signer!

FERRARDO. — Pourquoi?

SAINT-PIERRE. — Parce que je le veux!... Ah! tu me tiens à ta merci depuis dix ans! Duc, à mon tour je te tiens en mon pouvoir! Altesse, je suis franc avec vous, maintenant!

FERRARDO. — Est-ce bien vous, Saint-Pierre, qui me traitez ainsi?

SAINT-PIERRE. — Non, c'est vous! vous qui, dans une heure mauvaise, il y a quinze années, m'avez trouvé dans ma vallée natale, pauvre paysan, enfant innocent et qui m'avez perdu! vous qui, lisant dans mon regard à peine ouvert une activité ardente et un désir fatal, vous en êtes servi pour vos desseins et pour ma ruine!... Oh! ne bougez pas; vous me connaissez.

FERRARDO. — Eh bien! j'obéis. Souvenez-vous, Saint-Pierre, que je vous ai fait élever comme un gentilhomme?

SAINT-PIERRE. — Sans doute. Des maîtres? Vous m'en avez donné; j'ai profité de leurs leçons; je suis devenu ce que je suis : hardi, élégant, dépravé! votre instrument de vice... que vous avez brisé. Encore une fois, restez là et signez.

FERRARDO. — Vous voyez que je reste. Revenez donc à la raison, Saint-Pierre; les dix mille ducats sont à vous.

SAINT-PIERRE. — Altesse, dix mille ducats!... Rendez-moi ma jeunesse, mon cœur honnête, mon corps souple et robuste, ma vie flétrie à votre service... Duc! j'ai fait ton ouvrage; fais le mien. Signe ce papier, signe-le, car je suis ton maître!

FERRARDO. — Parles-tu sérieusement?

SAINT-PIERRE. — Regarde mes yeux.

FERRARDO. — Peut-être ne t'ai-je pas assez offert?

SAINT-PIERRE. — Signe!

FERRARDO. — Veux-tu le double?

SAINT-PIERRE. — Je veux que tu signes.

FERRARDO. — Si je te proposais quarante mille ducats?

SAINT-PIERRE. — Regarde ce cadran. Quand l'aiguille se posera sur midi, il ne sera plus temps, altesse; tu n'as qu'une demi-minute; pour moi, je ne parle plus qu'avec ce poignard, qui est près de ton cœur.

FERRARDO. — Un mot encore, Saint-Pierre, un mot.

SAINT-PIERRE. — Est-ce signé?

FERRARDO. — Oui.

SAINT-PIERRE. — Je remercie votre altesse.

Croirait-on que dans une telle scène, l'auteur a su introduire des roses, le tombeau d'un père, un fantôme et une page de rhétorique? Sous une main plus forte et plus nerveuse, la vengeance de Saint-Pierre aurait produit un effet puissant; mais ce caractère, remarquablement inventé, s'amollit et se détrempe par l'exécution déclamatoire de l'écrivain.

Imaginez cette poésie douce et rêveuse de Sheridan Knowles, cette recherche un peu affectée de la pureté morale, cette grace pâle et factice s'appliquant au sujet le plus féroce, le plus lugubre, le

plus odieux qui se puisse trouver : vous aurez une détestable pièce, comme *the Daughter*. Sur les côtes nord du comté de Cornouailles, côtes âpres et désolées, dont le sable et les rochers sauvages recueillent chaque année mille débris de vaisseaux naufragés et de cadavres en lambeaux, habite une race d'hommes de proie, qui n'a pas d'autre moyen d'existence que de ramasser ces débris, d'épier la tempête, d'errer sur les promontoires, de tuer les mourans, et de dépouiller les misérables jetés à la côte. Ils se nomment les *wreckers*, du mot *wreck* (naufrage). On ne peut exercer sur eux aucune surveillance; ils vivent loin des villes, sortent toujours armés, et leurs crimes même, atteignant des êtres sans défense et presque sans vie, échappent à la rigueur des magistrats, comme à l'observation de leurs concitoyens. Un poète anglais du XVIIe siècle a fait jouer à ces *wreckers* un rôle puissant dans un des drames bourgeois, brutaux et violens, sans éloquence, sans grandeur, mais non sans force, qui sortaient de sa plume. Sheridan Knowles, reprenant en sous-œuvre le même sujet, a cru l'embellir en créant une héroïne romanesque, fille d'un de ces *wreckers*, qui s'exprime comme une demoiselle de pensionnat, et jette au vent sauvage de la côte et aux raffales de l'Océan les plaintes sentimentales les plus ridiculement verbeuses. Rien de la force intime de Shakspeare, rien de la vérité saisissante et fine de ses portraits; pas même la brutalité grossière de Southerne et de Lillo; beaucoup de crimes, et de crimes révoltans; puis, auprès de ces crimes, une fille élégiaque et parfumée, un vernis rose sur des cadavres. Quiconque a le sentiment de l'art et de son harmonie se sent révolté.

Nous venons de voir l'art dramatique faussé, en Angleterre, par deux influences diverses : l'analyse métaphysique et l'affectation sentimentale. Voyons ce qu'il est devenu, soumis à une autre action, celle de l'emphase épique. *Paracelse* émane de Wordsworth. *The Daughter* relève d'Otway. Le *Côme de Médicis*, dont nous avons parlé plus haut, est inspiré par Milton et Goethe.

La métaphore, l'allégorie, la personnification, trônent dans cette dernière œuvre, due à un homme de talent peu connu, M. Horne. L'idée première est une antithèse; deux caractères en contraste : le père et le fils, le principe et la passion, la volonté et l'instinct, la force et la mobilité. M. Horne abuse de la rhétorique; il montre *le désespoir taillé dans la glace, étendu sur la grande route de l'existence, — le pied d'airain de la destinée aveugle, marchant sur des chemins pavés de couronnes, — l'horreur assise dans la chevelure hérissée de Médicis, — et la tête d'un meurtrier se couronnant d'un*

crépuscule de sang. — Ces imitations de l'éloquence d'Eschyle n'ont aucune convenance et aucune excuse dans un drame emprunté aux temps modernes. La grande beauté du style de Shakspeare consiste dans l'emploi facile et immense de toutes les teintes, selon le besoin et les variations du drame : personne n'est plus grandiose, plus élégiaque, plus riant, plus comique, plus vif, plus naïf, plus gracieux, plus solennel. Vingt claviers résonnent sous la main de ce puissant organiste. Alfieri n'a qu'un ton; Shakspeare possède tous les tons. Quant à M. Horne, son style, rempli de fausse grandeur et de brillantes images, rappelle, non la souplesse vraiment dramatique de Shakspeare, mais *Chapman's mighty line*, comme on disait au XVIe siècle, le vers majestueux de Chapman. C'est Brébœuf ou même Pindare, l'éternel grondement de la passion ou de la métaphore; le spectateur s'irrite de ce mensonge emphatique; les sons qui frappent son oreille semblent traverser un porte-voix d'airain. La fusion de tous les accens et la reproduction harmonieuse de leur variété n'ont trouvé jusqu'à ce jour qu'un seul artiste assez hardi et assez souple pour les embrasser à la fois, Shakspeare. Il faut voir, dans *Macbeth* par exemple, l'élégie, née d'un vague pressentiment du malheur à venir, se développer en vers pleins de mélodieuse simplicité; le monde des sorcières exhaler son dithyrambe infernal, et l'ame de la femme transformée en homme par l'ambition tonner comme la foudre dans un ciel obscur. Il faut voir, dans *Roméo*, la bavarde nourrice et la naïve enfant qui commence d'aimer, mêler leurs voix, comique et suave, aux solennelles méditations du moine catholique.

Le plan de *Côme de Médicis* est fort simple. Jean et Garcia, fils de Côme de Médicis, épris l'un et l'autre de la même personne, chassent ensemble le sanglier dans une forêt voisine de Florence. Tous deux prétendent à l'honneur d'avoir frappé de l'épieu l'animal qui s'est perdu dans les halliers.

JEAN. — C'est moi!

GARCIA. — C'est moi, vous dis-je!

JEAN. — C'est mon épieu qui l'a percé.

GARCIA. — Où est-il? il nous échappe.

JEAN. — Je le touchais, quand vous vous êtes élancé comme un aveugle frappant au hasard. Vous nous l'avez fait perdre, dans votre ardeur insensée!

GARCIA. — La bête s'est sauvée par ici. Voici les branches d'arbres que ses défenses ont brisées, et les traces de son passage; son écume blanche est encore sur ces feuillages, mais il n'est plus temps.

JEAN. — Rien n'est plus désagréable que de se voir ainsi trompé. Je n'aime pas ces plaisirs sans but; mais, quand je m'y livre, en devenir le jouet, c'est ce que je ne puis souffrir.

GARCIA. — Je pense comme vous... Mais pourquoi se désoler? Continuons notre chasse!

JEAN. — Faites ce que vous voudrez, et laissez-moi en paix; je suis d'humeur à ne rien supporter!

GARCIA. — A votre aise!

JEAN. — Est-ce que vous me bravez?

GARCIA. — La forêt est grande, et votre humeur ne me touche en rien. Calmez-vous; retournez chez votre mère; allez demander à la belle Hippolyte quelques douces paroles qui vous rendront plus traitable.

JEAN. — Hippolyte! que dites-vous? que voulez-vous dire? vous vous servez de son nom pour me blesser!

GARCIA. — C'est un nom qui m'est trop cher, pour que je l'emploie à cet usage!

JEAN. — Ah! ce nom vous est cher, vous l'aimez!

GARCIA. — Oui, je l'aime. Eh bien! qu'avez-vous donc? vous tremblez, vos lèvres se contractent, vos mains sont frémissantes!

JEAN. — J'aime Hippolyte.

GARCIA. — Toi!

JEAN. — Moi...; et je l'aime de toute mon ame. J'ai son amour, je suis sûr d'elle; nous nous aimons!

GARCIA. — Oh! maudit que tu es! Tu vas épouser une autre femme, et tu me l'enlèves, tu m'arraches son premier amour, le seul désir de mon ame! Infamie! infamie!

JEAN. — Enfant! tais-toi. Plus de ces paroles! tais-toi!

GARCIA. — Je ne me tairai point. Je l'aime comme mon ame, plus que la vie, plus que tout! infame!

JEAN. — C'est insoutenable! Le plat de mon épée te punira, !... (Ils tirent leurs épées.)

. . . . . .

GARCIA. — Qu'as-tu fait, Jean?

JEAN, blessé — J'ai eu tort, Garcia. Je suis puni, je meurs.

GARCIA. — Oh! tu ne mourras pas! la blessure n'est pas profonde.

JEAN. — Elle est mortelle.

GARCIA. — Non, cela n'est pas, cela ne peut être.

JEAN. — Je sens ma vie qui s'en va. Le gazon est rouge, une vapeur lourde m'enveloppe; un linceul pèse sur les objets.

GARCIA. — Ce ne sera rien.

JEAN. — Non, rien... que la mort. Écoute.., écoute mes dernières paroles. (Garcia s'agenouille.) Porte ma bénédiction à Hippolyte; c'est pour toujours; une bénédiction dans l'éternité!.. Promets-le!

GARCIA. — Je le promets... O mon Dieu!

Cette scène, très bien faite, est la meilleure de tout le drame, ou plutôt c'est la seule qui porte le véritable caractère dramatique. Une fois le meurtre accompli, tout le mouvement de la pièce s'arrête; les déclamations ne tarissent plus. Côme de Médicis, après avoir puni injustement son fils Garcia, qui tombe sous la main d'un sicaire, reconnaît ensuite l'innocence de la victime, et se reproche amèrement sa cruelle sévérité. Une messe funèbre chantée sur le cercueil du jeune

homme, et à laquelle assiste le père, tourmenté par ses remords, termine ce drame, sur lequel nous ne nous arrêterons pas davantage, et dont les belles parties, souvent entachées d'emphase, se rapprochent de l'épopée et de l'ode.

Au milieu de cette décadence de l'art dramatique en Angleterre, décadence qui date de loin, et dont nous venons de signaler le progrès et de citer des exemples, Édouard Lytton Bulwer a voulu, comme nous l'avons dit, relever la scène par une tentative hardie que le succès a couronnée. D'accord avec l'acteur Macready, il a commencé son œuvre par l'épuration matérielle des théâtres, livrés depuis longtemps à une corruption scandaleuse, devenus des lieux de rendez-vous pour le vice ignoble, et nécessairement délaissés par la bonne compagnie et la bourgeoisie honnête. C'était le premier pas à faire vers la résurrection scénique. Pour engager ensuite les talens sous son drapeau, et pour obtenir leur concours actif, il a provoqué des changemens graves dans la législation relative à la propriété dramatique. D'après les coutumes reçues en Angleterre, on achetait une pièce à l'auteur, ce qui se nommait le *copy-right;* quels que fussent ensuite les bénéfices rapportés par la représentation, ils revenaient tous au directeur et au théâtre. De là, manque d'émulation, rien qui stimulât l'écrivain; des ouvrages misérables ou traduits du français, et qui ne coûtaient rien; enfin un progrès constant vers la ruine définitive et incurable du théâtre. Bulwer, membre du parlement et homme de lettres, prit hautement dans les communes la défense des intérêts littéraires; grace à lui, la propriété de l'auteur dramatique est aujourd'hui assurée en Angleterre; il partage, comme chez nous, les bénéfices du théâtre, et trouve un intérêt actif à le faire prospérer.

Bulwer, après avoir préparé ainsi les voies, a mis la main à l'œuvre. Il a cru pouvoir intéresser le public à des drames littéraires dont la composition ne serait plus un travail mécanique, mais une œuvre d'art, et il a tenté de soustraire en même temps le théâtre à l'influence du mysticisme métaphysique, de la déclamation d'école et de la pantomime mêlée de décorations, si aimée du peuple. L'histoire et le roman ont été tour à tour consultés par lui; ils lui ont fourni *Richelieu*, *Mademoiselle de la Vallière*, et *the Sea Captain* (le Capitaine de vaisseau.)

C'est dans *le Capitaine* que Bulwer a le mieux réussi à opérer la fusion qu'il voulait accomplir. Cet ouvrage a aujourd'hui beaucoup de succès à Londres.

Un jeune homme abandonné par sa mère se retrouve en face d'elle sans la connaître; elle lui donne l'hospitalité dans son château :

NORMAN. — Oui, après notre naufrage nous étions dans un triste état.

LADY ARUNDEL. — Et vous en parlez bien gaiement.

NORMAN. — Nous autres gens de mer, nous sommes faits ainsi; j'ai mes jours de tristesse.

LADY ARUNDEL. — Il y a long-temps, je crois, que vous avez quitté l'Angleterre? Vos parens seront heureux de vous revoir.

NORMAN. — Je n'ai pas de famille.

LADY ARUNDEL. — Tristes et calmes paroles! Je voudrais vous servir; fiez-vous à moi.

VIOLET. — Fiez-vous à lady Arundel, Norman. L'histoire de vos jeunes années est faite pour émouvoir toute ame de femme.

NORMAN, à lady Arundel. — Madame, votre voix, comme un son magique, éveille dans mon cœur une corde long-temps muette. Je vous dirai les aventures de l'exilé, si vous voulez les entendre. Elles ne sont pas longues. Jusqu'à ma quatorzième année, j'ai vécu sous le toit d'un bon vieux prêtre de ces environs. Rien n'avait troublé mon enfance paisible; mais alors des pensées inquiètes et étranges m'assaillirent tout à coup. Quelque chose me manquait dans cette nature si libérale et si belle, et un soir que les étoiles silencieuses et brillantes surveillaient le grand repos de la terre et des ondes, un regret profond et vague se soulevant en moi, je demandai au bon prêtre *pourquoi je n'avais pas de mère.*

LADY ARUNDEL. — Que répondit-il?

NORMAN. — Il pleura et me dit : Ta famille est illustre.

LADY ARUNDEL, à part. — Cet homme m'a trompée.

NORMAN. — Il ajoutait que le temps viendrait sans doute où mon passé obscur s'éclaircirait d'un bel avenir. Alors, en l'écoutant, il me semblait que mon souvenir me retraçait l'image d'une figure pâle et belle, qui me disait des paroles tendres, de ces mots qui ne sont murmurés que par les mères.

LADY ARUNDEL. — O mon Dieu, que je souffre!

NORMAN. — Alors parut dans le village un homme rude et de manières brutales et franches, un matelot qui racontait mille histoires sur les pays lointains et que j'écoutais avidement. A ces récits, mon cœur s'enflamma; je voulus courir aussi cet Océan dont les flots baignaient le pied de notre chaumière. Le grand nom de Walter Raleigh faisait palpiter tous les cœurs; séduit par cette voix qui m'entraînait, je partis avec le matelot.

LADY ARUNDEL. — Et le prêtre ne vous donna pas quelques clartés sur le secret de votre naissance?

NORMAN. — Non. Il me laissa partir sans m'opposer d'obstacle, et me dit : Va, fais-toi un nom dont l'orgueil même soit jaloux; ceux qui te délaissent seront fiers de te retrouver.

LADY ARUNDEL. — Je respire!

NORMAN. — Votre cœur s'intéresse donc à un étranger, madame? Vous avez plusieurs fois pâli.

LADY ARUNDEL. — Votre récit me touche beaucoup; continuez, je vous prie.

NORMAN. — Le misérable auquel je m'étais fié monta dans une chaloupe avec moi, et quand nous atteignîmes le vaisseau qui lui appartenait, me chargea de chaînes. C'était un pirate. En pleine mer, il me fit remonter sur le pont, et en présence de ses hommes : Enfant, me dit-il avec un sourire, ce n'est pas ma faute, tes chaînes ont été forgées d'or, et cet or est celui de ta mère.

LADY ARUNDEL. — Mensonge! c'est un affreux mensonge!

NORMAN. — Oui, madame, je m'écriai qu'il en avait menti, et, saisissant le poignard qu'il tenait à la main, je le frappai au front. Vingt épées brillèrent autour de moi. Le pirate essuyant le sang que j'avais versé: Ce serait, leur dit-il, une mort trop douce. Qu'on l'attache à une planche et qu'on le jette à la mer. Leurs voiles se déployèrent, et je restai à la merci des flots, seul avec Dieu.

VIOLET, lui prenant la main. — Les larmes qui jaillissent de mon cœur remplissent mes yeux... et Dieu t'a sauvé!

NORMAN. — Tout un jour, toute une nuit, la fragile barrière entre la vie et la mort fut ballottée sur les flots. Le ciel apaisa les vents, et lorsque les étoiles se montrèrent, tout semblait si doux et si caressant, que, me souvenant des paroles de ce misérable, je murmurai : Les vents et les vagues sont moins barbares qu'une mère! — Madame, vous pleurez.

LADY ARUNDEL. — Est-ce que je pleure? Continuez.

NORMAN. — Le jour parut. Brillante sous le soleil, une voile se montra, puis une banderole.

VIOLET. — Enfin!

NORMAN. — Mais elles passèrent sans me voir. Midi vint. Avec lui la soif et la famine; les lèvres brûlantes, j'appelais la mort, j'essayais d'arracher mes membres et de les dégager des câbles qui pénétraient dans ma chair, je voulais m'abîmer dans les flots. Alors il me sembla qu'à travers la transparence des eaux, un objet se mouvait rapidement, noir, avec des yeux vitreux qui me poursuivaient; le monstre de l'Océan qui s'attache aux vaisseaux pour trouver sa proie. La vie me redevint chère, et, avec un regard d'horreur fixe, la chevelure hérissée, je continuai à flotter, pendant que mes sens engourdis tombaient dans un terrible sommeil... Les yeux du monstre étaient toujours sur moi!

VIOLET. — Oh! continuez...

NORMAN. — Je m'éveillai, et j'entendis la langue de mon pays; des regards bienveillans se fixaient sur moi : étendu sur le pont, j'échappais à la mort; Dieu avait veillé pendant mon sommeil.

Déjà les hommes de talent qui se sentaient doués du génie dramatique ont profité de la révolution opérée par Bulwer. Parmi eux se distingue Leigh Hunt, esprit singulier qui n'a jamais eu en Angleterre que des succès équivoques. Une certaine exagération passionnée, qui lui sert d'inspiration, et que ne corrige pas la force du jugement, s'accorde peu avec le génie national de l'Angleterre. Sa meilleure œuvre, selon nous, est sa dernière tragédie, intitulée : *La Légende florentine*. Conçue d'après les données de l'école sentimentale dont nous avons parlé plus haut, elle manque assurément de force, de variété, de péripéties. C'est toujours le style pathétique d'Euripide, moins efféminé et plus naturel que celui de Sheridan Knowles; une histoire domestique agréablement mise en scène. La variété de la nature humaine et le grand spectacle du monde manquent à cette œuvre, qui cependant mérite par la simplicité et la passion qui y règnent une honorable distinction.

Leigh Hunt ne s'est pas mis en frais pour l'inventer; c'est tout

bonnement *Guido et Ginevra*. L'action se passe à Florence, sous le pontificat de Léon X. Ginevra, jeune fille sans fortune, aimée d'un gentilhomme nommé Antonio, dont les sentimens pour elle sont pleins de respect et de pureté, a épousé Agolanti, gentilhomme d'un âge mûr, d'un caractère soupçonneux, égoïste et dur. On parle beaucoup dans Florence des ombrages ridicules et des préoccupations jalouses d'Agolanti. Fidèle à ses devoirs, Ginevra, dont le caractère est tracé avec un charme parfait, renvoie sans les lire les lettres qui lui sont adressées par Antonio; la jeunesse et l'amour de ce dernier ont mis dans ses intérêts caméristes, femmes de chambre, pages et tout ce qui entoure la jeune épouse. La société efféminée de l'Italie au XVIe siècle est réellement vivante dans le drame, et ce n'est pas un de ses moindres mérites. La dernière lettre d'Antonio, que Ginevra vient de renvoyer sans l'ouvrir, tombe entre les mains du mari. Il y trouve la preuve de l'innocence de Ginevra; mais il se met à l'observer plus attentivement. La mélancolie de la jeune femme lui déplaît, et pendant qu'elle cause sur une terrasse avec plusieurs dames de ses amies, il s'approche d'elle, lui adresse des paroles de colère, s'irrite de sa résignation, et lui serrant les mains violemment : — Dans vingt minutes, lui dit-il, soyez dans la chambre rouge. M'entendez-vous, madame? — Tout le monde se retire; bientôt après, l'entrevue du mari et de la femme a lieu dans cette chambre rouge, petit oratoire italien orné d'une madone.

AGOLANTI. — Elle me contrarie en tout. Je lui ai dit de faire enlever ce portrait, elle ne l'a pas voulu. Elle sait mon respect pour la sainte madone, et que ma colère, toute juste qu'elle soit, n'éclatera point devant ce portrait. Sa piété même est un artifice... Maudite! maudite!

(Agolanti ferme les battans de la niche dans laquelle se trouve la madone, présente un fauteuil à Ginevra et se tient debout à côté d'elle.)

GINEVRA, gaiement — Cette pluie a rafraîchi l'air. Vous étiez sorti ce matin, j'avais peur qu'elle ne vous eût arrêté, ou que vous ne fussiez malade.

AGOLANTI. — Peur! vous l'espériez. Vos craintes sont-elles mes craintes! vos espérances sont-elles les miennes? Madame, trêve à ces exordes et à cet intérêt prétendu qui ne servent qu'à vous éloigner de ce que vous redoutez réellement : moi! C'est demain grande fête à Florence; vous voulez y assister sans doute, vous qui tremblez quand une porte s'ouvre et quand une épingle tombe? Trompettes et tambours, beaux remèdes pour des nerfs de femmes! Un bon coup d'épée dans un tournoi, cela réveille les pleureuses timides!

GINEVRA. — Je n'ai pas exprimé le désir de voir le tournoi, ni les fêtes, ni rien de ce que vous trouverez peu convenable.

AGOLANTI. — Assurément on ne demande rien, on ne désire rien; on attend ce que le mari jugera convenable, pour avoir le plaisir de n'en rien faire.

GINEVRA. — Je vous jure que je n'irai pas, et cela sans peine; regardez la chose comme convenue.

AGOLANTI. — Je compte y aller, moi; par conséquent vous resterez ici *sans peine*, et vous y recevrez tout à votre aise les lettres d'Antonio!

GINEVRA. — Je les ai renvoyées sans les ouvrir, monsieur.

AGOLANTI. — Combien?

GINEVRA. — Trois.

AGOLANTI. — Trois que vous n'avez pas ouvertes... vous êtes exacte; et celles que vous avez lues?... Vous vous obstinez à vous taire, et ce signe de tête, que veut-il dire?

GINEVRA. — Mon Dieu! que puis-je dire ou ne pas dire? Je serai toujours grondée. Vous ne devriez pas me traiter ainsi! Quelque résignée que vous me supposiez, je n'en ai pas la force. J'ai été très malade récemment, et suis encore faible.

AGOLANTI. — Je vous ai vue plus faible, mais toujours prête à lutter et à me haïr.

GINEVRA. — Je ne prétends pas être un ange, je ne suis qu'une femme.

AGOLANTI. — A la bonne heure, vous l'avouez. Vous voyez bien que ce ne sont pas des crimes que les paroles d'indignation arrachées par votre éternel dédain!

GINEVRA. — J'ai pu avoir tort, je m'en repens; mais ce n'est pas comparable à des années de douleur infligées sans remords et sans provocation.

AGOLANTI. — Oh! sans provocation! quelle douce voix! quel ton angélique! quel mensonge d'un être trop faible pour qu'on l'écrase, trop insensible pour qu'on l'irrite! Vous ne m'avez jamais aimé, madame; jamais, pas même devant l'autel, lorsque avec une bassesse froide, une résignation lâche, le mensonge sur les lèvres, vous m'avez pris pour mari, espérant avoir l'indépendance, une maison, la fortune, et pleine de dédain pour celui qui les donnait.

GINEVRA. — Je ne vous ai point méprisé. Je ne savais ce que c'était que le dédain; j'étais une enfant toute confiante et tout ingénue. Oh! si vous pouviez!.. Mais pourquoi vous redire ce que je dis tous les jours en vain?.. (Elle se se lève et marche dans la chambre.) Vous faites monter à mon cerveau le sang avec colère! Vous exigez trop de moi. Qu'ai-je fait, mon Dieu! pour être ainsi à la merci d'un despotisme qui demande à sa victime toutes les vertus et n'en apporte pas une?

AGOLANTI. — Je vous remercie, madame, très humblement. Vous êtes franche à la fin.

GINEVRA. — Pardon, pardon! la colère est excessive, et ne sait ce qu'elle dit.

AGOLANTI. — Ah! madame, vous ne répondez jamais, vous êtes douce, patiente?

GINEVRA. — Continuez, vous avez raison. Moi qui disais tant de mal de la colère, je me suis mise en colère. Vous pourriez me pardonner au surplus, et avoir pitié de moi, puisque votre faute a été la mienne.

AGOLANTI. — Quelle condescendance! quelle douce ironie!

GINEVRA. — Non, sur mon ame, j'ai parlé du fond du cœur d'une faiblesse qui nous est commune. Soyez charitable envers moi, je serai reconnaissante...

Antonio, assez imprudemment, s'avise d'appeler en duel le mari, et lui demande compte des mauvais traitemens qu'il fait subir à sa femme, et dont toute la ville est instruite. Au milieu des invectives furieuses de l'amant et des ironies de son adversaire, lequel, il

faut bien l'avouer, se trouve ici dans son droit, on vient avertir Agolanti que sa femme vient de mourir, succombant sans doute à l'excès de la souffrance morale. L'effet dramatique que cette nouvelle produit sur l'amant et sur le mari est très remarquable. Les épées tombent des mains des combattans; la clochette des morts retentit dans la rue; Antonio se découvre, le mari reste muet sans se découvrir. « Découvre-toi, infame! » lui dit Antonio.

Cependant, comme on le devine, Ginevra n'est pas morte. Placée selon la coutume italienne sur le lit de parade, elle s'est éveillée de sa léthargie, et, couverte du linceul, elle est allée frapper à la porte de son mari qui, dans sa terreur superstitieuse, l'a refermée violemment et est tombé à genoux. Ainsi repoussée, elle se dirige vers la demeure d'Antonio qu'elle trouve seul, la nuit, la tête appuyée sur un des pilastres qui soutiennent le portique de sa maison.

ANTONIO. — O la plus belle et la plus aimable! ma vie est un veuvage, et elle n'a pas été à moi!... (Ginevra s'arrête à quelque distance de lui.)

GINEVRA. — Antonio!

ANTONIO. — O ciel et terre! qui es-tu?

GINEVRA. — Ne crains pas de me regarder, Antonio; je suis Ginevra ensevelie, mais vivante; je suis sortie, et personne ne me veut laisser entrer; ma mère elle-même est effrayée de ma voix, et je viens, errante et sans asile, frapper à ta porte. Prends pitié de moi, bon Antonio; délivre-moi de cette terreur des rues désertes pendant la nuit.

ANTONIO. — Oh! de toutes les choses terribles et belles, qui es-tu? N'es-tu pas un ange qui descend du ciel pour m'annoncer des épreuves à subir et des combats à livrer? ou bien es-tu vivante encore, et cette main peut-elle toucher la mienne?

GINEVRA. — Prends ma main, et conduis-moi vers ta porte, car la peur, l'étonnement et une longue défaillance ont fait de moi une terreur pour moi-même, et je ne sais comment je puis me soutenir.

(Antonio s'avance lentement, timidement, touche sa main et la presse sur son cœur.)

ANTONIO. — C'est Ginevra elle-même!... et dans mes bras!... elle tombe!... ô mon amie!... cette joue dont les larmes se mêlent aux miennes!... Elle mourra, elle mourra, et je l'aurai tuée!

(Ginevra, glissant de ses bras, tombe à genoux.)

GINEVRA. — La force va me revenir du sein même de la faiblesse. O Seigneur! ô bon Antonio! sois tout ce que je pense de toi, et ne pense pas mal de moi. Que je puisse passer le seuil de ta porte sans craindre une flétrissure pour un malheur sans tache.

ANTONIO. — Oh! lève-toi! quand je croirai que tu peux te soutenir, je me tiendrai à distance... tu resteras loin de ce cœur qui t'aime, mais qui te respecte. J'étais fou, je le suis encore de te retrouver vivante et si près de moi: mais, ô créature bien aimée! ange d'Antonio! Dis un mot seulement, parle, et je t'aime tant, qu'après t'avoir fait goûter le pain et le vin qui répareront tes forces, je te rendrai moi-même à ta maison, à ton mari, je rendrai le ciel à cet homme qui se repentira sans doute.

GINEVRA. — Jamais! le tombeau est entre nous; la main du ciel nous a séparés; lui-même l'a reconnu quand sa porte s'est fermée sur moi et m'a chassée. Ta porte seule et celle d'un couvent se rouvriront pour moi dans ce monde: bientôt tu m'y conduiras. Donne-moi un abri jusqu'au matin; tu as une mère?

ANTONIO. — Une bonne mère, Dieu merci, ferme, pieuse et charitable. Elle sera la vôtre, madame, tant que mon humble demeure vous possédera. Elle va se lever, vous conduire à votre chambre, et vous traitera comme sa fille.

GINEVRA. — Le ciel soit loué!... Voyez comme je marche bien.

. . . . . .

Ginevra passe cinq jours entiers chez Antonio, dont le monologue suivant mérite bien d'être cité :

ANTONIO. — Cinq jours de bonheur, et pas une ame qui sache le trésor que cette maison renferme. Tout le monde l'aime ici. Elle a pris la main de ma mère, et elle aime ses yeux. Hier, elle a deux fois prononcé mon nom au lieu d'un autre qu'elle voulait dire. Aussi, je suis fier, puissant : quel bonheur c'est que l'amour, avec le plus faible soupçon d'être aimé! Je ne sais comment ma situation pourrait changer pour devenir meilleure, plus délicieuse et plus sainte! Je ne touche plus terre, et je ne vois rien, comme si cet unique secret me faisait vivre. Il n'y a plus au monde que deux êtres, *elle*, que je contemple, et *moi*, qui la vois toujours.

. . . . . .

Le mari vient réclamer sa femme et l'emmène chez lui. Les amis d'Antonio, jeunes gentilshommes, narguent Agolanti dans son salon même. Il frappe l'un d'entre eux de son poignard, est frappé à son tour, meurt, et Ginevra devient la femme d'Antonio.

Telles sont les diverses tentatives qui, dans ces dernières années, ont commencé la réhabilitation du drame britannique. Je n'ai point parlé d'une tragédie classique, œuvre de l'avocat Talfourd, et qui a fait grand bruit parmi les littérateurs et les gens du monde. Elle est intitulée *Ion*, et se distingue par une imitation très exacte des formes grecques, une versification élégante, un coloris pur, une certaine grace calme heureusement empruntée à la muse de Sophocle. Le succès théâtral ne peut couronner ce genre de supériorité toute littéraire. Les pièces de Bulwer, surtout *le Capitaine de Vaisseau*, réunissent dans des proportions heureuses l'intérêt populaire et la poésie. Mais, réussira-t-on à régénérer la scène anglaise? On peut en douter. Nous nous sommes souvent expliqué sur la phase unique du drame dans la vie des peuples; l'Europe entière, emportée par des mouvemens inconnus, s'éloigne tous les jours de ce temps de l'adolescence ingénue où le drame est pour les nations une puissance, un besoin et une gloire.

PHILARÈTE CHASLES.

REVUE LITTÉRAIRE

DE L'ALLEMAGNE.

KUR-MAINZ (*ÉLECTORAT DE MAYENCE EN* 1672),

PAR G.-L. GUHRAUER.

En 1803, un écrivain anonyme, vraisemblablement soldé par le ministère anglais, publia à Londres une espèce de pamphlet qui produisit une assez vive sensation. Il venait de découvrir le projet d'une expédition en Égypte présenté à Louis XIV par Leibnitz, et, en dévoilant ainsi les combinaisons du philosophe allemand, en faisant ressortir la justesse de ses aperçus, l'auteur du pamphlet arrivait tout naturellement à démontrer que Napoléon n'avait pas conçu lui-même le plan de son expédition en Égypte, qu'il l'avait pris comme un écolier dans les manuscrits de Leibnitz (1). Là-dessus on vit s'élever d'ardentes contestations littéraires. Les partisans de Napoléon, s'imaginant que sa gloire était sérieusement compromise si l'on pouvait prouver qu'il avait emprunté à qui que ce fût l'idée de son expédition, repoussèrent avec violence les argumens du pamphlétaire anglais. Par la même raison, ses ennemis s'empressèrent de les accueillir. Dans ce conflit de deux opinions opposées, quelques hommes sages essayaient, mais en vain, de faire voir qu'en admettant la thèse de l'écrivain anglais, le génie de Napoléon n'en serait pas moins grand, qu'il aurait toujours eu l'honneur d'achever une entreprise que Louis XIV n'avait pas même pu comprendre.

Un écrivain allemand, partant d'un autre point de vue, écrivit en 1806 un livre (2) dans lequel il cherchait à faire voir que Bonaparte n'avait lui-même

(1) *A summary account of Leibnitz's memoirs addressed to Lewis the fourteenth.*

(2) *Napoleon Bonaparte und das französische Volk unter ihm.*— Ces deux livres, cités par M. Gurhauer, sont aujourd'hui fort rares.

jamais pensé à aller en Égypte; que cette idée venait de Carnot, qui, pendant le congrès de Rastadt, découvrit par hasard le projet de Leibnitz, et le fit adopter par le directoire pour se délivrer d'un rival dangereux.

Deux historiens illustres ont subi l'influence de toutes ces discussions. M. Thiers parle des documens importans qui facilitèrent l'entreprise du jeune général, et M. Michaud déclare positivement que Bonaparte s'est servi du projet de Leibnitz.

Le livre de M. Guhrauer est en grande partie consacré à l'examen de cette question. L'auteur l'a éclaircie par de nouveaux documens, et lui a donné une solution complètement inattendue. Pour nous la faire bien voir sous son véritable point de vue, il la reprend dès sa première origine; il nous montre Leibnitz jeune, vivant sous le patronage de Boinebourg, ministre de l'électeur de Mayence, et poursuivant avec ardeur ses études. L'invasion des Pays-Bas espagnols par l'armée française, le projet d'attaque contre la Hollande, la crainte de voir un jour l'Allemagne elle-même menacée et subjugée par Louis XIV, donnèrent tout à coup à ses études un but spécial. Il lui sembla qu'il écarterait de son pays toute déclaration de guerre, s'il pouvait diriger d'un autre côté les vues ambitieuses du roi de France. Il chercha un pays digne d'attirer l'attention de celui qui venait de se rendre si redoutable, et s'arrêta à l'Égypte. Boinebourg, préoccupé des mêmes craintes que lui, l'encouragea dans son idée. Leibnitz était en outre soutenu par un sentiment religieux, par le désir de voir de nouveau flotter l'étendard du christianisme sur les lieux consacrés par les croisades du moyen-âge et les traditions de l'Évangile.

Il publia d'abord, en allemand, un écrit intitulé : *Mémoire sur le maintien de la sûreté publique de l'empire*. Dans ce mémoire, il commençait à laisser entrevoir son projet d'expédition en Égypte, qu'il compléta plus tard, et qu'il résolut d'aller lui-même présenter au roi. Boinebourg, qui avait été le premier confident de la pensée de Leibnitz, et qui avait suivi avec un vif intérêt le progrès de ses études et le développement de son œuvre, lui donna une lettre de recommandation des plus pressantes pour M. de Pomponne. Leibnitz partit en 1672, et arriva à Paris vers la fin de mars. On ne sait quel fut son entretien avec le ministre, ni s'il eut l'honneur d'être présenté au roi. On sait seulement que son projet fut rejeté.

Cependant Boinebourg, dans la prévision de cet échec, avait fait rédiger par Leibnitz un mémoire bien plus long et plus explicite que les lettres adressées à Louis XIV. Il le remit à l'électeur de Mayence, qui le lut avec enthousiasme, et tenta d'en faire comprendre l'immense portée au cabinet de Versailles; mais il ne fut pas plus heureux que Leibnitz. Ce mémoire, connu sous le nom de *Consilium ægyptiacum*, est, à vrai dire, le seul qui aurait pu donner à Bonaparte quelques notions utiles sur l'Égypte. Or, M. Gurhauer démontre qu'il ne fut jamais envoyé en France et qu'il resta dans les archives de Hanovre complètement ignoré pendant près d'un demi-siècle. Les premiers biographes de Leibnitz ne savaient même pas qu'il eût traité cette question, et se trompaient complètement sur les motifs de son voyage à Paris. Éberhard

est le premier qui, en 1795, révéla l'habile dissertation du philosophe sur l'Égypte. Les Anglais, comme nous l'avons vu, la traduisirent en pamphlet. Le général Mortier fit faire en 1803 une copie du *Consilium ægyptiacum*, et l'envoya à Napoléon.

En 1839, M. Gurhauer adressa sur cette question un mémoire intéressant à l'Académie des sciences morales et politiques (1). Les deux volumes qu'il vient de publier complètent son premier travail. Nous ne pouvons que louer le zèle avec lequel il a recherché tout ce qui avait rapport à l'œuvre de Leibnitz et le soin qu'il a mis à reproduire les documens qui s'y rattachent. Son introduction est un exposé fort clair de la tâche d'érudition qu'il s'était proposée, mais son récit manque d'unité. A voir sa préface, on croirait qu'il va s'occuper uniquement de Leibnitz, et l'histoire du ministère de Boinebourg, la politique de l'électorat de Mayence, l'entraînent tour à tour dans de longues digressions. Le lecteur ne peut prendre le même intérêt à ces trois questions.

GESCHICHTE VON DANEMARK (*Histoire de Danemark*), par M. T. L. Dahlman, première partie.

L'histoire de Danemark a été faite à différentes reprises. Au XIIe siècle, à une époque où l'on n'avait encore dans le reste de l'Europe que de sèches et froides annales, un prêtre de Roeskilde, Saxo le grammairien, écrivit dans un latin pur, élégant, une longue et poétique chronique de son pays. Une grande partie de son récit n'est, il est vrai, qu'un habile tissu de fictions populaires. Saxo avait près de lui un Islandais qui lui racontait les fables héroïques de son pays, et le naïf historien les enregistrait avec une parfaite bonne foi. Ce fut ainsi qu'il composa une série non interrompue de rois, de guerres, d'évènemens, depuis le fabuleux Dan jusqu'à Gorm, c'est-à-dire jusqu'au IXe siècle. Mais à partir de cette époque, il écrit d'après des documens exacts, et les sept derniers livres de son ouvrage ont un caractère d'authenticité très satisfaisant. A cette histoire primitive, animée, séduisante comme un roman, succéda l'histoire érudite et critique du XVIIe siècle. Hvitfeld publia sous le titre de *Chroniques* dix volumes in-4°, qui ne ressemblent guère au récit charmant de Saxo, mais qui dénotent un travail consciencieux et de longues recherches. A la même époque, Bartholin publiait son livre sur les antiquités de Danemark, Ole Worm étudiait les monumens, et Torfesen soumettait à une sévère analyse les sagas d'Islande. Le XVIIIe siècle fut illustré par les travaux de Suhm, Langebek, Arn Magnussen, Gram, etc. Suhm écrivit en quatorze volumes in-4° une histoire de Danemark. C'est une œuvre d'une érudition étonnante, mais diffuse, monotone, dénuée d'art, et à certains égards dépourvue de critique. Holberg en écrivit une autre beaucoup moins savante et plus populaire. Un peu plus tard parut celle de Mallet, qui a été tout à la fois trop louée et trop dédaignée. Les élé-

(1) M. Mignet en a rendu compte dans les *Mémoires de l'Académie*, tom. II, 2e série.

mens d'une bonne histoire s'y trouvent en grande partie. Seulement il faudrait l'élagner à certains endroits, la resserrer, la corriger d'après les nouvelles découvertes de la science, ou plutôt il faudrait la refaire avec une meilleure méthode.

Le mouvement historique imprimé au Danemark par le XVIIIe siècle se continue de nos jours avec éclat. Les hommes du Nord aiment les longues et patientes études. Ils excellent dans l'analyse, et pratiquent le commentaire comme des docteurs du moyen-âge. Fidèles aux habitudes laborieuses de leurs prédécesseurs, ils l'emportent sur eux par la portée de leurs idées et la sagacité de leurs recherches. Parmi les travaux d'érudition qui, dans les derniers temps, ont illustré l'historiographie danoise, qu'il nous suffise de citer ceux du judicieux et savant Érasme Müller, de Rosenvinge, Werlauff, Schlegel, et ceux de la société des antiquaires du Nord, dirigée par Finn Magnusen et Rafn. Beaucoup de textes anciens ont été revus et collationnés avec soin; beaucoup de textes nouveaux ont été publiés. Tout ce qui se rattachait à l'histoire nationale : jurisprudence, archéologie, tradition, a été tour à tour étudié, discuté et développé dans de curieuses et habiles dissertations. Cependant une partie de l'histoire de Danemark est encore très confuse et très incertaine.

Suhm divise cette histoire en trois époques : époque obscure, mythique, historique.

La première s'arrête à l'arrivée d'Odin dans le Nord, c'est-à-dire environ soixante-dix ans avant Jésus-Christ, et remonte à un temps indéterminé, dont on ne peut indiquer le commencement. Il n'y a sur toute l'histoire de cette époque que de vagues hypothèses; incertitude sur les races qui peuplèrent le Nord, incertitude plus grande encore sur leurs mouvemens et leur migration.

La seconde époque commence à l'arrivée d'Odin, et s'étend jusqu'au VIIIe siècle. C'est le temps des héros et des géans, des luttes violentes, des holocaustes de sang, le temps des traditions populaires, des récits merveilleux qui cachent le fait sous le symbole, l'histoire sous la fable. Ce n'est pas une petite tâche pour l'annaliste que de chercher à démêler la vérité sous ce tissu de poésie, à établir dans cette suite de chroniques sans ordre la chronologie des rois et la succession des évènemens. Aussi n'a-t-on pu jusqu'à présent accomplir qu'une partie de cette œuvre; le reste attend l'arrêt définitif de la science.

Enfin au VIIIe siècle commence l'époque historique, non pas très nette encore, ni très féconde en documens, mais appuyée du moins sur une base certaine.

A prendre l'histoire de Danemark vers la fin du moyen-âge, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi animée et aussi dramatique que celle de Suède. Ce pays n'a point eu, comme la Suède, trois ou quatre de ces rois dont la vie aventureuse et les exploits ont acquis un renom européen. Il n'a pas dans sa famille d'Oldenbourg un Gustave Wasa, un Gustave Adolphe, une Christine, un Charles XII. Il n'a pas porté, comme la Suède, ses armes au milieu des nations les plus aguerries et les plus puissantes. Il n'a pas eu, comme la Suède, la gloire d'effrayer la Russie et de régenter l'Allemagne. Toutes ses guerres, tous

ses succès et ses revers se passent dans des limites déterminées, entre la Suède, la Norvége, le duché de Schleswig et les villes anséatiques. Son roi le plus vaillant, le plus illustre, fut Chrétien IV, et, à l'époque de la guerre de trente ans, Chrétien IV, appelé à défendre le protestantisme, entreprit vainement l'œuvre que Gustave-Adolphe accomplit avec tant de gloire. Ajoutons à ceci qu'à partir du XVIe siècle le Danemark est toujours allé en déclinant. En 1523, il perd la domination qu'il exerçait sur la Suède depuis le traité d'union de Calmar; en 1658, il perd les provinces qu'il avait conservées de l'autre côté du Sund; en 1814, il a perdu la Norvége.

Ce qu'il y a de plus beau et de plus éclatant dans ses annales, c'est l'époque ancienne, l'époque où il exerçait une telle suprématie dans le Nord, que la langue scandinave n'était désignée que sous le nom de langue danoise, l'époque héroïque où Regnar Lodbrok épouvantait l'Écosse et l'Irlande, où Harald à la dent bleue s'avançait avec sa flotte jusque dans le port de Cherbourg, où Canut subjuguait l'Angleterre, où les Valdemar gagnaient l'un après l'autre sur le champ de bataille le surnom de grand et celui de victorieux.

C'est cette époque que nous aurions voulu voir décrite avec sa rude poésie dans la nouvelle histoire de Danemark qui vient de paraître en Allemagne. Nous aurions voulu aussi que l'auteur remît encore une fois en question les hypothèses des savans sur les temps primitifs de cette histoire, qu'il donnât son avis sur l'origine de la race danoise, qu'il fît, en un mot, pour le Danemark ce que Geiier a si admirablement fait pour la Suède dans ses *Svea rikes Hæfder*. De la part de M. Dahlmann, un tel travail ne pouvait exciter qu'un vif intérêt, et le public, nous en sommes persuadé, l'aurait accueilli avec reconnaissance. Enfin, il nous semble que pour compléter un livre destiné à faire connaître l'histoire de Danemark à beaucoup de gens qui en ignorent jusqu'aux élémens, l'auteur aurait dû reprendre l'excellente dissertation qu'il publia en 1822 sur Saxo le grammairien, y joindre un examen critique des annalistes des XVIIe et XVIIIe siècles, et nous donner ainsi un tableau de l'historiographie danoise, de ses essais et de ses erreurs. C'est un genre de travail que beaucoup d'écrivains emploient aujourd'hui en guise de panégyrique d'eux-mêmes et de prospectus; mais M. Dahlmann, avec les qualités que nous lui connaissons, en aurait fait, nous n'en doutons pas, une œuvre vraiment instructive, sérieuse et indépendante.

Le commencement de cette histoire, annoncée depuis long-temps, ne répond donc pas à l'attente de ceux qui croyaient y trouver ou une solution définitive, ou tout au moins une réponse nouvelle à plusieurs questions importantes. L'auteur exprime très brièvement son opinion sur le livre de Saxo et les chroniques islandaises. Il raconte en quelques pages l'époque païenne, cette époque si étrange, si riche de faits, et ne commence, à vrai dire, son récit qu'au temps où des annales certaines remplacent les traditions flottantes. Après le règne de Magnus, il s'interrompt dans sa narration pour jeter un coup d'œil en arrière et décrire les mœurs, les institutions de l'ancienne mo-

narchie danoise. Ce chapitre est plein de faits curieux, de documens choisis et d'observations intéressantes. Malheureusement il est trop court. Il y avait tout un livre à écrire sur ce sujet : l'auteur a réduit le livre à une quarantaine de pages.

Une fois nos réserves faites à l'égard de cet ouvrage, nous ne pouvons que louer l'habileté avec laquelle l'auteur a suivi le plan qu'il s'était proposé. Son récit est vif et rapide, son style clair et animé, ce qui n'est pas un mérite commun en Allemagne, et chacune de ses pages dénote un travail consciencieux et une abondante érudition.

La réputation de M. Dalhmann est faite depuis long-temps en Allemagne, comme savant et comme écrivain; il s'en est fait récemment une autre comme homme politique. C'est lui qui, en 1837, eut le courage de signer, avec les deux frères Grimm et quatre de ses collègues, une protestation contre les arrêts despotiques du roi de Hanovre. Privé de son emploi de professeur et banni de Gœttingue à la suite de cet acte énergique, il s'est réfugié dans le sanctuaire de la science. Il emploie aujourd'hui à écrire des livres le temps qu'il consacrait naguère à former des disciples. Puissent les sympathies qui s'attachent à son nom, à ses œuvres, lui servir d'encouragement dans ses travaux et de consolation dans son exil!

GESCHICHTE VON PORT-ROYAL (*Histoire de Port-Royal*), par le docteur Hermann Reuchlin.

Il y a dans la vie sociale certaines époques de doute et d'agitation où l'homme sérieux que l'avenir inquiète, que le présent irrite, se réfugie dans le passé et recherche comme un conseil ou comme une consolation ce que l'histoire rapporte d'un autre temps et d'une autre société. Quand on dit qu'un livre arrive à propos, cela ne signifie pas toujours qu'il est exactement adapté à nos intérêts, à nos passions, qu'il entre comme un plaidoyer dans la cause qui se discute, ou qu'il flatte comme un pamphlet le mouvement tumultueux de la foule. Tout au contraire, le livre qui arrive le plus à propos est souvent celui qui est le plus en opposition avec nos idées et notre état politique ou moral. Il instruit, il corrige, il nous indique une autre voie, il nous montre un autre but. Si c'est une œuvre de mérite, le contraste des évènemens qu'elle retrace ou des pensées qu'elle exprime avec les évènemens et les pensées de notre temps, ne sert qu'à lui donner plus d'éclat, comme les teintes monotones d'un ciel d'automne augmentent l'effet d'un rayon de soleil. Or, de tous les livres qui s'annoncent, au milieu de nos productions habituelles, comme des œuvres à part, il en est peu qui, en retraçant une époque déjà connue et des faits accomplis, présentent dans les circonstances actuelles un aussi grand caractère d'originalité, ou, pour mieux dire, d'étrangeté que celui-ci. C'est l'histoire de Port-Royal, l'histoire d'une association d'hommes réunis par les liens les plus fermes, dans un temps où nous ne connaissons plus que le lien mobile des coalitions qui se nouent et se dénouent à chaque changement de ministère, l'histoire d'un sentiment de foi lorsqu'il n'y a plus de foi ni en politique

ni en littérature, d'un dévouement généreux quand on n'est plus dévoué qu'à soi-même, d'une renonciation absolue à la faveur du monde et à la fortune, quand on ne rêve que la conquête d'une parcelle du pouvoir, quand on adore le veau d'or de la vénalité. L'esprit de Port-Royal ressemble si peu à celui de la société actuelle, que beaucoup de gens le rangent peut-être comme une idée fictive dans les temps indéfinis, dans le domaine des vagues traditions. Plus d'un voyageur, en passant au pied des ruines de cette abbaye et en se rappelant les belles pages des Mémoires de Fontaine, a dû se dire : Quoi donc! est-ce là tout ce qui reste de cet édifice religieux qui occupa pendant plusieurs années l'attention de la France et de l'Europe? Quoi! n'y a-t-il vraiment pas plus de deux siècles que la noble Angélique présidait aux destinées de ce cloître; que les hommes lassés du monde, les grands seigneurs les plus illustres et les esprits les plus éminens venaient ici, dans l'humilité de leur foi, oublier leur grandeur et leur ambition; que Robert d'Andilly apportait dans la solitude de cette vallée l'infatigable fertilité de son talent, Le Maître sa verve d'orateur, Saint-Cyran sa puissance d'apôtre et son héroïsme de martyr, Pascal ses œuvres de génie? Non il n'y a pas plus de deux siècles que de tels miracles éclataient encore dans le monde, que le christianisme prenait ses anachorètes dans le conseil des ministres, sur les siéges du parlement, et qu'une nouvelle Thébaïde s'élevait à l'ombre d'un couvent non loin des rumeurs de Paris et des splendeurs de Versailles. Mais depuis ce temps combien de monumens augustes se sont écroulés sur leur base, et combien de pensées, de lois, d'institutions ont été ensevelies dans le vaste abîme des conceptions humaines!

Tout ce qui se rattache à Port-Royal, et surtout à sa dernière phase, nous a été conservé en détail dans plusieurs ouvrages. A voir ces longs et curieux mémoires écrits par les habitans du cloître ou du *Désert*, on dirait que ces pieux cénobites, pressentant la fin prochaine de leur communauté, se hâtaient d'en raconter l'histoire, pour la léguer comme un dernier enseignement à la postérité. Ainsi, nous avons les Mémoires imprimés à Utrecht en 1742, et rédigés en grande partie par les religieuses et par Le Maître; les Mémoires de Fontaine, de Fosse, de Lancelot, et l'histoire de Racine, que Boileau regardait comme un des meilleurs ouvrages de la langue française. Ajoutons à cela une quantité de notions éparses et répandues çà et là dans les divers écrits du temps.

Pour celui qui essaie de refaire cette histoire, la difficulté n'est donc pas de recueillir des matériaux, mais de les discerner, de les choisir, de les élaguer à propos, d'en tirer la partie vraiment substantielle, soit comme dogme, soit comme récit, et de faire de plusieurs œuvres intéressantes, mais surchargées de détails minutieux, de discussions théologiques, une œuvre nette, régulière et sagement coordonnée.

Deux écrivains ont entrepris presque en même temps ce travail : M. Sainte-Beuve en France, M. Reuchlin en Allemagne. M. Sainte-Beuve n'a pas encore achevé le sien; mais tout ce que nous savons des recherches patientes, des

longues et sérieuses études qu'il y a consacrées, nous donne la conviction que ce sera une œuvre vraiment digne de lui. C'est le plus bel éloge que nous puissions en faire. M. Reuchlin vient de publier une partie de son ouvrage. Son premier volume (un véritable volume allemand serré, compact, huit cents pages d'impression) montre qu'il a conçu tout ce travail dans de grandes proportions. L'histoire de Port-Royal n'est pas pour lui l'histoire d'une communauté temporaire, persécutée par un parti et dissoute par des ordonnances. C'est celle d'une idée profonde, vivace, qui tient à tout le mouvement intellectuel des siècles derniers. « Aussi long-temps, dit-il, que le jansénisme n'eut pas achevé sa lutte mortelle, l'histoire de Port-Royal fut pour les catholiques un problème insoluble; mais les protestans de l'Allemagne s'intéressèrent à ces frères en religion que la France repoussait de son sein comme une marâtre. Le jansénisme, le joug insupportable que l'église romaine faisait peser sur la conscience, les convulsions donnèrent immédiatement une ample matière à une polémique haineuse, à des remarques méchantes. Puis arriva l'époque incrédule de la révolution qui ne songeait guère à s'occuper d'une telle question. Mais en perdant sous l'effort de la révolution son importance pratique, le jansénisme a acquis par-là sa véritable maturité et son objectivité. C'est maintenant un sujet déterminé que l'on peut étudier avec le repos convenable. Aussi long-temps que l'on n'aura pas approfondi l'histoire du jansénisme et du jésuitisme, il ne faut pas parler d'une histoire ecclésiastique du XVIIe et XVIIIe siècle, ni d'une histoire du développement intellectuel en France à cette même époque (1). » Plus loin il ajoute : « Port-Royal fut pour le jansénisme ce que La Rochelle fut pour l'église réformée, » et il cite à l'appui de son large plan de travail ces paroles de M. Royer-Collard : Celui qui ne connaît pas Port-Royal et son histoire, ne connaît pas l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage de M. Reuchlin commence par une poétique description de l'Auvergne, et un tableau chronologique et biographique de la maison Arnauld, maison ancienne, considérée, enrichie par de nobles alliances, illustrée par les emplois qu'elle occupa à différentes reprises dans l'armée, dans la justice, dans les finances. Le premier membre de cette famille qui abandonna ses montagnes pour venir se fixer à Paris, fut Antoine Arnauld, auditeur des comptes. C'était en 1585. Son second fils, qui portait le même prénom que lui, devint le célèbre avocat. C'était un homme d'une grande énergie et d'une éloquence entraînante. Ce fut lui qui lança contre les jésuites ce vigoureux plaidoyer dont ils furent épouvantés. Dans le cours de sa longue carrière, il acquit une haute considération. « Les grands seigneurs, les princes, dit M. Reuchlin, lui accordaient toute leur confiance, et le traitaient comme leur égal. Les gouverneurs des provinces, qui à cette époque étaient encore des demi-rois, venaient le voir chaque fois qu'ils arrivaient à Paris, ou chaque fois qu'ils en partaient. Il en était de même des favoris de la régente. »

Il fut le père de vingt enfans, le père du célèbre Robert d'Andilly, du doc-

(1) *Vorwort*, pag. 2.

teur Antoine Arnauld, de l'évêque d'Angers, de la mère Angélique. Dix de ses enfans moururent en bas-âge; sept autres se consacrèrent à la vie religieuse.

De cette biographie des premiers Arnauld, M. Reuchlin passe à l'histoire des jésuites. Il raconte avec une antipathie non équivoque leur arrivée en France, leurs subterfuges pour obtenir la permission de s'établir à Paris, leurs luttes incessantes avec le parlement et l'université, leur accroissement successif, et enfin leur pouvoir. Chassés en 1594, après l'attentat de Chastel, ils demandèrent bientôt à revenir, et revinrent plus puissans que jamais. A leur arrivée en France, ils n'étaient que dix. Moins d'un demi-siècle après, leur nombre s'élevait déjà à 10,000. En 1561, à la réunion de Poissy, ils avaient accepté toutes les conditions que le parlement leur imposait, même celle de renoncer à leur nom. Ils le reprirent plus tard avec éclat. Ils avaient eu peur des évêques, du parlement, de l'université; un jour vint où c'étaient eux qui faisaient peur à tous les grands corps de l'état. Renfermés d'abord dans l'enceinte d'un collége, astreints aux devoirs obscurs de l'éducation secondaire, ils obtinrent peu à peu de nouveaux priviléges, se répandirent au dehors, et envahirent les établissemens scientifiques, les tribunaux, l'église, la cour. Ils donnaient des banquiers aux villes de commerce et des confesseurs aux rois. Richelieu subit leur influence, et Louis XIV se courba sous leur pouvoir.

M. Reuchlin attribue en grande partie à la lutte du parlement avec les jésuites l'espèce de servitude morale dans laquelle cette haute magistrature tomba au temps de Louis XIV. « Le parlement, dit-il, remplit un rôle remarquable dans les dissensions de Richelieu avec la famille de Louis XIII, il apparut alors comme un arbitre élu au nom du peuple par les deux parties, mais choisi surtout par les opprimés. A cette époque, il n'en perdit pas moins son pouvoir. Les corporations, les états provinciaux avec leurs priviléges, cédaient à l'absolutisme du ministre. Le parlement avait lui-même frayé la voie à l'absolutisme par la violence de ses persécutions contre les jésuites. Pour les rejeter dans les bornes les plus étroites, ils avaient posé en principe que le pouvoir temporel appartenait sans restriction (*unbeschränkt*) au roi. Qui profita de ces priviléges? ce furent les jésuites. Quand le parlement commença cette persécution, il avait à craindre l'anarchie. Les choses changèrent, il continua à poursuivre le fantôme qui l'effrayait et courut lui-même à sa perte. Souvent ainsi, pendant plusieurs générations, les rois et les peuples s'attachent à combattre ce qui n'est plus dangereux, et oublient le péril imminent qui les menace.

« Bref, le parlement perdit sa vieille et haute importance, avant même que Louis XIV vînt lui dicter, avec le fouet en main, sa souveraine volonté. Il n'avait pas été saisi et abattu par l'orage, mais il était divisé et isolé. L'unité de ses traditions et son esprit de corps n'existaient plus. Jamais il n'avait eu en apparence autant de force, jamais il n'avait pu porter ses prétentions si haut qu'après la mort de Richelieu. Malheureusement ce n'était qu'un état transitoire. Dans les troubles de 1648 et de 1649, le parlement se perdit lui-même, en se séparant de la bourgeoisie pour se ranger du côté des classes infé-

rieures. Toute cette entreprise fut sans force. Les membres du parlement la paralysèrent eux-mêmes par la diversité de leur conduite. Les uns se courbèrent devant l'absolutisme; d'autres cherchèrent un gain méprisable dans les détours sans fin des procès, et devinrent bientôt l'objet de la risée générale; d'autres, comme Broussel, fraternisèrent avec la plèbe tumultueuse; d'autres enfin, comme Barillon, Le Maître de Sacy, Le Noir, et avant tout Arnauld (1), se jetèrent dans une pieuse résignation. Ceux-là se sentaient trop de dignité pour se mettre au service de la populace ou du despotisme. Ce n'est pas le seul exemple que l'on ait de sectes religieuses enfantées par le renversement d'un ordre politique. Il fallait céder; les familles parlementaires le savaient. Il fallait abandonner les droits que leurs ancêtres avaient si glorieusement défendus. Mais ceux qui se sentaient vraiment hommes ne voulaient pas sacrifier ainsi le sentiment d'eux-mêmes, leurs priviléges, leur liberté. C'était à Dieu seul qu'ils les rapportaient, c'était devant lui seul qu'ils croyaient pouvoir s'humilier sans bornes; mais cette pieuse résignation, cette solitude en Dieu, était un asile. En renonçant au monde, on sortait par-là même de la sphère où l'arbitraire remplaçait la loi, où l'esclavage étouffait la liberté. L'absolutisme toujours croissant, qui s'était senti blessé par l'inflexible doctrine des disciples de Calvin, devait chercher à rompre les barrières de cet asile où il croyait entrevoir l'ombre de ses anciens ennemis. L'obéissance conditionnelle devait nécessairement être attaquée par une volonté qui ne reconnaissait ni lois ni limites. De là le combat, de là cette opposition loyale, consciencieuse, prête à supporter tous les sacrifices pour défendre ses convictions contre les chefs de l'église et de l'état (2). »

Une fois ces deux principes posés l'un en face de l'autre, une fois la lutte indiquée par ces premiers aperçus, M. Reuchlin reprend l'histoire des Arnauld, qui furent les plus vigoureux, les plus dignes champions de cette sainte opposition. Il raconte tour à tour, avec une sorte d'enthousiasme philosophique, avec le langage du cœur et de l'esprit, la vie éclatante, les soucis parlementaires, l'humilité sublime de Robert d'Andilly, qui, après avoir passé par les plus hauts emplois, abdique tout à coup ses titres, son pouvoir, et se retire dans la solitude de Port-Royal, pour traduire les pères de l'église. Il raconte la vie de son frère, le pieux évêque d'Angers, et celle de cet ardent et inflexible Antoine Arnauld, qui après quarante années de combat, proscrit, mais non vaincu, répondait au tendre Nicole, qui lui témoignait le désir de se reposer : « Nous reposer! N'avons-nous pas pour nous reposer l'éternité tout entière. »

Le IVe livre de cet ouvrage est tout entier consacré à la biographie d'Angélique. Jusque-là l'auteur n'a fait qu'indiquer çà et là, et comme au dernier plan, la retraite de Port-Royal-des-Champs. Ici, il retrace son origine, son développement successif et son état de délabrement à l'époque où Angélique y entra avec le titre d'abbesse, toute jeune encore, mais douée de la puissante

(1) Ces noms ne nous semblent pas assez rigoureusement groupés.
(2) *Zweites Buch*, pag. 129 et 130.

énergie et de l'opiniâtre volonté de son père. Ici commence la réforme religieuse qui s'étendit jusqu'au cloître licencieux de Maubuisson. La jeune abbesse elle-même donnait l'exemple des vertus qu'elle prêchait aux religieuses, et la description de sa vie ascétique, de ses austérités, n'est pas une des pages les moins curieuses de ce long et intéressant récit. Au milieu de tous ces détails de discipline, de règlemens, de tentatives pieuses et d'opposition mondaine, l'auteur a jeté, comme un touchant épisode, la vie de Le Maître, qui, après avoir remporté, par son éloquence, un éclatant triomphe au parlement, vint déposer les vanités humaines dans une cellule de Port-Royal.

A cette vie si pieuse et si belle d'Angélique succède celle de Jansénius, qui donna son nom à la secte fervente persécutée par les jésuites, celle de Saint-Cyran, ce noble athlète qui rappelle, par sa piété, les beaux temps de l'église primitive, et, par sa patience à toute épreuve, l'héroïsme des martyrs. Puis voici venir le temps des discussions violentes, le temps où le pape condamne, comme une pensée de Jansénius, des principes de dogme que les jansénistes eux-mêmes ne retrouvent point dans les livres de Jansénius, le temps où Pascal lance contre les jésuites le terrible argument des *Lettres provinciales,* où la haine des adversaires de Port-Royal devient sans cesse plus violente et plus implacable, où Louis XIV enfin, cédant à leurs sollicitations, ordonne l'abolition du jansénisme.

La thébaïde de Chevreuse est proscrite, la sainte communauté dissoute, le couvent envahi par des hommes d'armes, et quelques-uns des plus vénérables cénobites enfermés comme des malfaiteurs à la Bastille. Les nobles défenseurs de Port-Royal, les lumières de l'édifice religieux, disparaissent successivement. D'abord Saint-Cyran, mort dès 1643 en léguant son cœur à d'Andilly, puis Le Maître, puis Pascal, « laissant, dit M. A. de Latour, tomber de son chevet de douleur trois ou quatre pensées dignes de sauver le monde du doute qui déjà l'envahissait de toutes parts (1); » puis enfin Angélique, dont ni l'âge ni les persécutions n'avaient pu vaincre la constance, et qui mourut comme une sainte, inébranlable dans sa foi, ranimée au dernier moment par le rayon d'une espérance céleste. « Nous croyons, dit M. Reuchlin, que des miracles se sont opérés sur la tombe d'Angélique. Sa vie même et sa mort furent un grand miracle : le triomphe de la foi sur la faiblesse de la chair. Port-Royal s'efforça, à son exemple, de rester victorieux devant Dieu, tout en succombant aux yeux du monde. L'esprit d'Angélique, ou plutôt l'esprit qui se manifesta si puissamment en elle, ne s'éteignit pas sur son tombeau. Il subsista jusqu'à ce que la communauté de Port-Royal fût anéantie, jusqu'à ce que les murs de cette sainte retraite fussent renversés. Quant aux racines de sa pensée, aux racines profondes de la grace et de la paix céleste, pouvait-on aussi les détruire? Ceux qui avaient si hautement proclamé la grace de Dieu dans les souffrances et les persécutions, pouvaient-ils être abandonnés par la puissance de Dieu (2)? »

(1) *Études sur l'histoire de France*, pag. 289.

(2) *Siebentes Buch*, pag. 714.

Une ordonnance du roi, une bulle du pape, avaient aboli un couvent, mais elles ne purent abolir la doctrine à laquelle il avait servi d'asile. Le jansénisme survécut à ceux qui l'avaient attaqué et qui l'avaient soutenu. Il reprit même une certaine faveur sous la régence. Il reparut dans les miracles des convulsionnaires, dans ceux du diacre Pâris, et plus tard dans les *Feuilles ecclésiastiques* de Fontaine (autre que le Fontaine des *Mémoires*). Aujourd'hui il subsiste encore dans un grand nombre de familles, non plus dans sa pureté primitive, dans sa doctrine intelligente, mais dans une sorte d'étroitesse finale. La paroisse de Saint-Séverin en est toute peuplée. Chaque année, le jour de la mort du diacre Pâris, on voit arriver à l'église de Saint-Médard un grand nombre de personnes étrangères à cette paroisse, qui, après avoir reçu la communion, vont s'agenouiller autour de la tombe du diacre, et emportent avec ferveur un peu de la terre qui le recouvre.

Si, en expliquant les principales divisions du livre de M. Reuchlin, nous ne nous sommes pas arrêté davantage au détail des faits qu'elles embrassent, c'est que ces faits sont déjà généralement connus, et qu'ils ne peuvent plus être contestés. L'essentiel pour nous était de savoir avec quel soin l'auteur les avait recueillis, et quel était son point de vue en les retraçant. Sous le rapport de l'érudition, l'étude de ce premier volume satisferait entièrement, nous le croyons, le critique le plus difficile et le plus minutieux. M. Reuchlin a puisé à toutes les sources les élémens de son travail. Non content d'employer les documens qu'il pouvait trouver dans les bibliothèques d'Allemagne, il est venu en chercher d'autres dans celles de Paris. Il connaît son XVIe et XVIIe siècles, du commencement jusqu'à la fin. Il sait par cœur son Port-Royal, et tout ce qui l'entoure, et tout ce qui s'y rattache. Dès son entrée en matière, on voit qu'il est à son aise dans ce vaste champ de discussions théologiques et de discussions sociales. Il commence son récit, il dépeint, il narre, non point avec la sécheresse habituelle des érudits allemands, qui ne peuvent faire un pas sans se mettre à couvert sous un bouclier de citations et une cuirasse de notes, mais avec l'habileté d'un homme d'esprit qui possède son sujet et le développe hardiment. Si son livre était écrit pour la France, il ne serait peut-être que trop érudit. Il y a là des minuties et des digressions qui pourraient nous paraître superflues, à nous qui voulons toujours arriver si vite à notre but; mais il faut songer qu'il s'adresse à cette laborieuse et patiente Allemagne, qui ne se lasse jamais de compter les plus petites fibres du corps qu'elle dissèque, qui, d'ailleurs, doit être moins intimement initiée à toutes les ramifications de cette histoire que nous ne le sommes, ou que du moins nous ne croyons l'être. Le seul reproche que je me permettrais d'adresser à M. Reuchlin, c'est d'avoir disposé ses matériaux sur un plan un peu vague. Son livre a bien une unité, et cependant il paraît disjoint et scindé comme un ouvrage fait avec différentes pensées et à différentes reprises. C'est d'abord l'histoire d'une partie de la famille Arnauld, puis celle des jésuites, puis de nouveau celle des Arnauld. On arrive ainsi à la moitié du premier volume sans deviner que tout cela doit aboutir à l'histoire de Port-Royal. Je sais bien que dans une entreprise comme celle-ci,

il y a trois parties distinctes : la peinture du temps, celle des hommes et celle de leur idée. Je sais qu'il est difficile de faire marcher de front ces trois parties, car chacune d'elles exige des éclaircissemens particuliers; mais n'aurait-il pas mieux valu réunir dans une introduction les digressions qui coupent mal à propos et ralentissent le développement de l'idée que l'auteur avait entrepris de suivre, ou procéder par une exposition de la doctrine de Port-Royal et de celle de ses adversaires, et commencer le récit au moment où la lutte commence? De cette sorte, il nous semble que le livre entier serait plus net, et que la pensée religieuse et sociale qui en fait la base ressortirait mieux de l'amas de détails qui l'environnent.

Nous arrivons maintenant à la seconde question qui nous préoccupait à l'apparition de cet ouvrage : à savoir quel était le point de vue de l'auteur, en commençant cette longue et dramatique histoire. Dès les premières pages, la question est résolue. L'auteur est l'adversaire des jésuites qui, pour lui, représentent l'absolutisme aveugle en matière politique comme en matière religieuse, et le partisan enthousiaste des Arnauld, qui représentent, à ses yeux, la liberté.

Ce premier volume, sauf quelques courtes explications sur les traités de Jansenius et du docteur Arnauld, ne renferme du reste que la partie purement historique de la secte janséniste. La partie dogmatique sera sans doute exposée dans le volume suivant. Autant que nous pouvons en juger par quelques pages de l'introduction, il nous semble que les sympathies de M. Reuchlin pour le jansénisme pourraient bien dépendre quelque peu des rapports existant, selon lui, entre cette doctrine et celle du protestantisme.

« La réformation, dit-il, avait éveillé, au sein même de l'église catholique, un puissant désir de liberté individuelle. Cette idée semble s'être développée dans l'esprit de Jansenius, apôtre de saint Augustin; dans celui de Saint-Cyran, véritable Français du sud, zélé partisan de la hiérarchie ecclésiastique, et plus encore de l'église dans sa pureté primitive. La doctrine de l'entière soumission à Dieu et à sa volonté sans bornes avait toute la puissance d'une loi céleste et intime qui délivre l'homme de la contrainte extérieure et lui donne la véritable liberté sociale dans l'église et l'état. La dernière formule de ce principe se trouve dans le dogme de Jansenius : *Servitus Dei vera libertas.* Beaucoup d'hommes enseignent le même dogme, mais à demi seulement, mais sans croire à toute la puissance de cette vérité, sans oser développer, dans la servitude en Dieu, le principe de la vraie liberté sociale.

« On voit, par ce dogme, que le jansénisme primitif a des rapports assez étroits avec le protestantisme positif. Lorsque les Anglais, au commencement de ce siècle, abordèrent avec des soldats de l'Hindostan sur les bords de la mer Rouge, les Indiens se prosternèrent devant les vieilles idoles de l'Égypte, comme si elles avaient été les leurs. Ce seul fait nous démontre mieux la connexion primitive de la mythologie égyptienne et indienne que les recherches laborieuses des savans. Le parallèle établi par les jésuites nous a montré aussi comment les dogmes fondamentaux du jansénisme et de l'église réformée sont

alliés ensemble. Une observation particulière est venue augmenter notre conviction à cet égard. Il n'y a pas long-temps qu'une honorable famille, qui avait conservé les pures traditions du jansénisme, visita une église réformée et reconnut que tout le sermon qu'elle avait entendu était parfaitement conforme à la doctrine janséniste. Les jésuites, comme nous l'avons déjà dit, ont toujours exprimé cette opinion; mais les habitans de Port-Royal la repoussèrent énergiquement, et, pour donner une preuve du contraire, attaquèrent avec violence le dogme réformé. Si on était parvenu à leur démontrer les rapports de leur doctrine avec le protestantisme, ils auraient été sans doute très effrayés, car ils étaient catholiques et voulaient rester catholiques. »

Plus loin, M. Reuchlin revient encore sur cette idée et dit : « La conception de Jansenius, par rapport à la grace et à la liberté, est essentiellement la même que celle des réformés. Il y a pourtant, entre ces deux doctrines, des différences; il y en a non-seulement dans les formules, mais dans le fond même de la question. Ces différences sont surtout évidentes dans l'article où Calvin parle de la grace temporaire qu'il ne considère pas, ainsi que Jansenius, comme une grace efficace. Mais en prenant les choses en masse, protestantisme d'un côté, catholicisme de l'autre et jansénisme au milieu, toutes ces différences deviennent bien moins apparentes. Les adversaires des jansénistes comprirent bien vite l'avantage qu'ils pouvaient retirer d'une telle manière de poser la question, et tâchèrent, avant tout, de prouver que le dogme de Jansenius était le même que celui des réformés, par conséquent hérétique. Les jansénistes, au contraire, soutenaient que leur doctrine était celle de saint Augustin. Jusque-là, les uns et les autres avaient raison. Mais les jansénistes, pour ne pas toucher de trop près aux conciles et à saint Augustin, soutenaient que la doctrine de Calvin n'était pas celle de saint Augustin, et en cela ils se trompaient eux-mêmes plus encore qu'ils ne trompaient leurs adversaires. Les objections présentées par eux à ce sujet tenaient à l'expression plutôt qu'à l'esprit même de la doctrine. Calvin enseigne la nécessité de la volonté, saint Augustin se prononce contre la nécessité extérieure, et non pas contre la nécessité intime admise par Calvin. La doctrine de Calvin nie la liberté, mais seulement dans le sens que les scholastiques donnent à ce mot; saint Augustin emploie dans son système le mot de liberté, mais seulement dans la signification de spontanéité, et c'est aussi ce qu'enseignait Calvin. A l'époque où la question du jansénisme allait être décidée à Rome, les jésuites lui nuisirent beaucoup en envoyant au saint siége le nouvel ouvrage d'un théologien réformé qui montrait les nombreux rapports de sa croyance avec celle de Jansenius. »

Ce sont ces rapports entre les deux doctrines que M. Reuchlin développera sans doute dans son second volume, et c'est là-dessus que s'exercera la controverse.

SCHILLER'S FLUCHT NACH MANNHEIM (*Fuite de Schiller à Mannheim*).

Je connais peu de livres en littérature plus attrayans et plus instructifs à certains égards que les biographies de ces hommes dotés des dons de l'esprit

et déshérités par la fortune, qui entrent dans le monde avec l'ambitieuse ardeur que leur donne le sentiment de leur intelligence, et se trouvent dès leur premier pas arrêtés par la servitude à laquelle les condamne le destin. Pas un romancier n'a imaginé une vie plus animée et plus intéressante que la leur, et pas un philosophe n'a démontré en théorie les idées de fermeté et de persévérance aussi bien que quelques-uns d'entre eux l'ont fait en pratique. Quel noble et beau spectacle que cette révolte du génie contre le joug de l'infortune, cette lutte du désir et de la déception, de l'esprit et de la matière! Quelle admirable leçon de morale dans cette volonté ferme qui soutient la pensée, dans ce courage qui franchit les obstacles, dans cette persévérance opiniâtre qui arrive au but! Si parmi les poètes ou les artistes engagés dans ce rude combat, il en est qui retournent en arrière, effrayés par l'aspect de l'arène; s'il en est d'autres qui succombent avant d'avoir conquis leur couronne, il en est, et beaucoup, qui parviennent à secouer peu à peu leurs entraves, et à suivre victorieusement leur route. Le même pays qui a vu Kirke White se consumer dans sa mélancolie, et Chatterton abréger des jours dont il n'attendait plus rien, a vu aussi le poète Crabbe s'élever par ses œuvres de la misère la plus profonde à une sorte d'opulence. En Allemagne, Günther est mort dans la pauvreté; mais Klopstock, qui, dans sa jeunesse, ne savait où trouver un moyen d'existence, est devenu riche et heureux. La vie de ces hommes qui, dans les circonstances les plus difficiles, n'ont désespéré ni de leur force ni de leur avenir, devrait servir d'exemple à ceux qui les suivent. Il y a telle page de biographie, telle action courageuse, qui, dans les heures de doute et de lassitude, donnerait une douce leçon à ceux qui se trahissent eux-mêmes en abandonnant la lutte. Beaucoup d'hommes à imagination joignent au malheur de leur position celui de s'exalter par le souvenir de quelques grandes et nobles infortunes. Il en est pour qui la souffrance n'est qu'une auréole de plus et qui sourient cruellement à l'idée de languir en prison comme Tasse, ou d'errer sur les mers comme Camoëns. Si au lieu de chercher dans le passé ces touchans et dangereux exemples dont le prestige les fascine, si au lieu de cueillir avec un empressement fatal ces fleurs qui dans leur beau calice cachent un poison mortel, ils cherchaient avec la même ardeur d'autres plantes plus salutaires et d'autres exemples, quelle force n'y puiseraient-ils pas!

Ces idées me reviennent à l'esprit en lisant la biographie de Schiller. Lui aussi il eut une fortune précaire et chancelante, une jeunesse inquiète et tourmentée. Tout à son entrée dans la vie lui présageait une de ces existences humbles et paisibles qui commencent sans éclat et finissent sans orage. Né dans une condition honnête (1), entouré de soins et de tendresse par toute sa famille, placé sous la protection immédiate de son souverain, il voyait sa route ouverte devant lui; il y entrait avec joie, lorsqu'une circonstance im-

(1) Son père, après avoir honorablement servi dans l'armée de Wurtemberg, fut nommé intendant des jardins et du château de Ludwigsbourg. Sa mère était d'une ancienne famille noble.

prévue vînt subitement changer sa destinée. Ses parens voulaient qu'il fût prêtre; son ame douce et religieuse était parfaitement d'accord avec cette vocation, et le résultat de ses premières études indiquait qu'il ne serait pas un prêtre ordinaire. Le duc de Wurtemberg voulut l'avoir dans l'école qu'il venait de fonder (1) et lui faire étudier le droit. Les parens de Schiller résistèrent à cette demande, et Schiller déclara qu'il ne renoncerait pas volontiers à l'étude de la théologie; mais le prince renouvela ses instances, et la famille du poète obéit à sa volonté. Schiller entra comme étudiant en droit à l'Académie Carolienne.

Un de ses amis vient de raconter plus en détail qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent ce séjour à l'école et les évènemens qui en furent la suite. Nous empruntons au livre qu'il a récemment publié plusieurs détails curieux qui ne se trouvent ni dans le biographe anglais Carlyle, ni dans les biographies allemandes de Schiller. Après avoir passé un an à l'étude de la jurisprudence, le jeune académicien reçut l'ordre de l'abandonner et d'entreprendre celle de la médecine, parce que le nombre des jurisconsultes devenait trop considérable. Ce fut pour lui une nouvelle déception, plus cruelle que la première, car il éprouvait encore moins de penchant pour la médecine que pour le droit; mais ni lui ni ses parens n'osèrent s'opposer à la volonté du prince. Schiller changea de maîtres et de direction. Cette étude qui lui avait été imposée, il la poursuivit avec tristesse, avec ennui. Il avait trop de justesse d'esprit cependant pour ne pas saisir çà et là quelque côté attrayant dans ses nouveaux devoirs; mais il n'y apportait ni affection ni dévouement. Sa pensée se tournait déjà d'un autre côté, et il sentait naître en lui le pressentiment d'une science bien plus séduisante que celle dont on lui développait alors la théorie. Dès qu'il avait quelques instans de liberté, il laissait là les traités d'hygiène et les tableaux d'anatomie pour courir aux livres d'histoire, pour reprendre ses chers poètes, Klopstock, qui l'étonnait par son style majestueux, et Haller, le chantre des Alpes, et Shakespeare, dont il devinait l'immense génie.

Ce fut dans l'effervescence de ses lectures, de ses rêveries, et pour ainsi dire au premier réveil de son imagination poétique, qu'il écrivit son drame des *Brigands*.

Au sortir de l'école, il fut nommé médecin d'un régiment. Cette place lui donnait environ 45 francs par mois d'appointement. C'était là le prix de dix ans d'étude. Il comptait sur son drame pour ajouter au moins un supplément temporaire à son faible revenu; mais les libraires d'Allemagne étaient alors moins entreprenans qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aucun de ceux auxquels il s'adressa ne voulut publier cette œuvre d'un jeune homme inconnu. Schiller emprunta 200 florins et la fit imprimer à ses frais.

Une tragédie comme celle-là, après les œuvres dramatiques de tout genre enfantées en France et en Allemagne depuis un demi-siècle, ne nous causerait

(1) Cette école portait le titre d'*Académie militaire et d'académie carolienne*. Notre illustre Cuvier y fit une partie de ses études.

peut-être qu'un médiocre étonnement. Mais qu'on se figure l'effet qu'elle dut produire dans un temps où la littérature romantique en était encore à ses premiers essais, dans un pays où l'on n'était sérieusement habitué qu'à la poésie morale, didactique et religieuse, de Gellert, Rabener, Klopstock, où les ballades de Bürger passaient pour une œuvre étrange, où le drame tout récent de *Goetz de Berlichingen* étonnait les esprits les plus hardis. Au sentiment d'admiration littéraire que devait nécessairement éveiller le style si neuf de l'œuvre de Schiller se joignait une sorte de surprise morale inouie et indéfinissable. La vieille Allemagne se trouvait plus fortement que jamais ébranlée dans ses théories poétiques. Le drame terrible passait de province en province, de ville en ville. Beaucoup de gens le lisaient avec une sorte d'effroi, mais ils le lisaient. Les récriminations violentes aidaient à son succès autant que les éloges, et la réputation du poète fut faite en un instant.

De toutes les critiques qui surgirent au nord et au sud, à l'apparition de cette œuvre si nouvelle et si inattendue, il n'y en eut pas une plus acerbe, plus dure, plus outrageante, que celle qui parut dans le *Répertoire de la littérature*. Les antagonistes les plus fougueux de Schiller s'étonnèrent eux-mêmes d'une analyse si rigoureuse et si impitoyable d'un drame dans lequel ils reconnaissaient pourtant des beautés. Or, l'auteur anonyme de cette critique était le poète lui-même, qui, après avoir accompli son œuvre avec enthousiasme, en comprenait plus vivement qu'aucun autre tous les défauts.

Le succès de cette première publication, bien loin d'améliorer la situation matérielle de Schiller, lui suscita de graves embarras; le libraire prit pour lui les bénéfices de l'œuvre; le poète resta sous le poids d'une dette d'honneur. Quelques mois après, un membre d'une corporation allemande, qui crut voir dans une scène de brigands une allusion injurieuse au respectable corps dont il faisait partie, écrivit à ce sujet une amère diatribe qui parvint jusqu'au duc de Wurtemberg. Le prince, qui, à ce qu'il paraît, se souciait fort peu de la gloire littéraire de ses sujets, rendit un arrêté par lequel il était expressément défendu à Schiller de faire imprimer d'autres écrits que des écrits de médecine et d'entretenir aucune relation hors du Wurtemberg.

Cependant le théâtre de Mannheim, qui passait alors pour un des meilleurs théâtres de l'Allemagne, se préparait à jouer *les Brigands*. Au jour fixé pour la représentation, on vit arriver dans la capitale du duché de Bade une foule de curieux. Il en vint de Francfort, de Spire, et d'autres villes, à pied, à cheval, en voiture. Dès le matin, les avenues du théâtre étaient pleines d'étrangers qui demandaient des billets; un grand nombre d'entre eux ne put en avoir; la salle était trop petite pour les renfermer tous. Schiller ne put résister au désir de voir lui-même jouer sa pièce. C'était sa première œuvre, et il avait vingt-deux ans. Mais comme il pensait bien que son général ne lui donnerait pas la permission de faire ce voyage, il partit le soir en secret, arriva incognito à Mannheim, s'enivra des applaudissemens de la foule, et retomba lourdement à son retour sous le joug de sa vie habituelle. Ce qui le fatiguait bien plus que l'insuffisance de sa solde et ses embarras perpétuels d'argent, c'était l'obliga-

tion de consacrer la meilleure partie de son temps à la visite des hôpitaux, de présenter chaque jour à son chef un rapport sur l'état des malades et d'assister à la parade en uniforme. C'était surtout ce cruel arrêt du souverain qui lui interdisait la faculté de suivre ses penchans les plus doux et les plus nobles. Une autre fois, pour se distraire de ses ennuis journaliers, il s'en alla encore secrètement voir une nouvelle représentation de sa pièce; mais le prince le sut, lui adressa une sévère réprimande, et Schiller fut mis aux arrêts comme un soldat.

Cette dernière rigueur acheva de révolter l'ame patiente du poète. Il résolut de se soustraire définitivement à des devoirs qui lui devenaient de jour en jour plus pénibles, de quitter un pays où il se trouvait condamné à la plus dure de toutes les servitudes, la servitude de la pensée. Il venait de composer sa tragédie de *Fiesco*. Il pensa qu'elle pourrait être jouée sur le théâtre de Mannheim et fournir à ses premiers besoins, et pour l'avenir, il comptait sur d'autres travaux. Un soir il partit, pendant que toute la ville de Stuttgardt était occupée d'une fête royale. Sa mère et sa sœur lui dirent adieu en pleurant. Son père ignorait ses projets. Il partit comme un homme qui a commis un crime, obligé de prendre un faux nom, de se dérober timidement aux regards, de voyager pendant la nuit. Un de ses amis, l'auteur du livre auquel nous empruntons ces détails, l'accompagnait dans cette fuite, et pour toute fortune il emportait 60 francs.

Arrivé à Mannheim, il essaya encore de capituler; il adressa à son souverain une lettre très soumise et très respectueuse, dans laquelle il demandait seulement la permission d'écrire des livres littéraires et de faire chaque année un voyage hors du Wurtemberg. Ce premier devoir accompli, il convoqua les acteurs du théâtre pour leur lire son *Fiesco*. Il fondait de grandes espérances sur cette pièce, qu'il avait composée avec plus d'art et de soin que *les Brigands*. Quelle fut sa douleur quand il vit l'effet qu'elle produisait! A la fin du premier acte, pas une marque d'approbation; à la fin du second, l'assemblée se leva en silence et s'éloigna. Schiller rentra chez lui dans une angoisse mortelle. Pendant ce temps, son ami subissait un singulier interrogatoire. « Êtes-vous bien sûr, lui disait le régisseur du théâtre, que Schiller soit l'auteur des *Brigands?* — Oui, sans doute, j'en suis sûr. — En vérité, je ne puis le croire. — Pourquoi donc? — C'est qu'il me semble impossible que l'auteur d'un drame aussi beau puisse écrire une pièce aussi misérable que celle qui vient de nous être lue. »

Cependant, après ce doute cruel, le régisseur alla chez Schiller lui demander sa tragédie, et à peine l'avait-il lue, qu'il dit au poète : « Votre nouvelle œuvre est admirable; mais, avec votre déclamation emphatique et votre accent souabe, vous feriez passer un chef-d'œuvre pour une farce absurde. » Si belle que fût cette pièce, elle ne pouvait pourtant être jouée sans que l'auteur y eût fait des changemens considérables. Le baron de Dalberg, directeur du théâtre, refusa de lui avancer quelques florins avant que l'œuvre fût complètement achevée. Le général auquel il avait envoyé sa lettre pour le duc de Wurtemberg ne lui adressa qu'une réponse évasive. Pour comble de malheur,

on lui dit que son souverain allait demander son extradition, et le malheureux Schiller, surpris par tant de déceptions, tremblant d'être arrêté, s'éloigna avec douleur de la ville où il croyait trouver, sinon la fortune, au moins le repos. Il partit à pied, dépourvu d'argent, faible, malade, regrettant son pays et sa famille aimée. Ce fut ainsi qu'il alla chercher un refuge à Francfort. Là, ses embarras pécuniaires ne firent que s'accroître : son ami avait épuisé pour lui toutes ses ressources, sa famille n'était pas assez riche pour l'aider, et le baron de Dalberg refusait de venir à son secours. Pour pouvoir faire représenter plus tôt sa nouvelle tragédie, il alla s'établir près de Mannheim; il vendit sa montre pour vivre, puis emprunta quelques florins; enfin l'aubergiste chez lequel il demeurait lui fit crédit. Les recettes de *Fiesco* ne lui donnèrent qu'une aisance temporaire; pour ne pas retomber de nouveau dans le dénuement, il se retira au sein d'une honnête famille qui lui avait offert l'hospitalité. Ce fut là qu'il composa son troisième drame, *l'Amour et l'Intrigue*. Enfin, le baron de Dalberg eut besoin de lui. Il voulait faire traduire des pièces de Shakespeare, et il comprit que personne ne pourrait lui être plus utile que Schiller dans cette tâche difficile. Il le rappela donc et lui offrit l'emploi de poète de théâtre avec 300 florins d'appointemens (environ 750 fr.). Schiller accepta cette offre avec une joie naïve; jamais il ne s'était vu si riche. Mais il ne tarda pas à reconnaître que ces 300 florins, qui lui semblaient une somme considérable, ne pouvaient suffire aux exigences de sa nouvelle position; il se trouva de nouveau en proie à ces soucis matériels qui pèsent si lourdement sur la pensée, et ne voyant plus aucun espoir d'obtenir une situation meilleure dans la petite ville de Mannheim, il résolut d'en choisir une autre, et se retira à Leipzig. Il avait fait dans l'espace de cinq années trois grandes pièces : *les Brigands, Fiesco, l'Amour et l'Intrigue;* il avait obtenu d'éclatans succès, et ces succès ne lui avaient pas même donné le moyen de subvenir à ses modestes besoins. Peu de temps avant de quitter Mannheim, il ne savait encore comment acquitter les 200 florins qu'il avait empruntés pour faire imprimer sa première pièce. En se rappelant ses courageux efforts et son abandon, il pouvait bien s'appliquer ces vers, qu'il écrivit dans un beau mouvement de fierté : « Le siècle d'Auguste n'est pas revenu pour nous; l'ame généreuse des Médicis n'a pas souri à l'art allemand. Notre poésie a grandi d'elle-même, et ne s'est pas épanouie au soleil de la faveur. Voilà ce que l'Allemand doit se dire avec joie, voilà pourquoi son cœur peut battre avec orgueil, car ce qu'il vaut à présent, il ne le doit qu'à lui. »

Mais, au milieu de ces nobles émotions, il ne comprenait que trop les incertitudes pénibles, les souffrances matérielles attachées à la vie de poète. Il résolut de tenter une autre carrière. Il voulait se remettre à l'étude du droit, prendre le grade de docteur, et tâcher d'obtenir un emploi qui lui permît de suivre avec moins d'inquiétude ses rêves littéraires. Telle fut la pensée qui le conduisit à Leipzig; arrivé là, le génie poétique l'emporta encore sur le raisonnement. Il acheva son *Don Carlos,* écrivit des odes, des élégies, des ballades, publia, sous le titre de *Thalia*, un almanach des muses, et termina

cette série d'œuvres poétiques par un ouvrage en prose, l'*Histoire de la Révolution des Pays-Bas*. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire à l'université d'Iéna, et ne quitta cette ville que pour aller s'établir à Weimar, où il mourut en 1805.

GESCHICHTLICHE UBERSICHT DER SLAVISCHEN SPRACHE (*Aperçu historique de la langue slave dans ses différens dialectes et de la littérature slave*), par M. E. V. O.,

C'est une chose singulière que, dans un temps d'investigations excentriques comme celui-ci, lorsque les savans cherchent à se signaler par des recherches nouvelles, ou à se frayer dans l'immense domaine de l'érudition des sentiers encore peu connus, nous soyons restés si étrangers à l'histoire, aux traditions, à la littérature des Slaves, cette puissante race d'hommes qui, dans les premiers siècles du moyen-âge, envahit une grande partie de l'Europe, et qui s'est si bien maintenue sur le sol qu'elle avait conquis. A part quelques traductions du russe et du polonais, quelques récits de voyage, plus ou moins complets, à part l'élégante et judicieuse *Histoire de Pologne* de M. de Salvandy, et le lourd volume de statistique russe que M. Schnitzler ne cesse de rappeler et de présenter au public qui recule devant cette œuvre *franco-germanique*, qu'avons-nous donc qui puisse nous guider dans l'étude d'une littérature étendue, variée, ancienne? Rien, ou presque rien. La Bibliothèque royale a été dotée récemment d'une seconde chaire de chinois. N'aurait-on pu du même coup créer une chaire de littérature slave? Sans vouloir le moins du monde déprécier l'enseignement du chinois ancien et moderne que je respecte comme un de ces parages difficiles qu'abordent peu de navigateurs, de bonne foi, pense-t-on que nous n'aurions pas vu naître avec autant d'intérêt, parmi nous, l'enseignement d'une langue et d'une littérature qui nous touchent, à vrai dire, d'un peu plus près que la Chine, qui occupent encore aujourd'hui trois états assez notables : la Russie, la Pologne, la Bohême et cinquante-six millions d'hommes, c'est-à-dire plus d'un quart de la population européenne? Les Slaves ont eux-mêmes préparé les bases de cet enseignement par de vastes et importans travaux. Le livre de Surowiecki sur *l'Origine des peuples slaves*, l'*Histoire de la littérature et des dialectes slaves* de Schaffarick, la *Bibliotheca slavica* de Durich, le *Traité* de Dobrowsky *sur l'affinité de la langue grecque avec la langue slave*, l'*Étymologie universelle* du même auteur, les œuvres de Kopitar, Linde, Hanka, Jungmann, et un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de citer, sont autant de recueils précieux de documens anciens, de recherches étendues. Quelques-uns de ces livres ont été traduits, ou du moins analysés et étudiés en Allemagne, mais ils ne sont pas venus jusqu'à nous.

Différentes causes ont contribué à nous maintenir dans cet état d'ignorance à l'égard des tribus slaves : l'éloignement de quelques-unes d'entre elles, le peu d'importance des autres, leur développement tardif, et par-dessus tout, le dédain superbe avec lequel nous avons si long-temps traité tout ce qui était en dehors de la France ou du domaine classique des Grecs et des Romains.

Dès le Xe siècle, et l'on pourrait dire dès le IXe même, la langue slave avait déjà pris une sorte de consistance que d'autres n'ont acquise que bien plus tard. Quelques essais littéraires, vagues et incorrects, indiquaient cependant une certaine sève d'esprit qui semblait présager un heureux développement; mais ce mouvement fut paralysé par les évènemens politiques : en Russie, par l'invasion et l'oppression des Mongols ; en Bohême, par les luttes sanglantes de la réformation ; en Servie, par les guerres avec les empereurs grecs et la domination des Turcs; en Pologne, par les divisions intestines et les combats perpétuels au dehors. L'imprimerie ne fut introduite en Russie qu'en 1564, et, à cette époque, elle ne servait encore qu'à imprimer des livres en langue grecque ou latine. Ce fut Pierre-le-Grand qui prescrivit l'usage de la langue russe dans les actes officiels de l'administration et les arrêts des tribunaux ; ce fut lui qui fit imprimer les premiers livres russes ; ce fut lui enfin qui releva de sa main puissante une littérature dont une domination étrangère, une domination hautaine et barbare, paraissait avoir étouffé le premier germe. Élisabeth et Catherine continuèrent son œuvre avec une noble fermeté. Elles ouvrirent de nouvelles écoles, elles fondèrent des établissemens scientifiques, des bibliothèques et des académies. Des écrivains distingués apparurent sous leur règne; la science se mit à l'œuvre, et la poésie prit son essor. Cependant, lorsqu'on en vient à compter les productions russes du siècle dernier, et même celles du siècle actuel, leur petit nombre n'annonce pas un grand mouvement littéraire. Qui croirait qu'en 1732 il n'y avait pas plus de quatre mille ouvrages imprimés en langue russe, ou en vieille langue slave? Qui croirait que, dans ce vaste empire, le nombre des publications en langue nationale ne s'élève pas, terme moyen, à plus de trois ou quatre cents par an? En 1822, on comptait, en Russie, trois cent cinquante écrivains vivans, autant qu'il y en a dans un des quartiers de Paris, et l'auteur du livre auquel nous empruntons ces faits curieux les cite comme un exemple du développement que la littérature russe a pris dans les dernières années, et cette conclusion est vraie si, comme il le dit, de 1700 à 1800, on n'avait pas vu paraître plus de mille ouvrages. La littérature polonaise, quoique plus précoce, n'a pas été beaucoup plus animée et plus féconde. Mais les dernières productions de ces deux littératures peuvent faire oublier bien des lacunes. Les noms de Karamsin, Bulgarin, Puschkin d'une part, de Niemciwitz et Mickiewiz de l'autre, indiquent une nouvelle ère dont on aime à rechercher les antécédens, dont on désire voir la suite. D'ailleurs je ne parle ici que de la littérature exacte, admise dans les traités de rhétorique et encouragée par les académies. A côté de celle-là, il en est une plus large, plus vivace, plus originale, qui n'a rien emprunté aux autres et rien imité, qui a vécu de sa propre vie, et s'est perpétuée silencieusement dans la mémoire du peuple, tandis que l'autre ne se développait qu'avec peine dans les leçons de l'école. C'est cette littérature des traditions nationales qui nous a été révélée dans quelques poésies admirables des Serviens, dans quelques chants populaires de la Russie, de la Bohême, de la Pologne. Enfin, à cet intérêt purement littéraire, ne pourrions-nous pas en ajouter un autre plus

puissant encore : l'intérêt qui s'attache à toutes les questions d'origine, de caractère national et de migrations de cette vieille race des Slaves, si imposante et si peu connue, si grande et si disséminée?

Le livre de M. E. O. semble avoir pour but d'éveiller dans l'esprit des lecteurs ce double intérêt. C'est un exposé fort lucide des différens dialectes slaves et de leur développement. On voit que l'auteur a fait une longue étude de cette histoire littéraire qu'il retrace si rapidement. Il n'a pas appris à connaître la langue et la poésie slaves par des traductions, il les a prises à leur source. Malheureusement, si son ouvrage a les qualités essentielles d'un résumé, il en a aussi les défauts. Il est trop peu explicite et trop court. Il promène l'imagination du lecteur dans un large espace, et ne lui montre que la superficie des hommes et des faits. Quelquefois il résume toute une époque en quelques pages, et ressemble alors beaucoup plus à un catalogue bibliographique qu'à une histoire littéraire. On arrive ainsi au bout d'une course précipitée à travers tant de tribus, tant de phases différentes, tant d'indications, et l'on regrette de n'avoir pas pu faire halte çà et là pour mieux voir et pour recueillir. Si au lieu d'écrire sur le vaste sujet qu'il avait choisi un mince volume in-8°, M. E. O. en avait écrit trois ou quatre avec la même netteté d'esprit et les mêmes documens, on ne pourrait faire mieux que de les traduire.

Das Buch der Lieder (le Livre des Chants), publié par M. L. Stolle.

Nous parlions dernièrement de la décadence de la poésie allemande. S'il nous était resté quelques scrupules de conscience sur la rigueur de notre jugement, un livre comme celui-ci suffirait pour les dissiper. C'est une anthologie de chants lyriques toute récente. Je suppose que l'auteur a choisi pour composer ce recueil les noms les plus saillans et les œuvres les plus achevées. Mais, en vérité, en le parcourant d'un bout à l'autre, j'y vois beaucoup de poètes et peu de poésie, une quantité de vers et un excessif dénuement d'idées. Si j'en excepte quelques chansons, ou si l'on veut quelques *lieder* de Heine qui forment comme le portail de ce nouvel édifice poétique, deux ou trois petites compositions élégiaques d'Anastasius Grün, de Lenau, et une dizaine de pièces jetées çà et là, et signées d'un nom plus ou moins connu, les milliers de strophes contenues dans ce volume de six cents pages pourraient fort bien être perdues sans laisser le moindre vide dans la littérature. Encore faut-il dire que les pièces prises dans ce recueil comme des œuvres de choix ne seraient pas classées parmi nous à un rang très élevé. M. de Nimptsch, ou, si l'on aime mieux, M. Lenau, puisqu'il paraît avoir décidément adopté ce pseudonyme, M. Lenau donc, que les journalistes de l'Allemagne ont tant loué, ne serait certainement en France qu'un poète de troisième ordre, car j'établis encore entre lui et M. H. Heine une certaine distance, et je suis bien littérairement et poétiquement convaincu que l'ode la plus gracieuse ou l'élégie la plus pénétrante de M. H. Heine ne vaut pas une des pages les plus simples de M. de Lamartine ou de M. Victor Hugo. Cependant l'éditeur du *Livre des Chants* a pour les œuvres qu'il a recueillies et les hommes auxquels il les a

empruntées une profonde admiration d'éditeur. Heine est pour lui le génie annonciateur d'une nouvelle ère. Lenau a dans les déchiremens de sa douleur les merveilleuses mélodies du rossignol. Quant à M. Julien Mosen, c'est encore mieux : c'est une source d'eau minérale qui s'élance du sommet des montagnes élevées et couvertes de forêts, tantôt se brisant contre les rochers, tantôt jouant avec les petites clochettes bleues qui bordent ses rives. « Ses chansons, dit M. Stolle, sont des pierres d'aimant qu'il faut porter non-seulement sur la poitrine, mais dans la poitrine, pour pouvoir connaître leur force magique. » Je ne comprends pas bien, je l'avoue, ce symbolisme des pierres d'aimant qu'il faut porter dans la poitrine et sur la poitrine; mais nous supposons que c'est très beau (avec la jeune Allemagne, il faut souvent faire de telles suppositions), et nous arrivons à l'œuvre de M. Mosen, qui se trouve placée au milieu de l'anthologie comme une vraie source minérale destinée à vivifier tout le reste. Je prends la première pièce, et je traduis littéralement, afin que les Allemands, si jaloux de l'expression de leurs verbes, de la beauté de leurs adjectifs et de l'ampleur de leurs phrases, puissent voir un peu par eux-mêmes l'effet que produit une de leurs pièces de vers rendue mot à mot dans notre langue.

« Le chevreuil regarde du côté des petits qui ont dormi toute la nuit. Moi j'ai veillé tout mon sommeil auprès des miens.

« La vigne a levé ses oreilles vers la fenêtre. Elle n'a pas perdu un mot. Elle commençait à fleurir.

« La lune enfin voulait s'éloigner. Je ne l'ai pas vue. Les fleurs et nous deux nous avons les yeux pleins d'eau. »

J'oubliais de dire que cette pièce est intitulée : *une Nuit de Printemps*. Peut-être le titre ajoute-t-il encore à sa nature de pierre d'aimant.

Du reste, l'anthologie de M. Stolle n'est pas la seule qui puisse nous faire faire de tristes réflexions sur l'état actuel de la littérature allemande. Les Allemands ont une quantité de livres semblables; et pour un recueil sérieux, savant, comme le *Deutsches Lesebuch* de M. Wackernagel, on en compterait des centaines d'autres sans critique et sans goût. C'est l'œuvre de ceux qui, ne pouvant rien produire par eux-mêmes, taillent avec des ciseaux dans les productions des autres, afin de ne pas mourir sans avoir aussi construit la charpente d'un volume, sans avoir vu leur nom inscrit dans les annales de la foire de Leipzig. Dernièrement un de ces collecteurs de compositions littéraires, un M. Kurz, magister de je ne sais quelle université, a publié dans un ambitieux format une anthologie poétique dédiée à MM. Saint-Marc Girardin et Dubois, *protecteurs de la littérature allemande*. M. Saint-Marc Girardin, je le comprends; mais M. Dubois! c'est par anticipation sans doute que M. Kurz lui donne ce titre. On ne pouvait s'y mieux prendre pour inviter l'honorable député de la Loire-Inférieure à rompre le silence qu'il s'obstine à garder depuis son voyage au-delà du Rhin. L'ingénieuse provocation de M. Kurz sera-t-elle comprise? Nous l'espérons, et nous acceptons sa dédicace comme un bon augure.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1840.

La victoire du ministère dans la discussion des fonds secrets a dépassé les espérances de ses amis. Aussi le cabinet ne saurait se faire illusion. Ce n'est pas là cette majorité définitivement acquise, permanente et compacte, dont toute administration a besoin pour vivre honorablement pour elle et utilement pour le pays. Il est dans l'armée victorieuse des volontaires capricieux, des soldats d'emprunt, et des bannières féodales qui peuvent au premier jour méconnaître la voix du chef autour duquel elles se sont momentanément ralliées.

On ne voulait pas faire naître une crise dont l'issue était pleine d'obscurité et de périls; on ne voulait pas assumer sur soi la responsabilité de l'avenir, refuser au cabinet un moyen de gouvernement qui ne lui a jamais été contesté que par les oppositions systématiques; on ne voulait pas abaisser de plus en plus, et par un précédent si fâcheux, le pouvoir qu'il est si urgent de relever; on ne voulait pas retarder, entraver par une crise ministérielle, et quelle crise! le départ du prince royal pour l'Afrique; enfin on n'a pas osé affronter le ridicule et le reproche d'avoir, comme des enfans mutins, brisé un ministère qu'on ne pouvait remplacer.

Pourquoi le dissimuler? une crainte salutaire et de prudens calculs ont grossi la majorité que l'affection, la confiance et les sympathies politiques préparaient au ministère. Tous les membres de la majorité ne voulaient pas consolider le cabinet, mais nul ne voulait le renverser. Le cri commun n'était point : qu'il vive et qu'il prospère; mais seulement : qu'il ne meure pas!

Il n'y aurait pour le cabinet ni sûreté ni dignité à supposer le contraire, et à exagérer sa victoire. Les hyperboles des partis rabaissent un gouvernement. Une juste et froide appréciation des hommes et des choses l'honore et le fortifie. On rit d'un cabinet qui compte sur des adhésions qu'il n'a pas obtenues, sur des affections qu'il n'a pas gagnées; on considère et on respecte celui qui, sans aucune fatuité politique, ne repousse personne, mais ne compte au nombre

de ses amis que ceux qui lui donnent des preuves non équivoques de sympathie. On est toujours tenté d'abandonner le premier et de lui faire sentir la vanité de ses prétentions; on est toujours enclin à se rapprocher de plus en plus du second et à lui rendre enfin toute la justice qu'il mérite. Il n'est d'amitiés solides que celles qu'on n'a pas légèrement supposées, légèrement acceptées.

Mais si, dans les deux cent quarante-six suffrages, il en est que le ministère ne peut pas encore tenir pour siens, toujours est-il que ces suffrages sont tombés dans l'urne ministérielle, qu'ils y sont tombés sous l'empire de circonstances contre lesquelles on a tenté inutilement de se débattre.

C'est là la gloire du cabinet. Ces circonstances, les hommes habiles savent seuls en profiter. Le ministère n'a pas manqué à sa fortune, ses adversaires les plus passionnés sont forcés de le reconnaître; par son attitude, par son habileté, il a satisfait ses amis, il a surtout déconcerté ses ennemis. MM. Thiers, de Rémusat, Jaubert, ont laissé dans cette mémorable discussion de longs souvenirs au pays. M. Thiers a montré que son séjour au sein de l'opposition n'avait rien ôté de sa haute valeur et de son talent gouvernemental à l'homme d'état : MM. de Rémusat et Jaubert, oui M. Jaubert lui-même, cet orateur jadis si épigrammatique, si capricieux, si malin, si redoutable à ses adversaires et même quelque peu à ses amis, ont prouvé que la France avait en eux deux ministres de plus, deux ministres sérieux et pleins d'avenir.

Que pourrions-nous ajouter à tout ce qu'on a dit de l'éloquence du président du conseil, de la noble et chaleureuse parole de M. de Rémusat, du discours à la fois si naturel et si habile de M. Jaubert? Ce n'est pas le talent oratoire des ministres que nous voulons faire remarquer; on savait qu'au pis-aller M. Thiers suffirait seul au combat, et cependant, en prudent capitaine il s'est fortifié de puissans auxiliaires, et il avait encore des forces considérables en réserve.

C'est au point de vue gouvernemental qu'il importe de considérer ces discours. Ils ont été un évènement, un acte politique.

Cette parole à la fois si vive et si contenue, ces formules si nettes, ces réponses si positives, cette insistance si digne sur le terrain qu'on avait choisi et qu'on montrait avec autorité à tous les partis, n'étaient pas seulement des moyens de rhétorique; c'étaient des actes réfléchis d'un gouvernement qui veut se fonder, la proclamation solennelle d'un système. C'était dire : Ici, sur ce terrain, nous trouveront et seront également accueillis tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui portent en eux un principe sincère d'assimilation avec nous; pour les autres, nous n'irons les chercher ni à droite ni à gauche; libre à eux de vouloir plus, de vouloir moins que l'établissement de juillet ne comporte avec sa devise immuable : ordre et liberté; libre aux uns de rêver des expériences politiques que la France et son gouvernement repoussent, libre aux autres de se repaître de craintes exagérées, d'alarmes imaginaires, de se persuader qu'un malade n'entre jamais en convalescence, et qu'il faut tous

les jours une ordonnance nouvelle et un régime sévère pour lui sauver la vie : le ministère n'accepte et ne caresse aucune opinion extrême. Il veut ce qui est; il le veut aujourd'hui et pour long-temps; il ne s'occupe pas d'un avenir lointain, car ce sont les affaires du pays qu'il est chargé de faire, et non des traités de philosophie politique; il est chargé de gouverner la France et non de porter à la tribune un chapitre de *Télémaque*. Ainsi point d'équivoques : dans l'ordre matériel, activité, développement, large progrès; dans l'ordre politique, ce qui est, appliqué avec la modération, la mesure qui appartiennent au gouvernement d'un pays calme et rassasié de commotions, ce qui est, avec une seule modification nettement définie des lois de septembre, et cette modification elle-même, présentée comme une amélioration convenable, et nullement comme la suppression d'un fait anti-constitutionnel; enfin dans nos rapports internationaux, la paix et la dignité, la force et la modération, les intérêts du pays, mais surtout l'honneur français.

Si à ces conditions le ministère obtient une majorité, une majorité homogène, permanente, il vivra, il vivra avec dignité, avec utilité pour le pays. Il fera sortir le gouvernement et la chambre de cet état d'impuissance et de marasme qui dévore le présent et rend l'avenir si plein d'incertitudes et de périls.

S'il ne l'obtient pas, nous l'avions déjà dit, et le ministère l'a franchement et noblement répété, le cabinet se retirera avec honneur; il abandonnera les choses et sauvera les personnes, qui, sans abaissement, sans diminution, fortes au contraire de leur noble tentative, de leur courageuse résolution, iraient grossir cette réserve d'hommes d'état qui pourront, aux jours difficiles, rendre de si grands services à la France.

Au surplus, tout annonce que cette majorité se forme, qu'elle s'élabore depuis long-temps par la force même des choses, et je dirais presque à l'insu ou contre le gré de ceux-là même qui en feront partie. Qu'on se rappelle les faits, et notre pensée deviendra évidente pour tous.

Et d'abord c'était un singulier spectacle, mais plein d'enseignemens et d'avertissemens, que celui de la chambre des députés pendant cette discussion. Qu'étaient les 221, l'ancienne majorité, le parti conservateur, les hommes de la résistance? Hélas! il faut l'avouer, une armée sans chefs, sans direction, sans discipline. Ils ont emprunté au parti social la parole noble, belle, et qui s'épure et se perfectionne tous les jours, de M. de Lamartine; mais c'est un emprunt, un rapprochement artificiel. Entre M. de Lamartine et les 221, il n'y a ni précédens communs, ni identité de nature. M. de Lamartine a été obligé de légitimer ses pouvoirs à la tribune. Cela dit tout; il n'était donc pas leur chef, il n'était que leur avocat.

MM. Teste et Duchâtel sont issus de la coalition. Et d'ailleurs, que peuvent, dans ces luttes, les ministres qui viennent de tomber? Lorsqu'ils ne sont pas attaqués personnellement, rien ne leur sied mieux que le silence : c'est à la fois plus habile et plus digne. Le cabinet du 12 mai comptait dans ses rangs un homme qui, seul, aurait pu, sans trop d'inconvéniens, se mêler à pareil

débat; toutes les délicatesses du langage lui sont familières, et il est si habile à exprimer les plus fines nuances de la pensée, qu'il sait, dans les conjonctures les plus difficiles, respecter toutes les convenances, sans rien ôter à ses raisonnemens de leur netteté et de leur vigueur. Membre de la chambre des députés, M. Villemain serait-il descendu dans l'arène? Nous ne le pensons pas.

Un amendement a été présenté. Non-seulement M. de Lamartine, mais ni M. Lefebvre, ni M. Quénault, ni M. Jacqueminot, ni M. Galos, ni M. de Wustemberg, ni aucun des hommes qui se croient quelque avenir n'ont voulu y attacher leur nom. Il a fallu que M. d'Angeville fît acte de courage, et prît l'amendement à son compte. C'était un beau dévouement; nous y applaudissons sincèrement, parce que, en toutes choses, le courage nous plaît, et que le courage civil, le courage de son opinion, n'est pas chose commune aujourd'hui. Mais toujours est-il que l'amendement, comme acte de parti, n'était pas chose sérieuse. Toutes les réunions, toutes les conférences n'avaient abouti qu'à lancer dans la chambre un ballon d'essai.

Bref, les anciens conservateurs, s'ils n'ont pas perdu tout souvenir, ont dû se dire, avec un retour quelque peu amer sur eux-mêmes : Où sont les jours de notre gloire? Où sont nos chefs, ces hommes si habiles, si puissans, qui nous ont valu tant de victoires, donné tant de relief? On ne leur demandait pas, à eux, pourquoi ils parlaient en notre nom; car eux, c'étaient nous : ils étaient la majorité personnifiée, le gouvernement incarné.

Tout cela n'est plus. Nous savons tout ce que les petites passions, tout ce que les misères humaines ont à se reprocher à ce sujet. Ce n'est pas de la morale, c'est de la politique que nous faisons ici. Les hommes auraient été meilleurs qu'ils ne sont, d'une nature plus élevée, que les mêmes crises auraient éclaté; seulement le danger aurait été moins grand, le trouble moins profond, le remède plus facile et plus prompt.

L'ancienne majorité ne pouvait pas rester ce qu'elle était, pas plus que la gauche ne peut aujourd'hui être la gauche de 1834. Dans la gauche aussi, on se dit et à l'oreille et tout haut que les divisions de ce parti sont l'effet de l'intrigue, de l'ambition, de la jalousie; que l'un penche vers la république, parce qu'il est envieux de celui qui penche vers le centre gauche; qu'un autre devient modéré, parce que l'avénement des *immodérés* est indéfiniment ajourné. Certes, nous n'entendons pas canoniser messieurs de la gauche. La révolte des médiocrités, cette maladie de notre siècle, aurait-elle épargné les bancs de la chambre?

Mais les hommes sont au fond moins coupables qu'on ne le pense, moins surtout qu'ils ne se le disent dans leurs récriminations et leurs plaintes.

On ne tient pas assez compte, à l'issue d'une révolution, de la transformation inévitable des partis, des modifications que subissent les opinions par une loi de notre esprit.

Dans le fort de toute révolution, les esprits, chacun selon ses tendances et ses prédispositions, se préoccupent nécessairement et très vivement d'une seule

des deux idées qui sont en jeu et en danger, l'ordre et la liberté. On a beau se dire impartial entre ces deux idées, au jour de la bataille on n'est pas impartial, on ne peut l'être. Je parle ici de la généralité. Ils sont trop rares, les hommes dont la tête est assez forte, le courage assez grand et assez calme pour embrasser dans le danger les deux ordres d'idées et trouver tous les points de jonction, c'est-à-dire la solution des problèmes politiques les plus compliqués et les plus difficiles. Les hommes d'élite qui suffiraient à cette tâche sont emportés par leur parti; leur influence est au prix de leurs concessions. Et en fin de compte, tout le monde, dans un parti, se trouve avoir dit, fait ou laissé faire quelque chose de plus qu'il n'aurait dit, fait ou laissé faire dans des temps calmes et réguliers. C'est ainsi que sur le champ de bataille, au fort du carnage, nul n'est aussi compatissant et aussi humain qu'il le serait au sein de sa famille.

Ce n'est pas là l'histoire d'un homme, d'un évènement, d'une époque; c'est un fait général.

Dans les temps révolutionnaires, tous les partis ont à se reprocher quelques exagérations de langage et peu de mesure dans le choix des moyens. Il serait facile d'accumuler ici des faits irrécusables.

A mesure que la révolution s'éloigne et que les affaires publiques reprennent leur cours régulier, la préoccupation exclusive de notre esprit se dissipe, l'idée unique prend moins de place, et laisse une libre entrée aux idées qui doivent se coordonner avec elle. C'est ainsi qu'à mesure que l'orage s'apaise et que l'horizon s'éclaircit, notre œil peut voir plus loin et plus clair, et embrasser d'un regard une grande variété d'objets.

Il ne faut pas rougir des faits généraux de notre nature et mettre notre orgueil à la place de l'histoire. Dans le fort de la dernière révolution, les deux idées dominantes, l'ordre et la liberté, tendaient constamment à se séparer l'une de l'autre et à triompher isolément. On avait beau écrire sur le drapeau : liberté et ordre public, la liberté narguait l'ordre, et l'ordre ne supportait que fort impatiemment les écarts de la liberté. Les hommes suivaient les idées. Les deux idées tendaient à se séparer, les hommes sous l'empire de leurs passions et de leurs craintes se formaient en deux camps hostiles. La guerre envenimait la guerre. Les écarts de la liberté rendaient les amis de l'ordre plus exigeans, plus sévères; leurs sévérités rendaient les amis de la liberté plus impétueux, plus ardens. C'est ainsi que, voulant au fond la même chose, car, deux poignées d'hommes exceptées, quelqu'un voulait-il la liberté et le désordre, ou bien l'ordre et la servitude? c'est ainsi, dis-je, que, voulant au fond la même chose, on se battait, on se déchirait, on se calomniait, uniquement parce qu'il n'est guère donné à l'homme, dans les crises politiques, d'embrasser deux grandes idées à la fois, de les pondérer et de les coordonner dans une juste proportion.

L'orage s'est enfin apaisé; les esprits, moins agités, moins préoccupés, ont dû se demander s'il n'y avait pas quelque chose de trop étroit dans leurs idées,

d'excessif dans leurs prétentions. Les hommes de la droite comme ceux de la gauche ont dû se faire la même question, et, disons-le, ceux-ci encore plus que ceux-là, car les hommes de la droite gouvernaient; ils réalisaient dans une certaine mesure leurs idées; ils avaient maintenu la révolution pure de tout excès : les hommes de la gauche, au contraire, relégués dans les utopies de la politique, au lieu de gouverner, ne songeaient qu'à suspendre l'action du pouvoir, et n'obtenaient d'autre résultat de leurs efforts que les vains honneurs d'une opposition tracassière et stérile.

De ce retour des esprits à leur état régulier, qu'aurait-il dû résulter? Un rapprochement, une conciliation, une transaction, si l'on veut, bien que le mot ne soit pas le mot propre. Il ne s'agit pas de céder quelque chose les uns aux autres; il s'agit de modifier de part et d'autre des idées par trop absolues, des prétentions par trop exclusives, et de mettre son cœur et sa tête en harmonie avec l'état réel du pays.

Mais dans les partis, ces retours et ces réconciliations sont plus lents et plus difficiles que ne le pensent quelques optimistes; car aux jours de la lutte, avec les grandes et nobles passions politiques se sont développées les passions subalternes, comme ces plantes basses et vénéneuses qui se cachent sous l'éclat d'une magnifique végétation.

Il y a plus; cette nouvelle situation, qui est la clôture de la révolution, cette nécessité de ne plus séparer les deux idées dominantes, l'ordre et la liberté, n'apparaît d'abord qu'aux esprits d'élite. Les chefs sont déjà modérés, pacifiques, prêts à s'entendre, que leurs armées sont encore furibondes. Alors de deux choses l'une : ou les chefs n'osent pas se séparer de leurs soldats, et au lieu de commander, ils obéissent, et c'est la queue qui mène la tête. et chaque parti, précisément au moment où il devrait s'apaiser, devient plus ardent qu'il ne l'était : ou les chefs se détachent pour suivre les inspirations de leur conscience, et préparer le nouvel ordre de choses, et les retardataire; de crier à la trahison, de les renier, de les accabler d'invectives et d'outrages

Ce n'est là, malheureusement, qu'un résumé historique.

Soyons vrais et gardons jusqu'au bout notre sévère impartialité. La nécessité de ce nouvel ordre de choses, de cette majorité gouvernementale à former avec tous les hommes qui veulent sérieusement l'ordre et la liberté, fut déjà aperçue au 15 avril. L'amnistie en donna le signal. Mais pour des causes que nous ne pouvons développer ici, il fut bientôt évident que cette tentative, précoce peut-être, avait échoué. M. le comte Molé, forcé d'opter entre la droite et la gauche, opta pour la première, et certes, nous sommes loin de lui en faire un reproche.

Cependant, qu'on le remarque, car c'est là le fond des choses, cette même pensée, qui paraissait avortée, enfanta bientôt la coalition. Sans doute on peut blâmer ce moyen; la *Revue* ne l'a jamais approuvé. La coalition n'est pas moins un fait historique d'une grande portée. Elle a rendu impossible, ou, à mieux dire, révélé l'impossibilité de gouverner au moyen d'une seule fraction de la chambre. Après deux dissolutions, cette impossibilité devenant de plus

en plus manifeste, il a été dès-lors évident que la révolution était close, et que le moment était arrivé de réunir tous les hommes gouvernementaux, quelle que fût leur origine, dans une même et nouvelle majorité.

Le 12 mai essaya à son tour de résoudre ce grand problème politique. Il réunissait plusieurs des conditions nécessaires. M. Duchâtel donnant la main à M. Dufaure d'un côté, à M. Cunin-Gridaine de l'autre, la chaîne paraissait établie et le problème résolu. Il pouvait l'être quant aux choses; il ne l'était pas quant aux personnes. Il laissait en dehors du pouvoir toutes les grandes notabilités parlementaires; on avait trop oublié que cette résignation pieuse au néant des choses de ce monde n'appartient guère aux hommes politiques, et que, dans tous les cas, ce n'est pas aux plus éminens d'en donner l'exemple. Aussi n'avons-nous pas cessé d'exhorter le cabinet du 12 mai à se renforcer, à se compléter. Il s'est laissé choir; il a disparu de la scène politique comme un ministère *intérimaire*. Et cependant il renfermait dans son sein des hommes que tout cabinet serait heureux de pouvoir compter au nombre de ses membres.

Le pouvoir est échu au cabinet du 1er mars. Qu'y a-t-il de changé dans le fond des choses? Rien. C'est toujours la même pensée qui attend sa réalisation, la même question qu'il faut résoudre. Ou il se formera une majorité, une majorité nouvelle, composée de tous les hommes sensés, modérés, quel qu'ait été jusqu'ici leur drapeau, ou le gouvernement sera impossible pour M. Thiers comme pour tous ses successeurs. Qu'on dissolve la chambre, le moindre inconvénient sera de retrouver exactement la même situation avec une chambre nouvelle. Les électeurs voudront sans doute le rapprochement des opinions, mais ils le voudront digne, honorable, et en conséquence accompli par les mêmes hommes qui siégent aujourd'hui, par les hommes qu'ils connaissent, qu'ils aiment, qu'ils honorent. Si des réélections pouvaient être compromises, ce ne pourrait être que celles des hommes qui auraient résisté à tout rapprochement, rendu tout gouvernement impossible, et frustré le pays de tout ce qu'il attend d'une administration intelligente et active.

Il ne s'agit donc pas pour le ministère d'aller à droite, et moins encore d'aller à gauche. Si on doute de la sincérité et des opinions du cabinet, qu'on lui reconnaisse au moins quelque intelligence de ses propres intérêts. Le jour où le cabinet se jetterait d'un côté ou de l'autre, le jour où il voudrait recommencer pour son compte le 15 avril, ou commencer sous le nom de M. Thiers le ministère de la gauche, ce jour-là le cabinet aurait cessé d'exister, et sa chute serait honteuse, car sa tentative serait folle et sans excuse.

Dans le cours régulier des choses, la majorité enfante le cabinet : aujourd'hui, c'est le ministère qui doit enfanter la majorité, et il a noblement commencé son œuvre dans la discussion des fonds secrets. Il n'y a dans cette entreprise ni fatuité ni témérité. Le ministère ne prétend pas créer un fait, faire naître des besoins politiques et des opinions qui n'existeraient pas, ôter à la chambre sa vie réelle pour lui donner une vie artificielle. Ce serait un crime si la chose était possible, une sottise si elle ne l'était pas. Ce que le

ministère veut, ce qu'il a le droit et l'obligation d'essayer, c'est de dégager un fait réel, le fait que nous avons indiqué, de le dégager des nuages dont les préjugés et les passions l'enveloppent encore; c'est d'appeler à lui, de toutes les fractions de la chambre, tous les hommes disposés à reconnaître cette nouvelle situation, tous les esprits sérieux, sensés, qui vont au fond des choses et ne se paient pas de vaines déclamations.

Qui pourrait méconnaître le travail de la réflexion et du temps sur le côté gauche de la chambre? Évidemment, il s'est fait un mouvement général; les places ne répondent plus à la pensée de ceux qui les occupent. Le centre gauche est au centre, derrière le ministère; la gauche constitutionnelle est au centre gauche, et l'extrême gauche est sur le point de remplacer la fraction Barrot. On se fatigue à la longue de sa propre inutilité. Le talent, l'esprit, ne suffisent plus à cette tâche ingrate; ils succombent sous ce *tread-mill* politique, qui ne produit jamais rien ni pour les travailleurs eux-mêmes, ni pour le pays. Qu'on ne s'empresse pas de nous accuser de niaiserie. Nous ne disons pas que tous les hommes de la gauche deviendront demain des hommes d'ordre et de gouvernement. Nous disons, et c'est notre ferme espérance, que le plus grand nombre sont disposés, les uns à se rallier au gouvernement, les autres à se placer à la chambre dans les conditions et les limites d'une opposition constitutionnelle. Au surplus, l'épreuve est facile : il n'y a aucun danger sérieux à la tenter; il y aurait, à s'y refuser, un entêtement coupable. Le premier essai est un évènement, on ne l'a pas assez dit, on ne l'a pas assez fait remarquer. La gauche a voté publiquement les fonds secrets, les fonds de la police, les fonds dont on ne rend pas compte et qui sont particulièrement destinés au maintien de l'ordre. La gauche, en les votant, a abdiqué, elle a abdiqué ses préventions, ses préjugés, ses utopies. Elle les a abdiqués à la face de ses électeurs et de la France entière. On ne revient pas d'un tel vote, car on en reviendrait brisé, déconsidéré, politiquement annihilé. Les fonds secrets! mais c'est le mot sacré de la maçonnerie gouvernementale. Une fois prononcé, on est initié. C'est à M. Thiers qu'est due cette grande initiation; il est juste de le reconnaître. Seul il pouvait la faire. Aussi que répondait-il jeudi soir, lorsqu'on lui demandait où il avait pris tous ces suffrages, 103 voix de majorité! « Là, disait-il, où l'on n'avait pas encore été les chercher. » Ce mot si spirituel et si juste donne la clé de toute la situation. On les y aurait cherchés inutilement jusqu'ici; mais le moment de les y chercher était arrivé, et la plus saine politique commandait de ne pas y mettre de retard.

Une transformation s'est également opérée dans les rangs des 221. La discussion, le vote, et plus que tout leur attitude et leur conduite dans la chambre, ne laissent aucun doute à cet égard. Il y a, nous le savons, dans les 221, d'opiniâtres résistances contre le ministère, une vive répugnance pour les hommes de la gauche et du centre gauche. C'est naturel. Parmi les 221, il est des hommes qui ont les ressentimens implacables et les longues et vaines espérances des rois détrônés. Il n'est pas moins vrai que la majorité de cette fraction de la chambre se compose d'hommes réfléchis, prudens, qui redoutent

avant tout l'impuissance du gouvernement et les grosses aventures. Plusieurs d'entre eux ont cédé aux entraînemens de l'amitié, aux habitudes de leur politique, à un mouvement d'amour-propre. Nous avons peine à croire que ce soient là des causes durables de dissentiment. Ce serait s'annihiler en pure perte, sans profit pour personne; ce serait ôter au gouvernement, sans pouvoir le donner à qui que ce soit, un honorable et solide appui. On redoute la gauche et on se tiendrait à l'écart? Mais ce n'est point ainsi que raisonnent des hommes sérieux. Y a-t-il réellement quelque danger? Il faut se porter en masse sur le terrain du gouvernement, l'appuyer, l'entourer, le soutenir et le contenir. Le danger n'existe pas? Pourquoi alors bouder et faire bande à part? Quelles raisons y a-t-il? La faute serait énorme, car si la plupart des 221 abandonnaient le ministère, encore faudrait-il qu'à la longue le ministère s'entourât des hommes qui seuls voteraient pour lui.

Au reste, nous n'avons jamais cru, et nous sommes heureux d'apprendre que nous avions raison de ne pas croire, que la conduite des 221, dans l'affaire des fonds secrets et dans leurs rapports avec le nouveau cabinet, leur fût tracée par l'homme éminent auquel ils ont long-temps prêté un loyal et honorable appui. Évidemment les 221 n'ont fait que de la politique d'*amateurs*, sans unité, sans vigueur, sans suite. Quand, pour dernière ressource, on envoie à la tribune d'honnêtes députés se mutiner contre l'éloquence, on n'est plus un grand parti parlementaire. C'est encore la queue qui a mené la tête, et ce n'est la faute de personne : c'est la transformation qui s'accomplit. La majorité des 221 se ralliera sur le terrain du ministère; le reste se trouvera rejeté à l'extrême droite.

C'est au cabinet à réaliser ces grands résultats. S'il a bien compris sa mission, s'il est fermement résolu à ne dévier ni à droite, ni à gauche, le parti gouvernemental ne tardera pas à être reconstitué sur les bases que nous avons indiquées en commençant. Le ministère ne doit se livrer ni aux hommes de la droite, ni aux hommes de la gauche, sans oublier cependant que les hommes des centres ont l'habitude du pouvoir, qu'ils en comprennent les conditions et en sentent profondément l'importance. Les hommes de la gauche ont un apprentissage à faire et des habitudes à contracter. Lorsque l'enfant prodigue rentra au foyer paternel, il fut accueilli avec joie; mais je ne sache pas que le jour même on lui confiât l'administration des affaires et le gouvernement de la maison. M. Thiers l'a dit : il vient de l'opposition; raison de plus pour que la gauche se contienne et ne paraisse pas avoir pactisé avec lui.

Ce qui importe avant tout, c'est que le ministère ne perde pas une heure de temps. La France attend pour son industrie, pour son commerce, pour ses douanes, pour ses colonies, pour tout ce qui se rattache à son bien-être, à son progrès matériel, à son perfectionnement moral, des lois, des règlemens, des mesures décisives. Elle a soif d'améliorations; elle est lasse d'ajournemens et de retards; elle est prête à maudire toute politique qui causerait des retards nouveaux et ajouterait à de si longs délais des délais plus longs encore.

M. le ministre de l'instruction publique a donné à ses collègues l'exemple

d'une activité pratique, éclairée, qui laisse entrevoir de plus vastes et importans projets. Le ministère tomberait désormais, que M. Cousin aurait laissé des traces honorables de son passage aux affaires. Nous désirons vivement de pouvoir bientôt en dire autant de tous les ministres.

—La nouvelle tragédie de M. Casimir Delavigne a été justement applaudie à la Renaissance; l'auteur traite le public avec respect, compose lentement chacune de ses œuvres, et ne la soumet jamais au jugement du parterre sans avoir fait tout ce qu'il peut faire. L'auditoire, sensible à cette marque de déférence, écoute avec une attention religieuse chacun des ouvrages de M. Delavigne; comme il sait que l'auteur ne se hâte pas de produire, il ne se hâte pas de juger; nous ne pouvons qu'approuver cet échange d'égards. Il y a d'ailleurs dans *la Fille du Cid* de quoi justifier le nouveau succès obtenu par M. Casimir Delavigne. L'auditoire a salué avec reconnaissance de nombreux souvenirs d'*Horace* et du *Cid;* M. Delavigne, en continuant l'œuvre de Pierre Corneille, a senti le besoin de justifier sa témérité; il s'est donc nourri assiduement de la lecture du modèle qu'il voulait imiter, et nous devons dire que cette étude lui a souvent porté bonheur. Il y a dans la tragédie de M. Delavigne plus d'un vers dont la franchise et la virilité ont été accueillies avec un joyeux étonnement. L'action de *la Fille du Cid* a le malheur de convenir plutôt à la ballade qu'à la tragédie; la trame en est si frêle et si délicate, qu'elle ne peut guère être analysée. Toute l'attention de M. Delavigne semble s'être portée sur le développement des caractères; disciple fidèle du créateur de notre scène tragique, il a cru devoir lui emprunter le type de ses principaux personnages. Ainsi Elvire procède de Chimène, quoiqu'elle ait moins de tendresse; Fanès procède du vieil Horace; quant au Cid devenu sexagénaire, il procède à la fois de Rodrigue et de don Ruy de Silva. Cet emprunt n'est pas le seul que M. Delavigne ait fait à M. Hugo; les souvenirs d'*Hernani* ne sont pas moins nombreux dans la nouvelle tragédie que ceux du *Cid* et d'*Horace*. Le personnage de Rodrigue rappelle le Connachar de *la Jolie Fille de Perth*. Ce n'est donc pas par l'originalité que brille l'œuvre nouvelle de M. Delavigne; car aux trois modèles que nous venons de nommer, nous devons ajouter l'abbé Delille, dont le style sert à peu près constamment de soudure aux imitations du *Cid* et d'*Hernani*. Mais il y a dans cette mosaïque une adresse, une habileté qu'on ne pourrait nier sans injustice. Nous ne devons pas omettre de dire que la plus belle scène de *la Fille du Cid* est empruntée au *Romancero*. Malgré le nombre des sources auxquelles M. Delavigne a puisé les élémens de son œuvre nouvelle, le parterre a battu des mains, comme si cette œuvre appartenait tout entière à l'auteur dont le nom venait d'être proclamé. Quant à nous, en mettant de côté la ques-

tion d'originalité, nous reprocherons à *la Fille du Cid* de manquer d'animation et de mouvement; ce n'est pas une tragédie, mais une ballade dialoguée avec élégance, où la périphrase usurpe trop souvent la place du mot propre, où la période descriptive semble demander grace pour la rudesse tragique. Ballade ou tragédie, *la Fille du Cid* n'est pas une œuvre de premier ordre; mais elle mérite les applaudissemens qu'elle a obtenus. Qu'on nous permette seulement d'adresser à M. Delavigne une simple question : puisqu'il n'a pas cru déroger en imitant plusieurs passages d'*Hernani*, pourquoi donc a-t-il combattu si vivement la candidature académique de M. Hugo? Si M. Hugo est un hérésiarque aux yeux de M. Delavigne, pourquoi M. Delavigne se permet-il d'imiter M. Hugo? Ne craint-il pas d'encourir la censure de sa compagnie?

M. Guyon, chargé du rôle du Cid, a dit le premier acte beaucoup trop lentement; mais il a eu de beaux momens dans le second acte, et surtout dans la scène où il console Rodrigue et essaie de lui persuader qu'il ne manque pas de courage. Cette scène, empruntée tout entière au *Romancero*, a trouvé dans M. Guyon un habile interprète. Quant à Mlle Émilie Guyon, chargée du rôle d'Elvire, nous sommes forcés d'avouer qu'elle n'a pas justifié les éloges prématurés qu'on lui avait décernés. Son port n'est pas sans noblesse, mais sa voix rappelle tour à tour les intonations de Mlle Noblet, de Mlle Rabut, de Mlle Brocard et de Mlle Charton; c'est dire assez qu'elle est absolument dépourvue d'originalité; les gestes de Mlle Émilie Guyon ont l'air d'appartenir plutôt à la mémoire qu'à l'émotion. Cependant la jeune débutante a dit dans la soirée deux mots avec une vérité qui a vivement ému l'auditoire. Mais on ne peut, sans ridicule, comparer Mlle Guyon à Mlle Rachel, car Mlle Guyon ne possède ni l'ironie superbe, ni la diction savante qui ont fondé et qui soutiennent la légitime renommée de Mlle Rachel.

V. DE MARS.